

Distribution: Générale
Original: Anglais

GC 23

Mai 2000
Français



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONSEIL DES GOUVERNEURS
RAPPORT DE LA VINGT-TROISIÈME SESSION
ROME, 16-17 FÉVRIER 2000

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHE	PAGE	
1.	OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION	1 – 9	1 – 2
	A. Ouverture de la session	3	1
	B. Ordre du jour et documentation	4	1
	C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs	5	1
	D. Séance inaugurale de la session	6	2
	E. Allocution du Président du FIDA	7	2
	F. Déclarations générales	8	2
	G. Clôture de la session	9	2
2.	DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	10 – 30	3 – 10
	A. Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA	10	3
	B. Budget du FIDA proposé pour 2000	11	3
	C. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1998	12	4
	D. Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA	13	4 – 5
	E. Budget d'investissement du FIDA	14	5 – 6
	F. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et à son cadre renforcé	15	6 – 7
	G. Élection des membres et des membres suppléants du Conseil d'administration	16 – 23	7 – 9
	H. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	24	9
	I. Rapport de situation et prévisions de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté	25	9
	J. Émoluments du Président	26 – 28	9 – 10
	K. Rapport sur l'état de l'Accord relatif au siège	29	10
	L. Approbation de la diffusion des documents	30	10
3.	A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les gouverneurs et les observateurs)	31 – 335	11 – 63
	i) Première séance – 16 février 2000	31 – 94	11 – 20
	ii) Deuxième séance – 16 février 2000	95 – 172	21 – 36
	iii) Troisième séance – 17 février 2000	173 – 256	37 – 50
	iv) Quatrième séance – 17 février 2000	257 – 335	51 – 63



3.	B.	AUTRES DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS	64 – 83
		Bénin	64 – 66
		Éthiopie	67 – 70
		Guinée	71 – 72
		Kenya	73 – 74
		Niger	75 – 77
		Swaziland	78 – 79
		Tunisie	80 – 81
		Venezuela	82 – 83
4.		DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES	84– 121
		Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan à l’occasion de la visite de S.E. M. Paolo De Castro, Ministre des politiques agricoles et forestières de la République italienne	84
		Message inaugural de son Excellence Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne, prononcé en son nom par Son Excellence. Paolo De Castro, Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne	85
		Allocution prononcée par son Excellence Paolo De Castro, Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne, au nom du Gouvernement de la République italienne	86– 88
		Discours prononcé par le Gouverneur pour la République du Kenya au nom des États membres du FIDA en remerciement du message d’inauguration de S.E. Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne, et de la déclaration du Gouvernement de la République italienne communiquée par M. Paolo De Castro, Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne	89
		Message vidéo de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies	90
		Discours de bienvenue prononcé par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan, à l’occasion de la visite de M. Idriss Jazaïry, Représentant spécial du Président de la République démocratique populaire d’Algérie et Ambassadeur d’Algérie auprès des États-Unis d’Amérique, porteur d’un message de M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République et Président de l’Organisation de l’Unité africaine	91
		Message de Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire et Président de l’Organisation de l’Unité africaine, prononcé en son nom par Son Excellence Idriss Jazaïry, Représentant spécial du Président de la République algérienne démocratique et populaire et Ambassadeur d’Algérie auprès des États-Unis d’Amérique	92 – 96

4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES (suite)	
Allocution prononcée par le gouverneur pour la République française au nom des États membres du FIDA en remerciement du message de S.E. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, transmis par S.E. Idriss Jazairi, Représentant spécial du Président de la République algérienne démocratique et populaire et Ambassadeur d'Algérie auprès des États-Unis d'Amérique	97
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf, prononcé en son nom par M. David Harcharik, Directeur général adjoint	98 – 100
Message du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, Mme Catherine Bertini, prononcé en son nom par M. A. Namanga Ngongi, Directeur exécutif adjoint	101 – 103
Déclaration du Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan, prononcée à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs	104 – 111
Allocution de bienvenue du Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan, à l'occasion de la visite de S.E. Carlos Roberto Flores, Président de la République du Honduras	112
Discours liminaire prononcé par Son Excellence Carlos Roberto Flores, Président de la République du Honduras	113 – 117
Allocution prononcée par le Gouverneur pour la République d'Indonésie au nom des États membres du FIDA en remerciement du discours liminaire de S.E. Carlos Roberto Flores, Président de la République du Honduras	118
Discours de clôture de la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs prononcé par la Présidente, Mme Kirsti Lintonen	119 – 121
 ANNEXES	
I. Liste des participants à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs	123 – 202
II. Ordre du jour	203 – 204
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa vingt-troisième session	205 – 206
IV. Programme de travail et budget du FIDA pour 2000	207 – 259

CHAPITRE PREMIER

OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION

1. La vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 16 et 17 février 2000. La liste des participants figure à l'annexe I.

2. Le Conseil a tenu au total quatre séances, dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par M. A.M.M. Shawkat Ali, Secrétaire auprès du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la gestion des catastrophes et des secours de la République populaire du Bangladesh, au nom du président sortant du Conseil des gouverneurs, S.E. Shah A.M.S. Kibria, Ministre des finances de la République populaire du Bangladesh.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour reproduit à l'annexe II. La liste des documents soumis au Conseil figure à l'annexe III.

C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

5. En application de l'article 12 de son Règlement intérieur, le Conseil des gouverneurs a élu, parmi les membres qui le composent, pour un mandat de deux ans, un nouveau bureau constitué comme suit:

Président	Mme Kirsti Lintonens Sous-Secrétaire d'État à la coopération internationale au développement Ministère des affaires étrangères de la République de Finlande
Vice-Présidents	S.E. Ali Yousef Jumma Secrétaire du Comité général du peuple pour l'agriculture de la Jamahiriya arabe libyenne S.E. Guillermo Enrique Alvarado Downing Secrétaire d'État à l'agriculture et l'élevage de la République du Honduras



D. Séance inaugurale de la session

6. La session a été inaugurée par S.E. Paolo De Castro, Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne, qui a prononcé le discours d'ouverture au nom de S.E. Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République, et une allocution au nom du Gouvernement. S.E. Carlos Roberto Flores, Président de la République du Honduras, a prononcé le discours liminaire. M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies a envoyé un message vidéo et S.E. Idriss Jazaïry, Représentant spécial du Président et Ambassadeur auprès des États-Unis d'Amérique a communiqué un message de S.E. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire. M. David Harcharik, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et M. Namanga Ngongi, Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial, ont prononcé des déclarations au nom des chefs des secrétariats de leurs organisations respectives. Ces discours sont reproduits au chapitre 4.

E. Allocution du Président du FIDA

7. Le texte intégral de l'allocution prononcée par le Président Al-Sultan figure au chapitre 4, pages 103.

F. Déclarations générales

8. Les déclarations générales prononcées par les gouverneurs et les observateurs sont résumées dans les comptes rendus analytiques (chapitre 3, partie A). Les déclarations générales soumises par écrit par les représentants d'États membres qui n'ont pas fait d'interventions orales sont reproduites intégralement dans la partie B du chapitre 3.

G. Clôture de la session

9. Le discours de la Présidente, Mme Kirsti Lintonen, dans lequel elle résumait les résultats des délibérations du Conseil et déclarait close la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs, est intégralement reproduit au chapitre 4, pages 119.

CHAPITRE 2

DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

A. Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA

10. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA figurant dans les documents GC 23/L.2 et GC 23/L.2/Add.1. Il a noté que la valeur totale des instruments de contribution et paiements en espèces ou billets à ordre au titre d'annonces non étayées par un instrument de contribution s'élevait à l'équivalent de 403,7 millions de USD, soit 96,2% du total des contributions annoncées. Il a également pris acte du fait que le montant total des paiements en espèces et en billets à ordre se chiffrait à l'équivalent de 314,8 millions de USD, soit 75% du total des annonces.

B. Budget du FIDA proposé pour 2000

11. Après avoir examiné le programme de travail et budget du FIDA proposé pour 2000, tel que présenté dans les documents GC 23/L.4 et GC 23/L.4/Add.1 (figurant à l'annexe IV du présent rapport), le Conseil des gouverneurs a adopté, le 16 février 2000, la résolution suivante:

Résolution 114/XXIII

Le budget du FIDA pour 2000

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

1. **Vu** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;
2. **Notant** qu'à sa soixante-huitième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2000 d'un montant de 345,3 millions de DTS;
3. **Au vu** de l'examen du budget du FIDA proposé pour 2000, effectué par le Conseil d'administration à sa soixante-huitième session;
4. **Approuve** le budget du FIDA pour 2000 présenté dans le document GC 23/L.4 et son additif, d'un montant de 52 728 000 USD établi sur la base d'un taux de change de 1 977,60 ITL pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus un montant séparé de 131 000 USD pour financer les réunions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;
5. **Décide** qu'au cas où en 2000 le taux de change du dollar des États-Unis par rapport à la lire italienne s'écarterait du taux utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en lires italiennes serait ajusté à proportion de l'écart entre le taux effectif de 2000 et le taux budgétaire.

C. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1998

12. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers indiquant la situation financière du FIDA au 31 décembre 1998 et les résultats de ses opérations pour l'année ayant pris fin à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à G du document GC 23/L.5 ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes.

D. Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA

13. Après avoir examiné le document GC 23/L.3/Rev.1, qui contient le rapport provisoire de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, 2000-2002, le Conseil des gouverneurs a félicité les membres de la Consultation des excellents résultats obtenus en un an, depuis la création de la Consultation. Après avoir également pris connaissance du document GC 23/L.3/Rev.1/Add.1, le Conseil, reconnaissant que les travaux de la Consultation doivent être poursuivis, que son rapport final doit être approuvé et que le projet de résolution sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA doit être adopté dès que possible, a adopté le 16 février 2000 la résolution suivante:

Résolution 115/XXIII

La Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui stipule que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes;

Rappelant en outre sa résolution 112/XXII, adoptée le 17 février 1999, instituant une Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;

Rappelant par ailleurs sa résolution 100/XX, adoptée le 21 février 1997, sur les dispositions relatives au pouvoir d'engagement anticipé;

Ayant examiné le rapport sur l'avancement des travaux de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (ci-après dénommée "la Consultation");

Décide que:

1. La Consultation est priée de poursuivre ses travaux de manière à achever ses délibérations dès que possible, puis de soumettre alors son rapport ainsi que tout projet de résolution y afférent, au Conseil des gouverneurs pour approbation et adoption.
2. Au cas où la Consultation achèverait ses travaux avant la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, le rapport et les projets de résolutions y afférents seraient présentés au Conseil des gouverneurs pour approbation et adoption dans le cadre d'un vote par correspondance conformément à l'article 39 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs. À cet effet, en conformité avec les dispositions de l'article 45 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, l'application de l'alinéa 1 a) de l'article 34 dudit règlement est suspendue temporairement dans la mesure où il concerne l'adoption d'un projet de résolution sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA par un vote par correspondance.

3. Le pouvoir d'engagement anticipé (PEA) ainsi que les modalités de son utilisation pendant la période de la quatrième reconstitution tels que stipulés dans la résolution 100/XX sont prorogés jusqu'à l'adoption par le Conseil des gouverneurs du projet de résolution sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA.

E. Budget d'investissement du FIDA

14. Après avoir examiné le budget d'investissement du FIDA proposé au titre du programme de réorganisation des procédures, tel que présenté dans le document GC 23/L.6, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 16 février 2000, la résolution suivante:

Résolution 116/XXIII

Le budget d'investissement du FIDA pour un programme de réorganisation des procédures

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant l'article 6, section 10, de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du règlement financier du FIDA;

Notant qu'à sa soixante-septième session, le Conseil d'administration a reconnu, en principe, la nécessité d'établir un budget d'investissement au titre du programme de développement des processus et des technologies de l'information pour le FIDA sur une période cinq ans;

Ayant pris connaissance de l'examen par le Conseil d'administration, à sa soixante-huitième session, du projet de budget d'investissement du FIDA relatif au programme de réorganisation des procédures portant sur la période 2000-2005;

Décide:

1. D'approuver le budget d'investissement du FIDA relatif au programme de réorganisation des procédures, d'une durée de cinq ans, couvrant les exercices budgétaires 2000 à 2005, tel qu'il figure dans le document GC 23/L.6, pour un montant de 26 000 000 USD.
2. D'autoriser le Président du FIDA à affecter la première tranche dudit budget d'investissement pour un montant ne dépassant pas cinq pour cent du budget d'investissement total (1,3 million de USD) pour financer l'exécution de la phase de conception détaillée du programme de réorganisation des procédures et de lui demander de soumettre le document de conception détaillée au Conseil d'administration, pour examen.
3. De n'autoriser le Président du FIDA à affecter la deuxième tranche et les tranches suivantes dudit budget d'investissement, qu'après avoir soumis au Conseil d'administration un rapport sur l'utilisation de la tranche précédente et reçu l'approbation par le Conseil d'administration du plan relatif à l'utilisation de la tranche suivante. Lesdits plans indiqueront de façon détaillée les dépenses d'exécution relatives à chaque fonction, ainsi que le plan de réalisation des avantages et le plan d'amortissement correspondant.



4. De prier le Président du FIDA de remettre un rapport sur l'état d'avancement de l'exécution de l'ensemble du programme à chaque session annuelle du Conseil des gouverneurs, ainsi qu'un rapport final sur l'exécution du programme à la session de février 2006 dudit Conseil.

F. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et à son cadre renforcé

15. Après avoir examiné la participation du FIDA à l'Initiative PPTE et à son cadre renforcé, telle que présentée dans les documents GC 23/L.7 et GC 23/L.7/Corr.1, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 17 février 2000, la résolution suivante:

Résolution 117/XXIII

Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et à son cadre renforcé

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant sa résolution 101/XX relative à la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), adoptée le 21 février 1997, et sa résolution 105/XXI relative à la création d'un fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, adoptée le 11 février 1998;

Préoccupé par l'effet qu'un niveau élevé d'endettement peut avoir sur les ruraux pauvres des pays concernés et sur leurs efforts d'éradication de la pauvreté;

Notant l'instauration et la mise en œuvre, dans des conditions satisfaisantes jusqu'à présent, de l'Initiative PPTE et du fonds fiduciaire de l'Initiative PPTE par la Banque mondiale, et prenant acte du total appui de toutes les autres institutions financières internationales à ces dernières;

Notant en outre les principes directeurs arrêtés au sommet du G-8 à Cologne (Allemagne), en juin 1999, pour l'élaboration d'un projet de renforcement du dispositif de l'Initiative PPTE, ainsi que les travaux ultérieurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international pour achever la mise au point de l'Initiative PPTE renforcée;

Ayant examiné le document GC 23/L.7 et son rectificatif sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et à son cadre renforcé, ainsi que le projet de résolution qui y figure;

Décide que:

1. Le FIDA participera pleinement à l'Initiative PPTE renforcée.
2. Le Conseil d'administration devra définir les modalités financières et les procédures de la participation susmentionnée, notamment par le biais: des ressources du FIDA; du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE administré par la Banque mondiale; et du Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE.



3. Ce faisant, il faudra dûment veiller à minimiser l'impact de cette participation sur le programme annuel de prêts du FIDA. Le Fonds devra contribuer pleinement au processus de mise en place de stratégies de réduction de la pauvreté par les pays admis à bénéficier de l'Initiative, compte tenu de ses compétences spéciales dans le domaine de la lutte contre la pauvreté rurale.
4. Les pays membres qui sont en mesure de le faire devront être invités à appuyer l'Initiative PPTE renforcée soit par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour l'Initiative PPTE, en affectant explicitement leurs contributions à la dette envers le FIDA, soit par celle du Fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE.

G. Élection des membres et des membres suppléants du Conseil d'administration

16. Conformément aux dispositions de l'article 40.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le 17 février 2000, le Conseil a élu les nouveaux membres et membres suppléants du Conseil d'administration, pour un mandat de trois ans.

17. Parmi les pays de la liste A, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège et les États-Unis ont été élus en qualité de membres; l'Espagne, la Belgique, la Suisse, le Portugal, le Danemark, le Royaume-Uni, la Suède et l'Australie ont été élus respectivement en qualité de membres suppléants. Il a été décidé que les Pays-Bas et le Royaume-Uni permuteront leurs sièges pour les deux dernières années de leur mandat, à savoir pour 2001 et 2002.

18. Parmi les pays de la liste B, le Koweït, le Nigéria, l'Arabie saoudite et le Venezuela ont été élus en qualité de membres; les pays suivants ont été élus en qualité de membres suppléants: les Émirats arabes unis pour le Koweït, l'Indonésie pour l'Arabie saoudite et l'Algérie pour le Venezuela. En vertu de l'article 40.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, qui stipule que tout membre à l'égard duquel il existe une provision comptable au moment de l'élection au Conseil d'administration, est exclu des membres susceptibles d'être élus ou nommés au Conseil d'administration, le siège de suppléant pour le Nigéria est resté vacant. Toutefois, il a été décidé que pendant la période d'un an qui sépare la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs de la vingt-quatrième, les pays de la liste B pourraient modifier leur représentation pour inclure tout membre inéligible susceptible de devenir éligible au Conseil d'administration dans cet intervalle.

19. Parmi les pays de la sous-liste C1 pour le groupe Afrique, l'Angola et la Tunisie ont été élus en qualité de membres avec pour suppléants l'Égypte et l'Érythrée, respectivement.

20. Parmi les pays de la sous-liste C2 pour le groupe Europe, Asie et Pacifique, la Chine et l'Inde ont été élus en qualité de membres. Les élections aux sièges correspondants de suppléants ont donné les résultats suivants: Sri Lanka occupera les fonctions de suppléant de la Chine pendant la première année, suivi par le Pakistan pour 2001 et 2002. De même, la République de Corée assumera les fonctions de suppléant de l'Inde pendant la première année, suivie du Bangladesh en 2001 et de la Roumanie pour 2002.

21. S'agissant des accords conclus entre pays de la sous-liste C2 sur les échanges de sièges, il a été décidé que toute modification ultérieure au cours du mandat officiel devra être avalisée par le Conseil des gouverneurs.

22. Parmi les pays de la sous-liste C3 pour le groupe Amérique latine et Caraïbes, le Brésil et le Mexique ont été élus en qualité de membres avec respectivement pour suppléants le Panama et l'Argentine.

23. En conséquence, le Conseil d'administration pour les trois années de son mandat est composé comme suit :

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR LES TROIS ANNÉES DE LA DURÉE DU MANDAT
(2000, 2001 et 2002)**

Membre	Membre suppléant
---------------	-------------------------

LISTE A

Canada	Espagne
France	Belgique
Allemagne	Suisse
Italie	Portugal
Japon	Danemark
Pays-Bas	Royaume-Uni
Norvège	Suède
États-Unis	Australie

(Les Pays-Bas et le Royaume-Uni permuteront leurs sièges pour les deux dernières années du mandat, à savoir pour 2001 et 2002)

LISTE B

Koweït	Émirats arabes unis
Nigéria	--
Arabie saoudite	Indonésie
Venezuela	Algérie

(Il avait été décidé que, pendant la période d'un an allant de février 2000 à février 2001, les pays de la liste B pourraient modifier leur représentation pour inclure tout membre inéligible au moment de l'élection susceptible de devenir éligible au Conseil d'administration dans cet intervalle.)

LISTE C

SOUS-LISTE C1

Afrique

Angola	Égypte
Tunisie	Érythrée

SOUS-LISTE C2

Europe, Asie et Pacifique

Chine	Sri Lanka (2000) Pakistan (2001 et 2002)
Inde	République de Corée (2000) Bangladesh (2001) Roumanie (2002)

SOUS-LISTE C3

Amérique latine et Caraïbes

Brésil	Panama
Mexique	Argentine

H. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

24. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport écrit (document GC 23/L.8) et du compte rendu oral présenté par M. Cheik Sourang, fonctionnaire principal chargé du programme du Mécanisme mondial, sur l'évolution de la stratégie opérationnelle et des activités en 1999 du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.

I. Rapport de situation et prévisions de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté

25. Le Conseil des gouverneurs a pris note du rapport écrit (document GC 23/L.10) et du compte rendu oral présenté par M. Bruce Moore, coordonnateur de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté, récapitulant six domaines particuliers d'activités et examinant chacun sur la base des résultats obtenus pendant les premières années de mise en place, ainsi que les initiatives en cours et celles prévues pour l'année à venir. Le Conseil a également pris acte de l'appui apporté par divers donateurs et des efforts pour mobiliser de nouvelles ressources.

J. Émoluments du Président

26. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 23/L.11 concernant le rétablissement d'un comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA et a adopté la résolution suivante :

Résolution 118/XXIII

Reconstitution d'un comité chargé d'examiner les émoluments du président du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant la section 6, paragraphe 1, du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, qui stipule notamment que les émoluments, indemnités et autres bénéfices auxquels a droit le président du FIDA sont fixés par résolution du Conseil des gouverneurs;

Rappelant la résolution 76/XVI du 22 janvier 1993 du Conseil des gouverneurs par laquelle celui-ci décidait de créer un comité chargé d'examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du président du FIDA en relation avec ceux d'autres chefs d'institutions des Nations Unies et d'institutions financières internationales, et la résolution 82/XVII du 28 janvier 1994 du Conseil des gouverneurs par laquelle le Comité décidait du traitement, des indemnités et autres bénéfices du président du FIDA, et notamment que le Conseil des gouverneurs réexaminerait, en liaison avec la question du traitement, des indemnités et autres avantages du président du FIDA, l'indemnité de représentation préalablement à l'élection du successeur du président actuel du FIDA;

Ayant examiné le document GC 23/L.11, la proposition qui y figure et la recommandation y relative du Conseil d'administration;



Décide:

1. De reconstituer un comité composé de neuf gouverneurs ou de leurs représentants pour examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du président du FIDA. Le Comité soumettra au Conseil des gouverneurs, par l'entremise du Conseil d'administration, un rapport sur la question ainsi qu'un projet de résolution pour adoption à sa vingt-quatrième session.
 2. Il sera fourni au comité les concours professionnels dont il pourrait avoir besoin.
27. Au moment de la session, le Secrétariat n'avait reçu que trois candidatures au Comité: celles du Brésil, de la Tunisie et de la Turquie, provenant de la liste C. Il a été convenu que les coordonnateurs des listes A et B communiqueraient les candidatures pour leurs listes respectives en temps utile.
28. Après la session, les candidatures suivantes ont été proposées. Pour la liste B : Algérie et Arabie saoudite. Pour la liste A : Canada, Finlande, France et Norvège.

K. Rapport sur l'état de l'Accord relatif au siège

29. Le Conseil des gouverneurs a pris note du compte rendu oral présenté par M. Jean-Louis Lawson, Président adjoint du département management et services du personnel, et s'est félicité des progrès réalisés en ce qui concerne les mesures relatives à l'installation dans le bâtiment adjacent à l'actuel siège du FIDA.

L. Approbation de la diffusion des documents

30. Le Conseil des gouverneurs a autorisé la diffusion des documents approuvés à la session et noté qu'ils seraient ultérieurement affichés sur le site public web du FIDA.

CHAPITRE 3

A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les gouverneurs et les observateurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance
de la vingt-troisième session tenue le mercredi
16 février 2000 à 10 heures

PRÉSIDENT SORTANT: SHAH A.M.S. KIBRIA (BANGLADESH)

PRÉSIDENTE: KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)

	PARAGRAPHES
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	32
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	33
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	34 – 40
Allocution d'ouverture du Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne	41 – 46
Message vidéo du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	47 – 49
Message du Président de la République algérienne démocratique et populaire et Président de l'Organisation de l'unité africaine	50 – 52
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	53 – 54
Message du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	55 – 56
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	57 – 58
Rapport intérimaire sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	59 – 61
Budget proposé du FIDA pour 2000 (point 8 de l'ordre du jour)	62 – 67
États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1998 (point 9 de l'ordre du jour)	68 – 73
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour)	74 – 93
- France	74 – 77
- Guatemala (au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes)	78 – 82
- Japon	83 – 86
- Arabie saoudite	87 – 89
- Chine	90 – 93

31. La réunion est ouverte à 10 h 10.

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

32. **M. ALI (Bangladesh)**, s'exprimant au nom du président sortant, déclare ouverte la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs et souhaite aux participants la bienvenue à cette première session du vingt et unième siècle, qui – il en est convaincu – sera marquée par la continuité et par le renforcement du rôle extrêmement utile que joue le Fonds dans la lutte contre la faim. Le Bangladesh continue d'appuyer sans réserve l'action du FIDA et, en particulier, la démarche d'examen de l'adéquation de ses ressources.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 23/L.1/Rev.1)

33. L'ordre du jour (GC 23/L.1/Rev.1) est adopté.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS (point 3 de l'ordre du jour)

34. **M. ALI (Bangladesh)** annonce que, conformément à l'article 12 de son Règlement intérieur, le Conseil doit élire un bureau constitué par un président et deux vice-présidents qui restent en fonction pendant deux ans. Il a été informé que la candidature de Mme Kirsti Lintonen (Finlande) avait été proposée pour le poste de président.

35. Mme Lintonen (Finlande) est élue Présidente du Conseil des gouverneurs par acclamation.

36. **M. ALI (Bangladesh)** dit avoir été informé de la présentation des candidatures de M. Ali Yousef Jumma (Jamahiriya arabe libyenne) et de M. Guillermo Enrique Alvarado Downing (Honduras) aux postes de vice-président.

37. M. Jumma (Jamahiriya arabe libyenne) et M. Alvarado Downing (Honduras) sont élus Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs par acclamation.

38. **M. ALI (Bangladesh)** remercie, au nom du bureau sortant, le Conseil et le personnel du FIDA de leur coopération et de leur appui.

39. Mme Lintonen (Finlande) prend la présidence.

40. **La PRÉSIDENTE** remercie les membres du Conseil de la confiance qu'ils lui ont témoignée et félicite les Vice-Présidents de leur élection. Après avoir rendu hommage au président sortant pour la compétence avec laquelle il a mené les débats du Conseil et remercié le Président du FIDA de sa direction éclairée, elle fait observer que certains points inscrits à l'ordre du jour de la session du Conseil sont particulièrement importants pour l'avenir du FIDA. Elle est sûre de pouvoir compter sur l'appui et la collaboration de tous les gouverneurs pour mener à bien les travaux de la vingt-troisième session.

ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR LE MINISTRE DES POLITIQUES AGRICOLES ET DES FORÊTS DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

41. S.E. Paolo de Castro, Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne, est conduit à son siège.



42. **AL-SULTAN** (Président du FIDA) dit avoir le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S.E. Paolo de Castro, qui va prononcer une allocution au nom de S.E. Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne, et s'adresser au Conseil au nom de son gouvernement. La présence de M. de Castro atteste, s'il en était besoin, de l'intérêt du Gouvernement italien et de son engagement dans l'action du FIDA. Une part non négligeable des succès que le Fonds a remportés dans la lutte contre la pauvreté rurale est due à l'appui indéfectible que lui apporte l'Italie sur les plans moral et financier depuis sa création, qui va de pair avec le rôle que joue ce pays dans la communauté internationale puisqu'il est l'un de ceux qui fournissent le plus d'aide dans le monde.

43. **M. de CASTRO** (Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne) prononce une allocution d'ouverture au nom du Président de la République italienne et fait une déclaration au nom de son gouvernement, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

44. **La PRÉSIDENTE**, au nom du Conseil des gouverneurs, remercie M. de Castro de ses paroles d'encouragement.

45. **M. JALANG'O** (Kenya) exprime la sincère gratitude de tous les participants à M. de Castro pour le message qu'il a adressé au nom du Président de la République italienne et pour sa déclaration, qui ont tous deux fait ressortir l'intérêt que porte l'Italie à l'action du FIDA. Le rôle très actif de l'Italie dans la lutte mondiale contre la faim et la pauvreté est universellement reconnu, tout comme l'importance de sa contribution aux ressources du Fonds. Il remercie le peuple et le Gouvernement italiens de leur appui généreux, dont des pays comme le Kenya ont pu bénéficier.

46. **S.E. Paolo de Castro, Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne, se retire.**

MESSAGE VIDÉO DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

47. **La PRÉSIDENTE** informe le Conseil que M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a adressé un message vidéo dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

48. **Le message vidéo du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est présenté sur écran.**

49. **La PRÉSIDENTE** exprime les remerciements du Conseil des gouverneurs au Secrétaire général pour son chaleureux message, qui sera une source d'inspiration pour tous. Elle demande au Président du FIDA de transmettre au Secrétaire général les sincères remerciements du Conseil.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE ET PRÉSIDENT DE L'ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE

50. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) rappelle que l'Algérie a joué un rôle de premier plan dans l'action entreprise en faveur d'un ordre international plus juste, action dont l'une des premières retombées fut l'organisation de la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974, à la suite de laquelle fut créé le FIDA. C'est donc pour lui un plaisir tout particulier de souhaiter la bienvenue à M. l'Ambassadeur Idriss Jazaïry, Représentant spécial de S.E. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire et Président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). M. Jazaïry, qui a été le deuxième président du FIDA, prononcera devant le Conseil une allocution au nom du Président Bouteflika.



51. **M. JAZAÏRY** (Représentant spécial du Président de la République algérienne démocratique et populaire et Ambassadeur de l'Algérie auprès des États-Unis d'Amérique) fait une déclaration dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

52. **M. RÉMONT** (France) rappelle que l'Algérie, en qualité de membre originaire du FIDA, a joué un rôle actif dans ses opérations, à la fois comme pays donateur et comme pays bénéficiaire. Il est convaincu que le Président Bouteflika, qui est président en exercice de l'OUA, apprécie les efforts déployés de longue date par le FIDA en Afrique, efforts qui doivent être poursuivis. Au nom de ses collègues, M. Rémont remercie M. Jazaïry de sa présence à cette session et le prie de transmettre au Président Bouteflika les remerciements du Conseil.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

53. **M. HARCHARIK** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) fait une déclaration au nom de M. Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

54. **La PRÉSIDENTE** remercie M. Harcharik et le prie de transmettre à M. Diouf les remerciements du Conseil des gouverneurs pour son message encourageant, qui traduit l'esprit de coopération régnant entre les deux organisations.

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

55. **M. NGONGI** (Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial) fait une déclaration au nom de Mme Bertini, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

56. **La PRÉSIDENTE** remercie M. Ngongi et le prie de transmettre à Mme Bertini les remerciements du Conseil des gouverneurs pour son message stimulant, qui réaffirme la qualité de la collaboration entre le PAM et le FIDA en faveur de tous ceux qui aspirent à la sécurité alimentaire.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

57. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

58. **La PRÉSIDENTE**, au nom du Conseil des gouverneurs, remercie de son message d'une grande perspicacité le Président du FIDA, sous la conduite duquel le Fonds occupe désormais une place de premier rang dans l'élaboration de stratégies durables de lutte contre la pauvreté, et a renforcé ses fonctions d'innovateur dans la lutte contre la pauvreté rurale, de catalyseur du développement et d'organisation de savoir. À ce titre, il pourra jouer le rôle qui lui revient dans la tâche ardue de réduire le nombre de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté, au cours des 15 premières années du nouveau millénaire.

RAPPORT INTÉIMAIRE SUR LA QUATRIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (GC 23/L.2 et GC 23/L.2/Add.1)

59. **M. WESTLEY** (Vice-Président du Fonds), après avoir rappelé que le montant total des engagements annoncés au titre de la quatrième reconstitution, dans la résolution 87/XVIII, se montait à 419,6 millions de USD, précise qu'au 4 février 2000, la valeur totale des instruments de contribution et des paiements en espèces ou en billets à ordre, au regard des engagements non accompagnés

d'instruments de contribution, s'élevait à l'équivalent de 403,7 millions de USD, soit 96,2% du total des engagements. À cette même date, le total des paiements en espèces et en billets à ordre se montait à l'équivalent de 314,8 millions de USD, soit 75% du total des engagements. La Belgique et les Pays-Bas ont engagé au total l'équivalent de 40,6 millions de USD au titre de contributions complémentaires à la quatrième reconstitution. Au 4 février 2000, la Belgique avait effectué six paiements par billets à ordre d'un montant équivalant à 21,3 millions de USD, soit 84% de ses engagements, et les Pays-Bas avaient effectué deux paiements en espèces d'un montant équivalant à 4,6 millions de USD, soit 30% de leur engagement.

60. Il souhaite vivement que les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait s'acquittent des obligations qu'ils ont contractées en vertu de la résolution 87/XVIII en déposant leurs instruments de contribution et en effectuant des paiements pour honorer leurs engagements.

61. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport intérimaire sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA.

BUDGET PROPOSÉ DU FIDA POUR 2000 (point 8 de l'ordre du jour) (GC 23/L.4 et GC 23/L.4/Add.1)

62. **La PRÉSIDENTE** indique que le Conseil d'administration a examiné en détail le budget proposé pour 2000 à sa soixante-huitième session et a recommandé qu'il soit soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

63. **M. WESTLEY** (Vice-Président du Fonds) rappelle que le Conseil d'administration a approuvé le programme de travail pour 2000 à sa soixante-huitième session pour un montant de 482,8 millions de USD, soit 345,3 millions de DTS. En termes réels, ce programme se situe au même niveau qu'en 1999, puisque le seul ajustement apporté correspond au taux d'inflation prévu.

64. Après trois années de baisse consécutive entre 1994 et 1996, puis deux années de croissance zéro en 1997 et 1998, le budget administratif soumis pour 2000 repose sur une croissance réelle nulle. Sur la base d'un taux de change de 1 805 ITL pour 1 USD, en vigueur au moment de la préparation du document, le budget proposé, soit 55,39 millions de USD, comprend une provision pour aléas de 400 000 USD, plus une somme modeste de 131 000 USD pour financer les réunions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (la Consultation).

65. L'un des principaux points à examiner en 2000 est l'impulsion nouvelle donnée à l'amélioration des processus en vue de renforcer les gains d'efficacité, ce pour quoi le Conseil d'administration a recommandé l'introduction d'un budget d'investissement, qui sera examiné à part.

66. Comme à l'accoutumée, le montant global du budget administratif a été recalculé au taux de change du dollar EU/lire italienne en vigueur à la date où il a été approuvé par le Conseil des gouverneurs. Étant donné que le taux applicable au 31 janvier 2000 se situait à 1 977,60 ITL pour 1,00 USD, le projet de résolution portant approbation du budget a été modifié dans le document GC 23/L.4/Add.1, qui indique désormais un chiffre de 52,73 millions de USD, y compris une provision pour aléas de 400 000 USD, ainsi qu'une somme distincte de 131 000 USD pour financer les réunions de la Consultation en 2000.

67. La résolution 114/XXIII est adoptée.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA AU 31 DÉCEMBRE 1998 (point 9 de l'ordre du jour)
(GC 23/L.5)

68. **La PRÉSIDENTE** rappelle que le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés de 1998 à sa soixante-sixième session et a recommandé qu'ils soient transmis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

69. **M. WESTLEY** (Vice-Président du Fonds), après avoir appelé l'attention sur les conclusions du rapport du Commissaire aux comptes annexé au document GC 23/L.5, se reporte aux arriérés de remboursement des prêts dont les détails figurent dans l'appendice G des états financiers vérifiés. La plupart des arriérés concernent la région Afrique, où un certain nombre de prêts sont suspendus pour cause d'arriérés de longue date. Le Fonds poursuit son action de suivi auprès de chacun des gouvernements concernés pour obtenir le règlement des montants dus.

70. Les arriérés de contributions de donateurs continuent de faire problème, contraignant le Fonds à maintenir des provisions en regard de certains billets à ordre et montants à recevoir au titre de contributions et à ne pas comptabiliser ces montants dans les ressources susceptibles d'être engagées. Au 31 décembre 1998, un montant total de 188,9 millions de USD avait ainsi été exclu. M. Westley appelle donc les pays concernés à honorer leurs engagements dans l'intérêt des bénéficiaires du FIDA. En 1998, deuxième année où l'on a procédé à une diversification des placements dans différentes catégories d'avoirs, le produit des placements a augmenté de 24 millions de USD pour atteindre 187,9 millions de USD, soit un taux moyen de rendement de 8,5% contre 7,54% en 1997. Les dépenses administratives pour 1998 se sont montées à 52,2 millions de USD – à peu près 2% de moins que le budget administratif approuvé pour cette même année. La direction poursuit sa politique d'amélioration et de renforcement de l'efficacité des opérations.

71. Les états financiers pour 1999 sont en cours de préparation et le Commissaire aux comptes les examine. Les résultats préliminaires indiquent que le produit des placements en 1999 s'est élevé à environ 196,5 millions de USD, contre 187,9 millions de USD en 1998, soit un taux moyen de rendement de 8,7% contre 8,5% l'année précédente. Le portefeuille de placements, à sa valeur boursière au 31 décembre 1999, s'établissait à 2,3 milliards de USD, montant quasiment inchangé par rapport à l'année précédente. Les dépenses administratives ont une fois de plus été inférieures au budget approuvé. Les arriérés de remboursement de prêt de plus de deux ou trois mois au 31 décembre 1999 ont augmenté par rapport à la fin de 1998. En 1999, le Conseil d'administration a approuvé un allègement de la dette du Mali, si bien que sept pays en développement bénéficient désormais de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE). Les états financiers pour 1999 seront examinés par le Comité de vérification des comptes en mars et soumis au Conseil d'administration en mai.

72. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil à adopter le projet de décision qui figure au paragraphe 4 du document GC 23/L.5.

73. **Il en est ainsi décidé.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour)

74. **M. RÉMONT** (France) pense que le dialogue entre pays dans le cadre des institutions et accords internationaux – dont la Convention de Lomé est un exemple original – revêtent une importance primordiale face aux enjeux – lutter contre la pauvreté, instaurer la sécurité alimentaire et permettre un développement harmonieux au cours du nouveau millénaire. L'aide au développement et les institutions multilatérales, dont le FIDA, ont elles aussi un rôle déterminant à jouer. Les trois axes



prioritaires de l'action du Fonds à l'avenir doivent être de poursuivre le combat pour la sécurité alimentaire et le développement rural, de tenir son rôle parmi les organisations multilatérales de développement et d'assurer l'efficacité et la gestion prudente de l'aide publique au développement.

75. Pour ce qui est du premier objectif, puisque la malnutrition et la pauvreté rurale n'ont pas disparu, les compétences et les ressources du FIDA doivent être orientées vers trois objectifs prioritaires – centrer l'aide sur les pays les plus pauvres pour qu'ils puissent développer et structurer leur agriculture et donc assurer la sécurité alimentaire et accroître la production à l'exportation; lutter contre la marginalisation des zones rurales dans certains des pays les plus avancés en visant particulièrement les populations vulnérables et en encourageant une croissance équitable, enfin, participer à la réflexion en cours sur les nouvelles approches de la question des produits de base. Le continent africain mérite à cet égard de recevoir une attention prioritaire.

76. Ensuite, le FIDA doit occuper la place qui lui revient au sein de la communauté internationale pour que ses compétences exceptionnelles puissent être mises à profit par toutes les organisations de financement du développement et pour infléchir leur perception du monde rural et de ses besoins. Cela veut dire qu'il faut poursuivre la collaboration avec d'autres organismes multilatéraux et généraliser les arrangements de cofinancement, de même que participer à l'Initiative PPTTE, une démarche de portée historique dans laquelle il faut voir une stratégie de réduction de la pauvreté et une chance de développement. À elle seule, la France va apporter plus de 7 milliards d'EUR au titre de l'aide bilatérale et va contribuer sensiblement à l'allègement de la dette multilatérale. Le FIDA doit tirer parti de la flexibilité de ses ressources pour contribuer à l'effort financier et faire bénéficier les pays concernés de sa connaissance particulière de la pauvreté rurale.

77. L'allègement du fardeau de la dette ne pourra à lui seul permettre de surmonter les difficultés des pays pauvres. La France et l'Europe, qui fournissent plus de la moitié de l'aide publique au développement dans le monde, plaident pour le maintien de flux d'aide importants. Le troisième grand point à prendre en compte est la nécessité d'une gestion efficace et prudente des quelques ressources. Des orientations stratégiques destinées à maintenir un haut niveau d'efficacité et de rigueur ont été élaborées lors de la réunion de la Consultation qui s'est tenue récemment. Les résultats ont été satisfaisants et la France continuera à participer pleinement aux travaux de la Consultation afin de parvenir à un accord sur la reconstitution des ressources du FIDA.

78. **M. VALENZUELA BONILLA** (Guatemala), prenant la parole au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, rappelle que 1999 a été une année difficile pour cette région, où la plupart des pays ont enregistré une croissance négative. Pour la deuxième année d'affilée, de nombreux pays ont été touchés par des catastrophes naturelles, en particulier le Venezuela, qui a compté quelque 70 000 victimes. Tous ces phénomènes n'ont fait qu'accroître la pauvreté dans la région, et il est donc indispensable que les efforts des autorités soient soutenus par des organisations qui, comme le FIDA, s'efforcent de répondre aux besoins des plus déshérités. L'énorme fossé entre riches et pauvres ne peut être comblé au niveau national; ce qu'il faut, c'est la volonté politique et morale de toute la communauté internationale de contribuer à éliminer les causes de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté rurale et le développement sont au cœur même de l'action du FIDA qui, en tant qu'organisation internationale, est dans une position privilégiée pour aider les gouvernements dans cette tâche. En dernière analyse, les activités du Fonds ont pour but de parvenir à l'objectif premier des Nations Unies – favoriser la justice et la paix dans le monde.

79. Bien que nul ne conteste l'utilité de l'action du FIDA, il est regrettable que les négociations sur son futur niveau des ressources ne soient pas encore conclues. Il faut espérer que l'accord se fera dès que possible sur la cinquième reconstitution pour que le Fonds puisse continuer à travailler dans de bonnes conditions, et aussi que le principe traditionnel de partage du fardeau sera préservé. Le niveau d'activités, en termes de projets, que prévoit le budget proposé pour 2000 lui semble un minimum et il est à espérer que la part de l'Amérique latine et des Caraïbes sera maintenue, voire accrue. À cet



égard, le groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes approuve la stratégie du Fonds pour la région, en vertu de laquelle les activités resteront centrées sur les groupes les plus vulnérables. Pour M. Valenzuela Bonilla, il faudrait à l'avenir inscrire systématiquement à l'ordre du jour un point sur l'action de suivi du Sommet mondial de l'alimentation.

80. Le FIDA devrait faire preuve de réalisme en ce qui concerne l'élargissement de l'Initiative PPTE en évitant d'engager à cette fin des ressources prévues pour des projets. Le Fonds a fait un excellent travail pour accueillir le mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et il convient de souligner les résultats de la troisième conférence des parties qui s'est tenue au Brésil en novembre 1999. Bien des zones d'Amérique latine et des Caraïbes sont, comme d'autres régions en développement, touchées par la désertification et espèrent recevoir un appui de la part du mécanisme mondial.

81. Pour ce qui est de son pays, il rappelle que le Président de la République du Guatemala s'est engagé à appuyer sans réserve l'action du FIDA. La politique officielle du pays dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage a pour but d'aider les petits et moyens agriculteurs, qui sont généralement exclus des grandes actions de développement, et les autorités continueront à accorder la priorité à une agriculture écologiquement viable et au respect des accords de paix. Les projets menés par le FIDA dans les régions de Zacapa et Chiquimula ont donné de bons résultats et un nouveau projet destiné à améliorer la capacité de gestion des communautés rurales et à favoriser l'exportation de produits a été approuvé. M. Valenzuela Bonilla se félicite de la visite du Président de la République du Honduras, qui souligne l'importance accordée par la région au FIDA.

82. Enfin, il tient à signaler que le Guatemala s'est engagé à verser 250 000 USD au titre de la cinquième reconstitution des ressources du FIDA.

83. **M. SEKI** (Japon) rappelle qu'en dépit des aspirations à un avenir meilleur, bien des habitants de la planète connaissent encore la faim, la pauvreté et l'insécurité. Le FIDA a joué un rôle important dans l'aide au développement agricole dans les régions les plus pauvres du monde en développement, en associant largement à son action des organisations non gouvernementales et des organisations à assise communautaire. Mais, puisque la pauvreté s'accroît parmi les pauvres, le FIDA a plus que jamais pour responsabilité de trouver des solutions nouvelles à ce problème. Il faut rappeler que, depuis sa création, le Fonds a joué un rôle pionnier dans les activités de microfinancement.

84. Le Japon est résolu à apporter son aide pour éliminer la pauvreté dans les pays en développement en faisant appel à sa propre expérience et constate que les politiques qu'il a retenues pour résoudre le problème concordent tout à fait avec celles du FIDA. Sur la base des contributions financières des États membres au Fonds, le Japon se situe au troisième rang et a l'intention de s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne la cinquième reconstitution, malgré ses difficultés économiques. Il espère vivement que le FIDA continuera à remplir sa mission, qui revêt une importance capitale.

85. Les efforts faits par le FIDA pour intégrer les femmes dans le développement sont tout à fait louables. À l'appui de ces activités, le Japon a versé en plus de sa contribution ordinaire, un montant de 4,5 millions de USD au fonds spécial pour l'intégration des femmes dans le développement. Celui-ci a permis de financer le très intéressant colloque sur la crise asiatique et les ruraux pauvres, organisé en juillet 1999, tout comme la production du CD Rom intitulé "Rôle des hommes et des femmes et sécurité alimentaire des ménages" qui a été remis aux participants à la présente session du Conseil des gouverneurs.



86. En juillet 2000, le Japon accueillera le sommet du G-8 à Okinawa. Puisque cette réunion va se tenir dans la région Asie, les perspectives d'avenir des pays en développement seront un thème de discussion approprié pour les dirigeants mondiaux. Il faut espérer que l'issue des débats aidera à concrétiser les objectifs auxquels aspirent les amis du Japon dans le monde en développement.

87. **M. BIN MOAMMAR** (Arabie saoudite) pense que l'instauration de l'économie de marché et la libéralisation des échanges mondiaux sont de bon augure pour le renforcement de la coopération internationale et l'instauration d'un climat qui permette aux pays en développement de bénéficier des changements économiques et de renforcer leur potentiel. À ce titre, il espère que le FIDA gagnera en efficacité pour les aider à concrétiser leurs objectifs, à savoir intensifier la croissance agricole, parvenir à la sécurité alimentaire et exporter leurs produits agricoles en adoptant des politiques et plans ambitieux pour un développement durable de l'agriculture.

88. L'Arabie saoudite, qui a renforcé sa collaboration avec les pays en développement, est désormais le pays qui fournit le plus d'aide au développement par rapport au produit national brut (PNB). Entre 1973 et 1998, 72 pays en développement ont bénéficié de son aide, qui s'est élevée à 73 milliards de USD, soit 4% de son PNB. De plus, c'est le deuxième principal bailleur de fonds du FIDA puisqu'elle a versé au total 367 millions de USD, soit 11% de toutes les contributions et 37% des contributions des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). M. Bin Moammar est heureux de pouvoir réaffirmer que son pays continuera d'appuyer le Fonds dans les négociations en cours sur la cinquième reconstitution.

89. Après avoir examiné le programme de travail et le budget du FIDA pour 2000, il se réjouit de constater que les efforts se poursuivent pour maîtriser les dépenses administratives tout en préservant les normes de travail du Fonds. Celui-ci doit toutefois compter sur ses propres ressources en diversifiant ses placements, de manière à moins dépendre des contributions des États membres, afin de s'acquitter de sa mission et de parvenir durablement et de manière indépendante aux objectifs qu'il s'est fixés.

90. **M. LIU** (Chine) prend note avec satisfaction des efforts faits par le FIDA en 1999 pour réduire ses dépenses administratives, renforcer son efficacité et contribuer au recul de la pauvreté et à la croissance économique en milieu rural dans les pays en développement. Le Fonds doit continuer de jouer le rôle qui est le sien dans la lutte contre la pauvreté, et la Chine fera tout en son pouvoir pour mobiliser des ressources suffisantes afin de renforcer son action. Encouragé par les progrès accomplis jusqu'ici dans les négociations relatives à la cinquième reconstitution, M. Liu espère que les États membres se montreront plus actifs et feront preuve de plus de souplesse pour mener à bien les travaux à temps.

91. Son gouvernement a donné la priorité à la lutte contre la faim et la pauvreté ainsi qu'au développement agricole des zones déshéritées, en mobilisant les forces vives de l'ensemble de la société au profit du développement économique. Depuis ces réformes, et en particulier depuis l'adoption des mesures d'envergure introduites au milieu des années 80, le nombre de personnes pauvres, particulièrement en milieu rural, est passé de 250 millions en 1978 à 40 millions aujourd'hui. Mais les normes de la Chine dans ce domaine sont encore peu élevées et le pays poursuit donc ses efforts, qu'il s'agisse d'apports de capitaux ou d'amélioration de la gestion. Des activités de microcrédit sont d'autre part organisées à l'intention des ménages et l'on introduit des techniques scientifiques pour améliorer la qualité du travail et l'administration.

92. À l'aube du nouveau siècle, le Gouvernement chinois a pris une décision importante en choisissant de développer sur une large échelle les régions de l'ouest du pays. Il est prévu d'améliorer les infrastructures, de renforcer la protection de l'environnement, de restructurer l'industrie, de développer la science, la technologie et l'éducation, de former du personnel et de s'ouvrir au monde extérieur.



93. M. Liu réaffirme pour conclure l'appui indéfectible de la Chine à l'action du FIDA, avec lequel elle espère renforcer sa collaboration afin de combattre la faim et la pauvreté et d'accélérer le développement agricole dans le monde.

94. **La séance est levée à 13 h 10.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance
de la vingt-troisième session tenue le mercredi
16 février 2000 à 15 heures

PRÉSIDENTS: **GUILLERMO ENRIQUE ALVARADO DOWNING (HONDURAS)**
 KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)

	PARAGRAPHES
Film sur le FIDA à l'aube du nouveau millénaire	96 – 98
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour) (suite)	99 – 126
- Suède (au nom des pays nordiques)	99 – 104
- Pakistan	105 – 108
- Allemagne	109 – 110
- Syrie	111 – 113
- Italie	114 – 117
- Égypte	118 – 120
- Soudan	121 – 123
- Burkina Faso	125 – 126
Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: Rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	127 – 134
Budget d'investissement du FIDA (point 10 de l'ordre du jour)	135 – 141
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour) (suite)	142 – 171
- Mauritanie	142 – 143
- Sri Lanka	144 – 147
- Maurice	148 – 150
- Zimbabwe	151 – 152
- Bangladesh	153 – 154
- Angola	155 – 157
- R.P.D. de Corée	158 – 161
- Ghana	162 – 164
- Jamahiriya arabe libyenne	165 – 168
- Cuba	169 – 171

95. **La séance est ouverte à 15 h 10 par M. Alvarado Downing (Honduras).**

FILM SUR LE FIDA À L'AUBE DU NOUVEAU MILLÉNAIRE

96. **Le PRÉSIDENT**, en présentant le film, indique qu'il donne un aperçu de l'histoire et des activités du FIDA, et qu'il montre comment ce dernier a pu aider plus de 230 millions d'hommes, de femmes et d'enfants à parvenir à l'autosuffisance, soulignant l'appui apporté aux femmes rurales pauvres pour les aider à tirer parti de leurs savoirs et de leurs compétences techniques locales et améliorer ainsi leur accès aux services et ressources qui revêtent une importance pour elles. Le film contient aussi une interview de Son Altesse Royale la Princesse Basma, soeur de feu le roi Hussein de Jordanie, qui parle de l'importance du rôle d'organisations des Nations Unies telles que le FIDA ainsi que de la nécessité cruciale de maintenir et d'accroître à l'avenir le soutien au développement durable. Grâce à des images de synthèse et à des commentaires, le film explique comment le Fonds a amélioré sa gestion et ses compétences opérationnelles depuis ses débuts, et acquis une compréhension des besoins particuliers et des capacités des ruraux pauvres qui, pour peu qu'on leur en donne la possibilité, ont montré qu'ils pouvaient se construire une vie plus sûre, pour eux-mêmes et leurs familles. Le rôle du FIDA est de leur donner une chance.

97. **Le film sur le FIDA à l'aube du nouveau millénaire est projeté.**

98. **Le PRÉSIDENT** félicite la direction du Fonds pour cette production à la fois bien documentée et agréablement présentée.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour) (suite)

99. **M. BÅGE** (Suède), parlant au nom des pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède), réaffirme l'appui de ces pays à l'action vigoureuse que mène le FIDA pour venir à bout de la pauvreté rurale, et il remercie l'institution d'avoir su montrer son efficacité au sein de la communauté internationale du développement. Dans une conjoncture caractérisée par la mondialisation et l'aggravation de la pauvreté malgré des années de prospérité dans nombre de régions du monde, on pourrait être amené à considérer la croissance économique comme une condition nécessaire mais non suffisante de l'éradication de la pauvreté. Seule une démarche équilibrée et globale intégrant des aspects tels que le bien-être, la santé, la communauté, les opportunités, l'équité entre les sexes, la sécurité, la liberté, la paix et la dignité permettra l'insertion sociale et économique des pauvres. Il convient de s'attacher tout particulièrement et d'accorder une priorité élevée à la situation et aux besoins des femmes rurales et de leurs familles, tout comme à la prise en compte des divers aspects de la problématique hommes-femmes dans tous les programmes du FIDA.

100. Il est nécessaire d'agir à tous les niveaux – mondial, national et local. Le FIDA, dont le mandat est très clair, a un rôle essentiel à jouer pour aider les gouvernements nationaux et la société civile, en particulier dans les pays les plus pauvres, à trouver des moyens pour lutter contre la pauvreté. Les pays nordiques appuient l'ambition du FIDA de devenir dans une mesure de plus en plus large un centre de savoirs. Les nombreuses dimensions de la pauvreté appellent des approches et solutions plus novatrices et reproductibles. La participation et l'autonomisation locales sont cruciales: les pauvres doivent devenir les principaux acteurs de leur propre développement et doivent être dotés des moyens d'assumer un tel rôle. La participation est un domaine dans lequel il faut encore innover et dans lequel le FIDA a un rôle important à jouer. Les pays nordiques appuient vigoureusement les initiatives novatrices destinées à renforcer l'insertion sociale et à mettre en pratique des approches participatives et des bonnes pratiques.

101. L'expérience du FIDA, en particulier dans le domaine de la formulation des politiques rurales, doit être plus largement mise en commun avec d'autres acteurs du développement. La poursuite et



l'intensification des efforts déployés dans les domaines de la réforme foncière et agricole, de l'aménagement des terres et des droits de tenure ainsi que dans la lutte contre la désertification sont bienvenues, tout comme les travaux visant à mieux comprendre les divers aspects de la pauvreté. À cet égard, le rapport sur la pauvreté rurale en l'an 2000 pourrait utilement tirer parti d'une consultation menée à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies. Pour assurer la maîtrise au niveau national, les projets du FIDA doivent s'inscrire dans les stratégies globales de réduction de la pauvreté adoptées par les pays, ce qui implique que le FIDA doit porter une attention accrue à l'élaboration de ses propres stratégies de pays. Il convient de louer les efforts faits pour orienter davantage le Conseil d'administration sur les travaux stratégiques.

102. Le développement agricole et rural exige aussi, pour être efficace, un environnement porteur. Il y a là une corrélation directe avec l'utilisation rationnelle des ressources limitées et il est vivement conseillé que cet élément soit clairement pris en compte dans les décisions du Conseil d'administration sur les propositions de prêt. Il est également nécessaire d'améliorer la coordination afin de simplifier les procédures, d'intensifier la collaboration et d'éviter les doubles emplois dans les exigences en matière de comptes rendus qui imposent une surcharge sur la capacité locale des pays en développement. Le FIDA doit développer sa collaboration avec d'autres acteurs et travailler en partenariat avec les gouvernements nationaux et la société civile. Il est certes encourageant de noter que les liens se sont resserrés entre le FIDA et les autres institutions domiciliées à Rome, mais ils peuvent être encore renforcés. Convaincus que l'impact de catalyseur du FIDA peut être accru, les pays nordiques accueillent avec satisfaction l'intensification des programmes communs et des financements conjoints ou parallèles avec d'autres institutions. Le Fonds doit également jouer un rôle dynamique dans les initiatives de coopération en cours, comme l'élaboration du cadre de développement intégré et du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

103. Soulignant combien il est important que la Consultation sur les ressources se solde par un résultat positif, l'intervenant exhorte tous les États membres à faire de leur mieux pour la mener à son terme dans un avenir proche. Il note avec satisfaction que l'on s'est mis d'accord sur une orientation clairement définie et sur des principes d'action pour la période de la prochaine reconstitution. Le financement du FIDA, fondé sur le partage et une assise large, traduit la volonté des États membres à éradiquer la pauvreté rurale et leur attachement au Fonds, et constitue un des atouts remarquables de l'institution qui doit être renforcé par une cinquième reconstitution satisfaisante.

104. Les pays nordiques se félicitent de la pleine participation du FIDA à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), prient instamment toutes les parties de continuer à l'appuyer par un financement suffisant, et s'engagent à maintenir leur soutien financier.

105. **M. AHSAN** (Pakistan), évoquant les difficultés rencontrées par les pays en développement, parmi lesquelles la pauvreté, la faim et l'insécurité alimentaire occupent une large place, indique que l'agriculture est redevenue une priorité au Pakistan. Il s'agit du secteur dont le pays tire le plus de revenus, qui emploie environ la moitié de la population mais reste en phase de stagnation. Conscient de cette situation, le gouvernement a pris une nouvelle initiative pour redynamiser le secteur, axée sur six paramètres: réduction de la pauvreté en milieu rural, agriculture durable, justice sociale, autosuffisance, productivité accrue et orientation sur l'exportation. Un plan de réduction de la pauvreté a récemment été approuvé moyennant le réaménagement des priorités du programme de développement annuel et des ajustements des dépenses non liées au développement, y compris celles du budget de la défense. La focalisation sur la réduction de la pauvreté dans un cadre institutionnel réorienté devrait permettre d'atténuer les effets négatifs de l'ajustement structurel pour les pauvres et établir les bases d'une action soutenue de lutte contre la pauvreté. L'intervenant espère que toutes les institutions bilatérales et multilatérales, y compris le FIDA, s'associeront au Pakistan dans un partenariat à cette fin.



106. Le FIDA est la seule organisation centrée spécifiquement sur la réduction de la pauvreté par le biais du développement durable de l'agriculture. Cette particularité singulière est encore renforcée par son rôle en tant qu'innovateur et centre de savoirs, et qui lui permet de montrer la voie en matière de

lutte contre la pauvreté en créant des partenariats et en reproduisant à plus grande échelle ses réussites. Au Pakistan, les projets du FIDA continuent de servir d'exemple, et ses méthodologies et ses expériences ont été reproduites avec succès par d'autres institutions. L'intervenant réaffirme que son pays fait pleinement confiance au Fonds et le soutient.

107. Il est regrettable que les États membres soient une nouvelle fois invités à entériner un programme de travail à croissance réelle zéro, dont le niveau est à peine suffisant pour permettre au FIDA de contribuer d'une manière significative à la réduction de la pauvreté et aux réformes politiques et institutionnelles dans les pays bénéficiaires. L'intervenant accueille avec satisfaction la mise en oeuvre du programme de développement des processus et des technologies de l'information qui entraînera un meilleur rapport coût-efficacité, et libérera ainsi des ressources pour le programme de travail. Il prend par ailleurs note des progrès réalisés dans la préparation du rapport sur la pauvreté rurale en l'an 2000 et espère que ce dernier définira l'axe stratégique des activités futures du Fonds.

108. En principe, le Pakistan reste favorable à la participation du FIDA à l'Initiative PPTE, même dans le cadre du scénario renforcé issu du Sommet du G-8 de Cologne, mais ne saurait appuyer la participation à cette initiative si elle se fait au détriment de l'intégrité financière du FIDA ou de son programme ordinaire de prêts. Il s'associe donc à l'appel lancé aux donateurs en vue de trouver des voies et moyens additionnels de financement de la contribution du FIDA à l'Initiative renforcée. La Consultation s'est résolument efforcée de parvenir à un consensus sur de nombreuses questions épineuses, mais il reste beaucoup à faire pour parachever le processus. L'orateur prie donc instamment tous les États membres de faire tout leur possible pour mener les travaux à terme dans les meilleurs délais et confirme que le Pakistan est prêt à continuer de partager cette charge.

109. **M. HOFMANN** (Allemagne) déclare que l'accent mis par le FIDA sur les populations rurales et la lutte contre la pauvreté en milieu rural reste indispensable. Pour qu'il puisse s'acquitter de cette mission, trois aspects sont particulièrement importants. Premièrement, l'Allemagne espère que le FIDA s'associera avec constance au nouveau consensus sur l'aide internationale au développement. S'agissant en particulier de l'importance que revêt l'existence d'un environnement porteur pour le développement durable, les gouvernements qui ont créé des conditions favorables méritent de recevoir un appui plus important – ou du moins particulier. La bonne gouvernance suppose la pleine participation de la société civile à la prise des décisions dans la transparence, ainsi que des conditions propices à une répartition équitable des ressources publiques. Deuxièmement, le FIDA doit coopérer avec les autres institutions de développement et coordonner son action avec la leur, jouant un rôle de catalyseur pour que ceux qui disposent de ressources plus importantes puissent aller de l'avant, tout en veillant à ce que ses approches du développement s'inspirent des meilleures pratiques et soient reproductibles. Il lui faut participer activement aux arrangements de cofinancement et aux nouveaux programmes de coopération internationale tels que le cadre de développement intégré et le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. L'expérience du Fonds doit guider la communauté du développement tout entière. Troisièmement, la participation aux cadres internationaux de coopération a pour condition préalable une planification transparente pour chaque pays, associant le Conseil d'administration, mais au-delà de la planification des projets et de la planification par pays, il importe que le Conseil consacre beaucoup de temps aux tâches stratégiques en général, telles que l'examen des enseignements dégagés des projets antérieurs en vue d'en tirer des conclusions pour les projets futurs. La Consultation a certes fait de gros progrès sur ces trois points, mais la mise en pratique est ce qui compte. La direction du FIDA devrait s'attacher à donner suite aux recommandations de la Consultation.



110. L'une des particularités unique du FIDA est sa structure de financement. Au moment de sa création, on escomptait un financement soutenu des pays membres de l'OPEP. M. Hofmann rappelle qu'à l'origine la part du groupe dépassait 40%, déplore que les pays de la liste B n'aient contribué qu'à hauteur de 9% à la quatrième reconstitution et espère une inversion de cette tendance à la baisse pour la cinquième reconstitution, dans le cadre de laquelle le partage de la charge doit être plus équitable. L'Allemagne est en principe favorable aux options qui permettraient d'accroître la capacité d'engagement mais exhorte le Fonds à adopter une approche prudente guidée par des principes de la solidité financière et de précaution, et que la direction aura certainement à cœur d'appliquer. L'Allemagne accueille avec satisfaction la volonté du FIDA de participer à l'Initiative PPTE renforcée, en utilisant les ressources internes et en s'efforçant aussi de mobiliser des ressources extérieures. En conclusion, l'intervenant assure le Fonds que l'Allemagne continuera de l'appuyer.

111. **M. MUSTAFA** (Syrie) remercie le FIDA pour l'appui fourni aux pays en développement pour renforcer de leurs capacités locales et développer leurs secteurs agricoles par des moyens divers, y compris en associant la société civile et en donnant un rôle accru aux femmes dans le processus de développement. Il félicite également le Fonds pour les efforts remarquables mis en oeuvre pour étoffer ses activités et ses projets dans des circonstances difficiles. En Syrie, sous la direction du Président Hafez Al-Assad, le secteur agricole est devenu prioritaire dans les plans de développement économique nationaux. Dans ce contexte, les projets financés par le FIDA ont permis d'assurer des moyens de subsistance stables aux agriculteurs en transformant avec succès des terres infertiles en superficies productives. Il reste encore beaucoup à faire pour accroître la production, réduire les coûts et améliorer la commercialisation. Des plans sont donc actuellement en cours d'élaboration pour améliorer la qualité des produits agricoles, introduire des techniques modernes d'irrigation, protéger les ressources naturelles et développer la recherche agricole.

112. La Syrie a lancé une double initiative pour parvenir à la sécurité alimentaire par le biais du développement agricole et économique et pour instaurer une paix juste et globale, conformément aux principes et résolutions des Nations Unies. Mais aucune tentative ne pourra toutefois être couronnée de succès tant que l'occupation de son territoire et du sud du Liban se poursuit.

113. M. Mustafa réaffirme que la cinquième reconstitution ne doit pas entraîner de réduction des ressources, étant donné qu'il est de plus en plus nécessaire de lutter contre la pauvreté et d'aider les États membres à participer efficacement au processus de développement de grande envergure mis en oeuvre aujourd'hui. À cet égard, l'agriculture joue un rôle primordial et le Fonds est le principal partenaire du développement agricole dans les pays en développement. En conclusion, il exprime son soutien au programme de travail et budget du FIDA pour l'an 2000, remercie toutes les institutions financières internationales (IFI) et organisations qui ont aidé la Syrie et d'autres pays en développement à renforcer leur agriculture, et il félicite le pays hôte pour l'appui fourni au Fonds.

114. **M. D'AMICO** (Italie) déclare que le FIDA, malgré sa taille relativement modeste, a obtenu des résultats encourageants dans un contexte de travail souvent difficile. En tant que grand problème d'envergure internationale, la lutte contre la pauvreté a été placée en tête des activités des organismes compétents des Nations Unies et des IFI s'occupant de développement. À l'heure de la mondialisation, toutefois, il est de plus en plus difficile de séparer les mesures macro-économiques et structurelles des effets qu'elles ont sur les pays pauvres. D'énormes ressources continueront d'être nécessaires face à l'avancée de la pauvreté et de la faim dans le monde et, sans action décisive, le fossé entre pays industrialisés et pays pauvres se creusera tandis que divers problèmes sociaux s'aggraveront.

115. La position particulière du FIDA, en tant que membre du système des Nations Unies et également une institution financière, lui permet de jouer un rôle fondamental pour résoudre de tels problèmes en développant l'agriculture, tout en contribuant simultanément de manière significative à l'allègement de la dette. Sa participation à l'Initiative PPTE est importante, à la fois comme

témoignage concret de la participation directe des Nations Unies aux efforts de relance des économies des pays bénéficiaires, et comme contribution matérielle à l'accroissement des ressources encore très insuffisantes mises à la disposition des fonds fiduciaires de la Banque mondiale. S'agissant des négociations de la cinquième reconstitution, des progrès considérables ont certes été faits, mais le

Gouvernement italien estime que le programme d'aide prévu pour les trois années à venir est insuffisant. À son avis, le partage des charges ne devrait pas poser trop de problèmes, surtout si on prend comme point de départ la quatrième reconstitution.

116. Il est important de parvenir à un accord sur les politiques macro-économiques et structurelles qui doivent être mises en oeuvre par les pays bénéficiaires dans l'intérêt de la bonne gouvernance. À cet égard, son gouvernement est disposé à jouer son rôle et a déjà montré qu'il est à l'écoute des problèmes des pays pauvres en annonçant une contribution de 70 millions de USD au fonds fiduciaire de l'Initiative PPTE. Au cours de l'année du jubilé, les mesures d'allègement de la dette prises par l'Italie sont inspirées par des valeurs comme la solidarité et la dignité humaine et sont appuyées par les collectivités locales et les ONG. Au sein du système des Nations Unies, les institutions s'occupant d'agriculture et d'alimentation, comme le FIDA, la FAO et le PAM, ont fait des progrès considérables dans la coordination de leurs activités avec celles d'autres institutions des Nations Unies. La coopération avec les IFI est toutefois essentielle pour mieux utiliser les ressources limitées.

117. Le FIDA a sensiblement modifié ses procédures et structures afin de réduire le délai entre l'approbation et le démarrage des projets, et d'améliorer la qualité de ces derniers. M. D'Amico se félicite vivement de l'approche participative adoptée et est heureux de voir que le FIDA accorde une place importante aux femmes au cours de la phase d'élaboration des projets pour qu'elles puissent bénéficier des mêmes avantages et de possibilités égales. Il exhorte également le FIDA à faciliter l'accès des femmes aux activités productives, aux ressources et aux services d'appui. Encourager la maîtrise des projets par les pays bénéficiaires eux-mêmes devrait également promouvoir les objectifs du Fonds. Le FIDA devrait renforcer son avantage comparatif en engageant un vrai dialogue avec les collectivités locales afin de recenser leurs problèmes particuliers et de proposer des solutions adaptées.

118. **M. KHALIFA** (Égypte), après avoir cité des statistiques montrant la situation alarmante de la faim et de la pauvreté dans le monde, indique que le droit à la nourriture ne s'est pas encore concrétisé pour tous et que la propagation de la faim dans un monde d'abondance est un paradoxe que rien ne saurait justifier. Il est donc nécessaire de faire tout ce qui est possible pour que les mesures de lutte contre la faim soient une priorité, si l'on entend instaurer la paix, la démocratie et un développement durable. La situation étant ce qu'elle est, le FIDA doit assumer une plus grande responsabilité et il est donc essentiel de renforcer ses ressources financières pour lui permettre de lutter contre la faim et de promouvoir la sécurité alimentaire et le développement durable dans les pays en développement.

119. Pour parvenir à la sécurité alimentaire l'Égypte développe sa production vivrière et met en culture de nouvelles terres, ce qui lui permet de faire progresser ses exportations agricoles et ses investissements. Les autres acquis sont notamment des avancées dans la recherche agricole et la participation des femmes au développement durable de l'agriculture. Ce secteur étant le pilier de l'économie égyptienne, la stratégie formulée pour le vingt et unième siècle a pour objet d'assurer que tous les citoyens puissent se nourrir dans l'avenir proche et lointain.

120. L'Égypte appuie le programme de travail et budget du FIDA proposé pour l'an 2000 et prend part à la Consultation. Le gouvernement estime que les ressources du Fonds doivent être augmentées et qu'une plus large place doit être accordée à la recherche et à la vulgarisation ainsi qu'au renforcement de la participation des femmes au développement agricole.



121. **M. ELHAG ADAM** (Soudan) indique qu'outre les transformations économiques et politiques considérables qui ont eu lieu au cours de la décennie écoulée, l'énorme poids de la dette extérieure que doivent supporter certains pays en développement a freiné leurs efforts de développement économique et social. Le FIDA a donc un rôle essentiel à jouer pour aider ces pays à lutter contre la pauvreté rurale. L'intervenant se dit satisfait de la participation du Fonds à l'Initiative PPTE et espère

que les procédures nécessaires seront accélérées, pour le bien des pays concernés. De même, il se félicite des activités du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ainsi que de celles de la Coalition populaire pour éradiquer la faim et la pauvreté (la Coalition populaire).

122. L'évolution positive de la situation politique qui a eu lieu au Soudan en 1999 coïncide avec la réussite du programme de réforme économique, appuyé par le Fonds monétaire international (FMI). La détermination dont fait preuve le gouvernement dans la mise en oeuvre du programme contribuera sans doute à établir de solides bases pour le développement économique durable du pays et à favoriser la normalisation de ses relations avec les IFI. On vise maintenant à accélérer le processus en normalisant les relations avec les institutions régionales. Les investissements étrangers dans les secteurs pétrolier et aurifère du Soudan ont également contribué à consolider les politiques économiques du pays et à le rendre mieux à même de s'acquitter de ses obligations internationales.

123. Étant donné que le secteur agricole est le pilier de l'économie soudanaise, il est crucial d'appuyer davantage les petits exploitants, en particulier dans les zones d'agriculture pluviale, et de reconstruire l'infrastructure rurale. Les préoccupations du Soudan coïncident avec les objectifs du FIDA qui entend relever les revenus ruraux en accroissant la production et la productivité, en réduisant la pauvreté, en assurant la sécurité alimentaire et en développant les zones rurales. À cet égard, le système de Gouvernement du Soudan est tel qu'il permet la participation effective de la population rurale et renforce les efforts du FIDA. L'orateur est heureux de noter que le programme de travail et budget du FIDA pour l'an 2000 prévoit une stratégie visant à promouvoir ces objectifs, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'Afrique et la participation des groupes cibles, et il espère que les efforts déployés de longue date par le FIDA au Soudan ainsi que son appui, conformément au programme de prêts convenu, se poursuivront. En conclusion, il réaffirme la haute priorité que son pays attache aux relations avec le FIDA, comme en atteste le fait que le Soudan s'acquitter de ses obligations et appuie les activités du Fonds.

124. **Mme Lintonen (Finlande) assume la présidence.**

125. **M. ZONGO** (Burkina Faso) déclare que, compte tenu de l'évolution du contexte politique et économique en l'an 2000, les pays doivent avoir une stratégie de développement claire, et une plus grande capacité d'anticipation, tandis que les IFI devraient faire preuve de plus de perspicacité et de flexibilité dans leurs approches afin de tenir compte de la situation spécifique de chaque pays. Il faudrait également s'efforcer de réaliser les objectifs du FIDA en assurant un meilleur ciblage de ses activités. L'intervenant remercie sincèrement le Fonds et tous les donateurs pour la détermination dont ils ont fait preuve en aidant son pays à atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaires ainsi qu'à réduire la pauvreté. En 2000, le FIDA doit consolider les acquis afin d'améliorer encore son efficacité. À cet égard, l'orateur se déclare satisfait des nouvelles directives stratégiques, ainsi que du nouveau cadre institutionnel. Les activités du Fonds sur le terrain seront renforcées par les études et les ateliers prévus dans le cadre de la préparation du rapport sur la pauvreté rurale en l'an 2000.

126. Le Fonds a clairement besoin de ressources plus importantes pour pouvoir s'acquitter de sa mission, conformément à ses objectifs, et il est donc à espérer que les négociations portant sur la cinquième reconstitution porteront leurs fruits. Malgré son propre manque de ressources financières, le Gouvernement du Burkina Faso a décidé d'apporter une contribution de 40 000 USD au budget du FIDA dans la conviction que des ressources additionnelles permettront au Fonds d'obtenir des



résultats encore plus probants. Dans son combat contre la désertification et la pauvreté en milieu rural, le Burkina Faso a établi de longue date un partenariat avec le FIDA, qui accueille fort opportunément le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ces efforts conjugués sont cruciaux pour promouvoir le développement et éliminer la souffrance, partout dans le monde. En conclusion, les remerciements du Président du Burkina Faso sont transmis au FIDA pour son action en faveur des pauvres, au Burkina Faso et ailleurs.

PARTENARIATS POUR ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ RURALE: RAPPORT DE LA CONSULTATION CHARGÉE D'EXAMINER L'ADÉQUATION DES RESSOURCES DONT DISPOSE LE FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 23/L.3/Rev.1 et GC 23/L.3/Rev.1/Add.1)

127. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa dernière session, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 112/XXII portant création de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. La Consultation a procédé à un examen approfondi de l'impact des activités passées du Fonds, de son rôle dans l'éradication de la pauvreté rurale, des principales questions qui doivent être abordées à l'avenir, du niveau de prêts le plus efficace et du niveau des ressources nécessaires au FIDA pour poursuivre sa tâche. Les documents GC 23/L.3/Rev.1 et GC 23/L.3/Rev.1/Add.1 constituent le résultat des travaux de la Consultation, bien que le projet de rapport ne soit pas tout à fait achevé et que des changements mineurs puissent encore y être apportés. Il sera nécessaire de reformuler certains passages du résumé situé au début du rapport pour les harmoniser avec les recommandations de la Consultation sur la participation du Fonds à l'Initiative PPTE renforcée. La présidente remercie les membres de la Consultation de leurs efforts.

128. **M. SHIBATA** (Président adjoint, Département politique économique et stratégie de mobilisation des ressources) rappelle que, depuis sa création, la Consultation s'est réunie à six reprises, dont cinq en 1999 et une à la veille de la présente session du Conseil des gouverneurs. D'importants progrès ont été réalisés et la Consultation est sur le point de parvenir à un accord sur un objectif de reconstitution qui permettrait au Fonds, en conjonction avec les ressources endogènes, d'aller de l'avant avec confiance. À la cinquième session de la Consultation, l'objectif de maintenir un programme annuel stable de 450 millions de USD en termes réels pour les trois prochaines années a fait l'objet d'un large consensus.

129. La Consultation a encouragé le FIDA à intensifier ses partenariats stratégiques avec d'autres donateurs et partenaires du développement, en particulier avec les organismes de la société civile, et à élargir sa coopération à des dispositifs comme le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le cadre de développement intégré. Les objectifs seront de stimuler l'apprentissage mutuel, d'étudier les possibilités de complémentarité des actions, de mettre en commun les moyens institutionnels et de renforcer le potentiel de reproduction et d'élargissement des meilleures pratiques de réduction de la pauvreté. La Consultation a également réaffirmé l'importance d'assurer la participation la plus complète des futurs bénéficiaires et des autres parties prenantes à la conception et à la mise en oeuvre des projets, et a recommandé de donner la priorité au renforcement des moyens dont dispose le Fonds pour analyser le contexte politique, améliorer l'évaluation d'impact, documenter les caractéristiques novatrices et mettre en oeuvre une stratégie destinée à mettre en commun les enseignements avec les autres acteurs. La recherche de solutions innovantes dans des domaines clés tels que l'environnement, la sécurité alimentaire des ménages, les organisations locales, le renforcement des capacités, les services financiers ruraux et l'équité entre les sexes peuvent également renforcer l'efficacité du Fonds. La Consultation s'est également penchée sur la récente évolution de l'Initiative PPTE. Elle a recommandé que le FIDA participe pleinement à son dispositif renforcé en utilisant ses ressources internes et en faisant appel à des ressources extérieures, et a encouragé les États membres qui le peuvent à contribuer à cet effort.



130. Le projet de rapport de la Consultation, qui comprend des recommandations sur le cadre général et de l'orientation stratégique des opérations du Fonds pour les trois années à venir, c'est-à-dire la période de la cinquième reconstitution, a été jugé dans l'ensemble satisfaisant. La Consultation a entériné la recommandation du Comité ad hoc chargé des allocations régionales qui préconise que 67% des ressources du FIDA soient destinées aux pays pauvres. Elle a également recommandé que les ressources allouées sous forme de dons servent à promouvoir les objectifs fondamentaux du Fonds. La Consultation devrait poursuivre ses travaux afin de permettre au Conseil des gouverneurs de parachever la cinquième reconstitution dans les quelques mois à venir par le biais d'un vote par correspondance. En conclusion, M. Shibata souligne que la Consultation estime que le Fonds doit continuer à jouer un rôle important dans l'éradication de la pauvreté et contribuer à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire que la communauté internationale s'est fixés d'ici à l'an 2015.

131. **M. CODRAI** (Conseiller juridique principal par intérim) présente le projet de résolution figurant dans le document GC 23/L.3/Rev.1/Add.1, dont le dispositif comporte trois paragraphes. Le premier invite la Consultation à poursuivre ses délibérations et à soumettre son rapport final ainsi qu'un projet de résolution au Conseil des gouverneurs pour approbation et adoption. Le deuxième traite de l'éventualité que la Consultation parvienne à conclure ses travaux bien avant la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, auquel cas il serait souhaitable de parachever la cinquième reconstitution aussi rapidement que possible par le biais d'un vote par correspondance. Se référant aux articles 39 et 34 du Règlement intérieur, qui n'autorisent pas l'approbation d'une reconstitution par vote par correspondance, il rappelle qu'en 1991, lorsque le Conseil des gouverneurs avait différé sa session en raison de la guerre du Golfe, l'application de l'article 34.1 avait été temporairement suspendue aux termes de la résolution 62/XIV afin de permettre l'approbation du budget par correspondance. Une procédure similaire relative à l'article 34.1 a) est en l'occurrence proposée pour que le projet de résolution sur la cinquième reconstitution puisse également être adopté par correspondance. Le troisième paragraphe proroge le pouvoir d'engagement anticipé jusqu'à la date de l'adoption du projet de résolution sur la cinquième reconstitution.

132. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil, s'il le souhaite, à prendre note du projet de rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (GC 23/L.3/Rev.1) et adopter le projet de résolution relatif à la Consultation (GC 23/L.3/Rev.1/Add.1).

133. Le Conseil des gouverneurs prend note du projet de rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

134. La résolution 115/XXIII relative à la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA est adoptée.

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU FIDA (point 10 de l'ordre du jour) (GC 23/L.6)

135. **La PRÉSIDENTE** indique qu'au cours de l'examen du budget d'investissement proposé (GC 23/L.6), le Conseil d'administration a reconnu à sa soixante-huitième session l'importance pour le Fonds de poursuivre la restructuration commencée cinq ans auparavant. Il a également reconnu que, pour planifier les dépenses sur une durée aussi longue, il convenait d'établir un budget d'investissement et a décidé de recommander au Conseil des gouverneurs d'approuver la proposition de budget d'investissement à hauteur de 26 millions de USD pour financer le programme au cours de la période 2000-2005, étant entendu que le Conseil d'administration procéderait périodiquement à un examen. La direction du FIDA est par la suite arrivée à la conclusion que l'intitulé "Programme de réorganisation des procédures" serait plus approprié.



136. **M. WESTLEY** (Vice-Président du Fonds) déclare que la première série de mesures de restructuration, mises en œuvre ces cinq dernières années, a donné de très bons résultats dans des domaines tels que le cycle des projets et la gestion des documents. Un enseignement majeur tiré de cette expérience est qu'il faut modifier les procédures de travail avant tout investissement dans la technologie de l'information et que les réaménagements doivent être mis en œuvre à l'échelle de toute l'organisation. Cela nécessite toutefois des fonds qui ne sauraient être inscrits sur le budget administratif annuel. Le FIDA se prépare maintenant à une deuxième phase de restructuration de plus grande envergure pour laquelle il se propose de recourir au mécanisme approuvé précédemment de l'établissement d'un budget d'investissement.

137. Le Programme de réorganisation des procédures a pour objectif principal de renforcer tant l'efficacité opérationnelle du Fonds que son rôle en tant que centre de savoirs. L'efficience globale des procédures annexes sera améliorée, ce qui réduira les besoins en ressources humaines dans les secteurs d'appui et libérera à la fois des ressources et du personnel qui pourront ainsi être redéployés dans des secteurs centraux d'activité. L'élaboration détaillée du programme s'étalera sur une période de quatre à six mois et le dispositif sera présenté au Conseil d'administration en décembre 2000, date à laquelle il sera décidé de l'opportunité et des modalités du lancement de la première phase du plan de mise en œuvre.

138. Le Vice-Président a été chargé par le Président d'assumer la responsabilité du programme de réorganisation des procédures. Un directeur et un codirecteur, choisis parmi les membres du personnel, travaillent déjà à plein temps sur le projet. Avec l'approbation du Conseil des gouverneurs, des consultants extérieurs seront recrutés pour les aider à mener à bien cette tâche et des membres clés du personnel seront déchargés de leurs fonctions pour participer à la phase de conception, à temps plein ou partiel, selon les besoins. Des fonds sont prévus dans le budget d'investissement pour recruter des personnels temporaires en remplacement de ceux qui auront ainsi été libérés de leurs activités.

139. Face à cette tâche stimulante, le FIDA espère achever les opérations de restructuration qui se sont avérées si utiles ces cinq dernières années. La mise en œuvre, bien sûr, ne débutera pleinement qu'après avoir été approuvée par le Conseil d'administration. Toutefois, les études de faisabilité réalisées jusqu'à présent montrent que le FIDA a maintenant la possibilité concrète de devenir plus efficace dans la lutte contre la pauvreté rurale. Le FIDA saura certainement relever ce défi et la deuxième phase de la restructuration sera utile à l'organisation.

140. **La PRÉSIDENTE** présume que le Conseil souhaitera adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 23/L.6 relatif à un budget d'investissement du FIDA pour un Programme de réorganisation des procédures.

141. La résolution 116/XXIII sur le budget d'investissement du FIDA pour un Programme de réorganisation des procédures est adoptée.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour) (suite)

142. **M. OULD NANY** (Mauritanie), félicitant le FIDA de ses efforts pour lutter contre la pauvreté, dit que la réduction de ce fléau et l'amélioration des conditions de vie ont toujours été hautement prioritaires pour son gouvernement. La mise en œuvre de politiques et de réformes macro-économiques a non seulement entraîné la croissance de l'économie, mais également des progrès dans les domaines du développement social, de la protection de l'environnement, du recul de la pauvreté et l'amélioration de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'eau de boisson, autant d'éléments qui doivent être envisagés dans un contexte de paix et de stabilité dans le pays. D'autres mesures de lutte contre la pauvreté sont néanmoins nécessaires, c'est pourquoi le gouvernement a lancé une ambitieuse stratégie de réduction de la pauvreté s'étalant jusqu'en 2015, dont la première phase couvre la période



2000-2002. Cette stratégie nationale d'envergure vise à accélérer la croissance économique et à renforcer la compétitivité, à améliorer les indicateurs de la pauvreté, à promouvoir un développement régional équilibré et un aménagement harmonieux du territoire ainsi qu'à encourager l'équité et la pleine participation des populations. La réussite de cette stratégie et de sa mise en œuvre repose sur la mobilisation de tous les acteurs nationaux et les partenaires du développement.

143. Plusieurs projets financés par le FIDA ont été menés à bien avec succès en Mauritanie. La pertinence des objectifs du Fonds, leur convergence avec les politiques et stratégies du Gouvernement mauritanien, et la nécessité pour le FIDA de disposer des ressources nécessaires pour consolider son action expliquent pourquoi la Mauritanie entend participer à la cinquième reconstitution des ressources du Fonds.

144. **M. JAYARATNE** (Sri Lanka) déclare que son pays a grandement bénéficié de l'assistance fournie par le FIDA aux programmes de développement rural intégré dans plusieurs secteurs. Soulignant les difficultés que pose la mondialisation, il indique que l'agriculture reste le pilier de l'économie de son pays et que la production réelle a augmenté. Son gouvernement a pris des mesures audacieuses pour promouvoir la recherche, introduire des techniques de pointe, mobiliser des ressources et les répartir, et encourager l'accroissement de la productivité, notamment en distribuant

des semences de qualité et en diversifiant le secteur agricole. La stratégie du Sri Lanka dans ce secteur, au cours de la période du plan de six ans qui va jusqu'en 2005, est axée sur l'autosuffisance alimentaire, notamment par le biais de la mise au point de variétés hybrides de diverses cultures, en particulier de riz. Une assistance technique supplémentaire est nécessaire à cet égard.

145. La constante diminution des ressources en eau destinées à la production agricole est un problème important. L'avenir du développement agricole dépend donc de la mobilisation des rares ressources hydriques, par exemple au moyen de systèmes d'irrigation novateurs. Les pertes importantes après-récolte sont un autre problème. Le gouvernement a créé un institut des techniques après-récolte, qui deviendra un centre d'excellence au sein de la région Asie.

146. Les programmes d'appui institutionnel sont notamment le programme d'assurance et de retraite destiné aux agriculteurs, une banque agricole et des centres de réunion pour les exploitants. Les agriculteurs sont encouragés à mettre sur pied des organisations et des entreprises agricoles viables, et l'accent a été mis sur les stratégies de développement rural et sur la réduction de la pauvreté moyennant la création d'emplois et de revenus supplémentaires; un projet axé sur ces objectifs et appuyé par le FIDA est actuellement en cours dans un district.

147. Son gouvernement est impatient de travailler en collaboration étroite avec le FIDA sur ces questions et sollicite l'aide du Fonds pour mobiliser de nouvelles technologies qui permettront non seulement de développer la production mais également d'étudier comment réduire les pertes après-récolte, accroître la valeur ajoutée et améliorer la qualité et la commercialisation. En conclusion, l'intervenant déplore que le nombre de ceux qui souffrent de la faim dans le monde ne cesse d'augmenter.

148. **M. BOOLELL** (Maurice) déclare que la sécurité alimentaire, l'innocuité des aliments et l'eau sont les grands problèmes de ce nouveau millénaire. Les pays importateurs nets de produits alimentaires, dont un grand nombre sont de petits états insulaires en développement, sont ceux pour qui ces problèmes et d'autres, aggravés par la hausse du prix du pétrole brut, se posent avec le plus d'acuité. Jusqu'à présent, les accords commerciaux préférentiels, tels que la Convention de Lomé, ont permis à ces pays de ne pas sombrer mais la mondialisation et, en particulier, la libéralisation prônée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entraînent actuellement une érosion de ces préférences commerciales. Il convient de noter que même les plus fervents partisans de la libéralisation des échanges commerciaux considèrent qu'un traitement spécial et différencié doit être



accordé dans le cadre de l'OMC aux petits États insulaires en développement. Des échanges commerciaux équitables doivent permettre à ces petits États de renforcer les secteurs dans lesquels ils jouissent d'un avantage comparatif et d'améliorer ainsi les conditions de vie de leur population. Dans ces pays, la pénurie d'eau est un obstacle majeur au développement.

149. Le FIDA joue un rôle de premier plan dans les initiatives de communauté internationale visant à promouvoir le développement durable et à lutter contre la pauvreté, et s'est résolument efforcé de mobiliser les ressources requises pour ses opérations. L'approche participative encouragée par le Fonds est la clé de la réussite de l'exécution des projets, mais des pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement sont compromis par le fardeau croissant de la dette.

150. Pour ces pays, la solution est d'inverser ces politiques en vue de favoriser le commerce équitable, et non le libre échange. Le Gouvernement mauricien est profondément reconnaissant au FIDA pour l'assistance technique et financière qu'il lui a apportée pour lutter contre la pauvreté rurale et redynamiser des pôles de croissance potentielle, en particulier par le biais de son programme de diversification des activités rurales. Le FIDA a montré qu'il a la capacité de mobiliser la solidarité internationale en faveur des pauvres, et l'intervenant en appelle aux pays développés pour qu'ils accroissent leur soutien financier au Fonds.

151. **M. KANGAI** (Zimbabwe) félicite le FIDA des résultats qu'il a obtenus dans les domaines du renforcement de la capacité de production agricole et de l'amélioration du niveau de vie des communautés rurales dans le tiers monde, en particulier en Afrique, et remercie le Fonds de son appui aux programmes et projets visant à améliorer l'accès des petits paysans aux ressources productives, renforcer la sécurité alimentaire par le développement durable, développer les moyens de production agricole des petits paysans et relever le niveau de vie des communautés rurales. Le Zimbabwe a étroitement collaboré avec le FIDA à l'élaboration d'un portefeuille de programmes et de projets au profit des ruraux pauvres dans des domaines tels que la vulgarisation, la recherche et le crédit agricoles ainsi que dans celui de la promotion des exportations. Le FIDA cofinance actuellement le programme intéressant les zones sèches, qui comporte trois projets principaux. Le Zimbabwe se félicite également de l'approbation par le FIDA en décembre 1999 d'un don d'assistance technique à la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) en faveur de la Centrale multidonateurs pour la sécurité alimentaire et le développement rural. Le Zimbabwe a récemment accueilli un atelier régional concernant tous les projets financés par le FIDA en Afrique orientale et australe.

152. L'intervenant encourage les États membres, les bénéficiaires et d'autres organisations, y compris celles de la société civile, à réitérer leur attachement et leur appui à l'objectif fondamental du FIDA, à savoir l'éradication de la faim et de la pauvreté, et exhorte également les États membres à renouveler leur engagement par des annonces de contributions à la cinquième reconstitution, faute de quoi le programme de travail du Fonds ne pourra être mis en oeuvre avec succès. Le Zimbabwe a déjà annoncé sa contribution à la cinquième reconstitution. M. Kangai se déclare convaincu que le FIDA continuera à œuvrer pour renforcer la capacité institutionnelle des bénéficiaires dans le secteur agricole et poursuivra le dialogue et la coopération avec d'autres institutions des Nations Unies.

153. **M. ALI** (Bangladesh) déclare que le débat soutenu sur la réduction de la pauvreté soulève un certain nombre de questions qui ne trouvent pas aisément solution. En premier lieu, la réduction de la pauvreté reste un but difficile à atteindre et rappelle donc des stratégies nouvelles de sorte qu'elle est devenue un produit et non pas un processus. En second lieu, pour éliminer la pauvreté, il faut adopter une démarche partant de la base et non plus du sommet. Le microcrédit est certes un nouveau moyen d'action, mais il ne peut à lui seul réduire la pauvreté puisque les agriculteurs ne peuvent rembourser leurs prêts que s'ils reçoivent en échange de leurs produits le juste prix au moment opportun. De plus,

la question de la maîtrise des projets bénéficiant d'une aide se pose aussi. Le problème tient au fait que chaque institution et source de financement a ses propres politiques, procédures et conditions; il faut donc examiner comment assurer une réelle maîtrise des opérations par les bénéficiaires eux-mêmes.

154. La quatrième question est celle de la participation des bénéficiaires visés. Le système actuel, qui prévoit de brèves missions des donateurs dans les pays bénéficiaires, ne garantit pas une réelle participation de la population. Il faut donc s'attacher sérieusement à améliorer ce système, peut-être en renforçant le cadre institutionnel. Enfin, la question de la pérennité de l'action doit être étudiée de plus près. Toutes ces questions appellent une démarche plus pragmatique, même s'il n'existe pas, de toute évidence, de panacée universelle en la matière. Il faut s'efforcer de faire mieux que par le passé. Le caractère multidimensionnel de la pauvreté impose une démarche également multidimensionnelle. La réussite de toute action visant à réduire la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire sera subordonnée au maintien d'un équilibre entre approvisionnement alimentaire et population et au choix d'un système agricole écologiquement viable.

155. **M. LUTUCUTA** (Angola), après avoir remercié le FIDA pour l'appui apporté à son pays, dit qu'après de nombreuses années de guerre, son gouvernement s'efforce désormais d'instaurer une paix durable et de résoudre les problèmes socio-économiques du pays. En 1999, le gouvernement a lancé un programme de vaste envergure à cette fin, dont l'objet est de relancer la production agricole, de

réduire la pauvreté, de combler le déficit vivrier, de réinstaller les personnes déplacées par la guerre et de stabiliser les indicateurs macro-économiques. De telles mesures contribuent à reconstruire l'économie rurale et l'intervenant exprime sa gratitude pour la solidarité et l'assistance offertes à son pays.

156. Il est préoccupant qu'en ce début de troisième millénaire, la faim et la pauvreté restent le lot de millions de personnes qui vivent dans les pays en développement, en particulier en Afrique. Il est urgent d'instaurer au niveau national, régional et international des politiques cohérentes et des stratégies viables pour mettre un terme à cette situation.

157. Le Gouvernement angolais se félicite des résultats obtenus jusqu'ici dans le cadre de la Consultation et note avec satisfaction que les cinq bilans régionaux destinés au Rapport sur la pauvreté rurale en l'an 2000 sont terminés. La délégation de l'Angola approuve le programme de travail et budget du FIDA pour 2000, ainsi que les états financiers vérifiés, et prie instamment tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait d'honorer les engagements pris au titre de la quatrième reconstitution. Le Gouvernement angolais n'a aucune difficulté à approuver le projet de résolution sur la cinquième reconstitution et souhaite annoncer que malgré la situation difficile dans laquelle il se trouve, il a décidé d'apporter une contribution de 100 000 USD à la cinquième reconstitution.

158. **M. RI** (R.P.D. de Corée) félicite le FIDA d'avoir apporté plus de 6 milliards de USD de financement sous forme de prêts aux pays en développement au cours des vingt dernières années et de jouer un rôle important pour la sécurité alimentaire et le développement rural dans le monde. Il est heureux de noter les nets progrès effectués en ce qui concerne la quatrième reconstitution et le fait qu'en 1999, le montant total approuvé au titre des prêts dépassait 400 millions de USD.

159. Les projets du FIDA sont mis en oeuvre avec succès dans son pays. Le projet de développement de la sériciculture vise à développer la production de cocons, en vue d'améliorer le niveau de vie des paysans et des femmes travaillant dans ce secteur. Les investissements prévus à l'intention des exploitations coopératives et des ménages à titre individuel dans le cadre du projet de relèvement de l'élevage ont permis de multiplier par trois la production animale.



160. Ces dernières années, le gouvernement a privilégié l'agriculture en tant que moteur de la croissance économique, concentrant ses efforts sur la sélection des semences, la double culture, la production de pommes de terre, le rezonage et le profilage des terres, ainsi que l'élevage d'animaux d'embouche. On prend soin de choisir les cultures adaptées au climat et aux conditions pédologiques. Le camarade Kim Jong Il considère qu'il est de la plus grande importance de résoudre les problèmes alimentaires de son peuple et un système économique à la coréenne, répondant au contexte local, a été adopté. L'aide fournie par les organisations internationales telles que le FIDA a contribué à la normalisation de la production agricole. M. Ri remercie toutes les organisations et tous les gouvernements qui ont offert leur assistance à son pays pour surmonter les conséquences des catastrophes naturelles et parvenir à un développement agricole durable.

161. Sa délégation considère que le programme de travail et budget du FIDA pour 2000 traduit les souhaits des États membres et estime qu'il est de la plus haute importance de parachever la quatrième reconstitution et d'accélérer les annonces de contributions à la cinquième reconstitution. Son gouvernement continuera de participer résolument aux activités du Fonds, notamment en ce qui concerne la mobilisation de ressources financières.

162. **M. AKYEAMPONG** (Ghana) déclare que les projets financés par le FIDA au Ghana, qui sont au nombre de dix depuis 1980, ont contribué à attirer l'attention sur le rôle des femmes, à approvisionner les ruraux pauvres en eau potable et à leur faciliter l'accès au crédit ainsi qu'à favoriser la protection de l'environnement par des méthodes de production écologiquement viables et par l'agroforesterie. L'aide du FIDA est de plus en plus sollicitée car la pauvreté continue de sévir. Le Fonds a mis sur pied un solide programme de lutte contre la pauvreté faisant appel à des méthodes qui sont désormais intégrées dans les principales approches du développement adoptées par plusieurs institutions s'occupant de développement. Le Ghana appelle donc à la mobilisation de ressources accrues pour les opérations du Fonds.

163. L'intervenant appuie le projet de résolution relatif au programme de travail et budget du FIDA pour 2000, bien qu'il aurait souhaité un montant plus élevé compte tenu de la persistance de la malnutrition et de la pauvreté rurales, notamment en Afrique, où ces problèmes sont encore aggravés par des conflits. Il rend ensuite hommage aux efforts déployés par le Fonds pour réduire son budget administratif, exemple que le Ghana s'efforce de suivre la mise en oeuvre des projets. La politique de décentralisation conduite par le gouvernement, dans le cadre de laquelle la plupart des activités d'exécution des projets sont confiées à des organismes déjà présents sur le terrain, a permis de réaliser quelques économies.

164. Après avoir exprimé sa satisfaction à l'égard des progrès réalisés par le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, M. Akyeampong encourage vivement les pays à établir des plans d'action régionaux et sous-régionaux. Car si on ne fait rien pour enrayer la dégradation de l'environnement on risque de compromettre la sécurité alimentaire des générations à venir. Les problèmes que posent le réchauffement de la planète, la sécheresse et le déboisement ne seront résolus que par un effort collectif de tous les pays de la sous-région, avec l'aide de la communauté internationale. Par ailleurs, toutes les tentatives visant à résoudre le problème de l'insécurité alimentaire dans le monde resteront vaines tant que la question de la dette n'est pas abordée très concrètement en rééchelonnant les paiements et en réduisant le montant du principal et des frais de service, dans la mesure du possible. Le Ghana continue d'appuyer l'action du FIDA, qui progressera grâce à la coopération entre le Fonds et ses États membres.

165. **M. JUMMA** (Jamahiriya arabe libyenne) déclare que son pays, malgré l'embargo qui lui a été imposé et qui compromet de nombreux projets de développement, reste attaché aux objectifs du FIDA et honorera ses obligations à son égard. Soulignant l'aide bilatérale accordée par la Jamahiriya arabe



libyenne aux pays en développement d'Afrique et d'ailleurs, il exprime l'espoir que le FIDA financera des projets agricoles ayant pour objet d'aider ces pays à tirer parti de leurs ressources naturelles dans leurs initiatives pour accroître leur production.

166. Tous les pays doivent conjuguer leurs efforts pour faire face au problème croissant de la famine et de la faim, qui atteint des proportions particulièrement alarmantes en milieu rural partout dans le monde. À cette fin, il faut que le FIDA renforce son rôle en appuyant des projets en cours et en lançant de nouveaux programmes visant à éradiquer la pauvreté rurale. Il est également essentiel de mettre en place un dispositif efficace pour assurer que les pays dans le besoin reçoivent l'intégralité des prêts et des dons qui leur sont destinés.

167. Le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, dont le FIDA est l'organisation hôte, doit faire tout son possible pour atténuer le grand problème qu'est la désertification dans diverses régions d'Afrique et d'Asie. Les activités menées à ce jour par la Coalition populaire revêtent également une importance cruciale.

168. En conclusion, l'intervenant indique qu'il faudrait octroyer des prêts libéraux à taux nominal aux pays pauvres d'Afrique, pour les aider notamment à développer et à mettre en valeur leurs riches ressources naturelles. Les intérêts devraient être réinvestis dans le développement agricole, en particulier dans les régions de l'Afrique subsaharienne. Il faudrait éviter d'adopter des politiques et mesures qui font obstacle à l'accès des populations démunies des zones rurales des pays pauvres aux prêts et à l'assistance du FIDA, qui devraient servir à développer la production.

169. **M. NUIRY SÁNCHEZ** (Cuba) déclare que, la présente session du Conseil se tenant au début de l'an 2000, elle est l'occasion de réfléchir sérieusement et de prendre des engagements. Avant de penser à l'avenir, il faut toutefois faire le bilan des années écoulées, marquées par de profondes mutations de la scène politique et économique ainsi que par de grandes avancées scientifiques. Le système des Nations Unies a vu le jour à la suite du carnage qu'a été la seconde guerre mondiale, dans le but de briser les épées pour en faire des socs et d'éliminer le fléau de la faim. En 1977, le FIDA a été spécifiquement créé pour aider les pays en développement à combattre la pauvreté rurale en finançant des projets de développement agricole. Le moment est venu de se poser certaines questions graves, et en particulier de se demander ce que fait le FIDA, dans son domaine d'activité, pour mettre en oeuvre les recommandations du Sommet mondial de l'alimentation de 1996.

170. On se demande tout d'abord s'il est réellement possible d'éliminer la faim sans protéger l'environnement, compte tenu de la destruction des forêts et des espèces animales et végétales, de la pollution de l'air et de l'eau et des quantités de gaz carbonique rejeté dans l'atmosphère par les pays industrialisés. La dette extérieure, que l'on devrait désormais plutôt qualifier d'éternelle que d'extérieure, est un autre problème. Le pape Jean-Paul II s'est récemment prononcé en faveur de l'allègement de la dette, mais qu'a-t-on fait ? Les inondations et les ouragans ont causé d'importants dégâts en Amérique latine et dans les Caraïbes, et la région est devenue une de celles qui ont désormais le plus besoin de l'aide internationale, et de celle du FIDA en particulier. En outre, en contradiction avec le droit international, on utilise les vivres pour exercer des pressions politiques. Depuis huit années successives, l'Assemblée générale des Nations Unies récuse le blocus imposé à Cuba et en novembre 1999, dans un élan de solidarité internationale avec le peuple cubain, une résolution demandant la levée de l'embargo a été adoptée par 157 voix contre deux. Le représentant s'élève une nouvelle fois contre ce blocus inhumain, imposé en violation des accords conclus lors du Sommet mondial de l'alimentation. Il convient de ne pas oublier non plus les événements qui ont eu lieu à Seattle dans le cadre du Cycle du millénaire, ni encore moins les 235 millions de victimes de l'ajustement structurel imposé par le néolibéralisme en Amérique latine et dans les Caraïbes.



171. En sa qualité de membre fondateur, Cuba a avec le FIDA des liens historiques. Son gouvernement accorde au Fonds sa pleine confiance et est convaincu que des solutions peuvent être trouvées au problème que pose l'élimination de la faim dans le monde.

172. **La séance est levée à 18 h 10.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance
de la vingt-troisième session tenue le jeudi
17 février 2000 à 9 h 30

PRÉSIDENTS: **ALI YOUSEF JUMMA (JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE)**
 KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)

	Paragraphes
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour) (suite)	174 - 183
- République de Corée	174 - 176
- Suisse	177 - 179
- Inde	180 - 183
Discours liminaire du Président de la République du Honduras	185 - 191
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour) (suite)	192 - 225
- Tanzanie, République-Unie de	192 - 194
- Lesotho	195 - 197
- Royaume-Uni	198 - 200
- États-Unis	201 - 203
- Mexique	204 - 206
- Népal	207 - 209
- Roumanie	210 - 212
- Espagne	213 - 214
- Jordanie	215 - 216
- Pérou	217 - 219
- Indonésie	220 - 222
- Portugal	223 - 225
Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et à son cadre renforcé (point 11 de l'ordre du jour)	226 - 229
Élection des membres et membres suppléants du Conseil d'administration (point 13 de l'ordre du jour)	230 - 240
Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 12 de l'ordre du jour)	241 - 246
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour) (suite)	247 - 255
- Ouganda	247 - 249
- Madagascar	250 - 252
- Panama	253 - 255



173. **La séance est ouverte à 9 h 40 par M. Jumma (Jamahiriya arabe libyenne).**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour) (suite)

174. **M. TAE-IK** (République de Corée) félicite le FIDA des succès remportés dans la mise en oeuvre des programmes de lutte contre la pauvreté rurale depuis vingt ans ainsi que des réformes structurelles entreprises. De plus, il faut encourager la pratique tendant à établir des exposés des stratégies d'intervention par pays, sur lesquels les projets nouvellement proposés pourront être approuvés par le Conseil d'administration. Un effort s'impose toutefois pour accroître la participation des bénéficiaires aux programmes de travail et pour élaborer des programmes de sécurité alimentaire plus efficaces afin de répondre aux besoins des pays en développement chroniquement vulnérables. C'est pourquoi M. Tae-Ik appuie sans réserve les efforts du FIDA pour autonomiser les femmes en milieu rural afin qu'elles puissent jouer un rôle plus actif dans les projets de développement rural.

175. Il faudrait intensifier la coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour donner aux programmes de développement rural plus d'efficacité et renforcer les synergies. Pour ce faire, on pourrait envisager de créer un comité permanent chargé d'œuvrer en vue des objectifs communs aux trois institutions en coordonnant les projets de sécurité alimentaire et de développement rural ainsi qu'en encourageant la participation de donateurs. D'autre part, pour resserrer la coordination entre les institutions du système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) qui mènent simultanément des projets de développement dans le même pays, M. Tae-Ik propose la création d'une division ou d'un bureau qui serait chargé de la gestion d'ensemble des projets.

176. Depuis dix ans, un nombre croissant de bailleurs de fonds se tourne vers l'aide bilatérale directe et les investissements mondiaux dans l'agriculture diminuent. Pour inverser cette tendance, le FIDA devrait faire passer de 20 à 30% la part de cofinancement dans le montant total des prêts. Jusqu'ici, le cofinancement s'est limité pour l'essentiel à des projets de développement menés de concert avec des institutions financières internationales (IFI) ou d'autres institutions du système des Nations Unies. Il faudrait envisager d'élargir ce mécanisme aux ONG et au secteur privé.

177. **M. CART** (Suisse) se dit satisfait du rapport provisoire de la Consultation, qui fait clairement ressortir le mandat du FIDA, son rôle en tant qu'institution internationale ainsi que les stratégies et les méthodes qu'il doit suivre. Le rapport sera bientôt complété par un plan d'action pour 2000-2002 qui exposera les priorités opérationnelles du Fonds. Des études ont montré que celui-ci était sur la voie de l'indépendance financière, objectif qu'un mécanisme de financement approprié permettrait sans doute d'atteindre plus facilement. Néanmoins, il faut une cinquième et une sixième reconstitutions substantielles pour accroître le niveau des opérations financées par le FIDA. M. Cart tient à rappeler à cet égard la déclaration faite par le Représentant spécial de l'Algérie, qui a été autrefois Président du Fonds, et dans laquelle il a évoqué la possibilité que son pays revienne à son niveau de contribution antérieur. Il faut espérer qu'il en sera ainsi et que d'autres pays producteurs de pétrole feront de même. Il est difficile de parler de partage équitable de la charge entre les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Le fait que la contribution d'un petit pays comme la Suisse représente plus de la moitié de celle d'autres pays beaucoup plus grands fait problème pour les autorités helvétiques, et cela vaut également pour d'autres pays à la situation comparable. M. Cart espère que les négociations déboucheront sur un chiffre supérieur à celui de la reconstitution précédente, que chaque pays fera de son mieux et qu'aucun ne brandira de comparaisons pour justifier une réduction de sa contribution.

178. La Suisse, qui a toujours appuyé l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), est l'un des principaux contributeurs au Fonds fiduciaire de la Banque mondiale. Elle approuve le cadre renforcé de l'initiative, pour autant que des ressources additionnelles soient octroyées, que l'intégrité financière des institutions multilatérales soit préservée, que tous les



créanciers multilatéraux contribuent le plus possible à l'ensemble des coûts et que les pays qui ne bénéficient pas de prêts de l'Association internationale de développement (IDA) ou de fonds de développement apportent une importante contribution bilatérale. À ces conditions, son gouvernement est prêt à appuyer le projet de résolution dont est saisi le Conseil. Il ne faut toutefois pas se faire d'illusion: le coût de l'opération ne sera pas neutre. Il faut d'autre part noter qu'en plus de sa contribution financière le FIDA aura un rôle important à jouer. Pour pouvoir bénéficier de l'initiative, les pays très endettés doivent prendre des mesures strictes sur le plan macro-économique et adopter certaines politiques sociales. Le Fonds doit être prêt à mettre sa vaste expérience à leur disposition.

179. Dans son allocution d'ouverture, le Président du FIDA a déclaré qu'ouvrir aux pauvres l'accès à la terre, à l'eau, au crédit et à la technologie, en s'appuyant sur leur pleine participation à la conception et à la gestion des interventions, était un élément central des projets de lutte contre la pauvreté. M. Cart invite instamment le Fonds à relever le défi et à oeuvrer activement en vue d'une solution.

180. **M. SHARMA** (Inde) souligne que le vingtième siècle a été marqué par une croissance et une prospérité sans précédent mais que l'instabilité et les inégalités économiques dans le monde depuis vingt ans ont fait apparaître de nouveaux problèmes et de nouveaux enjeux. Les pauvres des pays en développement ont dû assumer une part beaucoup trop lourde du fardeau de l'intégration économique mondiale, et il faut donc mettre en place des filets de sécurité nationaux et internationaux pour empêcher que les groupes démunis se marginalisent encore plus. L'augmentation de la production agricole reste essentielle pour faire reculer la pauvreté dans bon nombre de pays pauvres. Son gouvernement accorde la priorité au développement du secteur social, en s'attachant tout particulièrement à la transformation des produits de base, aux moyens de commercialisation et aux infrastructures afin d'intégrer les agriculteurs dans le marché mondial. Le FIDA peut jouer un rôle important en proposant des approches novatrices de ces problèmes. Depuis sa création, il a aidé les pays en développement grâce à toute une série de programmes qui sont des plus appréciés.

181. Il est inquiétant de constater que, malgré tous les efforts, la Consultation en cours n'a pas encore pu achever ses travaux. Bien évidemment, le Fonds a besoin d'un montant supérieur aux 450 millions de USD actuels en valeur réelle pour avoir un impact sensible sur la pauvreté rurale. C'est pourquoi M. Sharma ne doute pas que la communauté des États membres sera à la hauteur des attentes et achèvera à temps la cinquième reconstitution avec de généreuses contributions.

182. Être membre du FIDA est très important pour l'Inde, qui s'est efforcée de contribuer à son action du mieux qu'elle pouvait. Engagée dans la lutte contre la pauvreté depuis cinquante ans, elle a acquis une vaste expérience et beaucoup de compétences à tous les niveaux, et est prête à en faire profiter d'autres par l'intermédiaire du FIDA. Pour ce faire, le gouvernement a décidé de créer un fonds fiduciaire doté d'un montant initial d'un million de USD pour financer la préparation de projets et programmes du FIDA. D'autres fonds seront apportés en fonction de l'expérience.

183. Il faut se féliciter des efforts déployés par le Fonds pour accroître l'efficacité de ses opérations et en réduire le coût, ce qui – il faut l'espérer – libérera des ressources supplémentaires pour lui permettre de s'acquitter de son mandat. Tout en approuvant l'Initiative PPTE, M. Sharma insiste sur le fait qu'il doit s'agir pour cela de fonds additionnels. Il est grand temps que les pays développés revoient le niveau de l'aide publique au développement et apportent des ressources supplémentaires. Pour conclure, après avoir félicité le Président du FIDA de ses réalisations, M. Sharma lance un appel à tous les États membres pour qu'ils appuient sans réserve le FIDA.

184. **Mme Lintonen (Finlande) assume la présidence.**

DISCOURS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU HONDURAS

185. **S.E. Carlos Roberto Flores, Président de la République du Honduras, est conduit à son siège.**

186. **M. AL-SULTAN** (Président du FIDA) considère comme un privilège de pouvoir accueillir S.E. Carlos Roberto Flores, Président de la République du Honduras, ainsi que son épouse, Mme Mary de Flores. Le Président Flores venait tout juste d'entrer en fonction en 1998 lorsque son pays a été frappé par l'ouragan Mitch, et le gouvernement a immédiatement mis sur pied et exécuté un programme spécial pour garantir l'utilisation transparente des fonds reçus pour la reconstruction, ce qui a permis à des institutions comme le FIDA d'aider en une période très difficile. Il faut espérer que la plus récente intervention du Fonds au Honduras – qui devrait donner aux paysans les moyens de mener leurs propres projets de développement communautaire afin d'atténuer l'extrême pauvreté en milieu rural – permettra précisément d'atteindre ce but. Mais le Fonds ne peut travailler efficacement s'il est seul: il lui faut la collaboration des gouvernements des pays bénéficiaires, en plus de celle de ses partenaires internationaux du développement.

187. Un hommage doit être rendu au Gouvernement du Honduras pour la préoccupation qu'il a manifestée à l'égard de son peuple et pour sa direction constructive. La participation du Président à l'actuelle session témoigne, s'il en était besoin, de l'importance que ce pays attache à l'action du FIDA et de la compassion dont tous les grands dirigeants doivent faire preuve.

188. **M. FLORES** (Président de la République du Honduras) prononce un discours liminaire dont le texte intégral est reproduit dans le chapitre 4 du rapport du Conseil des gouverneurs.

189. **La PRÉSIDENTE**, s'exprimant au nom du Conseil des gouverneurs, remercie le Président Flores de son allocution qui constituera certainement une source d'inspiration.

190. **M. FUAD** (Indonésie) exprime les vifs remerciements de tous les États membres au Président de la République du Honduras, qui les honore de sa présence. Dans son allocution, le Président Flores a éloquemment décrit la situation dramatique des ruraux pauvres d'Amérique centrale, montrant ainsi que la communauté internationale a encore beaucoup à faire. Conscients des ravages qu'a fait l'ouragan Mitch au Honduras, tous ici présents ont été impressionnés par l'appel à l'aide lancé par le Président, notamment en faveur des pays voisins, et lui sont reconnaissantes d'avoir souligné avec tant d'ardeur combien l'action du FIDA est nécessaire.

191. **S.E. Carlos Roberto Flores, Président de la République du Honduras, se retire.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour) (suite)

192. **M. ASMANI** (République-Unie de Tanzanie), évoquant l'immensité de la tâche que représente la lutte contre la pauvreté, particulièrement dans les pays d'Afrique au sud du Sahara, pense que le recours aux approches et aux méthodes appropriées pour assurer un développement rural durable dans les pays en développement donnera aux communautés paysannes des raisons de croire en un avenir meilleur. Les efforts déployés par le FIDA en Tanzanie pour combattre la pauvreté et la faim ont donné des résultats positifs et l'état de la mise en œuvre des projets pertinents est généralement satisfaisant. Mais les actions visant à accroître la production agricole et animale se heurtent à des obstacles de taille, comme la prédominance d'une agriculture pluviale, le manque de fiabilité des intrants, la médiocre qualité de la recherche, l'insuffisance des services financiers ruraux, les pertes après-récolte ainsi que divers problèmes structurels. Le Gouvernement tanzanien s'est lancé dans des réformes politiques et institutionnelles destinées à freiner le recul de la production agricole; il s'agit dans l'immédiat d'assurer la sécurité alimentaire et d'accroître la productivité agricole et plus généralement de restructurer l'économie nationale. Dans ce but, on s'efforce de consolider le système national d'information agricole pour pouvoir fournir à temps les informations indispensables à la planification et à la prise de décisions.



193. On ne saurait garantir une production agricole durable sans encourager en même temps d'autres activités rémunératrices susceptibles de renforcer la sécurité alimentaire, comme les pêches, la foresterie et l'exploitation des produits de la faune sauvage. Il est donc indispensable de mettre un terme à la destruction de l'environnement due à la dégradation des sols et à la déforestation, de protéger les bassins versants et d'exploiter les sources d'eau pour l'irrigation.

194. Les projets fructueux du FIDA pourraient être reproduits dans d'autres secteurs, mais le Fonds n'est pas en mesure de résoudre à lui seul les problèmes de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement. C'est pourquoi il doit renforcer la collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, en particulier celles qui ont leur siège à Rome et, si possible, en élargir la portée. C'est en intensifiant cette coopération que le FIDA pourra préserver son rôle exceptionnel et continuer à aider les ruraux pauvres.

195. **M. BULANE** (Lesotho) se félicite des efforts du Fonds pour établir un rapport sur la pauvreté rurale et juge très important le rôle de la société civile et des organisations non gouvernementales dans l'action entreprise pour donner aux communautés rurales les moyens d'assurer durablement leur subsistance et donc de faire reculer la pauvreté. Il est d'autre part tout à fait louable que le FIDA s'emploie à instaurer des liens étroits avec d'autres organisations de financement, ce qui devrait aider à inscrire dans la durée les programmes de lutte contre la pauvreté. Ainsi, la stratégie élaborée avec le PAM en vue d'associer le microfinancement et l'aide alimentaire contribuera à accroître les possibilités d'investissement dans l'agriculture et dans les activités économiques extra-agricoles.

196. Le Gouvernement du Lesotho est résolu à mener à bien le programme de développement durable de l'agriculture de montagne, financé par le FIDA. L'un des aspects les plus importants de ce programme est l'intégration des activités dans les structures mises en place par les autorités locales. Le Lesotho collabore par ailleurs avec le Fonds à l'élaboration d'un nouveau programme qui consistera à bonifier des terres dégradées en vue d'une utilisation agricole durable et, par là même, à lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

197. Le Lesotho tient à annoncer qu'il appuiera le projet de résolution sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA et se propose d'accroître sa contribution vu la nécessité de garantir un apport régulier de ressources opérationnelles. Après avoir remercié l'Islande de sa deuxième contribution volontaire d'un montant de 5 000 USD, M. Bulane se dit favorable à la proposition tendant à accepter les contributions d'États non membres. Il approuve d'autre part le programme de travail et budget du FIDA pour 2000, qui accuse une croissance zéro pour tenir compte des difficultés économiques de nombreux pays. Mais le recul des contributions financières ne doit pas pour autant compromettre les activités essentielles du FIDA et d'autres organisations qui œuvrent en faveur de l'agriculture et du développement rural.

198. **M. BEATTIE** (Royaume-Uni) pense que l'objectif fixé en matière de développement international - réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015 - peut être atteint, encore que cela implique nécessairement un partenariat étroit entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les institutions de développement. C'est pourquoi le Royaume-Uni souhaite utiliser son argent et son influence pour redresser une situation où le système des Nations Unies n'assume pas le rôle essentiel qui doit être le sien. Depuis trois ans, le Royaume-Uni a consacré beaucoup d'efforts et de moyens financiers à appliquer le principe de la mise en place de moyens de subsistance durables, qui s'avère un excellent instrument sur le plan tant théorique que pratique pour lutter contre la pauvreté. En 1999, il a engagé plus de 200 millions de GBP pour des programmes reposant sur cette approche dans une vingtaine de pays et va prochainement parrainer en Italie un colloque pour échanger réflexions et données d'expérience à ce sujet.



199. Bien que l'aide financière du Royaume-Uni soit très sollicitée, le pays a décidé de verser au Fonds un montant plus important dans le cadre de la cinquième reconstitution, étant donné l'importance économique du secteur agricole et la proportion de pauvres vivant en milieu rural, mais aussi étant donné les remarquables succès remportés par le FIDA. Avant tout, le Royaume-Uni apprécie son rôle d'innovateur et de catalyseur; on peut dire que les atouts intellectuels du Fonds sont sans doute beaucoup plus importants que ses atouts financiers du point de vue du potentiel d'amélioration des conditions de vie des pauvres.

200. Ces axes de réflexion ont été pris en compte l'an passé dans les travaux de la Consultation. Le cadre directeur récemment approuvé montre très bien comment, dans le créneau qui est le sien, le FIDA peut mener des interventions novatrices, efficaces et reproductibles. M. Beattie se félicite tout particulièrement du rôle plus actif que le Conseil d'administration va être appelé à jouer et espère que la reconstitution pourra être menée à bien dans les meilleurs délais. Le Gouvernement du Royaume-Uni est prêt en principe à apporter une contribution substantielle, sous réserve que le partage de la charge fasse l'objet d'un accord correspondant bien à la nature particulière du FIDA. Il souhaite d'autre part avoir des occasions de travailler plus étroitement avec le Fonds, aussi bien sur le terrain que pour la mise sur pied de l'infrastructure institutionnelle dont il a besoin pour renforcer son rôle d'innovateur et de catalyseur.

201. **M. EICHENBERGER** (États-Unis), après avoir fait observer que l'expérience du FIDA représente une grande richesse, pense que le Fonds a un atout plus précieux encore avec l'engagement collectif des États membres envers le FIDA lui-même, sa mission et son avenir - qui est d'utiliser l'ensemble des moyens disponibles pour tirer parti de l'expérience tout en investissant sans arrière-pensée dans le changement. Le consensus qui se fait jour sur les nouvelles orientations que doit prendre le FIDA augure bien de cet avenir et du rôle nouveau du Fonds dans un système d'aide multilatérale au développement qui est, lui aussi, en pleine mutation. Il faut se féliciter de l'appui désormais accordé par les États membres aux propositions de base avancées pour définir l'orientation de fond du FIDA. L'enjeu essentiel est désormais la mise en œuvre. M. Eichenberger note d'autre part avec satisfaction que le FIDA est fermement résolu à s'associer à d'autres grandes institutions financières multilatérales pour participer pleinement à l'Initiative PPTTE renforcée, dont la mise en œuvre est un autre défi qui peut être relevé.

202. La concurrence pour l'obtention de fonds publics limités en vue de résoudre le problème complexe du développement est aujourd'hui plus vive que jamais. Ce nouveau climat privilégie les institutions financières multilatérales qui, comme le FIDA, ciblent davantage leurs activités sur des résultats plus précis, alors que, pour la communauté des bailleurs de fonds, il suppose des priorités plus claires, un appui soutenu et une véritable sélectivité. Pour les pays emprunteurs, cela signifie un regain d'effort dans la lutte contre la pauvreté chez eux, en commençant par les bons choix politiques qui sont la base même d'un développement économique soutenu et équitable.

203. Enfin, pour ce qui est de l'impératif du partenariat, mis en relief dans le rapport provisoire de la Consultation, M. Eichenberger insiste sur le fait que l'expérience du Département du Trésor des États-Unis, qu'il est le premier à représenter au Conseil des gouverneurs et qui travaille de longue date avec les banques multilatérales de développement dans un esprit constructif, peut être très utile au FIDA. Mais ces banques ont elles-mêmes beaucoup à apprendre du Fonds. Le Gouvernement des États-Unis est résolu à approfondir les relations avec le Fonds durant la cinquième reconstitution et fera connaître dans un proche avenir son nouvel engagement financier.

204. **M. MOYA PALENCIA** (Mexique) rappelle que le Fonds joue un rôle important puisqu'il s'emploie à répondre aux besoins des groupes ruraux les plus vulnérables dans un monde où le fossé se creuse entre pays riches et pays pauvres, phénomène qui appelle une réévaluation des mesures en faveur du développement.



205. Les activités menées par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes ont certes donné des résultats positifs mais elles devront être intensifiées à l'avenir. La région n'a pas retenu prioritairement l'attention dans les programmes et projets du système des Nations Unies, malgré les extrêmes difficultés qu'elle affronte. Les crises financières et les catastrophes naturelles survenues récemment n'ont fait qu'aggraver les problèmes existants et sont venues compromettre les perspectives de développement. Les politiques et programmes du FIDA en faveur des pays à revenu intermédiaire revêtent une importance toute particulière pour la région et doivent être poursuivis sans pour autant mettre en péril les activités dans les pays à faible revenu. Le recul des aides aux populations rurales les plus vulnérables est inquiétant. Les fonds disponibles à cette fin passent généralement par le canal d'ONG, ce qui veut dire que les bénéficiaires de l'aide sont choisis à partir de critères et selon des conditions qui ne respectent pas toujours les principes d'universalité et d'inconditionnalité qui devraient sous-tendre la coopération internationale, comme en ont décidé les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Il est donc vital de renforcer les activités du FIDA et d'envisager des solutions nouvelles viables pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat.

206. Les négociations en vue de la cinquième reconstitution doivent se poursuivre et il faut espérer que l'on parviendra à un consensus correspondant à la situation concrète de tous les États membres du Fonds. Le Mexique, membre fondateur du FIDA, continue à lui apporter son soutien car il est convaincu que son action revêt une importance capitale pour les pays en développement désireux d'améliorer les conditions de vie de leur peuple.

207. **M. BASTOLA** (Népal) rappelle que le succès des actions entreprises pour atténuer le fardeau des pauvres dépend pour beaucoup de la générosité des pays industrialisés et de leur volonté de respecter l'engagement pris d'affecter 0,7% du PNB à l'aide publique au développement. Le versement par l'Inde d'un million de USD en faveur de la création d'un fonds fiduciaire au FIDA pour fournir aux États membres un appui à la mise en œuvre des activités en Asie est un geste très encourageant et d'autres pays sont instamment invités à en faire autant.

208. Le Népal applique, depuis trois ans déjà, un plan de développement agricole portant sur vingt ans et a récemment lancé d'autres initiatives de programme pour satisfaire les besoins alimentaires et monétaires des couches marginalisées de la société. Ces secteurs, tout comme la nécessité de réformes institutionnelles et d'une mobilisation de la société civile pour surmonter le problème structurel de l'accès inégal aux ressources productives et aux décisions en matière de développement, ouvrent des possibilités de collaboration avec le FIDA. Le sous-emploi étant très répandu en milieu rural, il faut absolument offrir des emplois extra-agricoles rémunérés pour compléter les revenus des paysans. L'axe stratégique récemment adopté par le FIDA pour encourager le développement durable des hautes terres intéresse tout particulièrement le Népal, car c'est là que vivent traditionnellement la plupart des pauvres. Presque toutes ces régions montagneuses connaissent un déficit vivrier chronique, et l'environnement naturel doit y être préservé. Le Programme spécial en faveur des régions déshéritées offre un cadre adéquat de collaboration.

209. Compte tenu des acquis de neuf projets financés par le FIDA, le Népal souhaite travailler plus étroitement avec le Fonds à l'avenir. Il est capital de donner aux ruraux pauvres accès au microcrédit mais le secteur bancaire commercial structuré ne parvient pas à mobiliser des ressources rurales pour assurer des services de microcrédit. Le Népal souhaite recevoir du FIDA des avis techniques et une aide financière pour mettre en place une institution spécialisée de financement rural qui permettra de répondre aux besoins des ruraux pauvres.

210. **M. STATI** (Roumanie) note avec satisfaction que le FIDA est plus que jamais résolu à s'acquitter de son mandat, et il se félicite de la nouvelle approche adoptée à l'égard des pays d'Europe centrale et orientale en transition. La vocation du Fonds, qui est de faire office de catalyseur et distribuer les ressources, ne peut que gagner en importance à l'avenir. Il est encourageant de constater que les trois organisations ayant leur siège à Rome maintiennent et renforcent leur collaboration.



211. La Roumanie a fait de l'agriculture une priorité stratégique pour le développement durable du pays. Les nouvelles stratégies adoptées pour l'exécution d'un vaste programme d'ajustement structurel de l'agriculture roumaine, en étroite collaboration avec la Commission européenne et d'autres institutions internationales, méritent de recevoir un appui financier important. Le lancement du premier projet financé par le FIDA en Roumanie est tout à fait encourageant. Il s'agit d'un projet de développement durable de l'agriculture dans une région montagneuse et l'on espère qu'il servira de modèle pour d'autres régions de montagne pauvres. Il faut trouver de nouvelles modalités de coopération entre la Roumanie et le FIDA.

212. Le Programme de travail et budget du FIDA pour 2000 est empreint de réalisme et la Roumanie approuvera sans difficulté le projet de résolution s'y rapportant. Il convient de louer le FIDA pour sa gestion responsable, dont attestent les états financiers vérifiés. La Roumanie est favorable à la participation du FIDA au cadre renforcé de l'Initiative PPTE, tout en mettant en garde contre le risque que les autres activités en pâtissent. Le rapport provisoire de la Consultation montre que, même s'il reste des obstacles à surmonter, des progrès ont été accomplis en vue de solutions satisfaisantes au problème du futur financement. Enfin, il est indispensable de trouver une solution à la question des émoluments du Président. La Roumanie est en faveur du rétablissement du comité chargé d'examiner cette question et appuie donc le projet de résolution soumis à cet effet.

213. **M. DOMEQ** (Espagne) fait observer que la présente session se tient en une période cruciale de bilan et d'évaluation des activités de tous les organismes et mécanismes internationaux qui ont pour but d'éliminer la pauvreté et la faim dans le monde. Il faut utiliser le mieux possible les ressources disponibles et l'enjeu pour le FIDA est de continuer à faire état d'une valeur ajoutée. Ses atouts particuliers sont le rôle fondamental de catalyseur qu'il joue dans la répartition des quelques ressources, sa connaissance des priorités et des besoins tels que les perçoivent les populations concernées, et, enfin, sa structure particulière de financement. Le Gouvernement espagnol apprécie l'action menée par le FIDA et continuera à respecter les engagements qu'il a contractés envers lui. Il approuve les recommandations contenues dans le rapport provisoire de la Consultation et espère que l'accord se fera dès que possible sur la cinquième reconstitution. Comme par le passé, l'Espagne est prête à apporter les ressources nécessaires.

214. Trois points l'intéressent tout particulièrement. Tout d'abord, elle encouragera les activités visant à assurer des services de microcrédit aux paysans dans les régions en développement. En matière d'octroi de prêts limités, le FIDA devra vérifier que les organismes financiers qui travaillent avec lui sont solvables et ont l'expérience nécessaire. Le Gouvernement espagnol a créé pour l'octroi de prêts de ce type un fonds d'un montant d'environ 8 milliards de ESP en 1998, 12 milliards de ESP en 1999 et 8 milliards de ESP en 2000. Ensuite, l'Espagne s'efforcera d'encourager tous les projets de lutte contre la désertification dans le cadre du Mécanisme mondial. Enfin, étant donné ses liens étroits avec les pays d'Amérique latine et parce que sa candidature a été proposée au Conseil d'administration, elle aura à cœur de mettre à profit son expérience de la coopération bilatérale et multilatérale lors de l'examen des projets prévus pour cette région.

215. **M. KHASAWNEH** (Jordanie) déclare que son pays s'est efforcé de mobiliser ses propres ressources pour développer le secteur agricole qui, malgré le recul de sa contribution au PNB, restera déterminant pour l'économie, car son rôle est vital pour la sécurité alimentaire. Cependant, la production agricole est insuffisante car le pays manque de terre et d'eau, deux ressources dont la demande devrait augmenter à l'avenir en raison de la forte croissance démographique et de l'évolution du climat. Inévitablement, le secteur agricole va dépendre de plus en plus des eaux traitées et il faudra trouver des terres, lesquelles sont de plus en plus divisées en petites unités peu économiques à gérer.



216. L'expérience du FIDA a montré que, pour résoudre le problème de la pauvreté, il fallait apprendre aux populations concernées à s'aider elles-mêmes; elles doivent être encouragées à participer et à collaborer avec la société civile et les organisations non gouvernementales. La mine de connaissances dont dispose le FIDA peut aussi contribuer à améliorer les conditions de vie de groupes vulnérables tels que les paysans pauvres et les femmes rurales en les aidant à relever les défis. C'est pourquoi la collaboration avec le FIDA joue un rôle important dans les efforts déployés par la Jordanie pour atteindre les objectifs fixés sur le plan agricole. L'aide du FIDA au financement des projets de développement rural et de mise en place d'infrastructures dans le secteur agricole est des plus précieuses, et c'est pourquoi M. Khasawneh tient à transmettre les remerciements les plus vifs de son gouvernement pour l'action que mène le Fonds en Jordanie.

217. **Mme DEÚSTUA CARAVEDO** (Pérou) souligne que le FIDA est en première ligne du combat contre la faim et la pauvreté dans les régions du monde caractérisées par un faible revenu et un déficit vivrier. Vu les graves difficultés auxquelles se heurtent l'Amérique latine et les Caraïbes dans le secteur rural, elle espère que le Fonds maintiendra le niveau de sa participation dans la région. Il faut consentir davantage de prêts à des conditions de faveur afin d'appuyer les efforts particuliers faits par des pays comme le sien pour lutter contre l'extrême pauvreté et pour combattre la désertification.

218. Le Pérou tient particulièrement à poursuivre la collaboration avec le Fonds pour la mise en œuvre de projets destinés à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, essentiellement dans des régions marginalisées, et favoriser leur développement individuel et leur intégration dans la vie socio-économique du pays. Pour faire la preuve de son engagement à l'égard des finalités et des objectifs du FIDA, le Gouvernement péruvien se propose de verser 200 000 USD à titre de contribution à la cinquième reconstitution.

219. Étant donné l'incertitude qui entoure la Consultation, il faut lancer un appel à la communauté internationale pour que tout soit fait en vue de parvenir à un accord sur la cinquième reconstitution de manière à donner au Fonds le minimum de ressources dont il a besoin pour poursuivre son œuvre importante.

220. **M. FUAD** (Indonésie) constate que le Conseil se réunit au moment même où les économies les plus dynamiques d'Asie de l'Est commencent à émerger d'une grave crise économique et financière qui a, entre autres, fortement compromis la sécurité alimentaire dans plusieurs pays de la région Asie et Pacifique. L'Indonésie a été l'un des pays les plus durement touchés par la crise, mais son économie s'est maintenant stabilisée et le PIB devrait croître de plus de 2% cette année. L'agriculture, base de l'économie du pays, devrait permettre de créer des emplois, d'engranger des recettes fiscales, de réaliser des économies sur le plan intérieur, d'instaurer la stabilité économique et un développement durable de même que de faire reculer la pauvreté. Le nouveau gouvernement démocratiquement élu accorde un rang de priorité élevée au secteur agricole et a sensiblement étoffé le budget qui lui est alloué. L'accent est mis sur la préservation de la sécurité alimentaire et sur les moyens de garantir l'efficacité de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Un effort a été fait pour encourager la concurrence dans le secteur rizicole, faciliter la distribution d'engrais dans le cadre du marché privé et assurer des services de crédit rural. À titre intérimaire, douze banques locales ont entrepris de financer un système de crédit aux paysans et des appuis sont disponibles pour l'exportation de denrées agricoles.

221. Pendant la crise, le FIDA a apporté à l'Indonésie une aide précieuse et M. Fuad espère que le Fonds continuera à aider ce pays de près de 200 millions d'habitants en appuyant des programmes de lutte contre la pauvreté et d'autonomisation des paysans. Il tient à exprimer les remerciements de sa délégation pour les projets menés actuellement par le FIDA en Indonésie.

222. Son pays a participé activement aux travaux de la Consultation et maintiendra son appui au FIDA dans la mesure de ses possibilités.

223. **M. FIGUEIREDO** (Portugal) se félicite du rôle joué par le FIDA dans la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde, particulièrement en milieu rural, action dans laquelle son pays est lui aussi engagé puisqu'il participe à des programmes bilatéraux et multilatéraux. Le Portugal a appuyé l'Initiative PPTE et est en faveur de son renforcement.

224. En 2000, le Portugal sera membre du Conseil d'administration, ce qui lui permettra de travailler plus étroitement avec le Fonds en vue des objectifs fixés. Il est important que les négociations sur la cinquième reconstitution débouchent sur un résultat positif, et le Portugal s'engage à verser le même montant que lors de la précédente reconstitution. M. Figueiredo invite instamment tous les pays à faire de même pour éviter une diminution des moyens dont dispose le Fonds.

225. Au sujet du Timor oriental, territoire actuellement placé sous administration des Nations Unies, il souhaite voir un regain d'efforts de la part des IFI, du FIDA et d'autres institutions du système des Nations Unies actives dans cette région du monde afin d'aider à la reconstruction économique du pays. La pauvreté rurale et le déficit vivrier sont très répandus et il faut absolument concevoir des projets d'investissement pour la mise en place d'infrastructures et la production vivrière.

PARTICIPATION DU FIDA À L'INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (INITIATIVE PPTE) ET À SON CADRE RENFORCÉ (point 11 de l'ordre du jour) (GC 23/L.7 et GC 23/L.7/Corr.1)

226. **La PRÉSIDENTE** appelle l'attention sur le rapport de situation actualisé sur la participation du FIDA à l'Initiative PPTE qui rend plus particulièrement compte des nouvelles modalités de l'Initiative depuis l'appel lancé par le Groupe des 8 pour renforcer l'Initiative et les possibilités de financement dont dispose le FIDA pour continuer à y participer. Le cadre renforcé permettra de faire bénéficier davantage de pays de l'Initiative, d'assurer plus rapidement un allègement en octroyant celui-ci dès le point de décision et non pas le point d'achèvement, et enfin de relier l'allègement de la dette à des objectifs spécifiques de lutte contre la pauvreté élaborés par les gouvernements concernés. Ces deux premiers volets ont eu pour effet d'accroître le coût total de l'Initiative, qui entraîne pour le FIDA un nouvel engagement total de 260 millions de USD (soit 336 millions de USD en valeur nominale), en plus du niveau normal de ses prêts.

227. Il appartient maintenant aux organes directeurs du Fonds de décider de la façon dont celui-ci pourra participer au cadre renforcé tout en préservant ses activités normales. Après examen préliminaire à la quatrième session de la Consultation et après examen par le Conseil d'administration à sa soixante-huitième session, ce dernier a recommandé que le Conseil des gouverneurs adopte une résolution tendant à ce que le FIDA participe à l'Initiative PPTE renforcée par l'intermédiaire du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE administré par la Banque mondiale. Les États membres du FIDA seront invités à affecter leurs contributions au fonds fiduciaire de la Banque mondiale expressément pour le compte du FIDA. Telle est la proposition que contient le projet de résolution soumis dans le document GC 23/L.7. Après réexamen de la question à la sixième session de la Consultation, il a été décidé de soumettre au Conseil une nouvelle proposition, contenue dans le projet de résolution faisant l'objet du document GC 23/L.7/Corr.1 et qui, tout en continuant d'approuver sans réserve la participation du Fonds à l'Initiative PPTE renforcée, précise que le Conseil d'administration devra définir les modalités financières et les procédures de cette participation, notamment par le biais des ressources du FIDA, du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE administré par la Banque mondiale et du fonds fiduciaire du FIDA pour l'Initiative PPTE.

228. La Présidente pense que le Conseil des gouverneurs souhaite adopter le projet de résolution contenu dans le document GC 23/L.7/Corr.1.

229. La résolution 117/XXIII relative à la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et à son cadre renforcé est adoptée.

ÉLECTION DES MEMBRES ET MEMBRES SUPPLÉANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 13 de l'ordre du jour) (GC 23/L.9 et GC 23/L.9/Add.1).

230. **La PRÉSIDENTE**, après avoir appelé l'attention sur les documents GC 23/L.9 et GC 23/L.9/Add.1, précise que la totalité des 8 membres et 8 membres suppléants du Conseil d'administration vont devoir être élus. Conformément à l'annexe II de l'Accord portant création du FIDA, 8 membres et 8 membres suppléants doivent être élus parmi les pays figurant sur la liste A, 4 membres et 4 membres suppléants parmi les pays figurant sur la liste B et 6 membres et 6 membres suppléants parmi les pays figurant sur la liste C. Se reportant à l'article 40.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, la Présidente indique qu'une liste des États membres à l'égard desquels existe une provision comptable et qui ne peuvent donc être élus est soumise dans le document GC 23/L.9 et a été mise à jour dans le document GC 23/L.9/Add.1.

231. Elle informe le Conseil qu'au sein de la liste A, les pays ci-après ont été choisis en qualité de membres: Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège et États-Unis; avec respectivement comme suppléants: l'Espagne, la Belgique, la Suisse, le Portugal, le Danemark, le Royaume-Uni, la Suède et l'Australie. Il est d'autre part proposé que le Conseil décide de désigner le Royaume-Uni en qualité de membre et les Pays-Bas en qualité de membre suppléant pour les deux dernières années du mandat, à savoir 2001 et 2002.

232. Pour la liste B, les pays ci-après ont été choisis: Arabie saoudite, Koweït, Nigéria et Venezuela en qualité de membres avec pour membres suppléants l'Indonésie (Arabie saoudite), les Émirats arabes unis (Koweït), et l'Algérie (Venezuela). Il reste un siège de membre suppléant non pourvu correspondant au Nigéria. Dans cette liste, seuls trois sièges de membres suppléants ont été pourvus, en vertu des dispositions de l'article 40.1 du Règlement intérieur. La Présidente propose que le Conseil autorise les pays de la liste B, pendant la période qui s'écoulera entre la présente session et la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, à modifier leur représentation au Conseil d'administration pour inclure tout membre de la liste B inéligible au moment de l'élection susceptible de devenir éligible au Conseil d'administration dans l'intervalle.

233. La liste C comporte trois sous-listes. Pour la sous-liste C1, composée de pays de la région Afrique, les pays ci-après ont été choisis en qualité de membres: Angola et Tunisie, avec respectivement pour membres suppléants: l'Égypte et l'Érythrée.

234. Pour la sous-liste C2, composée de pays de la région Europe, Asie et Pacifique, les pays ci-après ont été choisis en qualité de membres: Chine et Inde, avec respectivement pour membres suppléants Sri Lanka et République de Corée. Il est entendu que Sri Lanka siègera la première année, pour être remplacé par le Pakistan en 2001 et 2002. La République de Corée siègera la première année, pour être remplacée par le Bangladesh en 2001 et la Roumanie en 2002.

235. Pour la sous-liste C3, composée de pays de la région Amérique latine et Caraïbes, les pays ci-après ont été choisis en qualité de membres: Brésil et Mexique, avec respectivement pour membres suppléants le Panama et l'Argentine.

236. En l'absence d'objections, la Présidente déclare les membres et membres suppléants élus à leurs fonctions respectives au Conseil d'administration.

237. Les élections sont approuvées.



238. **La PRÉSIDENTE** demande que soit consignée dans le rapport final la décision du Conseil autorisant les pays de la liste B à modifier leur représentation au cas où un membre inéligible au moment de l'élection deviendrait éligible. Elle demande également que soit consignée dans le rapport final la décision du Conseil de nommer, parmi les pays de la liste A, le Royaume-Uni en qualité de membre et les Pays-Bas en qualité de membre suppléant pour les deux dernières années du mandat. En ce qui concerne les accords passés entre les pays membres de la sous-liste C2 concernant l'échange de sièges, il doit être consigné dans le rapport final que tout échange ultérieur durant le mandat officiel devra être avalisé par le Conseil des gouverneurs.

239. **Il en est ainsi décidé.**

240. **La PRÉSIDENTE** félicite, au nom du Conseil, tous les membres élus au Conseil d'administration.

RAPPORT DE SITUATION SUR LE MÉCANISME MONDIAL DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (point 12 de l'ordre du jour) (GC 23/L.8)

241. **M. SOURANG** (Administrateur principal de programme, Mécanisme mondial), après avoir appelé l'attention sur certains des principaux points du rapport de situation présenté sous la cote GC 23/L.8 qu'il actualisera de vive voix, souligne que le fait le plus marquant en 1999 a été la troisième session de la Conférence des Parties (COP 3), première véritable occasion pour les Parties à la Convention d'examiner les grandes orientations, l'approche et les réalisations du Mécanisme mondial. Elles ont entériné l'approche et le plan de travail esquissés, et précisé qu'il devait s'attacher avant tout à aider à la préparation de plans d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux, sans pour autant négliger les possibilités d'utilisation de sources nouvelles de financement pour la mise en œuvre de la Convention.

242. Le Mécanisme mondial, dont la tâche est de faciliter les activités, a déjà entrepris d'aider trois pays africains qui ont élaboré un programme d'action national à traduire leurs plans dans les faits. Pour que le Mécanisme mondial puisse donner suite aux demandes d'aide adressées par des pays qui se trouvent encore au stade de l'élaboration des plans, des arrangements sont en cours de mise au point en collaboration avec les membres du Comité de facilitation. Du côté de la demande, le Mécanisme est engagé dans un dialogue actif au niveau national, afin d'intégrer les objectifs de la Convention relevant du développement dans les cadres d'action sectoriels et nationaux pertinents, démarche qui exigera la collaboration active du Comité de facilitation. Du côté de l'offre, il a noué des contacts avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux afin qu'ils intègrent les objectifs de la Convention dans leurs stratégies d'aide aux pays ainsi que dans les programmes et projets apparentés. Leur réaction a été encourageante. D'utiles relations de travail ont déjà été établies entre le Mécanisme mondial et le secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ainsi que ses organismes d'exécution. Deux dons du FEM à la planification sont sur le point d'être octroyés et il est prévu de mobiliser des ressources du FEM à l'appui de programmes d'action nationaux. L'approbation récente par le Conseil du FEM d'un document établissant un lien entre la dégradation des sols et les secteurs prioritaires du FEM est un fait prometteur.

243. Au niveau sous-régional, le Mécanisme mondial s'emploie en ce moment à faire approuver le programme sous-régional pour l'Asie de l'Ouest. La coopération avec l'Afrique occidentale et centrale progresse rapidement et une initiative régionale est en cours en Amérique latine. Au tout premier rang des activités du Mécanisme mondial figurent des plans relatifs à d'autres pays d'Asie de l'Ouest et l'amorce de travaux intensifs en Afrique australe et orientale.



244. L'une des principales tâches du Mécanisme mondial est d'établir une base de données qui, entre autres, renseignera sur les besoins en ressources et sur les ressources qui pourraient être disponibles pour la mise en œuvre de la Convention. Ces travaux sont en bonne voie, et d'excellents liens de collaboration viennent d'être noués avec la FAO.

245. Cependant, le budget approuvé pour le Mécanisme mondial par la troisième Conférence des parties est nettement inférieur à ce qui était demandé pour 2000 et il va encore baisser pour 2001. Cela signifie qu'il ne sera pas possible de recruter le personnel prévu initialement et que les fonds disponibles pour les opérations sont limités, ce qui aura des répercussions sur le rythme de développement des activités du Mécanisme mondial. On pense toutefois que le budget pour 2001 sera révisé par la quatrième Conférence des Parties en octobre 2000 et que des contributions volontaires seront versées pour aider à financer les dépenses de fonctionnement. La troisième Conférence des Parties s'est félicitée de la contribution généreuse du FIDA et a invité les gouvernements, les organisations multilatérales et régionales, le secteur privé et les institutions membres du Comité de facilitation à suivre son exemple. La Banque mondiale est en train de mettre au point une proposition à cet effet et une décision sera prise le mois prochain.

246. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour) (suite)

247. **M. MUGERWA** (Ouganda) déclare qu'au moment même où se dessine un nouvel ordre mondial, seuls la concertation des efforts, la solidarité et l'appui sans faille d'institutions telles que le FIDA permettront de remporter le combat contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. C'est pourquoi il tient à rendre hommage au FIDA pour les priorités, les stratégies et l'approche qu'il a retenues et qui toutes doivent être encore affinées et modifiées compte tenu des enjeux nouveaux.

248. Les projets menés par le FIDA en Ouganda ont donné de bons résultats et contribué de façon notable à la croissance du secteur agricole qui, dans les années 70 et 80, avait été touché de plein fouet par les troubles politiques et les erreurs de gestion économique. Le FIDA appuie actuellement un projet de développement de la production d'huile végétale et finance la préparation d'un programme de modernisation agricole au niveau local. Le pays achève en ce moment la mise au point d'un cadre stratégique pour cette modernisation afin de transformer ce qui est pour l'essentiel une agriculture de subsistance et l'orienter peu à peu vers le marché de manière à atteindre la sécurité alimentaire, à accroître les exportations agricoles et à permettre une croissance économique rapide. Malheureusement, l'Ouganda n'a pas les ressources nécessaires pour financer l'application de la stratégie et M. Mugerwa demande donc l'aide du FIDA.

249. Enfin, pour ce qui est de la cinquième reconstitution, il précise que son pays continuera comme par le passé à contribuer au financement du FIDA et également à travailler en liaison étroite avec le Fonds pour venir en aide aux ruraux pauvres.

250. **M. RUPHIN** (Madagascar) pense que le FIDA et l'ensemble de la communauté internationale doivent accorder une attention toute particulière à l'Afrique, région la plus touchée par la pauvreté et la plus exposée aux catastrophes naturelles, sans parler de l'impact des activités humaines sur l'environnement. Il faut agir dans le long terme pour aider les populations rurales à accroître leur productivité et leurs revenus, à améliorer leur état nutritionnel et, en dernière analyse, à mieux vivre.

251. Son pays appuie sans réserve le cadre directeur retenu par le FIDA pour lutter contre la pauvreté rurale. La participation des bénéficiaires est bien évidemment un préalable au succès des programmes de développement, même si les autorités doivent être associées à la définition des critères de choix des organisations de la société civile et des organisations de base bénéficiaires et à la



coordination de leurs activités. Une fois de plus, Madagascar lance un appel au comité ad hoc des allocations régionales afin qu'il envisage d'augmenter les prêts consentis à l'Afrique subsaharienne, dont Madagascar fait partie. Les recommandations contenues dans le rapport provisoire de la Consultation semblent pertinentes, pour autant que le FIDA se charge de la coordination de tout le processus d'exécution des programmes de développement rural. En ce qui concerne le Programme de travail et budget du FIDA pour 2000, Madagascar, en tant que pays bénéficiaire, se réjouit que soit maintenue la stratégie définie en 1997 et approuve l'Initiative PPTE, qui – il faut l'espérer – aura l'appui de toutes les institutions et de tous les États membres.

252. Enfin, M. Ruphin tient à exprimer ses vifs remerciements au FIDA pour la contribution qu'il a apportée à huit projets dans son pays; il exprime l'espoir que cette coopération s'intensifiera à l'avenir. Son gouvernement annoncera bientôt les détails de sa décision tendant à relever le montant de sa contribution aux ressources du FIDA dans le cadre de la cinquième reconstitution.

253. **Mme AMEGLIO** (Panama), après avoir transmis les salutations de la Présidente du Panama - première femme à occuper ce poste – qui est née à la campagne et a fait de l'agriculture une priorité nationale, précise que son gouvernement s'est lancé dans un combat de grande envergure contre la pauvreté et ses conséquences directes - la faim et la malnutrition. En fait, c'est toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes qui est aux prises avec une série de difficultés économiques et de catastrophes naturelles qui, conjuguées à des problèmes structurels, ont contribué à aggraver l'extrême pauvreté. Ces problèmes ne concernent pas uniquement la région, et leur solution exige l'aide d'organisations internationales telles que le FIDA.

254. C'est pourquoi Mme Ameglio approuve toutes les initiatives susceptibles de renforcer le Fonds politiquement et financièrement, et pense qu'il faut rejeter sans appel toute mesure qui aurait pour effet de réduire le montant des ressources dont il dispose. À ce sujet, elle insiste sur le fait que la participation du FIDA à l'Initiative PPTE doit faire appel uniquement à des ressources extrabudgétaires, pour ne pas mettre en danger les programmes prévus.

255. Les pays situés à un niveau de développement intermédiaire, comme le Panama, ont encore besoin de l'appui du Fonds pour venir en aide à leurs zones rurales, qui ont les mêmes problèmes que des pays plus déshérités. Aussi est-il extrêmement important de garder présent à l'esprit l'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation – réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015 – tâche dans laquelle le FIDA a un rôle important à jouer. Seules la volonté politique et l'aide internationale permettront au monde en développement de sortir de l'ornière et c'est pourquoi Mme Ameglio lance un appel aux pays développés pour qu'ils fournissent des ressources à des organisations comme le FIDA, qui a œuvré avec une remarquable efficacité pour aider les plus pauvres des pauvres.

256. **La séance est levée à 13 heures.**

- iv) Compte rendu analytique de la quatrième séance
de la vingt-troisième session tenue le jeudi
17 février 2000 à 15 h 30

PRÉSIDENTS: **ALI YOUSEF JUMMA (JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE)**
 KIRSTI LINTONEN (FINLANDE)

	Paragraphes
Déclarations générales (point 7 de l'ordre du jour) (suite)	258 - 297
- Liban	258 - 260
- Zambie	261 - 262
- Albanie	263 - 264
- Autriche	265 - 268
- Argentine	269 - 271
- Algérie	272 - 273
- Bhoutan	274 - 276
- Nigéria	277 - 279
- Canada	280 - 281
- Brésil	282 - 284
- Belgique	285 - 287
- Haïti	288 - 290
- Mali	292 - 295
- Trickle Up Program	296 - 297
 Rapport de situation et perspective de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté (point 14 de l'ordre du jour)	 298 - 304
Émoluments du Président (point 15 de l'ordre du jour)	305 - 322
Rapport sur l'état de l'Accord de siège (point 16 de l'ordre du jour)	323 - 325
Autres questions (point 17 de l'ordre du jour) Approbation de la diffusion des documents	326 - 329
Clôture de la session	330 - 334

257. **La séance est ouverte à 15 h 30 par M. Jumma (Jamahiriya arabe libyenne).**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 7 de l'ordre du jour) (suite)

258. **M. EL-KHOURY** (Liban), après avoir rendu hommage au FIDA pour son action dans le domaine du développement agricole et du financement des projets de développement, déclare que le Liban suit avec un vif intérêt les activités menées par le Fonds pour le compte des ruraux pauvres et leur participation à la conception, à la préparation et à l'exécution des projets. Il s'intéresse également de près aux efforts déployés par le Programme alimentaire mondial pour contribuer au relèvement des zones rurales, ainsi qu'aux initiatives de restructuration et de réingénierie du FIDA dont l'objet est de renforcer ses capacités. S'agissant de son programme de prêts, il convient cependant de noter que 15% seulement des prêts s'adressent aux pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, qui ont particulièrement besoin de projets de développement pour relever le niveau de vie et lutter contre la pauvreté et la malnutrition.

259. Il exprime son soutien à la cinquième reconstitution et au programme de dons d'assistance technique (DAT). L'évaluation et les études sont un autre élément important du programme de travail, car il est essentiel que les projets soient examinés du point de vue de leur impact économique, social et environnemental. L'intervenant se dit également favorable au programme d'appui à la technologie de l'information et souligne combien il est important de préparer des logiciels normalisés aux fins de la gestion et du suivi des projets.

260. En dépit des dégâts énormes infligés aux divers secteurs de l'économie du Liban, y compris l'agriculture, par les attaques constantes menées par Israël, le Gouvernement libanais continue de prendre des mesures pour renforcer la sécurité alimentaire du pays. À cet égard, l'intervenant remercie le FIDA du rôle positif qu'il a joué en accordant des prêts à des conditions de faveur et une assistance technique pour des projets tels que ceux qui visent à redynamiser la production animale, moderniser l'irrigation et aménager des aires de captage d'eau.

261. **M. NGULUBE** (Zambie) remercie le FIDA d'appuyer le développement agricole. La Zambie a acquis au fil des ans une précieuse expérience à la faveur de la mise en oeuvre des projets du Fonds et est convaincue que ce dernier a un rôle important à jouer en surveillant l'impact des nouvelles tendances économiques sur le développement agricole durable. Les politiques de libre-échange et les programmes de restructuration économique mis en oeuvre dans les pays en développement, comme c'est le cas dans le sien, favoriseront le renforcement de la coopération internationale et créeront un climat propice à la croissance économique, et donc à la sécurité alimentaire. Le Fonds a contribué à réorganiser les structures agricoles en répondant de manière adaptée aux besoins et aux situations d'urgence et en gérant les maigres ressources affectées à l'aide au développement.

262. Il est désormais nécessaire de consolider les résultats obtenus par le FIDA en appuyant des politiques et des réformes visant à prévenir les effets des catastrophes qui touchent le secteur agricole. Compte tenu de la nécessité de maintenir un équilibre entre production vivrière et gestion de la base de ressources, il est nécessaire de promouvoir des technologies appropriées, en particulier auprès des petits paysans. Le Gouvernement zambien est heureux de poursuivre sa coopération avec le FIDA et remercie les donateurs qui ont régulièrement contribué aux ressources du Fonds.

263. **M. XHUVELI** (Albanie) déclare que l'agriculture est le pilier de l'économie albanaise, contribuant pour plus de 50% au produit intérieur brut (PIB). Plus de la moitié de la population du pays est rurale, et les zones montagneuses reculées représentent plus de 70% de la superficie des terres. L'appui du FIDA à l'agriculture albanaise est donc vivement apprécié par son gouvernement. L'accroissement de la production agricole enregistré l'année précédente est en partie dû à l'appui du FIDA, qui se traduit à ce jour par deux projets donnant des résultats satisfaisants et un troisième prévu



sous peu. La stratégie suivie par le gouvernement pour élargir les programmes de développement agricole existants se fonde sur l'expérience acquise dans le cadre de ces projets, et l'Albanie espère recevoir une assistance supplémentaire pour des projets qu'elle ne peut financer seule.

264. En 1999, l'afflux massif de réfugiés en provenance du Kosovo a créé d'énormes problèmes dans le nord-est du pays, où sont mis en oeuvre les deux projets financés par le FIDA. Il convient de féliciter la population d'agriculteurs locaux, la communauté internationale et le Gouvernement albanais pour avoir su relever ce défi. L'Albanie est reconnaissante au FIDA de coopérer avec elle, de comprendre quelles mesures doivent être prises ensemble, apprécie la possibilité de participer à un libre débat au cours des réunions des organes directeurs et est satisfaite des documents présentés à la présente session.

265. **M. CORNARO** (Autriche) se dit heureux d'entendre que le Honduras est sur la voie de la reprise après le passage du cyclone Mitch. Le FIDA a joué, et joue actuellement, un rôle important dans cette entreprise et son gouvernement, parmi d'autres, a à l'époque répondu promptement à l'appel d'assistance lancé par le Honduras. Soulignant le rôle crucial joué par le FIDA dans le système d'aide multilatérale et rappelant que l'Autriche appuie sa vision de chef de file de la lutte contre la pauvreté, il indique que le Fonds doit harmoniser ses activités avec celles des institutions financières internationales (IFI), avec le cadre de développement intégré et le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

266. Depuis la création de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (la Consultation), des progrès considérables ont été faits dans le sens de l'élaboration d'un cadre d'action général pour la lutte contre la pauvreté rurale. L'instauration d'un environnement porteur revêt une importance primordiale pour mettre en valeur les potentialités des bénéficiaires du FIDA. La bonne gouvernance a une influence directe sur la réduction de la pauvreté et sur l'efficacité de l'utilisation des ressources du FIDA. La stratégie de lutte contre la pauvreté qu'élabore actuellement le FIDA devra relever le défi mondial que pose la réduction de la pauvreté et devra comporter un cadre politique permettant de traduire les objectifs les plus généraux en stratégies adaptées par pays et par région. Le représentant est heureux de noter que cette optique est prise en compte dans la nouvelle approche de l'évaluation adoptée par le FIDA. L'essentiel des ressources du Fonds doivent être accordées aux États membres les plus pauvres à des conditions particulièrement favorables. L'attribution des fonds doit être subordonnée à la bonne qualité d'exécution des projets et à la capacité d'absorption, et les pays dont la qualité d'exécution est la meilleure doivent être récompensés par un appui accru sous forme de prêts plus fréquents. Dans ce contexte, l'Autriche appuie le niveau de prêts du Fonds pour l'an 2000.

267. La participation du Fonds à l'Initiative renforcée de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (l'Initiative PPTe) est encouragée, mais uniquement dans la mesure où les ressources adaptées sont disponibles. S'agissant de la reconstitution, tous les participants doivent s'engager à se partager équitablement la charge, non seulement entre donateurs au sein des listes mais également entre les listes. Ce sera là une étape décisive pour mener les négociations à leur terme avec succès.

268. L'Autriche félicite le Fonds d'avoir présenté une nouvelle fois un budget de croissance réelle zéro, ce qui atteste de son efficacité et de son sérieux et encourage les donateurs à appuyer le FIDA alors qu'ils continuent de faire face à des contraintes budgétaires. Le représentant invite la direction à rester sur la voie de la rigueur.

269. **Mme GABARDINI** (Argentine), après avoir repris à son compte la déclaration faite au nom du groupe de la région Amérique latine et Caraïbes (GRULAC) dit qu'en ayant su faire face aux mutations profondes qui ont eu lieu dans le secteur du développement rural, le FIDA a acquis un avantage comparatif qui lui a permis de s'acquitter avec succès de son mandat. Malgré l'essor de la croissance économique que la mondialisation et la libéralisation ont entraîné dans des pays tels que le



sien, le fossé entre riches et pauvres se creuse et la faim reste une cruelle réalité dans bien des régions du monde, touchant les groupes vulnérables, même dans les pays à revenu intermédiaire comme l'Argentine. Le FIDA doit donc progresser sur la voie de l'innovation, afin de parvenir à une mondialisation fondée sur la solidarité, dont un exemple notable est le projet de développement rural récemment approuvé pour les provinces nord-ouest de l'Argentine. L'intervenante espère que les opérations de prêt du projet pourront être développées.

270. Un autre aspect important de l'action du FIDA est le rôle qu'il joue en vue d'éliminer les obstacles qui persistent en matière d'accès à la nourriture –obstacles commerciaux, restrictions sanitaires et phytosanitaires imposées pour compenser l'inefficacité de la production et restrictions économiques.

271. L'Argentine appuie le programme de travail et budget du FIDA pour 2000, en soulignant tout particulièrement la stratégie régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes. L'intervenante espère que la cinquième reconstitution sera achevée dans les meilleurs délais pour que le FIDA puisse continuer de s'acquitter de son mandat central. L'Argentine réaffirme son attachement aux objectifs du Fonds et à la coopération internationale.

272. **M. MEGHAR** (Algérie) déclare que le FIDA a joué un rôle de premier plan dans la résolution des problèmes de développement qui relèvent de son mandat, et s'est habitué à faire face aux besoins d'un monde en développement écrasé par les crises et les difficultés. Il est donc nécessaire de l'équiper de manière adéquate pour qu'il puisse accomplir sa mission originelle plus résolument en concevant des stratégies et des programmes et en mobilisant des moyens novateurs plus concrètement orientés sur les besoins des pays bénéficiaires. Les objectifs que s'est fixés le FIDA à ses débuts gardent aujourd'hui toute leur validité mais il lui faut redoubler d'efforts pour surmonter les difficultés qui compromettent l'axe principal de son action. Il est donc plus impératif que jamais de tirer le meilleur parti possible de l'expérience remarquable qu'il a acquise pour focaliser l'action sur les populations cibles de certains pays en développement, en particulier d'Afrique, afin de parvenir à un impact durable de l'action au regard des objectifs de sécurité alimentaire et de développement rural. Un engagement commun plus profond, des stratégies plus adaptées et la mise en oeuvre de mesures à l'échelle de tout le système sont vitales pour parvenir à un tel objectif.

273. L'intervenant accueille avec satisfaction les mesures prises en vue d'alléger la dette d'un certain nombre de pays en développement et de développer la productivité des populations rurales en vue d'éradiquer la faim et la malnutrition. Il se félicite également des efforts déployés par le FIDA dans le cadre du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, une tâche nouvelle qui atteste également de la qualité de son action. En conclusion, il souligne que les impératifs du développement appellent des efforts soutenus et innovants pour mobiliser les ressources requises, par la gestion harmonieuse des fonds disponibles et la recherche de nouveaux instruments qui renforceront encore la spécificité du FIDA. L'intervenant réaffirme l'appui de son pays au FIDA et à sa mission.

274. **M. RABGYE** (Bhoutan), après avoir réaffirmé le ferme engagement de son pays à soutenir la mission et les buts du FIDA, déclare que les divers projets financés par le Fonds et mis en oeuvre dans son pays depuis 1980 ont nettement amélioré le sort des ruraux, qui représentent plus de 80% de la population totale. Il mentionne au nombre des avantages la croissance extraordinaire de la production maraîchère et la double récolte du riz. Au vu de cette expérience positive, le Bhoutan a demandé une assistance supplémentaire pour mettre en oeuvre un projet de développement local dans la région orientale. Ce projet, actuellement dans sa deuxième phase, est le projet agricole de plus grande envergure du pays. Les programmes et projets appuyés par le FIDA étant essentiellement conformes aux politiques et priorités nationales du Bhoutan, l'intervenant ne prévoit guère de difficultés pour leur exécution.



275. Tout comme de nombreux autres pays en développement à faible revenu, le Bhoutan fait tout son possible pour contribuer aux ressources du FIDA, souvent dans des circonstances économiques difficiles. Il est à espérer que les donateurs importants – les pays à revenus intermédiaires et élevés – augmenteront le niveau de leur engagement et de leurs contributions pour conclure avec succès la cinquième reconstitution dans les meilleurs délais.

276. L'intervenant confirme que son gouvernement, qui a adopté une approche centrée sur l'être humain dans son programme de développement, a fermement l'intention de collaborer à la mise en oeuvre du nouveau programme du FIDA qui entend développer les moyens de subsistance des ruraux pauvres des hautes terres et zones montagneuses d'Asie. À cet égard, il se félicite de la contribution de 1 million de USD faite par l'Inde en vue de la création d'un fonds spécial destiné à appuyer les activités du FIDA dans la région Asie et Pacifique, et exhorte d'autres États membres à faire de même. Enfin, il exprime la gratitude de son peuple et de son gouvernement au FIDA pour l'appui reçu.

277. **M. DAURA** (Nigéria) regrette de voir que, malgré les nombreuses décennies écoulées depuis la création d'institutions d'envergure mondiale telles que l'Organisation des Nations Unies, dont le but principal est de promouvoir un développement pacifique et durable dans le monde entier, la misère humaine due aux tragédies et catastrophes d'origine naturelle ou humaine reste à l'ordre du jour. S'il est vrai que les dirigeants de certains pays pauvres peuvent en partie être tenus responsables du sous-développement, il est également vrai que les dirigeants des pays développés doivent assumer une part de responsabilité pour n'avoir pas pris de mesures concrètes en vue d'atténuer ce problème.

278. Étant donné qu'il est crucial de s'unir pour lutter contre la pauvreté, le Nigéria, malgré ses difficultés économiques actuelles, a continué d'honorer ses obligations envers toutes les organisations et institutions internationales de développement. Il a contribué à hauteur de 91 millions de USD aux ressources du Fonds, dont il a reçu 55,8 millions de USD. Il appuie pleinement l'effort actuel engagé pour mobiliser les fonds supplémentaires qui permettront au FIDA de s'acquitter plus efficacement de ses fonctions. À cet égard, il est important de rassurer les contribuants traditionnels sur le fait que la mission originelle du FIDA, bien que flexible, n'a pas été modifiée en substance. Il est également important de relever que la plupart des pays bénéficiaires ne sont pas habituellement en mesure de contribuer de manière substantielle aux ressources du Fonds. L'intervenant lance donc un appel aux pays de la liste A pour qu'ils augmentent leurs contributions sans pour autant, toutefois, prendre les commandes et la direction, au détriment des pays bénéficiaires.

279. Sans oublier l'approche "partant de la base" adoptée en matière de planification et d'exécution des projets de réduction de la pauvreté, le Fonds devrait améliorer la proportion actuellement insatisfaisante de personnel des pays en développement à tous les niveaux de son organigramme. L'intervenant appuie l'action du FIDA qui tend à utiliser la stratégie de l'Initiative PPTTE pour réduire la pauvreté, mais la mobilisation et la gestion des fonds en question ne doit pas compromettre sa mission principale. Enfin, après avoir invité le Président du FIDA et son personnel technique à se rendre au Nigéria pour examiner certaines propositions de projets importantes, il réaffirme son appui à tous les plans visant à accroître les ressources du FIDA.

280. **M. EHRHARDT** (Canada) déclare qu'il est crucial pour le FIDA de répondre aux besoins d'un monde en mutation rapide et de tirer parti des possibilités offertes. Après avoir souligné certains des événements marquants des dix dernières années, il indique qu'un consensus international se dégage actuellement sur la nécessité d'une action concertée pour atteindre les objectifs internationaux de développement tels que la réduction de la pauvreté dans le monde. Il est pleinement reconnu que les résultats dépendent de la bonne gouvernance, tant dans les pays que dans les institutions, et qu'il est vital de mettre en place des partenariats authentiques pour parvenir à ces résultats. Des partenariats



novateurs entre pays et communautés, organisations et familles, secteur public et secteur privé, sont nécessaires, ainsi qu'une coordination plus étroite et plus efficace entre les donateurs, y compris la Banque mondiale, le FIDA et d'autres institutions internationales. Dans le contexte actuel de limitation généralisée des ressources, il faut également veiller à optimiser les placements. La prise en charge locale et la pleine participation des pauvres sont également des clés du succès.

281. Dans un tel contexte, le FIDA devrait s'épanouir compte tenu de ses caractéristiques inégalées et du créneau stratégique qu'il occupe en tant que catalyseur au sein du monde des institutions de développement. Il a déjà, et il faut l'en féliciter, amélioré et rationalisé sa gestion et maîtrisé ses coûts administratifs. La réforme se rapportant à la gouvernance, l'innovation relative à la politique d'ensemble et la création de partenariats ne sont toutefois que des étapes d'un processus permanent. Le Canada considère que le FIDA doit donc redoubler d'efforts pour forger de nouveaux partenariats, se focaliser davantage sur les politiques rurales, renforcer l'évaluation, rendre des comptes plus précis et améliorer la coordination avec les cadres déjà mis en place par les organisations des Nations Unies et les IFI. Il devrait également veiller à ce que ses précieuses ressources permettent d'atteindre les meilleurs résultats possibles, point sur lequel l'intervenant se dit optimiste car il est convaincu que le FIDA peut faire toute la différence en aidant les ruraux pauvres à se construire une vie et un avenir meilleurs.

282. **M. GOMES DOS SANTOS** (Brésil) réaffirme que son pays s'est engagé à éliminer la faim dans le monde et qu'il considère à cette fin prioritaire la tâche écrasante qui consiste à sauver toute une partie de la population de l'extrême pauvreté en relevant leur niveau de vie et en luttant contre la faim, car le droit de se nourrir est un droit fondamental de l'être humain. Par la mise en oeuvre d'un programme rigoureux d'ajustement budgétaire, le Brésil a pu en 1999 relancer son économie, les réserves atteignant désormais un niveau confortable. La création de nouvelles possibilités d'emploi qui s'en est suivi a redonné confiance et laisse à penser qu'il est possible de parvenir à améliorer les conditions de vie de la population, dont 40% vit encore dans la pauvreté.

283. Le Brésil est néanmoins quotidiennement confronté à des difficultés qui tiennent à la persistance d'importantes inégalités, tant dans la région que dans la société. D'importantes réformes économiques et structurelles sont donc prévues et doivent être approuvées par le congrès. À cet égard, la meilleure interaction existant désormais entre le gouvernement fédéral et les collectivités des états et des municipalités a été utile pour mettre en oeuvre les réformes dont l'objet est de combler le fossé qui sépare les différentes régions du pays en matière de développement. Une transformation durable de la société n'aura cependant lieu que si d'autres questions qui se posent sur la scène internationale sont résolues, comme c'est le cas dans un contexte mondial où des pays tels que le Brésil doivent faire face aux multiples normes et caractéristiques des politiques et des décisions économiques imposées par une poignée de pays qui détiennent plus de 50% des richesses du monde.

284. Une caractéristique notable du FIDA est qu'il accorde un traitement différencié à ceux qui ne jouissent pas de l'égalité, par exemple en appliquant des conditions de prêt différentes aux divers pays. L'objet d'un tel traitement est de parvenir à une répartition équitable des ressources entre ceux qui en ont besoin. Cependant, au cours des deux dernières années, et à des sessions successives de la Consultation, le critère de l'équité a été remis en question. L'intention est d'augmenter les contributions des pays les plus démunis, et de réduire parallèlement les contributions des pays qui ont les moyens de payer davantage. Dans la même veine, ces derniers proposent d'utiliser les ressources du FIDA pour financer l'Initiative PPTE, alors qu'elles doivent statutairement servir à financer les projets mis en oeuvre dans les pays les plus démunis pour lutter contre la faim et la pauvreté. L'intervenant exhorte le FIDA – la banque qui a un cœur – à maintenir le statu quo en continuant de traiter de manière différente ceux qui ne sont pas égaux, ce qui est un exemple remarquable de répartition équitable des ressources.



285. **M. DE MONTJOYE** (Belgique) note avec satisfaction qu'un consensus s'est dégagé sur le projet de rapport de la Consultation, qui définit un cadre général d'action pour les opérations futures du Fonds. Toutefois, l'objectif qui consiste à arrêter le niveau de la cinquième reconstitution n'est pas encore atteint. À cet égard, la Belgique est favorable à une cinquième reconstitution de l'ordre de 400 à 500 millions de USD, qui permettrait au FIDA d'avoir un volume annuel d'opérations d'environ 450 millions de USD. Dans un esprit de solidarité, son gouvernement a déjà réservé l'équivalent de 9 millions de USD à cette fin et considère que les États membres doivent tous faire un effort proportionnel à leur puissance économique et à leur capacité de paiement, principe qui n'a pas toujours été respecté. Il espère que les négociations pourront aboutir dans les semaines à venir et se dit favorable à cet égard à un assouplissement de la politique actuelle de tirage sur les billets à ordre, afin de permettre au Fonds de maintenir un niveau adéquat d'engagement, à condition que tous les donateurs y participent.

286. Le Fonds doit intensifier ses activités qui ont pour objet d'améliorer l'impact de ses opérations, en veillant à suivre l'exécution des projets de très près, soit indirectement soit directement par son personnel. L'expérience acquise dans le cadre des projets financés conjointement par le FIDA et le Fonds de survie belge plaide en faveur de la présence d'un représentant dûment habilité du FIDA sur le terrain pour suivre l'avancement des activités et proposer en temps utile les réorientations nécessaires. Le surcroît de coûts sera plus que compensé par les meilleurs résultats obtenus. L'expérience montre également qu'il faut porter une attention accrue à la viabilité et à la pérennité des activités du Fonds. Trop souvent, des incitations de types divers sont offertes au personnel local en vue d'accélérer l'exécution des projets, ce qui pourrait avoir pour effet de sérieusement compromettre les perspectives de durabilité.

287. La Belgique attache une grande importance à la coopération interinstitutions et encourage le FIDA à faire davantage appel à l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour accompagner ses investissements, selon les grandes lignes de l'aide consentie par le Centre d'investissement de la FAO pour la formulation des projets. Il faut absolument que le FIDA recherche activement des fonds pour financer l'Initiative PPTE et la Belgique note que le consensus s'est fait sur le recours aux ressources propres du Fonds pour ce faire. Il s'agit d'une solution réaliste qui pourrait se concrétiser assez rapidement. Pour conclure, M. de Montjoye rend hommage à la direction du Fonds pour sa gestion exemplaire.

288. **M. SÉVERIN** (Haïti) se félicite que les recommandations issues de la Consultation aient fini par recueillir un consensus, puisque la lutte contre la pauvreté et l'instauration d'un monde libéré de la faim exigent la mobilisation de toutes les ressources disponibles. C'est pourquoi il se réjouit de l'action de la Coalition populaire et félicite les organisations ayant leur siège à Rome de leurs efforts pour renforcer les synergies grâce à une bonne coordination de leurs activités.

289. Haïti, dont les ressources agricoles sont limitées, doit nourrir quelque huit millions d'habitants, dont 65% de ruraux qui vivent de l'agriculture. La croissance démographique, la dégradation des ressources, l'insuffisance de la production céréalière et le recul des rentrées de devises provenant des exportations de café et de cacao n'ont fait qu'aggraver le problème. C'est pourquoi le gouvernement a pris des mesures pour rétablir et diversifier les cultures vivrières, introduire une réforme agraire, améliorer les pêches et l'aquaculture, rénover les infrastructures nécessaires à l'élevage, remettre en état les réseaux d'irrigation, assurer des services de crédit décentralisés, fournir du matériel agricole, développer les cultures d'exportation et, enfin, améliorer la commercialisation. Le FIDA doit être remercié pour l'aide qu'il a apportée à ces activités.



290. Dans la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement de Haïti attache une grande importance à la coopération Sud-Sud, qui donne déjà de bons résultats. Il a adopté une politique macro-économique en vue d'investir davantage dans les infrastructures agricoles mais il n'ignore pas que seuls un environnement stable et la participation de la société civile seront source de progrès. Pour conclure, M. Séverin confirme que Haïti contribuera à la cinquième reconstitution.

291. **Mme Lintonen** (Finlande) **prend la présidence.**

292. **M. DAGA** (Mali), après avoir exprimé les remerciements de son gouvernement pour les divers projets menés par le Fonds dans son pays, dit approuver les objectifs fixés pour 2000 dans la stratégie opérationnelle. Il reste beaucoup à faire et le Mali, pays agropastoral, espère que le FIDA disposera de ressources supplémentaires pour pouvoir atteindre ses objectifs. Mais, en dernière analyse, chaque pays doit compter sur ses propres forces et définir lui-même sa stratégie de développement rural compte tenu des besoins des plus démunis.

293. Les ressources se faisant rares, le FIDA devrait collaborer plus étroitement avec d'autres institutions financières pour définir, exécuter et évaluer les projets, qui devraient à l'avenir prendre en compte l'aspiration fondamentale des pays africains à l'intégration régionale et sous-régionale. Celle-ci est indispensable si l'on veut voir disparaître la pauvreté; à cet égard, M. Daga se félicite de la participation du FIDA à l'Initiative PPTE.

294. Le Mali, dont un tiers du territoire est désertique, s'intéresse de très près à l'action du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, dont les activités – il l'espère – aideront à protéger les populations rurales maliennes des effets catastrophiques de la désertification.

295. Malgré les graves difficultés qu'il affronte, le Gouvernement malien a décidé d'apporter une contribution notable à la cinquième reconstitution et espère voir se resserrer la collaboration avec le FIDA à l'avenir.

296. **Mme ROBBINS LEET** (Observateur du Programme Trickle Up), prenant la parole au nom des organisations non gouvernementales (ONG) à l'invitation de la Présidente, déclare que la mission du Programme Trickle Up est de faire reculer la faim et la pauvreté en aidant les gens à créer leurs propres entreprises grâce à des dons consentis à des conditions favorables et à une formation en cours d'emploi à la gestion d'entreprise. À cet effet, le programme s'efforce depuis vingt ans en partenariat avec des ONG locales d'atteindre les plus pauvres des pauvres. Dans ce laps de temps, plus de 82 000 micro-entreprises – dirigées pour plus de 70% d'entre elles par des femmes - ont vu le jour dans 117 pays. En 1998, 80% des entreprises lancées avec l'aide du Programme Trickle Up fonctionnaient encore au bout d'un an et 67% avaient développé leurs activités.

297. Son organisation examine actuellement avec le FIDA les possibilités de collaboration dans certains pays et certaines régions afin de renforcer les efforts concertés et aider les gens à s'aider eux-mêmes. Mme Robbins Leet apprécie particulièrement le fait que le Fonds soit à l'écoute des ONG, qui peuvent le consulter sur les moyens de développer leurs programmes. La session sur la Coalition populaire démontre une fois de plus que le FIDA s'attache tout particulièrement à atteindre les gens par l'intermédiaire des ONG.

RAPPORT DE SITUATION ET PERSPECTIVE DE LA COALITION POPULAIRE POUR ÉLIMINER LA FAIM ET LA PAUVRETÉ (point 14 de l'ordre du jour) (GC 23/L.10)

298. **M. MOORE** (Coordonnateur de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté) dit, en présentant le rapport de situation et la perspective de la Coalition populaire (GC 23/L.10), que celle-ci aborde maintenant une phase opérationnelle très intéressante, dans laquelle le FIDA jouera un



rôle central. L'appui et la participation de la Coalition populaire sont de plus en plus demandées. Les connaissances qu'elle diffuse sur l'expérience de la société civile et l'analyse des marchés fonciers émergents sont très appréciées. Les enseignements tirés et les innovations mises à l'essai apportent concrètement une valeur ajoutée et, une fois reproduits dans d'autres contextes, montreront qu'il existe de nouveaux moyens d'améliorer l'accès des paysans pauvres aux ressources dont ils ont besoin.

299. La Coalition populaire cofinance actuellement les travaux de 23 nœuds nationaux et huit nœuds régionaux regroupés dans le réseau de savoirs ARnet. En plus des moyens de communication traditionnels, un site Internet a été créé. Deux ateliers régionaux organisés en 1999 ont aidé à renforcer le réseau: l'atelier organisé à Belize a permis d'accroître le nombre d'organisations d'exploitants agricoles et de paysans d'Amérique latine et des Caraïbes associés à la Coalition populaire, et l'atelier organisé aux Philippines a permis de faire un bilan à l'occasion du vingtième anniversaire de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Une réunion analogue pour la région Afrique est prévue au début de 2000.

300. Le mécanisme de potentialisation des communautés (MPC) créé par la Coalition populaire a financé ses deux premiers projets en 1999, l'un, au Zimbabwe, qui regroupe dix projets pilotes destinés à essayer des approches novatrices de la participation des bénéficiaires à des activités de réinstallation, et l'autre, aux Philippines, pour expérimenter des moyens d'aider d'anciens journaliers agricoles, qui bénéficient de la réforme agraire, à travailler avec rentabilité sur de petites exploitations. Plusieurs autres propositions sont en cours d'évaluation en vue d'un financement au début de 2000. Le MPC finance des programmes de type nouveau destinés à protéger et améliorer l'accès des ruraux pauvres aux biens de production, à essayer de reproduire, en les développant, les initiatives fructueuses visant à améliorer l'accès à la terre, à l'eau et à d'autres ressources, à aider des gouvernements à mettre au point des politiques officielles fondées sur des modèles communautaires pour parvenir aux objectifs nationaux, à améliorer les conditions de vie de populations souvent oubliées et, enfin, à résoudre les conflits d'accès aux ressources.

301. En 1999, la Coalition a mis au point des activités pour mieux sensibiliser le grand public et les décideurs à la situation des ruraux pauvres démunis de ressources. Elle a organisé des réunions préparatoires avec la FAO pour repérer les pays où elle pourrait collaborer avec les groupes thématiques nationaux du réseau du Comité administratif de coordination des Nations Unies (CAC) pour la sécurité alimentaire et le développement rural.

302. Elle a contribué aux travaux de la huitième session de la Commission du développement durable en aidant à établir le rapport du gestionnaire de tâches de la FAO, en préparant, pour le compte du comité des ONG, le document sur la réforme agraire à l'intention des sessions où différents acteurs pourront dialoguer avec les ministres, ainsi qu'un document de base pour les sessions ministérielles sur les liens entre réforme agraire et sécurité de jouissance - conditions préalables à une gestion durable des terres, à la sécurité alimentaire, à l'atténuation des conflits relatifs aux ressources naturelles et, enfin, au recul de la pauvreté. Le surcroît d'intérêt manifesté par les donateurs atteste de l'utilité de la Coalition populaire. Un appui a été prêté ou est annoncé ou envisagé par la Belgique, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Suisse ainsi que l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), ce qui viendra compléter l'appui et l'aide reçus du PAM, de la FAO et des ONG partenaires ainsi que le financement apporté auparavant par la Banque mondiale et le FIDA pour mettre en place le MPC. Pour la Coalition populaire, cet appui nouveau répond à la nécessité fondamentale de disposer d'une base de financement diversifiée.

303. Par ailleurs, la Coalition populaire est considérée comme un modèle de collaboration novatrice entre la communauté des institutions multilatérales et la société civile. En prévision d'un colloque des Nations Unies qui examinera en mai 2000 les moyens de renforcer les relations entre le système des



Nations Unies et la société civile, la Coalition populaire a rendu compte de son expérience lors de la première réunion préparatoire et lors de la Conférence de la société civile mondiale. La Coalition est un mécanisme qui permet à des organisations très diverses de fondre des préoccupations communes en une stratégie cohérente de lutte contre la faim et la pauvreté tout en œuvrant à la réalisation de leurs différents objectifs. Elle s'attache à réaliser les buts stratégiques du FIDA - mettre au point des approches et alliances nouvelles dans un environnement mondial en mutation, créer et utiliser les réseaux de savoirs pour combattre la pauvreté et, enfin, assurer la présence effective du FIDA sur le terrain en élargissant son champ d'action.

304. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation et de la perspective de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.

ÉMOLUMENTS DU PRÉSIDENT (point 15 de l'ordre du jour) (GC 23/L.11)

305. **La PRÉSIDENTE** précise que, préalablement à l'élection du successeur du Président actuel du FIDA, dont le mandat vient à expiration en février 2001, il faudra déterminer les émoluments et autres conditions d'emploi du nouveau Président. Elle appelle l'attention sur le projet de résolution recommandé par le Conseil d'administration dans le document GC 23/L.11 et dans lequel il est proposé de reconstituer le comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA; ce comité, composé de neuf gouverneurs, sera chargé d'examiner la question et de soumettre ses conclusions au Conseil des gouverneurs à sa vingt-quatrième session. S'agissant de la composition du comité, les candidatures ci-après ont été reçues pour les pays de la liste C: Brésil, Tunisie et Turquie. Les candidatures émanant des pays membres des autres listes devraient être soumises au Secrétariat le plus rapidement possible.

306. Pour répondre à une question soulevée par M. AL-AQUIL (Arabie saoudite) quant à la compétence du comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA, **M. PRIEN** (Secrétaire du FIDA), après avoir appelé l'attention sur les précisions données dans le document GC 23/L.11, fait savoir que, si le comité est rétabli, c'est tout simplement parce qu'il appartient au Conseil des gouverneurs de nommer ou d'élire le Président ainsi que de fixer ses conditions d'emploi et notamment ses émoluments. Ce comité, qui agira en tant que sous-comité du Conseil, aura pour mandat d'examiner la question et de déterminer si les conditions d'emploi actuelles sont encore appropriées et peuvent encore s'appliquer au prochain Président.

307. Pour **M. AL-AQUIL** (Arabie saoudite), il semble que la compétence du comité aille au-delà de la question des émoluments à proprement parler, ce qui est – à son avis – sans précédent. C'est pourquoi il aimerait avoir plus de précisions sur le mandat du comité.

308. **M. CODRAI** (Conseiller général par intérim) confirme que la seule et unique fonction du comité, telle qu'elle est exposée dans le document GC 23/L.11, est d'examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA et de faire rapport au Conseil des gouverneurs en lui soumettant éventuellement des propositions.

309. **M. AL-AQUIL** (Arabie saoudite) fait savoir qu'il souhaiterait siéger au comité chargé d'examiner la question.

310. **M. PRIEN** (Secrétaire du FIDA) dit qu'il a été pris bonne note de l'intérêt manifesté par l'Arabie saoudite et que ce vœu sera transmis au coordonnateur de la liste B.

311. **M. SADOUDI** (Algérie) précise que son pays souhaite lui aussi siéger au comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA.



312. **M. RACHMAD** (Indonésie) pense lui aussi qu'il faudrait préciser le mandat du comité et en communiquer le texte à tous les États membres.

313. **M. HASAN** (Jamahiriya arabe libyenne) annonce que son pays désire lui aussi participer aux travaux du comité. Le Secrétariat devrait toutefois faire une distinction nette entre ce qui a trait aux émoluments du Président, question couverte par le mandat du comité, et ce qui a trait à l'élection du Président, question tout à fait différente.

314. **M. CODRAI** (Conseiller général par intérim) souligne que le projet de résolution dont est saisi le Conseil concerne uniquement les conditions de la reconstitution du comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA. Le projet stipule que le comité comprendra neuf gouverneurs – quatre de pays membres de la liste A, deux de pays membres de la liste B et trois de pays membres de la liste C. Ils seront désignés par les pays membres des différentes listes, qu'ils représenteront. Après avoir rappelé la procédure d'élection du Président, il confirme qu'il s'agit d'une démarche qui n'a rien à voir avec la décision que doit maintenant prendre le Conseil sur le projet de résolution portant création d'un comité chargé de soumettre des recommandations au Conseil des gouverneurs sur la question des émoluments du prochain Président.

315. **M. KHALIFA** (Égypte) pense que le Conseil des gouverneurs devrait approuver les candidatures au comité chargé d'examiner la question des émoluments et précise que l'Égypte désire elle aussi participer à ses travaux.

316. **La PRÉSIDENTE** réitère l'appel qu'elle a lancé aux pays membres des listes A et B pour qu'ils informent le Secrétariat le plus rapidement possible des candidatures qu'ils proposent.

317. Pour répondre à une question de **M. FEGI** (Éthiopie), **M. PRIEN** (Secrétaire du FIDA) précise qu'en vertu de la procédure suivie pour constituer le comité, il appartient aux coordonnateurs des différentes listes de présenter les candidatures. Les candidatures de pays membres de la liste C ont été communiquées par le coordonnateur de cette même liste.

318. **La PRÉSIDENTE** pense que le Conseil désire adopter le projet de résolution contenu dans le document GC 23/L.11.

319. La résolution 118/XXIII sur la reconstitution d'un comité chargé d'examiner les émoluments du Président du FIDA est adoptée.

320. **La PRÉSIDENTE** indique, pour répondre aux demandes de précision sur la procédure d'élection du Président du FIDA qui ont été formulées lors du débat sur ses émoluments, qu'en vertu de la procédure énoncée dans la section 6.2 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, les candidatures à la présidence, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être soumises au plus tard 60 jours avant l'ouverture de la session où il sera décidé de la nomination du Président – dans le cas présent la vingt-quatrième session. Le Secrétaire du Fonds lancera l'appel de candidatures dans les délais prévus. Le Président est tenu de faire connaître toutes les candidatures reçues à tous les États membres et au Bureau du Conseil des gouverneurs au plus tard 40 jours avant la session du Conseil des gouverneurs. C'est à partir de ces candidatures que le Conseil procède ensuite à la nomination. Puisque la vingt-quatrième session doit se tenir les 20 et 21 février 2001, le dernier délai pour la soumission des candidatures sera le 21 décembre 2000. En sa qualité de présidente du Conseil des gouverneurs, elle est prête, avec les deux vice-présidents, à suivre de près l'application de cette procédure.

321. **M. AL-AQUIL** (Arabie saoudite), se reportant à la question de la nomination du prochain Président, désire faire consigner dans le compte rendu que la pratique et la tradition voulaient jusqu'ici que les candidatures à la présidence du FIDA émanent généralement de pays membres de la

liste B. Il rappelle au Conseil des gouverneurs qu'en vertu de la pratique et de la tradition, c'est un droit des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ou des pays en développement.

322. **La PRÉSIDENTE** assure le représentant de l'Arabie saoudite qu'il a été pris bonne note de ses observations.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ACCORD RELATIF AU SIÈGE (point 16 de l'ordre du jour)

323. **M. LAWSON** (Président adjoint, Département Management et services du personnel) précise que les négociations en vue de l'occupation des locaux du bâtiment adjacent au siège actuel sont maintenant achevées et que les travaux de rénovation et de réagencement ont débuté. Le Gouvernement italien a officiellement notifié au FIDA son intention d'avaliser l'accord avec le propriétaire. Le Fonds espère pouvoir occuper les locaux d'ici mars 2001. Le nouveau bâtiment, tout en offrant suffisamment de bureaux pour répondre aux besoins, ne pourra pas accueillir les réunions de consultation ou les sessions du Conseil des gouverneurs. Aussi faudra-t-il peut-être revenir à cette question ultérieurement. Entre-temps, M. Lawson adresse au nom du Président du FIDA ses plus vifs remerciements au Gouvernement italien et, en particulier, au Ministère des affaires étrangères pour l'aide qu'ils ont apportée afin de mener les démarches à leur terme.

324. **La PRÉSIDENTE** exprime la satisfaction du Conseil devant les progrès réalisés durant l'année écoulée et pense que le Conseil souhaite prendre note du rapport oral présenté par M. Lawson sur l'état de l'Accord relatif au siège.

325. **Il en est ainsi décidé.**

AUTRES QUESTIONS (point 17 de l'ordre du jour)

Approbation de la diffusion des documents

326. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa vingt et unième session le Conseil a approuvé, en ce qui concerne la politique de diffusion des documents du FIDA, une phase intérimaire de 18 mois au cours de laquelle les documents des organes directeurs seraient diffusés sur Internet. Il a également entériné la recommandation selon laquelle la décision finale concernant la diffusion des documents de chaque session serait du ressort de l'organe directeur concerné. Elle demande donc au Conseil d'autoriser la diffusion de tous les documents approuvés au cours de la présente session. Après cette approbation, les documents du Conseil seront diffusés sur le site web du FIDA et ainsi portés à la connaissance du grand public.

327. La Présidente pense que le Conseil souhaite que les documents approuvés à la présente session soient mis en diffusion générale.

328. **Il en est ainsi décidé.**

329. **La PRÉSIDENTE** rappelle au Conseil qu'à sa vingt et unième session il a prié le Conseil d'administration d'examiner la politique et les procédures de diffusion des documents du FIDA à sa soixante-neuvième session, en 2000, et l'a autorisé à adopter une politique finale en la matière.

CLÔTURE DE LA SESSION

330. **La PRÉSIDENTE** rappelle que la vingt et unième session du Conseil des gouverneurs a été honorée par la présence du Ministre italien des politiques agricoles et des forêts, qui a prononcé une allocution d'ouverture au nom du Président de la République italienne et fait une déclaration au nom



de son gouvernement, confirmant par-là que l'Italie – l'un des plus ardents partisans de l'aide internationale – met toute sa confiance dans le Fonds. Les gouverneurs ont également pris connaissance d'un message du Président de la République algérienne démocratique et populaire et Président de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), transmis par son Représentant spécial, l'Ambassadeur d'Algérie auprès des États-Unis. De plus, le Président de la République du Honduras s'est exprimé devant le Conseil pour évoquer avec éloquence le destin des ruraux pauvres de sa région. Dans un message vidéo adressé au Conseil, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a lancé un appel pour que le FIDA continue de disposer de moyens d'agir en faveur des ruraux pauvres dans le monde entier. Les déclarations faites par le Directeur général adjoint de la FAO et le Directeur exécutif adjoint du PAM attestent, quant à elles, des bonnes relations de travail qui existent entre les trois institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, qui s'occupent de questions d'alimentation. Dans leurs déclarations générales, les gouverneurs ont une fois de plus fait passer un message clair confirmant que le FIDA croit en la capacité des ruraux pauvres, en particulier des femmes, et est convaincu qu'il faut investir en leur faveur.

331. À la présente session, le Conseil était saisi du rapport provisoire de la Consultation établi à la session précédente et dans lequel sont exposés le rôle du FIDA, les principaux problèmes à la solution desquels il devra continuer à travailler, ainsi que les politiques qui doivent guider son action. Le rapport, qui est encore provisoire, ne débouche sur aucune conclusion quant au niveau de ressources nécessaire pour pouvoir maintenir les activités du FIDA durant la période 2000-2002, bien que l'accord soit imminent. C'est pourquoi le Conseil a adopté la résolution 115/XXIII dans laquelle il prie la Consultation d'achever ses délibérations dès que possible et autorise l'approbation de son rapport final et l'adoption du projet de résolution sur la cinquième reconstitution par un vote par correspondance.

332. Le Conseil a approuvé le budget administratif du FIDA pour 2000, d'un montant de 52,73 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD et un montant de 131 000 USD pour financer les réunions de la Consultation en 2000. Parvenir à établir une fois encore un budget de croissance réelle nulle est une preuve tangible de l'efficacité du FIDA. Le Conseil a également approuvé un budget d'investissement d'un montant de 26 millions de USD en vue de financer le programme de réingénierie pour la période 2000-2005, qui constitue la deuxième phase du processus de réingénierie lancé il y a cinq ans. La participation du FIDA au cadre renforcé de l'Initiative PPTE a été approuvée dans le but d'alléger, autant que possible, le fardeau de la dette des pays les plus pauvres qui les empêche d'inscrire dans la durée leurs programmes de lutte contre la pauvreté. D'autre part, un nouveau Conseil d'administration a été élu pour trois ans et la Présidente adresse à ses membres tous ses vœux de succès pour leurs travaux. Enfin, le Conseil a pris note des rapports de situation sur deux des principaux partenariats mondiaux où le FIDA joue un rôle particulièrement actif: le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.

333. Après avoir remercié ses collègues du Bureau et les gouverneurs de leur esprit de collaboration et avoir rendu hommage au personnel du FIDA, la Présidente exprime l'espoir que les décisions adoptées à la session, même les moins spectaculaires, pourront contribuer à faire reculer la faim dans le monde - un monde qui vient tout juste de célébrer son entrée dans le nouveau millénaire. Il appartient maintenant au FIDA de veiller à ce que ces décisions se traduisent par sécurité et bien-être pour l'humanité tout entière.

334. La Présidente déclare close la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs.

335. **La séance est levée à 18 h 10.**

CHAPITRE 3

B. AUTRES DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS

Déclaration du Gouverneur pour la République du Bénin

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Messieurs les membres du Conseil d'administration,
Messieurs les représentants des organisations internationales,
Excellences,
Honorables délégués et observateurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir et une immense joie que je me retrouve dans cette auguste assemblée ici réunie pour l'événement solennel que constitue la vingt-troisième session du Conseil d'administration des gouverneurs du Fonds international de développement agricole, le FIDA. En ce début du troisième millénaire, nous nous réunissons une fois encore pour faire le point des actions que nous avons tous engagées avec l'appui du FIDA en faveur des populations vulnérables de nos villes et campagnes, et pour identifier les nouvelles orientations que nous impose le nouveau contexte que nous vivons avec la mondialisation des économies de nos pays.

Permettez-moi tout d'abord de saisir la présente opportunité qui m'est offerte pour exprimer au nom du Gouvernement et du peuple béninois, toute ma gratitude aux instances dirigeantes du FIDA, surtout à son Président, Monsieur Fawzi Hamad Al-Sultan qui ne ménage pas ses efforts pour donner au FIDA les capacités fondamentales d'un instrument efficace de développement au service des plus démunis pour une réelle équité sociale.

Ainsi, depuis plus de dix ans, le Bénin a pu bénéficier d'importants appuis du FIDA pour la mise en oeuvre des projets de développement rural et de promotion des activités en milieu rural en vue d'améliorer le niveau de vie des populations les plus défavorisées.

Mesdames et Messieurs,

En ce début du troisième millénaire, les pays comme le Bénin doivent faire face à la double nécessité de faire de l'homme le principal moteur de développement et l'acteur effectif de son propre bien-être social.

Le Bénin dans les grandes orientations de sa politique de développement a retenu prioritairement la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, s'inscrivant ainsi dans la philosophie d'intervention de notre institution, le FIDA qui fait des petits producteurs les principaux groupes cibles de ses actions.

La question qui se pose est celle de savoir l'efficacité des décennies d'efforts consentis à ce jour en faveur de ces groupes cibles et l'ampleur des exigences que nous impose le contexte actuel de l'environnement économique mondial par rapport aux chances de réalisation des nobles idéaux du FIDA.

Que devons-nous tirer comme leçons ?

Quelles sont les actions qui nécessitent davantage d'efforts ?

Quelles approches paraissent les mieux indiquées pour garantir tout au moins la consolidation des acquis positifs enregistrés par le FIDA ?

Que faire au niveau de nos États pour mieux valoriser les précieuses expériences de notre organisation dans la résolution des problèmes cruciaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire que continuent de vivre les populations rurales et urbaines de nos pays ?

Mesdames et Messieurs,

Il ne s'agit certainement pas d'une résignation ou d'un désespoir. La nouvelle ère que nous abordons et les grands enjeux imposés à nos États, notamment aux pays les plus pauvres, exigent de nous des réflexions plus profondes pour asseoir les bases durables de réussite des diverses actions qui sont entreprises pour améliorer les conditions de vie des populations les plus démunies des pays pauvres et faire de ces populations de véritables acteurs de développement. Le FIDA a certainement trouvé une voie qui, de par les premiers résultats enregistrés, permet de garder l'espoir de voir se créer au sein de ces populations les bases d'une meilleure réussite.

En effet, avec la mise en oeuvre d'une politique efficace de développement des services financiers décentralisés dont l'illustration se fait dans mon pays, le Bénin, à travers les associations des services financiers que créent les deux importants projets que sont le Projet d'activités génératrices de revenus et le Projet de microfinance et de commercialisation. Le FIDA a annoncé un processus d'amélioration des capacités des populations rurales et de renforcement de leurs aptitudes de négociation pour asseoir les bases durables du financement du monde rural.

En moins de deux années, le Bénin compte déjà plus d'une cinquantaine d'associations de services financiers qui ont mobilisé plus de 800 000 francs français, avec près de 40 000 actions pour un peu plus de 12 000 actionnaires.

Il s'agit là d'un modèle que mon pays souhaite voir se développer sous l'impulsion du FIDA, dont la philosophie d'approche s'étend aux autres formes de services financiers décentralisés développés par les institutions de financement autres que le FIDA.

L'initiative est fort louable et mérite d'être poursuivie par le FIDA dont l'engagement en faveur de l'initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés n'est plus à démontrer.

Madame la Présidente,

Les efforts entrepris par le FIDA depuis plusieurs années méritent d'être soutenus dans un élan de solidarité qui revêt une importance capitale dans le contexte actuel de mondialisation de l'économie que vivent nos États.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire pour le FIDA de poursuivre les actions engagées pour le renforcement des capacités des principaux groupes cibles en faveur desquels les divers programmes sont mis en oeuvre dans nos pays.

Il nous revient de tout mettre en oeuvre pour soutenir le FIDA dans ses efforts pour la réalisation des nobles idéaux qu'il poursuit en faveur des plus démunis des pays en développement.



Le souhait de mon pays, le Bénin, est de voir prévaloir au sein de la grande communauté que constituent les États membres du FIDA, un esprit de compréhension, de tolérance et de solidarité dans l'intérêt des populations rurales.

Je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur pour la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Madame la Présidente,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir et un privilège tout particuliers de prendre la parole à cette vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole, une institution qui travaille en faveur d'un monde libéré de la faim.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Madame la Présidente et Messieurs les deux Vice-Présidents, de votre brillante élection pour ces deux journées de délibérations. Je suis personnellement convaincu que, grâce à votre autorité et à l'appui de tous, les débats seront couronnés de succès.

J'aimerais saisir cette occasion pour dire combien mon gouvernement et moi-même apprécions la façon dont est administré le FIDA, grâce au dynamisme de son Président, M. Fawzi Al-Sultan, et à l'engagement de son personnel. Nous prenons acte des résultats remarquables enregistrés durant la période considérée ainsi que des orientations stratégiques suivies.

N'oublions pas que le Fonds a subi une série de réorganisations et de restructurations destinées à renforcer son efficacité et à le mettre davantage à l'écoute des besoins des ruraux pauvres afin de combattre la faim et d'éliminer la pauvreté en milieu rural. Le moment est maintenant venu de consolider les acquis et nous sommes d'accord avec la direction du Fonds pour reconnaître que les résultats obtenus - gains de productivité et expérience acquise - doivent servir de repères pour trouver des solutions durables aux problèmes de la pauvreté rurale.

Malgré les efforts déployés aux niveaux institutionnel, national, régional et international, la pauvreté rurale est en augmentation, et la faim et la malnutrition continuent de faire des ravages. La sécurité alimentaire des ménages est loin d'être assurée malgré l'abondance des ressources et des moyens techniques pour s'y attaquer dans le monde. Les problèmes de l'insécurité alimentaire, très divers, restent inextricablement liés à plusieurs phénomènes, dont notamment l'absence d'environnement politique favorable, les catastrophes naturelles ou autres, l'inégalité des échanges commerciaux, le poids du service de la dette et, enfin, le manque de sécurité et de stabilité.

Or, à l'aube du troisième millénaire, ces problèmes sont exacerbés par la mondialisation, la libéralisation des échanges, les crises financières ainsi que le fossé qui sépare le monde développé du monde en développement en matière de technologie de l'information.

D'un point de vue positif, malgré les multiples difficultés et problèmes qui sont d'autant d'obstacles à la sécurité alimentaire, il est encourageant de constater que d'énormes possibilités s'offrent aussi aux niveaux national, régional et international pour oeuvrer collectivement afin d'éliminer la faim et la pauvreté rurale. De nombreuses conférences internationales, parmi lesquelles le récent Sommet mondial de l'alimentation, ont montré que les questions de sécurité alimentaire avaient été inscrites au tout premier rang des programmes d'action des organisations du système des Nations Unies. Malgré tout, la mise en oeuvre des plans d'action de ces conférences et de leurs recommandations exige des interventions coordonnées et synergiques pour déboucher sur les résultats escomptés.

De plus, il faut se féliciter que les gouvernements des pays en développement aient presque tous inscrit la sécurité alimentaire des ménages au nombre des priorités de leurs plans de développement, L'Éthiopie ne fait pas exception à cette règle. Le plan de développement du pays

privilégie en effet le développement rural et agricole. Nous souhaitons investir beaucoup plus dans le secteur agricole et avons pour axe stratégique d'en assurer la viabilité. Nous nous appuyons sur nos propres ressources mais, en raison du manque de moyens financiers locaux, nous avons dû nous tourner vers des sources de prêt extérieures, dont le FIDA.

Nous avons toujours assuré intégralement le service de notre dette mais le fardeau est encore lourd car, pour cela, l'Éthiopie dépend en grande partie des recettes en devises fournies essentiellement par des produits agricoles. Aussi nous félicitons nous vivement qu'ait été approuvée la recommandation tendant à ce que le FIDA participe à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, dont le but est d'alléger pour les pays en développement pauvres comme l'Éthiopie le lourd fardeau du service de la dette.

Madame la Présidente,

L'agriculture est la base de notre économie, et le secteur agricole assure une grande partie du produit intérieur brut, des emplois et des recettes à l'exportation. Mais l'agriculture éthiopienne est restée très traditionnelle et les résultats ne sont pas optimaux. Notre production alimentaire dépend essentiellement de l'agriculture pluviale. Nous avons deux saisons des pluies - *meher* (les longues pluies) et *belg* (les plus courtes pluies) - qui ni l'une ni l'autre n'apportent assez d'humidité ni n'assurent en temps voulu une bonne répartition des précipitations. Ce sont ces irrégularités du climat qui expliquent que les récoltes soient médiocres.

Afin d'améliorer le secteur agricole, le Gouvernement éthiopien a entrepris des réformes économiques et procédé à une refonte du système de production. Il a opté pour une politique d'industrialisation impulsée par l'agriculture qui privilégie le développement rural et agricole, le but étant d'assurer la sécurité alimentaire des ménages et d'éliminer la pauvreté.

La réorientation stratégique visait à accroître la production et la productivité agricoles parmi les petits exploitants. Les réformes économiques ont permis de réduire puis d'éliminer les distorsions du marché et des prix agricoles. Au niveau des exploitations, le gouvernement a introduit un ensemble de mesures de vulgarisation agricole mettant au même niveau les activités des exploitants et celles des centres de démonstration et de recherche du point de vue de la fourniture d'intrants et de l'aide nécessaire en matière de vulgarisation – pour de mêmes résultats.

Le nouveau système de vulgarisation agricole adopté à l'échelon national, qui se caractérise par des activités de formation participatives, est axé sur la diffusion de quatre techniques agricoles correspondant à différentes zones agro-écologiques, et nous avons pu ainsi faire passer la production agricole de 5,7 millions de tonnes en 1991/1992 à 10,4 millions de tonnes en 1996/1997. De 350 000 en 1997/1998 le nombre de paysans participant au nouveau système est passé à 3,7 millions en 1999.

Le nouveau programme d'intervention en matière de vulgarisation agricole a permis non seulement d'accroître la production mais aussi d'augmenter la demande d'intrants améliorés (semences et engrais pour les paysans), de sorte que le besoin de crédit des exploitants agricoles, qui se situait à 214,9 millions de birr éthiopiens en 1995/1996, atteignait 1,0088 milliard de birr éthiopiens en 1998/1999. Aussi les paysans pauvres ont-ils de plus en plus besoin de prêts et de dons à des conditions favorables.

Ceci nous amène à notre longue tradition de travail avec le FIDA, qui remonte à 1981. Dans le passé, les interventions du Fonds en Éthiopie ont privilégié les activités suivantes:



- octroi de prêts, renforcement des capacités institutionnelles, structurées ou non, et conservation des sols et de l'eau;
- rétablissement de la capacité de production alimentaire et mise en place d'infrastructures sociales dans les zones fragiles;
- amélioration du secteur de l'élevage;
- appui à la petite irrigation et création d'associations d'irrigants;
- production et multiplication de semences;
- services financiers, services de soins de santé primaire, alimentation en eau potable et assainissement de base.

À l'heure actuelle, le FIDA prépare en collaboration avec d'autres partenaires du développement, une stratégie de pays pour l'Éthiopie axée sur la mise en place d'intermédiaires financiers ruraux et sur la mobilisation de ressources afin d'offrir aux petits exploitants des services financiers mieux adaptés à leurs besoins et d'aider à investir dans l'agriculture, particulièrement dans les domaines de la diversification, de la transformation, de la commercialisation et de la gestion après récolte des produits agricoles. Les investissements nécessaires pour améliorer l'agriculture irriguée vont retenir tout particulièrement notre attention étant donné la précarité des cultures pluviales en Éthiopie, et c'est pourquoi nous nous réjouissons de constater que la stratégie à l'étude prend en compte les questions brûlantes de la petite irrigation.

Conformément aux principes et au mandat qui sont les siens, le FIDA continue d'aider les paysans pauvres en milieu rural en fournissant un appui financier et technique à des projets de développement. L'intervention du Fonds dans le secteur rural depuis plus de 25 ans a fait de lui un centre de savoirs, mais, malgré la collaboration avec les gouvernements, les institutions du système des Nations Unies, les partenaires du développement et la société civile, elle n'a pas réussi à relever le défi de la pauvreté rurale dans le monde, ni à vaincre la faim et la malnutrition. C'est ce qui explique que des millions de ruraux dans le monde en développement, particulièrement en Afrique au sud du Sahara, vivent au-dessous des 2 200 kcal recommandées pour l'apport énergétique quotidien. Nous tenons donc à exprimer nos remerciements au FIDA d'avoir mis l'accent tout particulièrement sur notre sous-région et, en même temps, accru le montant des ressources allouées au continent.

Les services du Fonds étant de plus en plus sollicités, il est indispensable de disposer d'une base de ressources sûre et suffisante et nous nous félicitons de l'initiative prise par tous les groupes régionaux pour mener à bien la cinquième reconstitution. Ma délégation voudrait à cet égard faire savoir que notre contribution à cette reconstitution sera réglée prochainement.

Alors même que le FIDA affine ses orientations stratégiques en privilégiant la lutte contre la pauvreté rurale, il lui faut bien évidemment être doté de l'infrastructure matérielle et humaine nécessaire pour pouvoir assurer ses services de façon à la fois rentable et efficace. Il faut dire que le développement du capital humain et des infrastructures dans le cadre du renforcement des moyens d'action venait à point nommé et c'est pourquoi le budget d'investissement affecté à la prestation des services a notre entière approbation.

Nous tenons à exprimer notre satisfaction quant à la qualité de nos relations de travail avec le Fonds et voudrions saisir cette occasion pour remercier le président et tous ses collaborateurs de l'appui sans faille qu'ils apportent à mon pays, l'Éthiopie.

Avant de conclure, notre délégation souhaite rappeler d'une part que le FIDA garde toute sa pertinence en tant que centre de savoirs et d'autre part qu'il est la seule institution financière engagée dans la lutte contre la pauvreté rurale dans les zones reculées du monde en développement. C'est pourquoi notre délégation souhaite voir l'action du Fonds renforcée.



Le développement rural et agricole est difficilement concevable dans les zones marginalisées touchées par la déforestation et la désertification (je songe là à la dégradation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides). Aussi faut-il se féliciter que le FIDA abrite le mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification.

Je voudrais dire pour terminer que l'Éthiopie attache une grande importance à la collaboration avec le Fonds et souhaite maintenir ces relations. Nous ne doutons pas que l'intervention du Fonds en Éthiopie continuera d'aider les paysans à trouver la sécurité alimentaire; nous ne saurions trop souligner que l'appui à la recherche, la mise en place et le renforcement des intermédiaires financiers informels - chose essentielle - l'appui à l'agriculture irriguée retiendront toute notre attention et nous confirmeront ainsi dans nos choix.

Je vous remercie de votre attention.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République de Guinée

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Honorables délégués
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous transmettre les salutations fraternelles de M. Jean-Paul Sarr, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de la République de Guinée, Gouverneur du FIDA qui, empêché, ne pourra pas prendre part aux travaux de la présente vingt-troisième session de votre Conseil.

Il m'a demandé en tant que Représentant permanent de la Guinée auprès du FIDA, de la FAO et du PAM de présenter la déclaration générale de la délégation guinéenne.

C'est donc un plaisir et un honneur pour moi de prendre la parole devant votre auguste assemblée. Je voudrais joindre ma voix à celles des honorables orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre brillante élection ainsi que vos Vice-Présidents du Bureau du Conseil des gouverneurs, pour les deux prochaines années.

La lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition est une priorité de notre stratégie globale de développement socio-économique du pays, publiée sous l'appellation de "Guinée-Vision 2010". Cette priorité a été traduite dans l'élaboration des stratégies sous-sectorielles couvrant différents domaines : agriculture, élevage, pêche, foresterie, environnement, genre et développement, etc.

La mise en oeuvre de ces stratégies commence à porter ses fruits. Pour le secteur agricole par exemple, les résultats obtenus sur le terrain sont encourageants puisque les principales productions vivrières sont en augmentation continue depuis quelques années. Ainsi, les chiffres estimatifs de la production pour 1998/99 sont les suivants :

riz (paddy) :	763 955 t contre 715 649 t en 1997/98 - soit une augmentation de 6,75%
maïs :	88 690 t contre 85 393 t en 1997/98 - soit une augmentation de 3,86%
fonio (céréale) :	115 073 t contre 110 860 t en 1997/98 - soit une augmentation de 3,80%
arachide :	173 682 t contre 158 076 t en 1997/98 - soit une augmentation de 9,87%
manioc :	811 869 t contre 775 600 t en 1997/98 - soit une augmentation de 4,8%.



Parallèlement à cela, l'analyse sur les sept dernières années montre que les importations commerciales de riz, principale denrée de consommation courante, ont été en moyenne de 210 000 t par an entre 1996 et 1999, contre 270 000 t par an entre 1993 et 1996, soit une baisse de 22%.

Comme on peut le constater, nous progressons bien dans la bonne direction en ce qui concerne l'atteinte de notre objectif de sécurité alimentaire. Ce résultat encourageant, nous le devons avant tout à la population rurale du pays (70% de la population guinéenne), agricultrice de tradition, travailleuse et courageuse. Nous le devons aussi à l'appui complémentaire que nous apporte la communauté de bailleurs de fonds, au sein de laquelle le FIDA figure en bonne place.

En effet, le FIDA est actuellement présent dans trois des quatre régions naturelles du pays. Un nouveau programme, dénommé "programme de développement rural en Haute-Guinée Est" démarrera bientôt ses activités sur le terrain.

Au total, l'ensemble des projets soutenus par le FIDA couvre 17 préfectures rurales sur 33, soit environ 60% des collectivités décentralisées pour plus de 3 millions d'habitants, bénéficiant de l'appui direct du FIDA dans les domaines de développement les plus sensibles en matière de lutte contre la pauvreté, de mise en valeur des bas-fonds, d'amélioration des systèmes et méthodes de culture, d'introduction de semences de haute performance, de désenclavement des zones de production, de formation, de construction et équipement d'infrastructures communautaires, de protection de l'environnement, etc.

L'impact de cet appui est positif puisque les zones où le FIDA est présent font partie de préfectures où on note un accroissement de la productivité et des productions agricoles, ainsi qu'une amélioration conséquente du niveau des revenus et de vie des populations.

Je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple de la République de Guinée, saisir cette occasion pour remercier très sincèrement le FIDA pour son appui apprécié au développement du secteur rural de mon pays. Nous voudrions remercier S.E. Fawzi Hamad Al-Sultan pour l'efficacité de son action ainsi que toute l'équipe qui l'aide au sein du FIDA.

Enfin, je souhaite, pour terminer, plein succès aux travaux de la présente vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République du Kenya

Madame la Présidente,
Honorables Gouverneurs,
Honorables délégués,
Mesdames, Messieurs les observateurs,
Mesdames et Messieurs,

Je suis sincèrement désolé de ne pas être présent à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA en raison d'engagements pressants dans mon pays.

Je tiens à vous assurer que, bien que je ne sois pas présent en personne à ce Conseil des gouverneurs, j'appuierai pleinement, par le biais de ma délégation, toutes les décisions adoptées par le Conseil des gouverneurs. Le soutien apporté par le Kenya au FIDA a été mis en évidence, au fil des ans, par notre niveau de contribution aux ressources du FIDA. Par exemple, le Kenya a promis de fournir 1 million de dollars des États-Unis au titre de la troisième et de la quatrième reconstitutions. À l'heure actuelle, nous prenons les dispositions nécessaires pour honorer nos engagements et verser les montants encore dus au titre de ces reconstitutions.

Madame la Présidente,

Depuis le début de notre partenariat avec le FIDA, en 1980, l'aide du FIDA, ainsi que du Fonds de survie belge en faveur du tiers monde se chiffre à plus de 60 millions de USD. Cette aide a bénéficié à divers secteurs de notre économie, l'accent étant mis sur le secteur agricole.

À l'avenir, nous axerons notre action sur la réduction de la pauvreté et sur la croissance, dont l'agriculture sera le moteur. Le Kenya a noté avec préoccupation la diminution des projets du FIDA, et lance un appel à sa direction en vue d'une accélération de la préparation des projets en réserve.

Madame la Présidente,

Pour en venir à certains des points de l'ordre du jour de la présente session, le Kenya a eu l'honneur de participer aux travaux de la Consultation établie à la vingt-deuxième session du Conseil des gouverneurs pour examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA et appuie donc les recommandations de cette dernière. À cet égard, il est certain que le Kenya indiquera le montant de son annonce de contribution à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA dès que son processus budgétaire sera arrivé à son terme.

Le Kenya note avec inquiétude les rendements négatifs du portefeuille de placements du FIDA au cours du troisième trimestre de 1999, mais est heureux de voir que ces revenus ont été satisfaisants au dernier trimestre de 1999. Le Kenya appuie l'approbation du programme de travail et budget du FIDA pour l'an 2000, d'un montant de 482,2 millions de USD. Il appuie également l'approbation du budget administratif du FIDA pour l'an 2000, soit 55,39 millions de USD. Toutefois, le groupe africain est dans son ensemble préoccupé en ce qui concerne l'allocation des dons d'assistance technique et espère que la direction du FIDA étudiera cette question.

Madame la Présidente,

Le Kenya est heureux que le FIDA participe à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), et espère qu'elle sera renforcée, permettant ainsi d'alléger les problèmes que connaissent ces pays.



Enfin, et une nouvelle fois au nom du Gouvernement kényen et en mon nom propre, je tiens à remercier le FIDA pour l'assistance fournie au Kenya durant nos longues années de coopération. Nous espérons donc poursuivre cette coopération, pour le bien du peuple kényen, au cours des années à venir.

Je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République du Niger

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions internationales,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord partager avec vous l'insigne honneur et le privilège de m'exprimer au nom du Gouvernement de la République du Niger à l'occasion de cette auguste assemblée qui consacre la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

Je voudrais aussi, au nom de la délégation du Niger, joindre ma voix à celle de ceux qui m'ont précédé pour vous présenter à vous et à tous les membres du Bureau mes très sincères félicitations suite à votre élection à la présidence et au Vice-Président de nos travaux. Je voudrais aussi féliciter très sincèrement Monsieur le Président Fawzi Al-Sultan et toute son équipe pour la qualité du travail qu'ils n'ont cessé de faire à la tête du Fonds.

Dans bon nombre de pays d'Afrique, les difficultés liées à l'instabilité politique et institutionnelle constituent encore de nos jours des freins majeurs au développement socio-économique et du secteur rural en particulier. La situation du Niger en est une parfaite illustration. Après avoir souffert une décennie durant des difficultés sociopolitiques liées à une instabilité politique, notre pays vient de réussir, à la faveur d'un processus électoral libre et transparent, la mise en place des institutions démocratiques et républicaines stables, saluées et reconnues comme telles par l'ensemble des partenaires de la communauté internationale. Fort de cette conviction le Président de la République, Son Excellence Monsieur Tanja Mamadou, a fait du développement rural un axe majeur de son programme de gouvernement.

Ainsi, le gouvernement de mon pays vient de renforcer le cadre institutionnel du développement rural en adoptant un document portant sur une stratégie cohérente de développement rural à long terme appelée "Stratégie de croissance agricole durable".

Sur le terrain, cette politique a permis de jeter les bases d'une approche très encourageante et d'obtenir des résultats positifs, dont la consolidation et le renforcement constituent la priorité essentielle du programme du gouvernement. Les objectifs poursuivis par ce programme sont:

- la maîtrise totale de l'eau par la promotion de petites retenues d'eau à vocation agricole ou pastorale;
- la diffusion de méthodes culturales simples et adaptées, susceptibles de servir de base au programme de diversification et d'intensification des productions;
- la promotion de filières agricoles porteuses génératrices de revenus et bénéficiant d'un avantage comparatif à l'exploitation;
- le renforcement de l'organisation paysanne par la promotion des communautés rurales de base;
- le renforcement des capacités des systèmes financiers décentralisés comme alternative au financement des activités du monde rural;
- la préservation de l'environnement et la gestion intégrée des ressources naturelles;
- la promotion de l'emploi en milieu rural.

Comme vous le savez, l'économie nigérienne est confrontée depuis des années à une crise profonde et persistante. Le secteur moderne, dominé par les activités d'exploitation de l'uranium, connaît de sérieuses difficultés avec la chute des recettes minières dès le début des années 1980, obligeant le pays à recourir à des ressources externes. Cela a aggravé au fil des années l'endettement du pays et limité les ressources budgétaires de l'État pour faire face aux besoins de base.

Avec la chute des recettes tirées de l'exportation de l'uranium, le secteur rural est devenu aujourd'hui le principal moteur de la relance économique. Il contribue pour:

- 85 % à l'emploi;
- 25 % aux recettes totales d'exportation, entre 1991 et 1995;
- 100 % aux recettes d'exportation hors uranium.

Madame la Présidente,

Malgré toutes ces difficultés, le Niger reste cependant une terre d'espoir, riche en ressources, peuplée de femmes et d'hommes conscients de la nécessité de prendre en main leurs destins.

L'espoir est permis car la prise de conscience de cette situation est réelle au sein des populations. Des initiatives tendant à inverser les mauvaises tendances sont prises notamment dans l'application de pratiques saines pour la gestion des ressources naturelles, et les femmes participent de plus en plus aux prises de décision à tous les niveaux.

Pour assurer une mise en oeuvre efficace de cette stratégie de croissance agricole durable, des réflexions nationales sont engagées pour élaborer les différents programmes ci-dessous:

- un programme national de gestion des ressources naturelles;
- un programme de promotion des organisations rurales et de professionnalisation du secteur;
- un programme d'intensification, de diversification et de promotion des filières;
- un programme de développement et de transfert des technologies;
- un programme d'appui au financement du monde rural;
- un programme de sécurité alimentaire;
- un programme de développement du cadre institutionnel, juridique et organisationnel.

Sur le plan politique, toutes ces réformes engagées dans notre pays ne peuvent aboutir avec succès que si le pays est accompagné dans la recherche d'une situation politique et institutionnelle stable, comme élément fondamental susceptible de permettre aux énergies nationales de se mettre en faveur du développement.

Sur le plan de l'économie et des finances publiques, le fardeau de la dette pèse trop sur notre volonté de relever le défi de la lutte contre la pauvreté, et c'est pourquoi l'Initiative de l'allègement de la dette en faveur des pays pauvres constitue à nos yeux une démarche de solidarité internationale qui devrait mériter la caution et l'appui de toute la communauté internationale, aux premiers rangs de laquelle se trouvent aujourd'hui le Fonds international de développement agricole et l'ensemble des représentants des institutions internationales qui ont honoré de leur présence les travaux de notre auguste assemblée.

Pour terminer, je voudrais profiter de cette occasion pour indiquer que mon pays soutient vivement la démarche des projets portant sur:



- l'alliance mondiale contre la faim et la pauvreté;
- la conférence mondiale de lutte contre la désertification;
- l'alliance pour la sécurité alimentaire organisée autour de la FAO, du FIDA et du PAM, dont je salue au passage les efforts de synergie engagés depuis des années.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Déclaration du Gouverneur pour le Royaume du Swaziland

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Messieurs les Gouverneurs et chers collègues,
Honorables délégués,
Mesdames et messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi d'être présent ici aujourd'hui pour participer à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, la première session du vingt et unième siècle. Au nom de ma délégation et en mon nom propre, je vous apporte les salutations cordiales du peuple du Swaziland, du Gouvernement de Sa Majesté, le Roi et de la Reine mère du Royaume du Swaziland.

Permettez-moi en tout premier lieu, madame la Présidente, de vous féliciter à l'occasion de votre prise de fonctions. Je suis certain que vous vous en acquitterez avec brio.

Madame la Présidente,

Le Royaume du Swaziland a énormément bénéficié de sa relation avec le FIDA, dont les débuts remontent à plus de vingt ans en arrière. Le pays met actuellement en oeuvre le Projet de développement agricole des petites exploitations, qui en est à ses quelques dernières années. Les résultats en sont globalement satisfaisants et l'amélioration visible des conditions de vie de la population rurale du Swaziland atteste de son impact positif. En raison de ces résultats encourageants, pour lesquels il convient de saluer le FIDA, mon pays fera appel à votre organisation pour obtenir une aide supplémentaire en vue d'améliorer encore les conditions de vie des populations pauvres et défavorisées. À l'heure où je parle, mon pays est en train de préparer un sommet des donateurs qui se tiendra dans un avenir proche, auquel le FIDA sera invité.

Le Swaziland se prépare à l'heure actuelle à entreprendre le programme en faveur de la petite irrigation qui est peut-être le plus vaste de toute l'Afrique subsaharienne, à savoir les projets de développement du Komati et du cours inférieur de l'Usuthu. Nous sommes convaincus que le FIDA accueillera favorablement la demande d'appui de notre pays, qui tente non seulement d'extraire son peuple de la pauvreté, mais également de révolutionner le secteur de la petite agriculture en le faisant passer d'un système purement de subsistance à un système de production commerciale.

Les petits exploitants sont de plus en plus nombreux dans les autres sous-secteurs, à savoir la production bovine, laitière, porcine et avicole. Ces activités, fortement encouragées par le gouvernement, sont en fait les domaines essentiels d'intervention du projet de développement agricole des petites exploitations qui bénéficie de l'appui du FIDA.

Mon gouvernement est convaincu que l'agriculture restera au Swaziland le secteur essentiel de l'économie et le moteur de sa croissance. En outre, nous pensons que ce secteur offre de vastes possibilités de participation de la population rurale à l'économie du Swaziland.

Les efforts mis en oeuvre sont pour nous le moyen de réaffirmer notre engagement dans la lutte contre la faim et la pauvreté, pour en combattre à la fois les causes et les conséquences. Nous sommes convaincus que la réussite de tout programme que nous menons, de tout projet que nous lançons, de tout effort appuyé par le FIDA et le Gouvernement du Swaziland doit se mesurer à l'aune de sa contribution à la lutte contre la pauvreté. À maintes et maintes reprises, le FIDA a réaffirmé son engagement en ce sens.



À l'heure où il nous faut relever les défis du nouveau millénaire, c'est-à-dire d'une ère nouvelle, il nous faut avoir une vision plus claire, une compréhension plus profonde des problèmes touchant à la pauvreté afin de pouvoir faire dûment face à leur complexité croissante.

Madame la Présidente,

Il est attristant de voir que, malgré les merveilles réalisées par la science au cours du siècle dernier, nous ne sommes toujours pas capables de mettre un terme à la misère humaine, ni d'accroître la capacité d'intervention des populations faibles et marginalisées. Les intervenants précédents ont souligné avec éloquence et vigueur l'ampleur et la gravité de ce problème. C'est là une raison suffisante pour que des organisations telles que le FIDA continuent de défendre la cause des pauvres.

En ce début d'un nouveau siècle, continuons d'accorder une place importante au problème de la faim et de la pauvreté dans l'ordre du jour mondial. Redoublons d'effort pour faire face à ces problèmes chroniques qui privent une forte proportion des habitants du monde de la possibilité de jouir pleinement de leur vie et des avantages socio-économiques découlant des activités humaines sur cette planète.

J'ai bien conscience des nombreux obstacles qu'il faudra surmonter, par exemple l'impact de la pandémie SIDA/VIH, en particulier dans notre région du continent africain, ainsi que des inondations que connaît mon pays à l'heure où je parle. Compte tenu de ces diverses calamités, il est extrêmement difficile de réaliser nos objectifs, mais nous ne désespérons pas.

Avant de conclure, madame la Présidente, permettez-moi d'aborder rapidement un point de notre ordre du jour. Je suis particulièrement heureux de noter que le Fonds porte de longue date un vif intérêt à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et à son renforcement. De fait, la dette est l'un des divers facteurs auxquels est imputable la pauvreté dans les pays en développement.

J'aimerais à ce stade confirmer au Président du FIDA que mon pays continuera d'appuyer l'organisation et sa vision essentielle, à savoir résoudre les problèmes des pauvres dans nos communautés. Je souhaite à l'organisation et à ses États membres encore de nombreuses années de succès dans les efforts qu'ils déploient à l'échelle du monde pour transformer la vie des communautés rurales des pays en développement.

Je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur par intérim pour la République de Tunisie

Madame la Présidente,
Monsieur le Président du FIDA,
Honorables Gouverneurs,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de me joindre aux délégations qui m'ont précédé pour vous exprimer, Madame la Présidente, ainsi qu'aux honorables représentants de la Libye et du Honduras, nos félicitations pour votre désignation respectivement à la présidence et à la vice-présidence de cette conférence.

Il me plaît de souligner la satisfaction de la Tunisie pour les efforts inlassables déployés par le FIDA pour promouvoir l'alimentation et l'agriculture dans le monde et contribuer, avec la FAO et le PAM, à l'éradication de la pauvreté et de la faim dans les pays nécessiteux. Cette démarche est d'autant plus louable que l'action du FIDA est confrontée à plusieurs handicaps dont:

- la nécessaire coordination et la synergie des activités des diverses organisations alimentaires, pour plus d'efficacité;
- l'augmentation continue du nombre de personnes nécessiteuses à la suite des diverses catastrophes naturelles, des dysfonctionnements économiques et des conflits;
- enfin, la régression des moyens financiers dont disposent ces organisations. Ce dernier élément, en particulier, fait peser des menaces sur le rôle et les activités des organisations alimentaires et contribue à susciter une plus grande préoccupation quant à la situation alimentaire mondiale.

Je tiens à réitérer le soutien de la Tunisie à l'occasion de ce Conseil à l'action de la FAO, du PAM et, tout particulièrement du FIDA. Et j'en appelle à davantage de solidarité de la part de la communauté internationale pour mettre les trois institutions en mesure de s'acquitter au mieux du rôle que nous leur avons dévolu.

J'exprime mes félicitations au FIDA et notamment à M. le Président Al-Sultan, pour son engagement personnel, la qualification de ses effectifs techniques et l'efficacité de son action dans la lutte contre la pauvreté.

Le programme d'activités pour l'année 2000 et les principes qui le sous-tendent sont d'autant plus fondamentaux que cette organisation est tenue de fournir des réponses concrètes et chiffrées à des attentes pressantes.

La stratégie mise en oeuvre par le FIDA pour définir les priorités est en accord avec nos exigences:

- garantir la participation des bénéficiaires, avec un accent particulier sur les femmes rurales;
- assurer une présence effective du FIDA sur le terrain;
- constituer une banque de données sur la pauvreté rurale;
- travailler en équipe, dans la transparence et de manière décentralisée.

Tout en enregistrant avec satisfaction le projet de rapport sur la pauvreté rurale à présenter par le FIDA en septembre 2000, la Tunisie recommande le recours à la contribution effective des autres organisations spécialisées.

Par ailleurs, l'initiative de faire participer le FIDA au programme international pour la réduction de la dette des pays pauvres les plus endettés, dont 41 ont déjà été retenus, est une contribution importante à la lutte contre la pauvreté. La Tunisie remercie les pays et les organisations qui soutiennent cette action. À cet égard, mon pays accueille avec satisfaction l'initiative de lier étroitement les actions visant la réduction de la dette et celles préconisées dans le cadre du mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il encourage également la concrétisation de l'idée de mettre à contribution le secteur privé dans la lutte contre la faim, notamment auprès des sociétés de transformation, de commercialisation, d'échanges et de transport, qui ont un potentiel important dans le secteur agro-alimentaire.

La Tunisie recommande au FIDA d'adapter davantage sa démarche pluridimensionnelle: recueillir des moyens financiers, capitaliser le savoir et l'expérience et susciter le volontariat au service de la lutte contre la pauvreté et la faim.

Tout en félicitant le Conseil pour avoir approuvé le budget et le programme 2000, la Tunisie appuie une nouvelle reconstitution des fonds dans le cadre de l'adéquation des ressources du FIDA. Comme il l'a fait dans le passé, mon pays y participera de manière substantielle et conforme à ses moyens. Il en appelle à tous les pays pour un effort supplémentaire afin que la lutte menée au profit du monde rural et de centaines de millions de personnes dans le besoin, puisse être poursuivie, et ce, en avantageant les axes suivants:

- concentration de l'aide au profit des pays pauvres;
- utilisation rationnelle des ressources naturelles et respect de la biodiversité;
- lutte contre la marginalisation du monde rural qui constitue un rempart contre la pollution, contre la faim et la désertification;
- production en quantité suffisante de produits de base et soutien au développement durable.

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Comptant essentiellement sur ses propres ressources, la Tunisie est fermement engagée sur la voie du développement durable. Les résultats enregistrés démontrent la perspicacité et la justesse de son approche. C'est ainsi que la population disposant d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté est passée de 12% en 1986 à moins de 6% en 1995.

L'intérêt considérable porté par la Tunisie au développement du monde rural constitue, en fait, une véritable constante à laquelle le Président Zine El Abidine Ben Ali accorde une priorité fondamentale dans la politique de développement économique et social. Les mécanismes de soutien mis en oeuvre et engagés, tels que le Fonds de solidarité nationale 26-26 et le Fonds pour le soutien à l'emploi 21-21, représentent des moyens efficaces pour renforcer le développement. Ces interventions, complémentaires à celles du gouvernement sont supportées par la communauté nationale et s'adressent directement aux couches populaires les plus vulnérables.

Les programmes de promotion agricole, de conservation des ressources et d'équilibre des marchés intérieurs, de solidarité sociale, sont pour mon pays, une contribution importante aux efforts déployés par la communauté internationale dans le cadre multilatéral. La Tunisie entend encourager et poursuivre ces efforts avec l'aide et le soutien des organisations, telles que le FIDA, et ceux des pays qui partagent la même foi en ces nobles principes.

Je vous remercie.

Déclaration du Gouverneur suppléant pour la République bolivarienne du Venezuela

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et les administrateurs,
Mesdames et Messieurs,

Madame la Présidente,

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre nomination, et je salue également les honorables vice-présidents.

C'est un réel honneur pour moi de représenter mon pays à cette session du Conseil des gouverneurs, qui marque l'entrée dans un nouveau siècle.

En cette occasion, j'aimerais souligner que, pour le Venezuela, être membre du FIDA signifie appartenir à une institution pionnière, entreprenante, qui met toute son expérience au service de la lutte contre la pauvreté rurale dans le monde. Nous avons soutenu cette institution depuis plus de 20 ans qu'elle existe et vous pouvez compter sur notre coopération active à l'avenir.

Chers collègues, à la fin de 1999, il y a quelques semaines à peine, le Venezuela a subi la pire catastrophe naturelle qu'il ait connue de mémoire d'homme. Les chiffres officiels, bien qu'ils ne soient pas définitifs, font état de plus de 20 000 morts, 150 000 blessés et plus de 6 000 disparus. Les dégâts matériels se chiffrent à 25 milliards de dollars. Mais ces chiffres donnent à peine une idée de la situation. L'ampleur réelle de la catastrophe deviendra bientôt apparente. Le Gouvernement vénézuélien fait tout son possible pour faire face à cette terrible tragédie.

À cet égard, permettez-moi, au nom du Gouvernement de mon pays, de remercier les représentants des gouvernements des pays amis, éminemment représentés ici, pour la considération, la solidarité et la sympathie qu'ils ont manifestées à l'égard du peuple vénézuélien: ils ont mis sur pied des interventions humanitaires, y compris des dons de matériel, qui ont représenté une aide considérable dans l'oeuvre de relèvement et de reconstruction récemment entreprise.

La contribution du FIDA à cette entreprise sera vivement appréciée: nous espérons réimplanter une partie de la population sinistrée dans les zones rurales, et nous aurons besoin des conseils et de l'appui du FIDA, de sa vaste expérience et des ressources requises pour entreprendre avec succès de tels projets.

Malgré cette catastrophe naturelle, nous pouvons décrire 1999 comme une année de transformations importantes sur la scène politique vénézuélienne, à savoir essentiellement la naissance d'une constitution et l'adoption d'une politique économique dont la mise en oeuvre permettra, on l'espère, d'améliorer les résultats macroéconomiques globaux pour l'année. Nous pensons pouvoir renverser ou ralentir le déclin de l'activité économique amorcé en dépit des résultats encourageants enregistrés en ce qui concerne la maîtrise de l'inflation et la bonne performance du secteur extérieur de l'économie, comme l'indique l'excédent global de la balance des paiements.

Pour en venir à d'autres sujets, j'aimerais en passer aux délibérations de la récente consultation, dont le résultat – le rapport "Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale" – est l'aboutissement d'un effort considérable visant à présenter dans un document unique non seulement les besoins de ressources du FIDA mais les grandes lignes de la politique générale de l'institution pour les quelques années à venir.



À cet égard, nous souhaitons souligner que le FIDA ne doit pas oublier sa raison d'être, son objectif fondamental, tels que définis dans l'énoncé de sa mission: "La mission du FIDA est d'oeuvrer avec les populations les plus pauvres des zones rurales des pays en développement pour éliminer la faim et la pauvreté, renforcer la sécurité alimentaire, augmenter la productivité et les revenus et améliorer la qualité de vie de ces populations en leur assurant un accès plus large aux ressources productives et aux moyens d'action." Cette mission doit être l'objectif premier du FIDA, et pour y parvenir, aucun argument qui nous en éloigne ne saurait être pris en compte. C'est pourquoi nous pensons que l'adoption de mesures imposant des conditions en matière d'octroi des prêts, en particulier celles qui se rapportent à la gouvernance, ne doit pas être le facteur principal quand il s'agit d'apporter un appui aux populations qui bénéficient de l'aide du FIDA. Dans la mesure où ces dernières n'ont aucunement choisi le mode de vie qui est le leur, ne leur refusons donc pas la possibilité de bénéficier de notre aide.

En ce qui concerne les autres questions particulièrement importantes abordées au cours de la présente session, nous pensons qu'il convient de donner au FIDA la possibilité concrète de poursuivre son action: le Fonds doit être doté d'un budget correspondant aux activités qu'il mène. Nous appuyons donc le programme de travail et budget du FIDA pour l'an 2000, et félicitons le Conseil d'administration d'être parvenu à un consensus sur cette importante question.

Enfin, le Gouvernement vénézuélien a décidé, compte tenu de l'importance qu'il accorde au FIDA et malgré les problèmes budgétaires qu'il lui faudra résoudre au cours des quelques exercices à venir, de fournir son appui à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA qui, nous l'espérons, sera menée à son terme avec succès.

Chers collègues, n'oubliez pas que le Venezuela, qui est à la fois un pays donateur et un pays bénéficiaire de l'aide du FIDA, continuera d'entretenir d'excellentes relations avec l'institution et espère recevoir un soutien adéquat, surtout dans la situation que connaît actuellement notre pays.

Madame la Présidente,

Vous pouvez compter sur la coopération totale du Venezuela, afin de garantir que les délibérations du Conseil des gouverneurs, que vous dirigez avec brio, aboutissent à des résultats positifs. Une nouvelle fois, permettez-moi de vous assurer de notre entier soutien.

Je vous remercie.

CHAPITRE IV

DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES

**Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan
à l'occasion de la visite de S.E. M. Paolo De Castro,
Ministre des politiques agricoles et forestières de la République italienne**

Madame la Présidente,
Distingués Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Paolo de Castro, Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne, qui a aimablement accepté de prononcer le message inaugural de M. Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République, et de s'adresser au Conseil au nom de son Gouvernement. Au fil des ans, la séance inaugurale du Conseil des gouverneurs a été honorée par la présence de personnalités du Gouvernement italien, preuve de l'intérêt que porte au Fonds le gouvernement hôte.

L'Italie a toujours joué un rôle important dans la vie du Fonds. Dans sa première déclaration devant le Conseil des gouverneurs, M. Abdelmuhsin Al-Sudeary, premier Président du FIDA, déclarait qu'il ne pourrait pas être de lieu plus approprié pour une telle organisation que l'antique cité de Rome, témoin de tant d'histoire, et que l'histoire continuait de s'écrire à ce jour avec la création de ce type nouveau d'institution financière internationale. C'était en 1977. Vingt-trois ans plus tard, alors que s'ouvre la présente session, vous conviendrez tous, j'en suis certain, que le Fonds a bel et bien écrit une page d'histoire dans le combat contre la pauvreté rurale.

Une grande part du mérite revient à notre généreux pays hôte dans les succès que le Fonds a remportés. Comptant au nombre des États membres fondateurs du FIDA, l'Italie a apporté à notre institution un soutien moral et financier indéfectible, qui est à la mesure de la place qu'elle occupe dans la communauté internationale en tant que bailleur d'aide.

Monsieur le Ministre, votre présence ici manifeste aujourd'hui à nouveau l'engagement sans faille de votre Gouvernement envers le Fonds. Je suis certain de me faire le porte-parole de tous ici en exprimant, à votre intention comme, par l'intermédiaire de votre Gouvernement, à celle du généreux peuple italien, notre immense gratitude. Merci d'être avec nous aujourd'hui.

**Message inaugural de Son Excellence Carlo Azeglio Ciampi,
Président de la République italienne
prononcé en son nom par Son Excellence Paolo De Castro
Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne**

Madame la Présidente,
Distingués Gouverneurs,
Distingués chefs de délégation,

Cette vingt-troisième session de votre Conseil des gouverneurs me donne l'occasion, et j'en suis heureux, d'exprimer mes plus sincères remerciements au FIDA pour tout ce qu'il fait en faveur de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Ce sont là des objectifs qui comptent au nombre des grands défis de ce nouveau siècle.

Malheureusement, partout dans le monde, la faim continue de se propager, comme nous le montre la répétition des crises appelant une aide alimentaire et humanitaire. D'ailleurs, les statistiques de la Banque mondiale confirment cette progression. Dans ma communication au corps diplomatique, au mois de décembre dernier, je rappelais que les efforts déjà faits, certes dignes de louanges, sont encore insuffisants.

La communauté internationale doit s'engager de manière encore plus radicale, en utilisant au mieux les importantes ressources disponibles. Les Nations Unies, les gouvernements et les organisations non gouvernementales doivent constituer une vaste alliance mondiale pour lutter contre la faim et la pauvreté. La première étape essentielle est de renforcer la coopération entre les trois principales organisations internationales chargées de l'agriculture et de l'alimentation: le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial. J'aimerais également qu'un suivi des opérations nationales et internationales soit mis en place, afin de garantir que les ressources déployées produisent des résultats optimaux.

L'Italie a le plaisir d'accueillir le FIDA et les autres institutions des Nations Unies domiciliées à Rome, et elle continuera de soutenir les efforts déployés par ces dernières pour lancer des projets dont l'objet est de relever le niveau de vie dans les régions pauvres du monde. C'est dans un tel esprit que l'Italie affecte à cette fin des montants considérables sur ses ressources budgétaires, qui la placent aujourd'hui au nombre des principaux pays donateurs.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue à chacun d'entre vous, ainsi que le plus vif succès à cette session du Conseil des gouverneurs et au FIDA pour l'ensemble de son action.

**Allocution prononcée par Son Excellence Paolo De Castro,
Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne,
au nom du Gouvernement de la République italienne**

Madame la Présidente,
Honorables Gouverneurs,
Mesdames et messieurs les représentants des délégations nationales,

Il y a de cela quelques semaines, dans bien des régions du monde, nous célébrions l'entrée dans le nouveau millénaire.

Nous avons commémoré les énormes progrès faits par l'humanité au cours du siècle écoulé, en particulier dans les domaines de la science, de la technologie et des communications malgré les terribles perturbations causées par des guerres catastrophiques et très destructrices, dont deux conflits mondiaux.

Nous avons levé notre verre pour un monde meilleur, en envisageant les conquêtes, découvertes et évolutions des décennies à venir, encore impossibles à imaginer il y a quelques années. Mais au même moment et sur la même planète, un trop grand nombre d'êtres humains souffraient de malnutrition, étaient malades sans pouvoir obtenir un traitement adéquat, et subissaient les effets des conflits armés locaux.

C'est au sujet de cette autre face de la condition humaine que nous devons désormais réfléchir de manière critique et autocritique.

Nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises auparavant et dans diverses instances nationales et internationales, dans lesquelles nous avons contracté des engagements solennels au niveau politique le plus élevé, l'une des occasions les plus récentes étant le Sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu ici même, à Rome, en novembre 1996.

Il est évident que la route est encore longue. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale ont récemment confirmé que le nombre de personnes qui, dans le monde entier, souffrent de malnutrition ou vivent dans la pauvreté, a régulièrement progressé, et non pas baissé comme nous l'avions espéré lorsque nous nous sommes fixé l'objectif de réduire de moitié la pauvreté et la malnutrition dans le monde d'ici à 2015.

Les efforts mis en oeuvre par les gouvernements nationaux, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile dans son ensemble, bien que souvent généreux, se sont à présent avérés insuffisants au regard de la gravité et de la complexité d'une situation de plus en plus inacceptable au fil des jours. Car elle est effectivement inacceptable pour notre conscience morale, inacceptable du point de vue de ses répercussions sur le développement équilibré de notre planète et sur la coexistence pacifique des populations qui y vivent.

Ces efforts doivent être poursuivis avec plus de détermination. Tous les acteurs de la lutte contre la faim dans le monde, qu'ils appartiennent au secteur public ou privé, y compris les bénéficiaires eux-mêmes, doivent s'efforcer, chacun dans son domaine, de s'allier aux autres pour parvenir à réaliser notre objectif commun.

Nous ne pouvons accepter l'idée, ou de fait la réalité, d'un monde divisé entre régions riches et de plus en plus développées, d'une part, et de l'autre, des régions victimes de la pauvreté et du sous-développement ou ne cessant de s'appauvrir.



Le processus en cours de la mondialisation ne doit pas aggraver cette situation. Le monde de plus en plus intégré dans lequel nous vivons doit non seulement garantir les libertés économiques - à savoir la liberté d'entreprise, du commerce et des mouvements financiers - mais également et surtout reconnaître toutes les libertés individuelles de chaque être humain, telles qu'énoncées dans la déclaration des droits de l'homme des Nations Unies. Plus précisément, la mondialisation doit protéger et renforcer le bien le plus précieux que possède l'être humain - à savoir sa dignité.

Dans ce contexte, tout un chacun a son rôle à jouer, et il apparaît clairement que l'action spécifique du FIDA est bénéfique et méritoire. Le Fonds s'acquitte de son mandat depuis plus de vingt ans maintenant, finançant un nombre croissant de projets de développement dans un grand nombre de pays, et contribuant ainsi à relever le niveau de vie de millions de familles.

La stratégie du FIDA qui mise sur le développement de systèmes vivriers et agricoles semble rester le moyen le plus efficace et le plus viable de parvenir à la sécurité alimentaire. Cette stratégie est le meilleur moyen d'améliorer la productivité et le rôle de l'agriculture des pays les plus pauvres, ainsi que d'ouvrir des perspectives de développement plus concrètes pour les zones rurales, où, ne l'oublions pas, se concentre la vaste majorité des populations pauvres.

Cette stratégie est devenue vitale pour les pays en développement, et en particulier ceux qui vivent dans l'insécurité alimentaire, afin de leur permettre de faire face au processus général de mondialisation de l'économie et à ses profondes répercussions sur le commerce international et sur la disponibilité des produits agricoles et alimentaires.

Assurer le développement durable et équilibré de l'agriculture en milieu rural représente également une étape cruciale vers la solution des conflits sociaux et ethniques qui sont à l'origine de nombreuses crises et situations d'urgence humanitaires complexes auxquelles a dû faire face la communauté internationale ces dernières années, et qui ont mobilisé des ressources considérables. Nous devons nous intéresser de plus près, y compris du point de vue des ressources engagées, à la recherche d'une amélioration structurelle durable des conditions de vie en milieu rural.

Grâce à ses programmes, le FIDA contribue de manière remarquable à démontrer la valeur des prêts accordés à des conditions favorables en tant que moyen de mettre en oeuvre efficacement les politiques publiques d'aide au développement. Sur le plan opérationnel, cela signifie consentir des prêts ayant pour objet spécifique de promouvoir des activités économiquement viables sur la durée et capables d'amorcer un développement social. En outre, la stratégie de partenariat avec les ONG ainsi qu'avec de nouveaux acteurs, par exemple le secteur privé, ouvre de nouvelles perspectives prometteuses et doit sans nul doute être encouragée.

À cet égard, j'aimerais souligner le rôle spécifique du FIDA, la saine planification de sa stratégie ainsi que sa bonne gouvernance et son efficacité opérationnelle qui lui ont permis de financer et d'appuyer de manière importante le développement rural. Cet acquis a encore été renforcé par les dispositions prises en matière de cofinancement et de partenariat avec d'autres organisations. J'aimerais également profiter de l'occasion pour féliciter le Fonds pour la qualité de son travail depuis plus de vingt ans, lequel devrait servir d'exemple à la communauté internationale tout entière.

La conversion de la dette extérieure des pays en développement en investissements nationaux est un autre domaine dans lequel les connaissances et compétences du FIDA pourraient être utiles. Sous réserve d'une utilisation judicieuse, les investissements ainsi mobilisés pourraient représenter une énorme contribution au développement des secteurs vivriers et agricoles des pays émergents.



La sécurité alimentaire – c'est-à-dire la garantie de conditions de survie minimale pour tout être humain – est en fait un problème d'envergure mondiale. Il convient de mentionner à ce propos les résultats positifs obtenus avec certaines formes d'aide, par exemple les dispositions prises par le FIDA en matière de microcrédit au service du développement rural, conjuguées à des activités intégrées visant à préserver les ressources naturelles et environnementales.

Un autre résultat positif est le fait que le FIDA ait été choisi pour accueillir le Mécanisme mondial servant à financer la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification.

L'Italie a l'honneur d'accueillir le FIDA ainsi que la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM). Cette centralisation à Rome des questions relatives à l'alimentation et à l'agriculture est quelque chose que nous souhaitons plus que jamais développer, en mettant en place des moyens d'intervention rationnels et synergiques, et en renforçant son effet de multiplicateur des ressources financières et humaines. Ainsi, nous entendons faire de Rome, en termes réels, ce qu'elle devrait et doit nécessairement être, à savoir un moteur du développement agricole et vivrier dans tous les pays les moins avancés, non seulement en Afrique mais également en Asie et en Amérique latine.

Nous sommes ravis de voir que les efforts mis en oeuvre par mon pays pour fournir au FIDA un siège qui corresponde à l'importance de sa mission portent leurs fruits, grâce à la collaboration active de tous ceux qui y participent.

Il en va ainsi en particulier parce que l'Italie appuie sérieusement le processus de réforme des Nations Unies, dont l'objectif est précisément de rendre les très diverses activités du système plus rationnelles, plus synergiques et donc plus efficaces.

Dans le même esprit, nous nous sentons encouragés par les récents progrès effectués pour renforcer le partenariat entre les trois organisations internationales domiciliées à Rome qui s'occupent d'alimentation et d'agriculture. La FAO, le FIDA et le PAM, chacune avec ses stratégies opérationnelles particulières, peuvent parvenir à un niveau non négligeable de synergie, en tirant pleinement parti de leur complémentarité. À la différence d'autres organisations internationales, elles ont en commun pour vocation et pour mandat de réaliser la sécurité alimentaire et le développement rural, et sont donc capables de forger une alliance internationale très solide dans ce secteur extrêmement important du développement économique et social durable.

C'est en suivant cette même démarche que l'Italie, appuyée par l'Union européenne, a présenté l'idée d'une coalition entre la FAO, le FIDA et le PAM pour parvenir à la sécurité alimentaire, une coalition ouverte à la participation des secteurs public et privé, mais aussi des ONG et de la société civile. De fait, une telle démarche correspond à la réforme des secteurs économique et social des Nations Unies, un projet conçu pour que la planification et la coordination des opérations, tant au niveau central que sur le terrain, soient intégrées dans une seule et même stratégie.

Je vous remercie, Madame la Présidente.



**Discours prononcé par le Gouverneur pour la République du Kenya
au nom des États membres du FIDA en remerciement
du message d'inauguration de S.E. Carlo Azeglio Ciampi,
Président de la République italienne,
et de la déclaration du Gouvernement de la République italienne
communiquée par M. Paolo De Castro,
Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne**

Votre Excellence,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse, au nom de tous les États membres du Conseil des gouverneurs, nos remerciements les plus sincères pour votre présence parmi nous aujourd'hui. Votre allocution et le message du Président de la République témoignent de l'intérêt que votre pays porte aux travaux du FIDA.

Le rôle international inestimable que joue l'Italie dans le combat mondial contre la faim et la pauvreté est universellement reconnu. Tous ceux qui sont ici présents aujourd'hui savent quelle importante contribution votre pays apporte aux ressources du Fonds, organisation qui a constamment prouvé qu'elle était capable d'utiliser ses ressources et ses compétences pour améliorer le sort des populations rurales pauvres. Mais c'est seulement grâce à des pays comme l'Italie, que cela est possible.

Monsieur le Ministre,

Je me permets de saisir cette occasion pour remercier le peuple et le Gouvernement de la République italienne de leur générosité et du soutien qu'ils apportent au FIDA.

Des pays comme le mien ont pu bénéficier de ce soutien et c'est donc aussi en leur nom que je voudrais vous exprimer notre gratitude.

Pour terminer, je voudrais une fois encore vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir ouvert notre session.

**Message vidéo de M. Kofi Annan
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous adresser mes meilleurs vœux au moment où vous ouvrez la première session du Conseil des gouverneurs du vingt et unième siècle. À l'aube de ce siècle, près de la moitié de la population mondiale est contrainte de vivre avec deux dollars ou moins par jour tandis que plus d'un cinquième est plongé dans le dénuement absolu. Deux milliards de personnes n'ont pas l'électricité et 1,5 milliard n'ont pas accès à de l'eau de boisson saine.

Jamais la mission du FIDA n'a été aussi importante: donner des moyens d'action aux populations les plus pauvres des zones rurales des pays en développement; les aider à accroître leur productivité et leurs revenus; améliorer leur état nutritionnel. En bref, les aider à survivre et même à vivre dans des conditions décentes.

La grande force du FIDA dans l'action qu'il mène est de s'inspirer des innovations locales issues des communautés rurales. Ainsi vous avez su montrer que ces idées pouvaient constituer les fondements de solutions simples, efficaces et durables aux problèmes locaux. Votre expérience est unique. L'exploiter est indispensable si nous voulons parvenir un jour à améliorer le sort des pauvres.

Mais même les approches les plus novatrices de la réduction de la pauvreté s'enlisent sous le poids persistant de la dette. Le FIDA apporte une contribution substantielle à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Pour qu'il puisse s'acquitter efficacement de sa mission, il est essentiel que les États membres fassent tout ce qui est dans leurs moyens pour rendre sa situation financière aussi solide que possible.

Ce que je demande ici, c'est pour les plus démunis: pour les petits exploitants, les paysans sans terre, les pêcheurs et les nomades qui n'ont que quelques animaux. Pour les populations indigènes et, au sein de ces groupes, pour les femmes rurales pauvres. Je vous souhaite au nom des Nations Unies une session des plus fructueuse.



**Discours de bienvenue prononcé par le Président du FIDA, M. Fawzi H. Al-Sultan,
à l'occasion de la visite de M. Idriss Jazaïry,
Représentant spécial du Président de la République démocratique populaire d'Algérie
et Ambassadeur d'Algérie auprès des États-Unis d'Amérique,
porteur d'un message de M. Abdelaziz Bouteflika,
Président de la République et Président de l'Organisation de l'Unité africaine**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue à M. Idriss Jazaïry, Ambassadeur de la République démocratique d'Algérie aux États-Unis d'Amérique, qui est venu transmettre un message de M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne.

L'Algérie a été à l'avant-garde des efforts qui ont été déployés pour instaurer un ordre international plus juste et plus équitable. L'un des fruits de cet effort a été la Conférence mondiale sur l'alimentation de 1974, qui a abouti à la création du Fonds international de développement agricole. Il était donc tout à fait approprié que M. Jazaïry soit nommé deuxième président du FIDA et nous apprécions beaucoup le vif intérêt qu'il continue de porter au Fonds.

Malheureusement, en raison de ses multiples engagements, le Président Bouteflika a dû renoncer à être présent parmi nous aujourd'hui. Nous sommes tous sensibles aux lourdes responsabilités qu'il assume, non seulement dans son propre pays, mais dans l'ensemble de l'Afrique, en tant que Président de l'Organisation de l'Unité africaine. C'est donc avec grand intérêt que nous entendrons le message qu'il a confié à M. l'Ambassadeur Jazaïry.

**Message de Son Excellence Abdelaziz Bouteflika,
Président de la République algérienne démocratique et populaire
et Président de l'Organisation de l'Unité africaine,
prononcé en son nom par son Excellence Idriss Jazaïry,
Représentant spécial du Président
de la République algérienne démocratique et populaire et
Ambassadeur d'Algérie auprès des États-Unis d'Amérique**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président du FIDA,
Honorables Ministres,
Excellences, mesdames, messieurs,

Au nom de S.E. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, j'ai l'honneur d'adresser à votre auguste assemblée des vœux chaleureux pour le succès de vos délibérations. Il vous remercie vivement de l'aimable invitation qui lui a été faite de participer à cette importante manifestation et m'a chargé de l'y représenter. C'est à ce titre que j'ai l'honneur de prendre la parole devant vous. Je saisis cette occasion pour adresser mes sincères félicitations au Président du FIDA, à son Vice-Président et à ses Présidents adjoints pour la tâche remarquable qu'ils ont accomplie au service de notre organisation.

Monsieur le Président de la République m'a demandé d'ordonner mon intervention autour de trois thèmes principaux:

- la reconstitution des ressources du FIDA,
- le programme de travail et budget pour 2000,
- l'initiative présidentielle d'organiser à Alger, à la fin de l'été de cette année, une Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et la marginalisation.

I. La reconstitution des ressources du FIDA:

Comprendre la situation actuelle dans sa complexité appelle à une rétrospective sur la genèse du FIDA. Au départ, les pays de l'OCDE y voyaient un moyen de faire partager aux pays en développement de l'OPEP la charge financière de la lutte contre la pauvreté rurale dans les pays en développement d'une manière générale. Les pays de l'OPEP quant à eux voulaient profiter de la revalorisation des prix des hydrocarbures pour servir de fer de lance au tiers monde qui revendiquait plus de démocratie et un rôle plus central dans la gestion des institutions financières internationales. Ils acceptèrent donc une part dans le financement du FIDA, qui, ramenée à leur PNB, était infiniment plus lourde pour eux que pour leurs partenaires de l'OCDE. En contrepartie et bien qu'on ne votât presque jamais au sein du FIDA, les pays en développement réunis disposaient des deux tiers des votes au sein de cette institution. Un accord non écrit ou *gentleman's agreement*, conclu au moment de la création du Fonds, réservait à ces pays des postes clés aux échelons supérieurs de l'organisation. L'attachement profond de l'Algérie au FIDA est lié à cette originalité de sa structure comme aussi à celle de son mandat sur lequel je reviendrai.

Lorsque les prix du pétrole s'effondrèrent durant la dernière décennie, il fut fait appel aux autres pays émergents sollicités pour partager l'effort financier de l'OPEP. Cet appel fut entendu. L'Algérie tient à rendre hommage à ces pays pour l'effort financier considérable qu'ils ont consenti d'une reconstitution à l'autre pour préserver au tiers monde la place que les pays de l'OPEP lui avaient acquise. Cela ouvre le droit aux pays émergents de participer aux niveaux supérieurs de

l'équipe de direction du FIDA. Une équipe qui gagnerait à assurer en son sein un équilibre homme-femme à l'image de la finalité de l'institution elle-même. Puisse cet équilibre, qui je dois dire a échappé à l'institution depuis sa création, être rétabli dans la prise de fonctions, au début de l'année prochaine, de la nouvelle équipe de direction.

Ainsi, la part financière totale des pays en développement, qui était de 35,75% de ressources de base du Fonds au départ, a atteint un plafond de 41,38% à la deuxième reconstitution pour redescendre à environ 30% dans les deux dernières reconstitutions. Il s'agit bien évidemment des ressources de base du FIDA sur lesquelles les taux de partage des charges ont toujours été calculés. C'est donc un effort sans précédent du groupe des pays en développement pris dans son ensemble, dans une institution financière mondiale que d'avoir contribué, à concurrence de plus du tiers, au capital de 3,4 milliards de dollars constitué par les ressources de base du FIDA.

L'Algérie, en dépit de ses difficultés, a elle-même versé ponctuellement près de 50 millions de dollars. Elle a réduit sa contribution à la dernière reconstitution à un niveau symbolique par suite des incertitudes qui planaient concernant la préservation de l'originalité du FIDA. En effet, on a assisté d'une part à une érosion de l'accord tacite entre les pays des différentes catégories concernant la répartition géographique au sein de la structure dirigeante de l'organisation. D'autre part, l'originalité du mandat du FIDA s'est progressivement diluée, le Fonds devenant la victime de son propre succès à encourager les autres institutions financières internationales à placer la lutte contre la pauvreté au premier plan de leurs priorités.

Quelle que soit la position de tel ou tel pays de l'OPEP, l'Algérie sera disposée à revenir à une contribution substantielle à la prochaine reconstitution du FIDA. Ceci à deux conditions:

- premièrement, qu'il soit mis un terme à l'érosion de l'accord tacite du départ concernant la représentation du tiers monde sans distinction dans sa structure dirigeante. Nous ne pouvons souscrire en effet à une position qui aille à l'encontre de la Déclaration des ministres africains à la dixième CNUCED (par. 12) qui revendique pour les pays en développement une "participation accrue et effective au niveau de la prise de décisions des institutions financières internationales";
- deuxièmement, que le Fonds renouvelle son inspiration dans la poursuite de son mandat pour conserver son avance sur les autres institutions financières internationales dans la lutte contre la pauvreté.

II. Le programme de travail et le budget pour l'an 2000

Dans les premières années de son existence, le FIDA décaissait ses ressources pour financer des projets choisis principalement dans les portefeuilles d'autres institutions financières ou des projets standard de développement rural intégré. Cette option se justifiait du fait de son manque d'expérience. En outre, l'accent était mis à l'époque par les pays de l'OCDE principalement sur le partage des charges par les pays de l'OPEP plutôt que sur l'innovation du FIDA en matière d'élaboration de projets.

La chute des prix pétroliers avec son impact sur la capacité de contribution des pays de l'OPEP a remis en cause ce fragile équilibre. Un des principaux bailleurs de l'OCDE avait même décidé de se retirer du FIDA qui se débattait, à la veille de la deuxième reconstitution, dans une crise financière menaçant le Fonds dans son existence même. Il fallait lui trouver d'urgence une nouvelle crédibilité en faisant de sa capacité d'être à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté rurale sa véritable raison d'être.

Le renforcement du Département économique et de la planification dans sa mission d'innovation stratégique ainsi que l'intervention du Fonds au stade de l'identification et de l'évaluation prospective des projets étaient destinés à lui conférer l'autorité nécessaire pour assumer un véritable leadership dans la lutte contre la pauvreté. Cette mise à niveau a eu un impact sur le budget administratif supérieur à celui de la poursuite d'une simple activité de cofinancement des projets élaborés ailleurs. Mais elle a sauvé l'institution d'une disparition imminente. Elle a pu ainsi réaliser coup sur coup deux reconstitutions en quatre ans. La tâche de mise à niveau ayant été parachevée dès 1992, le budget administratif s'était stabilisé cette année-là et n'était manifestement pas appelé à croître selon la même progression pour atteindre en 1999 des niveaux astronomiques comme le suppose le Programme de travail et de budget du FIDA pour l'an 2000 (doc. EB 99/68/R.7, encadré 3, p. 18).

Au demeurant, la performance ne s'apprécie pas uniquement dans les réductions de coût effectuées, mais dans la relation entre les résultats comptables et la valeur ajoutée par l'action de l'institution pendant l'exercice correspondant.

Le Conseil des gouverneurs est pour nous l'occasion de nous interroger sur la manière dont notre organisation peut poursuivre sa quête inlassable de l'excellence.

Nous sommes satisfaits de la croissance régulière dans le niveau d'engagement du Fonds. Nous regrettons cependant que l'Algérie n'ait pas reçu de prêt depuis huit ans en dépit de sa situation difficile. Nous souhaitons que soient pris en considération les besoins particulièrement aigus des pays émergeant de conflits et que les pays africains reçoivent chaque année la part qui leur revient dans les ressources du FIDA. Nous encourageons le Fonds à participer activement au programme en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, sans cependant soustraire les fonds nécessaires aux ressources prévues pour la réalisation de projets.

Au plan des projets, nous encourageons l'organisation à continuer à procéder par ses propres moyens à l'identification, à l'évaluation prospective et à la supervision directe du plus grand nombre de projets. Ceci lui permettra d'enrichir de son expérience propre la qualité de ses publications. La capacité d'innovation stratégique et de conceptualisation du Fonds par le renforcement du département responsable des études et des politiques offrirait en outre la possibilité à l'institution de renouveler son inspiration. Elle pourrait ainsi mieux adapter l'interprétation de son mandat pour qu'il demeure en prise avec les mutations rapides que nous impose la mondialisation. Il y a lieu à ce sujet de se féliciter de la publication prochaine d'un nouveau Rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000. Le rapport précédent du FIDA sur l'état de la pauvreté rurale dans le monde remonte à 1992. Renforcé, le département responsable des études et des politiques pourrait assurer entre autres une publication périodique de tels ouvrages qui aideront à rehausser le rayonnement mondial du Fonds en tant qu'institution de savoirs.

D'une manière générale, il y aurait lieu de revoir périodiquement le coût-bénéfice et l'impact sur la mémoire institutionnelle du Fonds de l'option de confier à des expertises extérieures plutôt que d'internaliser certaines fonctions de l'organisation qui deviennent plus ou moins permanentes. Le réexamen périodique suggéré s'appliquerait à l'innovation stratégique du Fonds, à la réingénierie de son fonctionnement ou la gestion du placement de ses liquidités, ces deux derniers domaines en particulier donnant lieu au paiement d'honoraires élevés.

Après la généralisation de la lutte contre la pauvreté dans les institutions de développement, le FIDA doit reprendre l'initiative pour continuer à apporter une valeur ajoutée par rapport aux autres bailleurs.



Le Fonds est l'organisation par excellence qui ne devrait pas se contenter d'une définition matérielle de la pauvreté en termes de ceux qui vivent avec moins d'un dollar par jour. Cette définition a un double inconvénient:

- d'une part, elle met en avant les pauvres en tant que consommateurs et conduit à des solutions de filets sociaux pour la satisfaction de leurs besoins essentiels dans un contexte où la croissance de la production se concentre sur le secteur dit "moderne". Or le Fonds a su très bien démontrer que les populations pauvres peuvent ne pas être une charge sociale pour la communauté mais au contraire devenir l'atout productif principal des politiques de croissance;
- d'autre part, une telle définition fait abstraction des formes non matérielles de pauvreté qui peuvent être les plus cruelles qu'il s'agisse de l'insécurité, des traumatismes infligés par les calamités naturelles ou les conflits, du déni des droits fondamentaux, de l'absence d'égalité des sexes ou d'autres formes d'exclusion.

En un certain sens, cette pauvreté non matérielle est aggravée par la définition qui prétend compresser la pauvreté dans le carcan du dollar quotidien.

Les éléments pour parvenir à un renouvellement de la mission du FIDA se trouvent déjà en filigrane dans le programme de travail et de budget du FIDA pour l'an 2000; il s'agit d'en revoir la pondération dans les années à venir dans le cadre d'une vision élargie de la notion de pauvreté et de répondre aux questions suivantes:

Est-ce que le FIDA peut continuer à être une institution financière internationale-phare en évoluant vers une phase où ses efforts ne visent pas simplement à assurer la participation des bénéficiaires leur "permettant de comprendre les objectifs des projets du FIDA" (Programme de travail et budget du FIDA pour 2000, paragraphe 11 a) i) ? Ses efforts viseraient de manière accrue à faire en sorte que ce soit le bailleur de fonds qui, lui, participe aux projets dont ses clients auront ressenti le besoin. L'accent serait mis sur une action de caractère non seulement économique mais sociologique destinée à favoriser l'émergence de groupements d'utilisateurs et le développement institutionnel local susceptible de renforcer la position des pauvres et en particulier des femmes dans la société. Telle est la condition pour que ceux qu'on continue à appeler des "bénéficiaires prenant en charge les projets" des bailleurs, deviennent "des clients qui font prendre en charge par les bailleurs" les projets qu'ils auront choisis avec l'aide de facilitateurs et non de tuteurs.

L'efficacité de la mise en oeuvre d'une telle démarche pourrait être accrue par l'aide que le FIDA pourrait apporter à la constitution d'ONG de développement prestataires de services dans les pays en développement.

Pour ce faire, il pourrait renforcer ses relations de partenariat avec le secteur associatif national ou international. Dans cette perspective, les ressources prévues au titre de la "coopération technique élargie" avec les ONG devraient être considérablement accrues. Des accords trilatéraux avec les gouvernements et les ONG compétentes pourraient être conclus pour impliquer ces dernières dans les différentes étapes du cycle des projets. Enfin, si des bailleurs de fonds pouvaient s'y intéresser, un guichet spécial pourrait être ouvert au FIDA qui serait réservé au financement par des contributions volontaires de la participation du secteur associatif dans les différentes phases du cycle des projets. Ces ressources pourraient également être affectées à des cofinancements de projets ou programmes concernant les groupes cibles du FIDA qui seraient élaborés par des ONG sur la base d'initiatives locales avec l'approbation de l'État membre concerné.

De telles actions, courantes sur le plan de l'aide bilatérale, n'ont pas encore été systématisées sur le plan multilatéral. Pourtant, elles sont d'une efficacité remarquable pour assurer la durabilité de l'impact des projets de lutte contre la pauvreté.

III. L'initiative du Président de la République concernant l'organisation d'une Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et la marginalisation.

Si l'Algérie se permet en toute humilité de suggérer au FIDA ce rééquilibrage dans la poursuite de son mandat, c'est parce qu'à la suite de mûres réflexions, nous nous rendons nous-mêmes à l'évidence: nous n'avons pas su utiliser dans le passé récent cette énorme ressource non mesurable qui constitue la force des faibles et qu'on appelle le "capital social" de notre peuple. Nous sommes résolus maintenant à l'atteler à la tâche de l'éradication des formes les plus choquantes de la pauvreté et de l'exclusion dans une période de cinq ans au maximum.

L'initiative présidentielle tendant à l'organisation de cette Conférence nationale en Algérie à la fin de l'été de cette année, s'inscrit dans cette perspective. La Conférence associera le Gouvernement, des personnes-ressources du secteur multilatéral, des représentants (es) d'initiatives d'ONG réussies en Asie, en Afrique et en Amérique latine, des représentants (es) du secteur associatif algérien et de quelques grandes ONG de pays de l'OCDE, ainsi que des chercheurs algériens de l'Université.

Elle se penchera sur les causes de la pauvreté et de l'exclusion dans le contexte algérien et en examinera la problématique du point de vue des femmes, des pauvres des zones urbaines et des zones rurales, des handicapés et des personnes démunies appartenant à différentes tranches d'âge.

Il appartiendra à la Conférence de s'interroger sur la manière de lever les obstacles à la réduction de la pauvreté, qu'ils soient liés aux droits fondamentaux, au logement, à l'accès à l'alimentation ou à un régime alimentaire équilibré, à l'emploi, au crédit, à l'éducation, à la formation ou à la vulgarisation.

Le Président de la République voudrait que soit étudiée la possibilité de constituer une coalition trilatérale État-secteur privé-ONG contre la pauvreté. Tenant le FIDA en haute estime, le Président Bouteflika a décidé que cette grande cause nationale serait annoncée pour la première fois en ce jour de la tenue du Conseil des gouverneurs du FIDA pour inviter votre organisation et les États membres qui s'intéresseraient à cette initiative, à prendre contact avec nos Autorités. Pour ce qui concerne plus spécifiquement le FIDA, nous souhaiterions qu'il puisse envisager la mise à disposition du comité d'organisation à Alger de quelques cadres à différents stades du processus de préparation et pour la durée de la Conférence qui sera de trois ou quatre jours.

Nous ferons au FIDA et aux autres institutions multilatérales qui nous prêteront leur concours un rapport qui pourra éventuellement inspirer des initiatives trilatérales similaires dans d'autres pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.



**Allocution prononcée par le gouverneur pour la République française
au nom des États membres du FIDA
en remerciement du message de S.E. Abdelaziz Bouteflika,
Président de la République algérienne démocratique et populaire,
transmis par S.E. Idriss Jazaïry,
Représentant spécial du Président de la République algérienne démocratique et populaire
et Ambassadeur d'Algérie auprès des États-Unis d'Amérique**

Votre Excellence,

Je vous remercie de nous avoir transmis aujourd'hui le message de S.E. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne et Président de l'Organisation de l'Unité africaine, que nous avons écouté avec le plus grand intérêt.

Ce message de confiance et d'encouragement porte le témoignage de l'excellente réputation acquise par le FIDA de par le monde. Cette confiance est fondée sur une action reconnue, sur un esprit d'initiative avisé, sur la saine gestion des ressources qui lui sont confiées et sur un personnel attentif à ce que son travail vise les plus pauvres.

Les points précis que vous avez mentionnés nous montrent que, loin d'être menacés de disparition, le FIDA et le débat international en son sein sont bien vivants. L'Algérie, en tant que membre originel du Fonds, a joué un rôle actif à la fois comme pays donateur et comme pays bénéficiaire. Le fait que son nouveau Président nous ait fait l'honneur de nous adresser ce message ne fait que confirmer la confiance qu'il accorde au FIDA.

Monsieur l'Ambassadeur,

En tant que Président de l'Organisation de l'Unité africaine, nous sommes convaincus que le Président Bouteflika apprécie les efforts que le FIDA déploie de longue date en Afrique et son message confirme la nécessité de les poursuivre. Vous savez combien la France est également attachée au rôle du FIDA dans le continent africain.

Au nom de mes collègues ici aujourd'hui je vous remercie une fois encore, Monsieur l'Ambassadeur Jazaïry, de votre participation à cette session et vous prie de bien vouloir transmettre au Président Bouteflika les remerciements du Conseil pour son message éclairé et l'assurer qu'il sera bien transmis dans nos capitales.

**Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf,
prononcé en son nom par M. David Harcharik, Directeur général adjoint**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Honorables Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi d'être parmi vous ce matin et d'avoir la possibilité de prendre la parole à cette vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Monsieur le Président, permettez-moi pour commencer de vous dire combien je suis ravi non seulement d'avoir entendu le Secrétaire-général mais également d'avoir vu son image ici ce matin. Félicitations pour la vidéo. Je l'ai trouvée excellente.

Pour commencer aussi, je tiens à vous assurer que la FAO en tant qu'institution, mais également notre Directeur général à titre personnel, ont la ferme détermination de travailler en collaboration étroite avec le FIDA dans le cadre de notre lutte commune contre la pauvreté et la faim dans le monde.

À la FAO, nous considérons qu'il est absolument vital pour nous de travailler en partenariat étroit avec le FIDA. Je pense que cette collaboration s'est non seulement poursuivie mais s'est renforcée au cours de l'année écoulée. De fait, la collaboration est bien vivante entre les trois institutions domiciliées à Rome qui s'occupent d'agriculture et d'alimentation, et je saisis donc l'occasion qui m'est donnée de retrouver mon ami et collègue, M. Namanga Ngongi, le Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial, à l'occasion de votre cérémonie d'ouverture aujourd'hui.

Compte tenu de la complémentarité des mandats de nos trois organisations, qui sont axés sur l'aide financière internationale, les connaissances techniques et l'aide alimentaire, nous appuyons les efforts mis en oeuvre par les pays pour réduire le nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire et pour réaliser les objectifs fixés par le Sommet mondial de l'alimentation de 1996.

Le FIDA, en mettant l'accent sur les plus démunis et les plus défavorisés en milieu rural, a acquis une connaissance sans pareille de la lutte contre la pauvreté rurale et est devenu un précieux centre de savoirs sur les approches qui permettent de faire face aux problèmes de la faim et de l'insécurité alimentaire. À cet égard, je note la prise de conscience accrue aujourd'hui de l'importance de la lutte contre la pauvreté au sein de la communauté des donateurs bilatéraux et multilatéraux. De fait, le FIDA est bien placé pour garantir que le développement agricole reste un élément essentiel des stratégies de tous les pays en développement et des organismes des donateurs s'occupant d'atténuer la pauvreté rurale.

À cet égard, j'aimerais féliciter le FIDA pour avoir organisé récemment l'atelier de synthèse sur la pauvreté rurale. La FAO a eu le privilège d'y contribuer en produisant des documents et en prenant part à ses consultations, et nous sommes déterminés à poursuivre notre appui et à continuer de collaborer avec vous au cours de ce processus important.

Je suis particulièrement heureux de noter combien, au cours de l'année écoulée, la portée de notre collaboration s'est élargie. La FAO et le FIDA collaborent désormais dans le cadre de toute une gamme d'activités et de services conjoints tant ici même à Rome que sur le terrain. Cette

collaboration a notamment porté sur des préoccupations touchant à la politique générale, par exemple la Conférence internationale de Maastricht du mois de septembre dernier, ainsi que le forum interinstitutions en cours sur les approches permettant de mettre en place des moyens d'existence durables.

Sur le terrain, nos deux organisations continuent de travailler ensemble, et la FAO appuie et aide les équipes nationales à concevoir les projets et programmes d'investissement du FIDA. Nous collaborons également dans des domaines tels que l'Initiative concernant l'allégement de la dette, l'intégration de l'agriculture et de l'aquaculture en Afrique orientale et australe, la conception des stratégies de développement agricole et rural, les services financiers ruraux en Amérique centrale et les approches permettant d'aider les pauvres des hautes terres en Asie. Nous espérons voir se renforcer encore cette solide collaboration au cours des années à venir.

Nous venons d'entrer dans un nouveau siècle fort prometteur, et pourtant, partout dans le monde, cette période de transition reste marquée par la présence de millions de personnes démunies et souffrant de la faim et de millions de pauvres qui souffrent de ne pouvoir subvenir à leurs besoins nutritionnels essentiels. Au cours de l'année écoulée, des inondations et ouragans dévastateurs ont à nouveau frappé, et des crises d'origine humaine et des luttes intestines ont éclaté. Les systèmes alimentaires mondiaux restent extrêmement vulnérables et la sécurité alimentaire pour tous les peuples, qui est le but primordial de nos deux organisations, reste difficile à atteindre en raison d'obstacles divers et complexes.

À la FAO, nous mettons au point nos interventions visant à relever ces défis dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire. Ce dernier est désormais opérationnel dans 55 pays à faible revenu et à déficit vivrier, dont 32 en Afrique, 14 en Asie, 7 en Amérique latine et 2 en Europe de l'Est. En outre, plusieurs autres pays en développement qui ne sont pas classés parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier ont décidé de mettre en oeuvre le programme et tentent de mobiliser les ressources nécessaires à cette fin.

Dans tous ces pays, le programme adopte une démarche multidisciplinaire, pragmatique et participative afin de mettre à l'essai de nouvelles mesures à l'échelon des agriculteurs pour aider à améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Dans le même temps, il permet de recenser les difficultés techniques, institutionnelles, socio-économiques et de politique générale qui pourraient devoir être résolues en prenant des mesures globales de plus grande envergure afin qu'une phase future élargie puisse avoir un effet durable et positif à l'échelon des pays.

Il est prévu que l'expérience et les enseignements tirés de la phase initiale serviront de plateforme pour mobiliser l'appui dans le contexte de programmes d'investissement de grande envergure. Plusieurs pays participants ont déjà formulé des plans dans le cadre de leurs programmes nationaux en vue de diffuser plus largement les approches et les avantages. Le Sénégal et la République-Unie de Tanzanie envisagent d'élargir leur programme spécial sur la sécurité alimentaire à toutes les régions du pays, et dans le cas du Sénégal, le gouvernement a déjà engagé des montants non négligeables dans cet effort.

Je suis heureux de noter que l'appui au Programme spécial continue de progresser dans la communauté des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Le FIDA, en particulier, travaille en collaboration étroite avec les programmes en Angola, au Ghana, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, et nos personnels continuent de rechercher des moyens d'intensifier cette collaboration.

Alors que nous tentons de répondre aux demandes croissantes des gouvernements membres en ce qui concerne ces initiatives importantes et ces activités conjointes, nous devons, bien entendu, faire face à la réalité qu'est la diminution des ressources à notre disposition. Pour la troisième fois successive, le



montant du budget de la FAO approuvé pour l'exercice biennal est en termes réels, inférieur à celui de l'exercice biennal précédent. Nous recherchons les moyens de rationaliser nos opérations sans pour autant, nous l'espérons, avoir à abandonner de nombreuses activités importantes.

Alors que nous traversons cette période de rigueur, j'aimerais assurer le Conseil des gouverneurs que notre objectif primordial est de garantir que nous n'allons pas diminuer les efforts déployés en faveur des pauvres et des victimes de la faim dans le monde.

À cet égard, je souhaite souligner que nos activités avec le FIDA seront maintenues et renforcées chaque fois que possible. Je suis certain que votre appui à la cinquième reconstitution du FIDA permettra également d'assurer à l'institution une solide assise financière pour qu'elle puisse poursuivre ses opérations durant une bonne partie de ce nouveau siècle. Encore une fois, j'appelle votre attention sur les observations formulées par le Secrétaire général à cet égard, et je suis l'un de ceux qui sont convaincus que l'engagement financier est un excellent étalon de l'engagement global.

Madame la Présidente,

Au nom du Directeur général de la FAO, je vous souhaite à vous-même et au Conseil des gouverneurs le plus vif succès dans vos délibérations.

**Message du Directeur exécutif du
Programme alimentaire mondial,
Mme Catherine Bertini,
prononcé en son nom par M. A. Namanga Ngongi,
Directeur exécutif adjoint**

Madame la Présidente,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Madame Bertini, qui vient toujours avec grand plaisir au FIDA et s'adresse régulièrement au Conseil des gouverneurs, a malheureusement dû s'absenter de Rome et c'est pourquoi j'ai le privilège de la représenter aujourd'hui à cette session du Conseil des gouverneurs. Elle m'a chargé de vous transmettre tous ses vœux de succès pour cette réunion.

Madame la Présidente,

De remarquables progrès ont été enregistrés dans la lutte engagée dans le monde pour libérer les pauvres de la faim et de la maladie. Il n'y a pas si longtemps, dans les années 60, une personne sur trois souffrait chroniquement de la faim. Or, aujourd'hui, la proportion est tombée à moins d'une sur sept. La variole a été éradiquée, la poliomyélite en grande partie maîtrisée et des progrès sensibles ont été faits en vue de vacciner les enfants du monde, mais l'éradication de la pauvreté est un but qui recule sans cesse. Certes, les pauvres sont aujourd'hui beaucoup moins nombreux qu'il y a cinquante ans mais trop de gens sont encore exclus et marginalisés.

Malgré les objectifs fixés et les stratégies définies ces dix dernières années, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté se situe encore autour d'un milliard 200 millions et il semble que l'on ne parvienne pas à faire reculer ce chiffre. Leur salaire journalier ne permettrait sans doute pas d'acheter un sandwich ici à Rome, ni même un cappuccino, et c'est vraiment dramatique.

Le fossé entre les riches et les plus pauvres des pauvres continue à se creuser, et le nombre de pays classés comme extrêmement pauvres a quasiment doublé depuis 30 ans. Il suffit de voir combien de pays souhaiteraient pouvoir bénéficier du traitement accordé aux pays les moins avancés.

Pour notre part, au sein du système des Nations Unies, nous ne cessons de déplorer le fait que l'aide publique au développement consentie par les pays riches aux pays pauvres est loin d'atteindre le niveau souhaitable. Cela rend bien sûr plus difficile la lutte contre la pauvreté mais ce n'est pas l'aide publique au développement - qui, en 1998, a quelque peu augmenté pour passer à 51 milliards, selon les chiffres auxquels nous avons tous accès - qui a été le principal moteur de la croissance économique dans les pays en développement. Elle n'a représenté qu'un cinquième des flux privés d'aide en 1997, lesquels s'élevaient à quelque 252 milliards de dollars. Contrairement à ce qui s'est passé pour l'aide publique au développement, il y a eu un accroissement spectaculaire (700%) des investissements privés entre 1990 et 1997, à en juger par les chiffres. Le problème est que ces apports financiers ne vont quasiment pas à ceux qui en ont vraiment besoin - précisément ceux-là même auxquels le FIDA, la FAO et le PAM consacrent leur action. Les investisseurs privés - et l'on ne saurait le leur reprocher - préfèrent des pays en développement plus stables où ils ont de meilleures chances de rentabiliser leurs investissements.

Rares sont les ruraux pauvres qui bénéficient des grands investissements internationaux ou des activités de prêt des banques de développement et c'est la raison pour laquelle le FIDA existe ; c'est aussi la raison pour laquelle une grande partie de l'action de développement du PAM et de la FAO est axée sur le monde rural. Nous ne pouvons espérer offrir les mêmes possibilités que les énormes



investissements privés mais nous pouvons créer certaines des conditions à partir desquelles les plus pauvres pourront se libérer de la pauvreté.

Récemment, le PNUD a commandé une étude sur les rapports entre croissance économique et réduction de la pauvreté dans 38 pays, qui a montré que certains modèles de croissance étaient beaucoup plus efficaces que d'autres pour faire reculer la pauvreté; l'exemple le plus probant qu'elle a donné était celui du développement économique de la Chine dans les années 80 et 90. Ce pays a enregistré un recul spectaculaire de la pauvreté rurale dans les années 80, c'est-à-dire à une période où le gouvernement privilégiait la croissance de l'agriculture et, chose essentielle, libéralisait la production vivrière et la commercialisation des denrées alimentaires. Le nombre de ruraux pauvres, qui atteignait le chiffre effrayant de 250 millions en 1978, était tombé à 125 millions en 1985, c'est-à-dire en huit ans. En revanche, lorsque la Chine s'est tournée vers des investissements plus importants dans l'industrie et la production à l'exportation dans les années 90, la pauvreté n'a pas reculé dans les mêmes proportions, bien que la croissance du PNB ait atteint un taux record.

Ce que la Chine a fait dans les années 80, c'est-à-dire investir massivement dans les zones rurales pauvres et l'agriculture, allait dans le sens contraire à la tendance suivie par l'aide au développement ces dernières décennies. Il y a eu en effet un recul constant des investissements réalisés dans l'agriculture par les principaux organismes d'aide, la Banque mondiale, le PNUD et les donateurs bilatéraux, alors même que la faim et la pauvreté sont fortement concentrées dans les zones rurales des pays en développement et que l'exode rural y provoque de graves problèmes économiques, écologiques et politiques.

Il serait particulièrement utile d'accroître et de réorienter le volume des fonds destinés au développement des zones rurales et de l'agriculture pour redresser les inégalités entre hommes et femmes, qui sont aussi un facteur de pauvreté. En effet, sur dix personnes victimes de la faim et de la pauvreté dans le monde, sept sont des femmes alors qu'elles assurent environ 80% de la production vivrière en Afrique, près de 60% en Asie et un peu moins, sans doute 40%, en Amérique latine. Le fait qu'une si grande partie de l'aide et des investissements en faveur du développement soient concentrés sur les zones urbaines a toujours désavantagé les femmes, surtout parce que, dans bien des sociétés, elles ne jouissent pas de la même mobilité que les hommes pour chercher du travail. Elles restent donc chez elles, sont condamnées à la pauvreté. Les femmes se retrouvent souvent seules à la tête de leur famille en Afrique et en Asie car les maris sont nombreux à émigrer vers les villes en quête d'emploi.

Le FIDA, la FAO et le Programme alimentaire mondiale déploient tous trois des efforts intensifs pour aider une plus grande proportion des ruraux pauvres à s'intégrer dans une économie désormais mondialisée – et à en bénéficier – et, de plus en plus, nous collaborons pour instaurer les conditions nécessaires à cette intégration économique des ruraux pauvres. C'est ainsi que la FAO et le PAM travaillent ensemble pour évaluer les besoins en matière d'aide alimentaire et établir la carte des régions vulnérables afin de mieux cibler l'aide, particulièrement dans les situations d'urgence – qu'il s'agisse des pays touchés par l'ouragan Mitch, du Kosovo, du Timor oriental ou d'autres régions en crise.

En 1999, plus de 50 bureaux de pays du PAM ont mené des activités avec la participation du FIDA et/ou de la FAO, ou encore avaient prévu des actions concertées pour cette même année ou pour 2000. Au nombre de ces projets conjoints menés avec le FIDA pour 1999 et pour 2000 figuraient des projets destinés à 2,2 millions de personnes dans 18 pays, représentant un engagement du PAM d'environ 45 millions de dollars. Il s'agit dans tous les cas d'aider, d'une façon ou d'une autre, à créer en milieu rural les conditions nécessaires pour permettre à ceux qui souffrent de la faim et de la pauvreté de tirer un meilleur parti de l'économie locale. Le PAM fournit vivres contre travail dans le



cadre de projets portant par exemple sur la mise en place ou la rénovation d'infrastructures agricoles telles que les citernes, sur de petits projets d'irrigation, sur les mesures de conservation des sols et de l'eau, ou sur la construction de routes rurales pour accéder aux marchés locaux.

D'autre part, nous travaillons ensemble pour donner aux ruraux pauvres les moyens de tirer parti de l'amélioration des infrastructures par la formation, le microfinancement et le renforcement de la collaboration et des activités axées sur la problématique hommes-femmes. La semaine dernière, le Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial a approuvé un nouveau projet en faveur de la Chine ; ce faisant, il a noté avec satisfaction – je dirais même avec grande satisfaction - que le Programme alimentaire mondial collaborait étroitement avec le FIDA et il a expressément demandé que ce projet serve de modèle à nos activités communes dans d'autres pays.

Il serait utopique de penser que les banques de développement ou même les gouvernements des pays en développement vont changer de politique du jour au lendemain pour privilégier les réformes agricoles et les investissements susceptibles d'aider les ruraux pauvres. Ce n'est pas réaliste mais il y a des investissements utiles à réaliser dès maintenant, comme ceux que nous avons recensés lors des consultations récentes du PAM sur l'utilisation de l'aide alimentaire pour le développement. Ces consultations ont permis de mieux apprécier les domaines où l'aide alimentaire présente un avantage comparatif pour le développement. Nous pourrions ainsi affiner la collaboration avec nos partenaires du système des Nations Unies et des ONG, et en particulier avec la FAO et le FIDA.

Avec votre aide, Messieurs les Gouverneurs, les institutions qui s'occupent à Rome des questions d'alimentation seront en mesure de mobiliser davantage de ressources et de les cibler sur ceux qui en ont le plus besoin – les pays les plus pauvres et les personnes les plus déshéritées, en particulier les femmes. Il nous faut essayer de tirer un meilleur parti de ces ressources grâce à une planification conjointe et à une collaboration plus efficace encore à l'avenir.

**Déclaration du Président du FIDA,
M. Fawzi H. Al-Sultan,
prononcée à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter chaleureusement la bienvenue à Rome et à cette vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Le fait que cette année soit le début du nouveau millénaire est particulièrement symbolique, d'autant plus qu'elle a été déclarée l'année du jubilé.

Nous remercions le Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne, S.E. M. Paolo De Castro, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui pour nous transmettre le message du Président de la République italienne, S.E. M. Carlo Azeglio Ciampi. Le message du Président de notre pays hôte est une grande source d'inspiration pour chacun d'entre nous, et réaffirme l'engagement pris de longue date par l'Italie dans la coopération internationale pour lutter contre la faim et la pauvreté.

Nous sommes également honorés par la participation à cette session de notre Conseil du Président de la République du Honduras, S.E. Don Carlos Roberto Flores, qui sera parmi nous et prendra la parole demain matin.

Permettez-moi également d'exprimer ma gratitude au Président de la République algérienne démocratique et populaire, S.E. M. Abdelaziz Bouteflika, pour son message qui nous a été apporté par S.E. M. Idriss Jazaïry, qui comme vous le savez a été mon prédécesseur à la présidence du FIDA et est maintenant Ambassadeur d'Algérie auprès des États-Unis.

Rome est le siège des grandes institutions des Nations Unies qui s'occupent d'alimentation. Nous remercions le Secrétaire général, S.E. M. Kofi Annan, pour son message chaleureux et éloquent d'appui aux efforts déployés par le FIDA et d'autres pour venir à bout de la faim et de la pauvreté. La FAO et le PAM sont à cet égard des partenaires importants du FIDA, et c'est pour moi un plaisir que de souhaiter la bienvenue au Directeur général adjoint de la FAO, M. David Harcharik et au Directeur exécutif adjoint du PAM, M. Namanga Ngongi, qui sont parmi nous aujourd'hui. Leur présence symbolise les liens de coopération étroits qui unissent le FIDA aux autres institutions des Nations Unies établies à Rome.

Madame la Présidente,

L'entrée dans le nouveau millénaire a été riche en prédictions sur les merveilles que nous réservent les années à venir. Je souhaite que ces prédictions se réalisent et permettent d'améliorer la qualité de vie de la population de notre planète. Pourtant, cet avenir prometteur est en contraste frappant, tragiquement, avec la réalité quotidienne vécue encore aujourd'hui par environ 1,3 milliard d'êtres humains, soit un cinquième de la population mondiale.

La pauvreté a de nombreux visages; l'isolement d'un paysan des hautes terres de Bolivie dont l'espoir principal est d'avoir une route praticable, simplement pour aller au marché de la ville; la misère, en Afrique de l'Est, d'une famille rurale composée uniquement de vieillards et d'enfants car les guerres civiles ou le SIDA ont décimé tous les adultes; la vulnérabilité d'un agriculteur des terres marginales du Bangladesh, qui se bat pour survivre alors que les cyclones et les inondations se succèdent. Le dénuement et la faim, et surtout un sentiment d'impuissance, sont le lot commun de



ceux qui vivent dans la pauvreté absolue. À l'aube de ce vingt et unième siècle, pour des centaines de millions d'êtres humains, la vie reste, pour reprendre les termes d'un écrivain anglais du dix-septième siècle, "misérable, cruelle, impitoyable et courte".

La communauté internationale a heureusement désormais reconnu que la faim et la pauvreté posent à l'humanité ce qui est peut-être le plus grand défi des années et décennies à venir. Les pays industrialisés membres de l'OCDE et la communauté internationale élargie, au sein des Nations Unies, se sont fixé pour objectif de réduire de moitié d'ici à l'an 2015 le nombre de ceux qui vivent dans l'extrême dénuement.

Cet objectif est à notre portée mais nécessitera un engagement indéfectible et la volonté d'affecter les ressources nécessaires à cette tâche. Toutes les institutions internationales de développement ont désormais fait de la lutte contre la pauvreté un objectif majeur. Pourtant, paradoxalement, alors que la majorité des pauvres vivent en milieu rural, la part de l'appui international au développement agricole et rural dans l'aide publique au développement, qui est elle-même en net recul, a baissé pendant les années 90.

Au FIDA, la situation est différente. Nous partons du principe que les pauvres manquent d'opportunités, et non pas de capacités ou de talents. Nous estimons donc que pour réduire durablement la pauvreté, les subventions ou les transferts ne sont pas la panacée, mais qu'il faut aider les ruraux pauvres, les petits agriculteurs, les paysans sans terre et les femmes rurales pauvres à acquérir les moyens d'accroître leur production et d'améliorer durablement leur sort. Forts des enseignements tirés de l'exécution de 548 projets au cours des vingt-deux dernières années, nous consolidons actuellement les principales activités qui se sont avérées efficaces pour créer des opportunités pour les pauvres. Permettez-moi de souligner quatre aspects essentiels de notre action, à savoir le crédit, l'eau, la terre et la technologie.

Les petits paysans ont besoin du crédit mais également de systèmes d'épargne et de relations durables avec des institutions viables à terme. Nos interventions n'ont plus pour seul objet le microcrédit mais s'orientent actuellement vers la mise en place de systèmes financiers ruraux durables accessibles aux pauvres, qui font appel à toute une gamme d'institutions, depuis les groupements d'épargne informels et les institutions de microfinancement jusqu'aux banques commerciales.

L'appui que nous fournissons de longue date à la petite irrigation et aux systèmes participatifs de maîtrise des eaux répondait à notre volonté de mettre l'accent sur les besoins des petits agriculteurs. Nous élargissons actuellement cette action en adoptant une approche plus systématique de la gestion et de la conservation des sols et des eaux au service des petits paysans. Le rôle que joue le Fonds en tant qu'hôte du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification donnera, j'en suis convaincu, un nouvel élan à cette action. Nous appuyons également des initiatives prises par des organisations de la société civile et d'autres pour améliorer l'accès des paysans pauvres à la propriété foncière et à l'eau, par exemple aux Philippines, dans le cadre des réformes agraires fondées sur les mécanismes du marché.

S'agissant de la technologie, le système de développement des techniques et de vulgarisation soutenu par le FIDA, qui repose sur des contacts directs entre laboratoires et exploitations, en réponse à une demande, a permis aux petits agriculteurs, en particulier aux femmes, d'accéder à des techniques de production adaptées à leurs besoins et à leur situation. Nos récentes interventions favorisent une diffusion plus locale et plus communautaire de la technologie, les petits paysans se chargeant eux-mêmes des essais et de la sélection des nouvelles variétés ainsi que des modules technologiques les plus adaptés à leur situation.



Ouvrir aux pauvres l'accès à la terre, à l'eau, au crédit et à la technologie, en s'appuyant sur leur pleine participation à la conception et à la gestion des interventions, est un élément central des projets de lutte contre la pauvreté appuyés par le Fonds au cours des quelques dernières années. Chaque dollar prêté par le FIDA mobilise plus de deux dollars en cofinancement. Ainsi avec le montant de ses prêts, soit environ 450 millions de USD par an, le coût d'investissement total des projets financés par le Fonds s'élève en moyenne à un peu moins de 1 milliard de USD par an. Ce chiffre peut paraître modique en comparaison des flux internationaux de capitaux, mais il est loin d'être négligeable par rapport au montant de l'aide extérieure effectivement reçue par les ruraux pauvres. De fait, alors que les autres IFI ont réduit le niveau de leur aide à l'agriculture et aux activités productives des ruraux pauvres, le FIDA est devenu pour un certain nombre de pays, en particulier en Afrique subsaharienne, une source primordiale d'assistance au développement agricole et rural.

Les projets du Fonds approuvés en 1999, une fois atteinte leur vitesse de croisière, devraient aider environ 10 millions de personnes à acquérir les moyens de se sortir de la pauvreté. Sous réserve que le niveau de nos ressources soit assuré, à ce rythme, le FIDA devrait être en mesure d'aider environ 150 millions de personnes à échapper à la pauvreté entre maintenant et 2015, soit une contribution notable à la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté que s'est fixé la communauté internationale.

Madame la Présidente,

Le projet (PROZACHI) de développement de la petite production rurale au Zacapa et Chiquimula au Guatemala, appuyé par le Fonds et cofinancé par les Pays-Bas, l'OPEP et le Programme alimentaire mondial, montre ce que les groupes vivant dans un dénuement extrême sont capables de faire si on leur en donne la chance. La majorité des habitants de la région de Zacapa et Chiquimula, où le projet est mis en œuvre, sont des autochtones Chorti, dont la plupart gagnaient moins de 1 dollar par jour et étaient illettrés. Le projet PROZACHI, mis en œuvre en collaboration avec des ONG et des organisations communautaires locales, a offert à ces groupes très pauvres des services de crédit, un dispositif de vulgarisation villageois novateur et une assistance commerciale pour les cultures du haricot, du café et les cultures arbustives. En outre, il a également fourni aux femmes Chorti pauvres une assistance qui leur a permis de produire des vêtements qui trouvent actuellement des débouchés dans la ville de Guatemala. De plus, les paysans ont pu accroître leur production vivrière en consacrant leurs revenus additionnels à l'intensification des cultures vivrières.

Matias Suchite, un petit planteur de café, explique comment les choses ont changé pour lui: "La situation a radicalement changé. En 1995, j'ai obtenu un prêt pour mon café. Aujourd'hui, avec les engrais et la technologie, tout s'est amélioré. J'obtiens maintenant 20 quintaux par cuerda, alors qu'avant je n'en obtenais que trois. Aujourd'hui, je n'ai plus besoin d'aller à la plantation de café pour gagner mon argent".

Que ce soit en Amérique latine, en Afrique ou en Asie, le même enthousiasme caractérise la réaction des pauvres aux interventions du FIDA. J'ai moi-même vu comment les femmes des populations tribales de l'Andhra Pradesh, en Inde, qui sont parmi les plus démunies des pauvres du pays, ont pu changer de vie en travaillant avec des groupements d'auto-assistance, en se lançant dans des activités rémunératrices et en se constituant une épargne. Elles ont ainsi commencé à ne plus se sentir impuissantes et ont acquis un sentiment de leur dignité au sein de leur famille et de leur communauté.

Mais le monde où vivent les ruraux pauvres est en pleine mutation. La principale difficulté peut-être à laquelle ils se heurtent tient aux possibilités et aux risques qui découlent des réformes axées sur le marché adoptées par un grand nombre de pays au cours des dix dernières années. Malheureusement, dans de nombreuses zones rurales, les carences du système commercial sont encore graves, notamment en ce qui concerne le crédit, les services techniques et l'information. Il existe donc

un risque réel de marginalisation et d'appauvrissement accrus des petits agriculteurs et des autres groupes ruraux, qui ne sont pas en mesure de prendre part au processus commercial à des conditions équitables. Le FIDA, dont la mission particulière est de lutter contre la pauvreté, a désormais pour impératif central d'aider ses clients, les ruraux pauvres, à tirer parti, et non pas à être victimes, de ces réformes.

Une intervention du FIDA au Mozambique, approuvée en 1999, le programme d'appui aux marchés agricoles (PAMA) montre clairement de quelle manière le Fonds relève ce défi.

Le Mozambique a fait d'énormes progrès ces dernières années pour accroître sa production vivrière et agricole et a adopté un cadre général de plus en plus axé sur les marchés. Mais au Mozambique, comme dans tant d'autres pays, les petits agriculteurs, dont le taux d'alphabétisation est faible et qui n'ont pas suffisamment accès à la formation commerciale et aux services techniques, manquent souvent des compétences requises pour intervenir sur le marché. Les ménages ruraux, qu'ils soient acheteurs ou vendeurs, et tous ceux d'entre eux qui sont à la fois acheteurs et vendeurs à des périodes différentes de l'année, sont actuellement des victimes du marché, puisqu'ils sont obligés de vendre à bas prix et d'acheter au prix fort.

Le PAMA entend faire évoluer les choses en favorisant l'instauration d'un cadre national cohérent dans lequel les petits paysans peuvent mettre en place des liens effectifs avec les marchés et participer sur une base d'équité à un développement mû par les marchés. Dans certains domaines, le PAMA financera des activités qui renforcent la production, qui donnent aux petits paysans, et en particulier aux agricultrices, un accès à l'information commerciale et qui renforcent les liens avec les négociants et les industries de transformation du secteur privé. L'expérience acquise au cours de ces interventions permettra d'élaborer le programme national.

À l'échelon national, le PAMA favorisera l'instauration d'un cadre général qui rassemblera le secteur privé, les agriculteurs, les institutions de la société civile, les organismes de l'État et d'autres donateurs dans un partenariat au service de la petite agriculture. Au départ, les 230 000 ménages des zones cibles sélectionnées bénéficieront du programme. En fin de parcours, les enseignements et idées tirés de cette expérience, une fois incorporés dans le programme national, permettront à des millions de petits producteurs de tout le pays de bénéficier d'un accès plus équitable aux marchés, qui entraînera un accroissement et une diversification de la production ainsi que de meilleurs prix. Mobiliser la puissance du marché au profit de la lutte contre la pauvreté rurale est une perspective prometteuse, voire même stimulante.

Madame la Présidente,

Parallèlement à l'évolution de la conjoncture mondiale, ces sept dernières années ont été marquées par des événements importants au sein du FIDA. Nos États membres ont pris plusieurs mesures de grande envergure en vue de renforcer les structures dirigeantes du Fonds et ont vivement encouragé la direction dans les efforts déployés pour rendre l'institution plus rationnelle et plus efficiente. La restructuration de nos méthodes de travail, un examen régulier et systématique du portefeuille de projets, la formulation de notre stratégie institutionnelle et l'adoption de fiches de pilotage à l'échelle de l'institution, des départements et des unités, associée à un système d'évaluation des performances individuelles, nous ont permis d'adopter de nouvelles approches de la gestion de notre personnel et de nos ressources matérielles.

La diversification du portefeuille de placements, approuvée par le Conseil des gouverneurs en 1997, a progressé de manière satisfaisante, entraînant des taux de rendement des placements nettement supérieurs à ce qu'ils auraient été si cette diversification n'avait pas eu lieu.

Les programmes du Fonds ont un impact de plus en plus marqué sur la pauvreté rurale en recourant à des moyens dont la rentabilité et l'efficacité ne cessent de s'accroître. Toutefois, pour maintenir ce niveau d'efficacité et permettre au FIDA de développer pleinement son potentiel en vue d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté convenu au niveau international, il est essentiel que le Fonds dispose en temps voulu des ressources nécessaires.

Le Conseil des gouverneurs, à sa session de février dernier, a institué la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. Cette Consultation, qui vient de tenir sa sixième session au début de cette semaine, avait deux objectifs importants et complémentaires. Il s'agissait en premier lieu de préparer un rapport exposant les grandes orientations et les stratégies du Fonds pour la période de la cinquième reconstitution. En second lieu, il convenait de décider du niveau du programme de travail et des ressources additionnelles requises pour financer le programme de prêts.

Le Conseil est saisi du rapport de la Consultation. Ce rapport est parvenu à formuler de manière efficace, et même éloquente, les priorités du Fonds dans les principaux domaines d'activité. À cet égard, un plan d'action, assorti d'un calendrier d'exécution, a été préparé précisant les initiatives et mesures que le Fonds prendra au cours des trois prochaines années. Les membres de la Consultation ont fait un excellent travail à cet égard et méritent les félicitations du Conseil.

La Consultation est également convenue que le FIDA devrait maintenir un programme de travail annuel d'un montant de 450 millions de USD, en termes réels, au cours des trois prochaines années. Malheureusement, certains des principaux pays contributeurs ne sont pas encore à même de préciser exactement le montant de leur contribution à la reconstitution. Toutefois, à la lumière des excellents progrès réalisés au cours de la Consultation, nous demandons au Conseil des gouverneurs de donner son assentiment à ce que la résolution relative à la cinquième reconstitution soit approuvée par les États membres par un vote par correspondance, ce qui permettrait de la mener à terme dans les prochains mois.

J'aimerais souligner à cet égard combien il est urgent de parachever la cinquième reconstitution cette année. Faute d'y parvenir, nous pourrions ne pas être en mesure de maintenir le programme de travail convenu pour l'année 2000 et nous devrions certainement nettement réduire le niveau de prêt pour l'an prochain. Ce serait là une situation préjudiciable pour le FIDA en tant qu'institution puisqu'elle compromettrait son efficacité et sa rentabilité. Mais pire encore, elle aurait des effets dévastateurs pour les hommes et les femmes pauvres qui seraient ainsi privés de l'appui du FIDA l'an prochain et qui ne peuvent se tourner vers aucune autre institution internationale pour obtenir un appui comparable.

Dans ce contexte, j'aimerais réaffirmer l'importance que nous attachons à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Cette initiative permet d'aider les pays pauvres très endettés à avoir un niveau d'endettement soutenable et à pouvoir ainsi intensifier leur développement. Toutefois, il est également évident que l'Initiative PPTE ne sera totalement couronnée de succès que si elle est appuyée par des financements additionnels et non en détournant des ressources existantes. Pour notre part, nous avons pleinement participé à la première phase de l'Initiative PPTE et sommes tout à fait prêts à participer à l'Initiative renforcée. À sa session de décembre, le Conseil d'administration a examiné la proposition, et vous êtes maintenant saisis d'un projet de décision.

Permettez-moi de lancer un appel à tous les États membres, et en particulier à nos principaux actionnaires, pour qu'ils décident et annoncent de toute urgence le niveau de leurs contributions, et pour que les montants annoncés soient aussi élevés que possible. Les reconstitutions antérieures du FIDA ont été longues et laborieuses au détriment tant de l'institution que des ruraux pauvres que nous

servons. En faisant de la reconstitution un processus normal, ordonné et se déroulant dans les meilleurs délais, nous contribuerons considérablement à la croissance du FIDA et à l'effort international de lutte contre la faim et la pauvreté.

À cet égard, j'aimerais exprimer notre reconnaissance au Gouvernement de l'Inde, qui vient de décider de créer un fonds fiduciaire au FIDA doté d'un capital initial de un million de dollars pour appuyer des programmes spéciaux dans la région Asie et Pacifique. Ce fonds fiduciaire, qui vient s'ajouter à la contribution de l'Inde à la cinquième reconstitution, est le premier à être établi par un pays en développement au FIDA. La création de ce fonds fiduciaire montre, j'en suis convaincu, l'importance que les États membres attachent aux opérations du Fonds.

Madame la Présidente,

Nous sommes profondément conscients de devoir œuvrer constamment pour améliorer encore notre efficacité, afin que les ressources fournies à l'institution aient un impact maximal sur la pauvreté. À cet égard, je suis heureux d'annoncer que notre budget administratif proposé pour 2000 se fonde une nouvelle fois sur une croissance réelle zéro. Chaque année depuis sept ans nous avons donc enregistré une réduction budgétaire en termes réels ou croissance zéro. De ce fait, le budget proposé pour l'an 2000 et les coûts d'élaboration des projets sont, exprimés en dollars, effectivement inférieurs de 16% à ce qu'ils étaient en 1993. Par ailleurs, au cours de ces sept années, les projets que nous exécutons, c'est-à-dire notre programme de travail, ont augmenté de plus du tiers.

Faire plus avec moins. Mais nous savons que le changement et la réforme s'inscrivent dans la continuité. Pour cela, nous avons lancé une importante initiative, le programme de restructuration. À sa session de décembre, le Conseil d'administration a examiné cette proposition et recommandé l'adoption de ce programme quinquennal et d'un budget d'investissement pour le financer, dont le Conseil est saisi pour approbation.

Cette deuxième phase de la restructuration portera sur les méthodes de travail de l'institution d'une manière plus intégrée et globale. Elle permettra d'examiner en profondeur toutes les procédures et articulations dans les domaines tels que le contrôle financier, les services administratifs et la gestion des ressources humaines, et de les rationaliser en tirant parti des nouvelles possibilités offertes par les progrès récents de la technologie de l'information. Le surcroît d'efficacité en résultant devrait plus que compenser le coût du programme. Allant plus loin encore, le programme de restructuration permettra d'élaborer de nouvelles méthodes de formulation des projets et de gestion des savoirs sur la pauvreté. En conséquence, la capacité d'exécution par le Fonds de projets de lutte contre la pauvreté novateurs s'en trouvera renforcée, tout comme la rentabilité. Dans le même temps, l'institution sera en position de jouer comme il se doit son rôle de centre de savoirs, une tâche exaltante confiée au FIDA à la suite de l'évaluation externe rapide.

À ce stade, permettez-moi de dire un mot de remerciement au personnel du FIDA. Ces quelques dernières années, alors que de si nombreux changements étaient en cours, le personnel du Fonds a fait preuve de sa profonde compréhension des besoins de nos clients pauvres et de l'importance de la mission du Fonds pour venir à bout de la faim et de la pauvreté. De fait, les membres du personnel eux-mêmes ont au cours de la première phase de la restructuration pris les choses en main en formulant des suggestions en vue d'améliorer la situation. Je suis certain qu'ils répondront avec le même enthousiasme aux défis de la deuxième phase de la restructuration. Nous espérons rendre cette institution, dont l'efficacité est déjà reconnue, encore plus performante.



Madame la Présidente,

Pour venir à bout de la pauvreté, une étroite collaboration est requise entre de nombreux partenaires. Profondément conscients de cette nécessité, nous avons mis en place des alliances stratégiques avec diverses institutions gouvernementales et non gouvernementales. L'an dernier, nous avons entrepris, en tirant parti à la fois de notre propre expérience et des vues de nos partenaires et d'experts extérieurs, une étude de fond sur la nature et les causes de la pauvreté ainsi que sur les moyens les plus efficaces pour en venir à bout. Dans cette entreprise, nous avons bénéficié de la collaboration des autres institutions des Nations Unies établies à Rome, du PNUD, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement ainsi que d'un certain nombre d'organisations de la société civile et d'ONG. Le rapport sur la pauvreté rurale 2000-2001 sera publié au début de l'année prochaine et permettra, j'en suis convaincu, d'avoir de la pauvreté une compréhension commune qui sera un bon point de départ pour resserrer encore les liens de coopération qui nous unissent à nos partenaires.

Ces liens sont déjà étroits. Le PAM et d'autres institutions des Nations Unies ainsi que des banques régionales, des fonds et des donateurs bilatéraux ont travaillé à nos côtés dans 15 de nos 30 projets approuvés l'an dernier. Les institutions des Nations Unies, notamment la FAO et le PAM, et la Banque mondiale sont également nos partenaires dans des initiatives telles que le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté.

Les organisations de la société civile sont de plus en plus étroitement associées aux projets du FIDA en tant que partenaires stratégiques; environ 480 d'entre elles travaillent aujourd'hui avec nous, soit une augmentation de plus d'un tiers par rapport à 1998. Ensemble, nous avons appris qu'en collaborant nous pouvions renforcer la participation des pauvres au développement et favoriser leur démarginalisation. Ce faisant, nos partenaires de la société civile ont amélioré leur fonctionnement et développé leur rayon d'action. Par exemple, les ONG associées au projet de promotionde la femme au Tamil Nadu, en Inde, qui bénéficient de l'appui du Fonds, aident actuellement à reproduire les activités du projet à l'échelle de tout l'État. Nos solides partenariats avec la société civile ont désormais un équivalent, comme le projet PAMA au Mozambique le montre, puisque les liens de coopération se multiplient avec le secteur privé. Travailler avec la société civile pour aider à instaurer un environnement propice à l'élimination de la pauvreté et s'associer le secteur privé qui peut fournir des ressources additionnelles à cette fin, tels sont deux nouveaux aspects importants de l'action du FIDA.

Madame la Présidente,

La faim et la pauvreté sont au nombre des calamités les plus anciennes qui affligent la société humaine. Pourtant, l'ampleur de la pauvreté aujourd'hui, qui touche 1,3 milliard d'êtres humains, soit un nombre de personnes dépassant la population mondiale d'il y a 150 ans, devrait stimuler notre sens de la solidarité et notre volonté d'agir ensemble pour le bien-être collectif. La pauvreté est une tragédie non seulement pour les hommes et les femmes qui en sont victimes mais aussi pour leurs sociétés car elle représente un énorme gâchis économique, social et culturel. Elle est également une cause première de conflit et d'insécurité.

Si on leur en donne les moyens, les pauvres sont capables et désireux de travailler pour s'arracher à la pauvreté. Les aider à y parvenir est un impératif pour que le siècle à venir soit une ère de stabilité, de croissance et de progrès, et non pas de guerre, de pandémie et de violence.



Les pauvres seront toujours là, disait-on dans le passé. Mais il n'en sera pas forcément ainsi, il ne doit pas en être ainsi, au cours de ce nouveau millénaire. Le FIDA, avec votre appui, est prêt non seulement à prendre part au combat qui entend libérer le monde de la faim mais, prendre la tête de ce combat.

Je vous remercie.



**Allocution de bienvenue du Président du FIDA,
M. Fawzi H. Al-Sultan,
à l'occasion de la visite de
S.E. Carlos Roberto Flores,
Président de la République du Honduras**

Votre Excellence,

C'est pour moi un grand plaisir et un privilège de vous accueillir au nom des 161 États membres de notre organisation.

Puis-je saisir l'occasion qui m'est offerte pour souhaiter la bienvenue à Madame de Flores, qui tout comme vous s'intéresse de très près au bien-être des familles et, en particulier, des enfants du Honduras. C'est aussi l'une des vocations fondamentales du FIDA.

Monsieur le Président,

Vous venez tout juste de prendre vos fonctions, en 1998, quand votre pays a été frappé par l'ouragan Mitch, la pire catastrophe qu'ait connue l'Amérique centrale en plus de 50 ans. L'ouragan a tué des milliers de gens dans la région, fait de nombreux sans-abri ou personnes déplacées et, au seul Honduras, détruit près de 70% des principales récoltes.

La reconstruction en Amérique Centrale prendra de longues années et, pour ce faire, le Gouvernement du Honduras a aussitôt conçu et mis en oeuvre un programme spécial pour garantir l'utilisation transparente des fonds reçus en faveur de la reconstruction. C'est ainsi que des institutions comme la nôtre ont pu apporter leur aide en un moment où les besoins étaient immenses. On peut espérer que l'intervention toute récente du Fonds au Honduras, pour permettre aux agriculteurs de mener leurs propres projets de développement communautaire et atténuer ainsi l'extrême pauvreté rurale, y contribuera. Mais le Fonds ne peut travailler efficacement s'il est seul. Outre la collaboration de nos partenaires internationaux de l'action de développement, la coopération des gouvernements des pays bénéficiaires est de la plus haute importance.

À cet égard, je me dois de féliciter votre Gouvernement, Monsieur le Président, pour l'attention qu'il a manifestée au peuple du Honduras. Une direction constructive n'est jamais chose facile. La bonne gouvernance en temps de crise est encore plus difficile. Votre participation à la présente session du Conseil des gouverneurs témoigne, s'il en était besoin, de l'importance que vous attachez au travail de notre organisation, et de la compassion que tous les bons meneurs d'hommes se doivent de posséder.

Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue parmi nous.

**Discours liminaire prononcé par Son Excellence Carlos Roberto Flores,
Président de la République du Honduras**

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs du FIDA,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs

C'est pour mon pays et pour moi personnellement, un honneur d'avoir été invité par le FIDA à partager avec les honorables Gouverneurs quelques idées et réflexions sur les problèmes sociaux de l'Amérique latine et des Caraïbes et, plus particulièrement, sur notre expérience immédiate dans la région de l'Amérique centrale.

Bien que les pays du sous-continent américain aient une même histoire et de nombreux points communs sur les plans sociologique et culturel, chacun d'entre eux a suivi sa propre voie en matière de développement et acquis une expérience différente. Il ne faut donc pas toujours généraliser lorsqu'on parle de la situation sociale ou économique de nos pays car on pourrait, ce faisant, courir le risque d'omettre des particularités nationales qui font toute la différence entre le succès et l'échec de certaines politiques appliquées sans faire de distinction ou en recourant à des formules de portée prétendument universelle.

Tout d'abord, aucun pays n'est absolument démuné; aucun pays ne doit se considérer définitivement irrécupérable. Nous passons tous par des étapes distinctes, dont certaines sont critiques et préjudiciables et d'autres nous offrent la possibilité de surmonter les obstacles du temps, des circonstances et de l'histoire. Chacune de nos nations a sa propre histoire de luttes, de sacrifices, de prix élevés payés au fil des siècles, en quête d'un niveau acceptable de liberté, de développement, de paix et de sécurité.

En premier lieu, nos peuples ont lutté de manière exemplaire pour parvenir à s'émanciper sur le plan politique de leurs colonisateurs, puis, pour consolider les républiques, mettant un terme aux dictatures qui se répétaient périodiquement, se battant sans cesse pour une paix toujours évasive du fait de la constance des émeutes, des soulèvements militaires, des perturbations intérieures et des coups d'État, qui dans le fond se justifiaient ou non puisque prévalait presque toujours la quête du pouvoir pour le pouvoir, entre cliques et groupes antagonistes. En bref, nous avons une histoire dont certaines étapes ont été véritablement douloureuses et cruciales, marquées par une grande instabilité, d'énormes souffrances populaires et, ce qui est plus regrettable, caractérisées pour la plupart par une mise à l'écart des problèmes sociaux et économiques qui, faute d'être réglés en temps voulu et de manière durable, se sont accumulés au point d'être devenus dans certains de nos pays de véritables dettes sociales, des dettes énormes et que doivent maintenant payer de toute urgence les nouvelles générations, et payer plus cher, face à la grande, à l'énorme impatience, à la frustration et à la lassitude de nos peuples. Car il faut maintenant payer cette dette sociale ou, tout au moins, en alléger le poids, la réduire à un niveau soutenable, pour que les futures générations de ce siècle puissent jouir d'une vie réellement digne, adaptée aux temps nouveaux et aux nouvelles évolutions scientifiques et technologiques du monde.

Ces étapes de l'histoire américaine ont permis de définir les grandes orientations politiques, dans une quête incessante par les Latinos-américains de systèmes de gouvernement et de formules économiques leur assurant la stabilité, le développement et la paix dans la liberté, et ont été suivies par diverses tentatives visant à éliminer la pauvreté dans le sous-continent et à équiper ses pays à l'instar des pays les plus développés du reste du monde. Ces efforts, Messieurs les Gouverneurs, ont été de grande ampleur, constants, imposant de nombreux sacrifices, nécessitant de nombreuses



batailles, de nombreuses luttes tout au long de l'histoire. Les progrès réalisés varient selon la situation et les possibilités de chaque pays mais le dénominateur commun a été pour nous de ne pas nous laisser vaincre par la fatalité quasi prophétique selon laquelle "nous sommes pauvres et il n'y a rien à faire".

L'Amérique latine, je le dis avec emphase, n'est pas pauvre et ne doit pas être considérée comme telle. Certains de nos pays ont été systématiquement appauvris alors qu'ils disposent de vastes richesses naturelles et d'un excellent potentiel humain. Le créateur a été généreux avec notre continent, le dotant de tout ce que l'homme peut espérer de la nature pour être heureux et vivre en paix. Il ne manque à nos peuples ni courage, ni intelligence, ni ambition, ni vision. Le problème est sans doute venu des systèmes, des formules normalisées, des politiques erronées et, bien sûr, du manque d'encadrement indispensable au moment critique et de la mauvaise organisation des populations. Il faut ajouter à cela le manque d'équité et de justice des échanges commerciaux mondiaux, la très grande lenteur du transfert de technologie et les diverses carences de nos pays en ce qui concerne l'accès aux marchés à des conditions favorables, outre les difficultés que pose l'obtention de nouveaux capitaux pour financer efficacement le développement et la croissance.

Mais une chose est sûre. Les divers progrès enregistrés dans les domaines économique et social par chacun de nos pays ont dû passer et passeront par le secteur agricole, le passage obligé de tout processus d'industrialisation. Tant que la population latino-américaine vit majoritairement en milieu rural, comme c'est le cas dans presque tous les pays du sous-continent, qu'elle n'aura pas la capacité de produire et de consommer des produits à valeur ajoutée, en premier lieu, nous ne pourrons que difficilement disposer de marchés intérieurs assez vigoureux pour produire suffisamment pour passer à la deuxième étape de l'industrialisation et, en second lieu, il est peu probable que nos démocraties puissent être définitivement installées. Améliorer le sort des paysans de nos pays est un préalable indispensable au progrès de tous, tant du point de vue économique que de celui du bien-être général de notre population.

La pauvreté en milieu rural a des répercussions négatives en milieu urbain en raison des migrations constantes de populations paysannes. Ces mouvements migratoires, qui doivent être analysés séparément, sont dus non seulement à la pauvreté en milieu rural et au manque de services essentiels requis pour la vie quotidienne, mais également à l'attraction qu'exercent les villes, qui fonctionnent comme une sorte de siphon qui absorbe des familles tout entières de paysans dont les membres ne souhaitent pas nécessairement se consacrer à l'agriculture ou à l'élevage.

Il convient ici de faire une remarque. On pense à tort depuis longtemps que tout campagnard doit nécessairement être un producteur agricole. Et il est nécessaire d'en tenir compte lorsqu'on élabore les programmes visant à améliorer la vie rurale. Les moyens modernes de communication ont montré aux hommes et femmes qui vivent dans nos campagnes qu'il existe un monde plus intéressant au-delà des frontières du village agricole. Le campagnard qui n'est pas agriculteur veut avoir d'autres possibilités, explorer un autre monde, être confronté à des réalités autres que celles du village rural. Par les moyens de communication électronique, il se rend compte de choses intéressantes, par exemple que Dieu a distribué le meilleur aux citadins, y compris des biens qu'il n'a parfois jamais vus lui-même mais qu'il imagine et, ce faisant, qu'il désire. La pauvreté est donc la principale, mais pas l'unique, cause de l'exode rural. Le même concept s'applique aux grandes migrations qui ont lieu entre nos pays et d'autres pays plus développés, où les possibilités sont plus nombreuses. En résumé, c'est l'âme humaine qui tente de s'ouvrir de nouveaux espaces, en quête d'un lieu où puissent vivre ses rêves, ses illusions, ses aspirations et ses capacités, dans son désir de vivre là où sont respectées ses libertés et ses droits humains fondamentaux.



Telle est en grande partie la nature des migrations. Malheureusement, les migrants ruraux retrouvent en ville leurs propres limites, leur peu de qualifications et leurs difficultés d'adaptation à cette nouvelle vie en milieu urbain. C'est ainsi que dans certains de nos pays, nos villes se ruralisent au lieu du contraire, à savoir l'urbanisation des campagnes.

La survie même de la démocratie, le système pour lequel nous avons tant combattu et certains de nos pays ont dû investir des sommes énormes, verser leur sang, faire des sacrifices, dépend de manière fondamentale des moyens dont dispose le système pour satisfaire les besoins des vastes populations des zones rurales de l'Amérique latine. Il est plus difficile de gouverner lorsqu'on ne répond pas aux demandes d'amélioration qualitative de la vie rurale, car l'insatisfaction et l'impatience se propagent malheureusement plus rapidement que les résultats positifs, surtout quand ils sont rares et peu viables sur la durée.

Pour une raison ou une autre, nombre de nos pays à vocation agricole et forestière ont vécu des étapes prolongées au cours desquelles leur combat constant pour faire de l'agriculture et de la foresterie une source de bien-être national n'a pas été couronné de succès.

Nous en sommes donc passés par toute une série d'essais et d'expérimentations, encourageant un jour tel ou tel modèle de développement social, appliquant le lendemain la dernière formule permettant d'assurer la reprise économique qui nous ait été recommandée, et passant le surlendemain à l'application de la toute dernière théorie de la croissance durable à la mode, certains chaque fois de trouver le moyen de briser les cercles vicieux asphyxiants du sous-développement et de la pauvreté, pour n'être en fin de compte confrontés qu'à de nouvelles déceptions et de nouveaux revers.

Les prétendus modèles de l'industrialisation par le biais de la substitution des importations nous ont relégués dans le labyrinthe des marchés captifs qui, loin d'améliorer le niveau social de nos peuples, nous ont fait perdre de nombreuses années et nous ont encore appauvris. Sous de nombreuses latitudes, nous avons vu que les réformes agraires, qui ont certes dans certains cas bien entraîné une plus grande équité dans la répartition des terres, se sont vu compliquées par les manipulations qui ont à une certaine époque abouti à la confrontation des idéologies.

Dans tous les cas, l'abondance de l'offre internationale de produits agricoles se traduit par une baisse des prix aux producteurs – ce qui pour le tiers monde et, semble-t-il, uniquement pour lui représente ce que les économistes appellent les termes défavorables de l'échange ; la dépendance d'un grand nombre de paysans et de paysannes à l'égard de systèmes culturels inefficaces est encore aggravée par le manque de possibilités de financement, de transport et de marchés pour leurs produits et par les obstacles qui les empêchent de tirer parti de leurs avantages comparatifs du fait des barrières artificielles ou protectionnistes que l'on voit partout ; sur une telle toile de fond, grise et déprimante, ajoutons quelques coups de pinceau représentant les périodes opprimantes d'instabilité politique qu'ont connues nos régions, l'insécurité de l'investissement, l'incertitude économique, et nous arrivons, mes chers amis, à une situation dans laquelle la vie en milieu rural est de plus en plus difficile, de plus en plus angoissante, et la voie qui s'ouvre aux paysans de plus en plus ardue. L'avenir est de plus en plus incertain et la détresse de nos populations rurales s'accroît. Ajoutons au tableau les migrations qui contribuent au développement anarchique des villes, qui sont désormais entourées de vastes ceintures de misère, ainsi qu'une dette sociale accrue et tous les problèmes s'y rapportant, d'ordre social et, par conséquent, moral.

Mesdames et Messieurs,

Nous vivons aujourd'hui dans un monde nouveau, plus ouvert aux échanges, plus surprenant du point de vue des communications, des transports, des découvertes scientifiques et technologiques – un monde davantage à l'écoute de la solidarité humaine, qui est décidé à ne pas baisser l'étendard de la liberté, ni à laisser la paix lui glisser entre les mains, car c'est dans la paix et dans la liberté que nos



peuples ont appris l'espoir, ont appris l'optimisme, ont appris à saisir les opportunités offertes, afin que même les petits pays, même les moins développés, puissent écrire de nouvelles histoires de leurs succès, oui de leurs succès, de nouvelles entreprises humaines comme l'ont fait certains pays d'Asie dans la deuxième décennie du XX^e siècle. Cette histoire nous apprend que l'événement essentiel d'une nation n'est pas son patrimoine, ni son capital, ni ses ressources, ni quoi que ce soit de matériel, mais son capital humain, les potentialités et talents de sa population, l'orgueil de progresser sur la voie du développement et de la croissance.

Nous devons tous redoubler d'efforts, renforcer la coopération internationale en tant qu'expression de la solidarité entre les peuples et les particuliers, afin que l'espace de liberté que nous avons ouvert de manière exemplaire à la fin du XX^e siècle ne disparaisse pas, ne se rétrécisse pas. Nous avons notablement progressé sur la voie de la démocratisation de nos pays, donnant plus de place à la société civile et civilisant nos institutions autrefois militarisées ; nous avons assuré le respect des droits de l'homme en tant que concept fondamental pour tout être humain ; nous avons progressé sur les questions de la condition féminine et du respect de la diversité culturelle et de la pluralité ethnique et avons tenté parallèlement d'oeuvrer pour la protection et le salut des segments les plus vulnérables de nos sociétés. Revenir en arrière serait trahir plus d'un siècle de luttes menées par diverses générations de Latino-américains et de Caraïbes, et de sacrifices chèrement payés. Il revient au FIDA et aux autres organismes créés à la fin des années 50 de faire face aux besoins du monde, de veiller à ce que les progrès soient durables, que nos démocraties se renforcent et que nos peuples aient, en dernier ressort, une raison d'espérer une nette évolution de la qualité de leur vie, alors même que, en cette période de passage d'un millénaire à l'autre, au carrefour du temps et de l'histoire, nous nous trouvons au début de quelque chose, à un point de départ, avec toute latitude pour recommencer si nous le voulons, un nouveau cycle par lequel très peu de générations ont le privilège historique de passer, forts de l'expérience antérieure, mais avec l'espoir de travailler et de rêver à l'avenir qui nous attend.

Mon gouvernement, mon peuple et les pays d'Amérique centrale en tant que région, unis et fraternels, remercions le FIDA pour les efforts mis en oeuvre en vue de libérer la famille rurale et de coopérer pour en améliorer la vie. Nous nous associons à ces efforts et sommes disposés à continuer d'exécuter ces programmes, qui traduisent au mieux nos aspirations individuelles et collectives.

En particulier, nous remercions le FIDA de nous avoir renouvelé sa confiance en finançant de nouvelles phases de nos programmes qui ont pour objet d'améliorer le sort des hommes et des femmes des campagnes du Honduras. Merci beaucoup, au nom des 6 millions de mes compatriotes. Nous utiliserons au mieux ces ressources, de manière responsable et dans la transparence absolue, ce qui correspond à notre philosophie et à nos principes d'éthique et d'intégrité morale.

Je ne voudrais pas terminer cette intervention sans me saisir de l'occasion pour exprimer aux peuples et aux gouvernements, aux institutions et aux personnes, par l'entremise de leurs dignes représentants au sein de cette assemblée, nos remerciements pour la coopération et l'aide qu'ils nous ont apportées, durant et après la tragédie d'octobre 1998, lorsque nous avons été victimes de l'un des phénomènes naturels les plus dévastateurs des derniers 200 ans de notre histoire. Cette catastrophe a ravagé tout ce que nous avons construit au cours du dernier demi-siècle. Mais nous restons debout, nous continuons de lutter, les efforts de relèvement et de reconstruction de notre pays se poursuivent et nous progressons dans un esprit de foi et de ténacité vers les transformations positives; car, avant le passage du cyclone, nous avions bien une patrie, que nous voulons maintenant neuve et meilleure. Grâce à la force de notre peuple et à la solidarité fraternelle de nos amis internationaux, nous devons écrire cette histoire de succès, cette petite histoire qui pourrait bien devenir une grande histoire, grâce à la générosité de l'humanité et à nos propres efforts. Aujourd'hui, à cette session, nous sommes venus accompagnés d'une délégation représentative de notre pays, témoignage de l'énorme importance que revêt pour nous ce Fonds des Nations Unies et de notre reconnaissance pour son appui constant, comme on l'a vu au cours de ces derniers mois si angoissants pour nous. Dans ces



programmes et projets mis en oeuvre là où le pays en a le plus besoin, en milieu rural, au profit des communautés les plus démunies et des groupes les plus vulnérables, pour les aider à tirer parti de leurs potentialités et retrouver leur dignité. Ma délégation comprend mon épouse, des membres de mon Cabinet, des représentants des principaux organes de l'information de mon pays, le président et le rédacteur en chef du quotidien *La Prensa*, le président de la société TeleviCentro et l'Ambassadeur du Honduras auprès de la FAO, des chefs d'entreprise, le président du Conseil des entreprises privées du Honduras, et des représentants et dirigeants éminents du secteur des entreprises de mon pays en milieu rural ou urbain, le président du Conseil national des producteurs agricoles, le directeur du quotidien *Tiempo*, le vice-président du Parlement d'Amérique centrale, deux représentants des organisations paysannes. Nous souhaitons ainsi montrer comment nous faisons les choses dans notre pays, dans un esprit d'unité qui nous permet de garder le moral. Messieurs les gouverneurs, nous vous remercions de nous avoir invités pour cette occasion.

Que Dieu vous bénisse tous, que Dieu bénisse nos pays et nous éclaire.



**Allocution prononcée par le Gouverneur pour la République d'Indonésie
au nom des États membres du FIDA
en remerciement du discours liminaire de S.E. Carlos Roberto Flores,
Président de la République du Honduras**

Votre Excellence,

J'ai l'honneur et le privilège de vous dire, au nom de tous les membres du Conseil des gouverneurs, combien nous apprécions votre présence parmi nous aujourd'hui et combien votre éloquente déclaration nous touche.

Vous avez décrit de façon poignante la situation dramatique des ruraux pauvres en Amérique centrale: il nous apparaît mieux que jamais que ces hommes, ces femmes et ces enfants méritent de mener une vie meilleure. Pour qu'il en soit ainsi, la communauté internationale – celle-là même qui s'est engagée lors du Sommet mondial de l'alimentation, ici à Rome, en 1996 – a encore un long chemin à parcourir.

Monsieur le Président,

Chacun de nous ici présent est conscient des ravages infligés au Honduras par l'ouragan Mitch. Nous avons été très touchés par l'appel à l'aide que vous avez lancé aujourd'hui pour votre pays, mais aussi pour les pays qui sont vos voisins.

Nous vous remercions d'être présent à cette session et, surtout, nous vous remercions d'avoir rappelé, de façon aussi convaincante, combien l'action du Fonds est nécessaire.

**Discours de clôture de la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs
prononcé par la Présidente, Mme Kirsti Lintonen**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous voici au terme de la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs, session au cours de laquelle les gouverneurs, comme les orateurs invités, se sont fait l'écho de l'appel collectif à préserver l'action du FIDA.

Le Conseil a été honoré par la présence de S.E. Paolo de Castro, Ministre des politiques agricoles et des forêts de la République italienne, qui a prononcé le discours d'ouverture au nom de S.E. Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne. M. de Castro a pris la parole au nom de son gouvernement et, dans l'une et l'autre de ses déclarations, nous avons une nouvelle fois reçu confirmation de la confiance accordée à notre organisation par notre pays hôte, l'un des plus fervents défenseurs de l'aide internationale.

S.E. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire et Président de l'Organisation de l'Unité africaine, a adressé aux gouverneurs un message prononcé en son nom par S.E. Idriss Jazaïry, Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire aux États-Unis d'Amérique et Représentant spécial du Président de la République algérienne. Nous avons également eu le grand honneur d'entendre une déclaration des plus stimulantes du Président de la République du Honduras, S.E. Carlos Roberto Flores, qui nous a décrit avec tant d'éloquence le sort des ruraux pauvres dans sa région.

De même, M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, dans un message vidéo au Conseil, a exhorté la communauté internationale à assurer au FIDA les moyens de continuer à lutter pour le compte des ruraux pauvres dans **toutes** les régions. Les déclarations de M. David Harcharik, Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et de M. Namanga Ngongi, Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial, attestent des bonnes relations de travail qui unissent les institutions des Nations Unies établies à Rome qui s'occupent d'alimentation. Ces trois institutions ont en commun la volonté de poursuivre, et même d'intensifier, leurs efforts respectifs en faveur des victimes de la faim et de la pauvreté.

Les nombreuses interventions des gouverneurs étaient porteuses de messages clairs, dont l'un des plus importants est que le FIDA place toute sa confiance dans les ruraux pauvres, en particulier les femmes, et investit pour eux. Les États membres du Fonds ont l'obligation morale d'investir dans le FIDA.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

À notre dernière session, nous avons confié à 46 de nos pays membres la très importante tâche d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. À la présente session, le fruit de leurs travaux nous a été présenté, dans un rapport très complet sur le rôle du Fonds, les principales questions sur lesquelles il doit continuer de se pencher à l'avenir et les grands principes qui doivent le guider dans sa tâche. Nous devons féliciter nos collègues pour les excellents résultats obtenus en si peu de temps.

Bien que ce rapport ne soit pas final, puisque le niveau des ressources nécessaires au FIDA pour maintenir ses activités au cours de la période 2000-2002 n'a pu être définitivement arrêté,

l'imminence d'un accord définitif était évidente pour le Conseil. À cet égard, le Conseil des gouverneurs a adopté une résolution demandant à la Consultation d'achever son travail dans les plus brefs délais possibles et, dans l'espoir qu'elle y parvienne avant notre prochaine session, autorisant l'approbation du rapport final de la Consultation et l'adoption d'un projet de résolution sur la cinquième reconstitution des ressources du FIDA au moyen d'un vote par correspondance. Nous avons ainsi renouvelé à la Consultation notre confiance. Il ne fait aucun doute que, pour reprendre les termes du Secrétaire général des Nations Unies, le FIDA doit être doté d'une assise financière aussi solide que possible.

Le Conseil des gouverneurs a approuvé le budget administratif du FIDA pour 2000 pour un montant se chiffrant à 52,73 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD, plus un montant de 131 000 USD pour financer les réunions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA. Avec ce budget, une nouvelle fois cette année, nous enregistrons une croissance réelle zéro – preuve tangible de l'efficacité du FIDA.

Le Conseil a également approuvé un budget d'investissement à hauteur de 26 millions de USD pour financer le Programme de réorganisation des procédures pour les années 2000-2005. Ce programme constitue la deuxième phase de l'initiative de restructuration que le Fonds a engagée il y a cinq ans. Nous adressons à la direction et au personnel tous nos vœux de succès dans cette entreprise conjointe.

À sa vingtième session, le Conseil des gouverneurs avait approuvé la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) en tant que moyen d'améliorer la gestion de la dette et la capacité de remboursement de nombreux emprunteurs les plus pauvres du Fonds. À la présente session, nous avons approuvé sa participation au cadre renforcé de l'Initiative. L'endettement excessif, attribut funeste des pays les plus déshérités, est un obstacle qui les empêche d'inscrire dans la durée leurs efforts d'éradication de la pauvreté. Nous devons tenter, dans la mesure du possible, d'éliminer ces obstacles.

Les nouveaux membres du Conseil d'administration ont été élus pour un mandat de trois ans. Nous savons tous pertinemment combien le travail diligent du Conseil d'administration facilite nos délibérations. C'est pourquoi nous lui souhaitons le plus vif succès dans sa mission et attendons avec intérêt les recommandations qu'il présentera à nos futures sessions.

Le Fonds a toujours été conscient qu'il fallait, pour venir à bout de la pauvreté, une collaboration solide entre de nombreux partenaires. Il a été présenté au Conseil les rapports de situation concernant deux partenariats mondiaux majeurs dans lesquels le FIDA joue un rôle particulièrement actif: le Mécanisme mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification et la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté. Ces deux rapports prouvent combien la participation du FIDA est juste.

Chers collègues,

Je tiens à vous remercier de la collaboration que vous avez bien voulu m'apporter. Vous avez facilité ma tâche à la présidence de cette session et grâce à mes collègues du Bureau, qui m'ont aidée avec tant d'empressement et de compétence à m'acquitter de mes fonctions, cette tâche est devenue un plaisir.

Il va sans dire que le personnel du FIDA, qui, chaque année, organise et assure avec un grand professionnalisme le bon déroulement de cette réunion, mérite toutes nos félicitations. Il convient également de mentionner tout particulièrement les interprètes, les techniciens, le personnel de conférence et les plantons qui nous donnent l'impression que tout se fait sans effort. Merci donc pour tout, car nous savons combien de telles réunions demandent d'énergie.



Mesdames et Messieurs,

Comment résumer en quelques phrases tout l'espoir, la bonne volonté, l'élan et la détermination qui ont donné naissance à la plupart des décisions prises et des rapports présentés à cette session ? Pour une organisation comme le FIDA, dont le mandat revêt un tel poids, poids qui se mesure non seulement en termes quantitatifs mais aussi en termes qualitatifs, même les décisions les plus ordinaires peuvent faire reculer la faim dans le monde: un monde qui vient de célébrer son entrée dans un nouveau millénaire, un monde confiant dans les progrès attendus de la science et de la technologie. Comment une part de l'humanité peut-elle compter avancer à pas de géant en laissant l'autre si loin derrière ? Nous devrions être fiers de faire partie d'une organisation qui tente, à sa manière singulière, de permettre à l'humanité de garder la cadence.

Nous avons fait du bon travail à cette session et nous confions maintenant au FIDA la charge de le transformer en bien-être et sécurité pour l'humanité.

Sur cette note, je déclare close la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs.

Je vous remercie de votre attention.

ANNEXE I



IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Governing Council – Twenty-Third Session
Rome, 16 - 17 February 2000

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE TWENTY-THIRD SESSION
OF THE GOVERNING COUNCIL**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA VINGT-TROISIÈME SESSION
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 23º PERÍODO DE SESIONES
DEL CONSEJO DE GOBERNADORES**

الرئيس

Chairperson:

Kirsti Lintonen (Finland)

Présidente:

Presidenta:

نائب الرئيس

Vice-Chairpersons:

Ali Yousef Jumma (Libyan Arab Jamahiriya)

Vice-Présidents:

Guillermo Enrique Alvarado Downing (Honduras)

Vicepresidentes:



MEMBER STATES

ETATS MEMBRES

ESTADOS MIEMBROS

ANNEXE I

AFGHANISTAN

Governor (acting)	Hamidullah Nasser ZIA Minister Counsellor Permanent Representative of the Islamic State of Afghanistan to the United Nations Agencies Rome
----------------------	---

ALBANIA

Governor	Lufter XHUVELI Minister for Agriculture and Food Tirana
Alternate Governor (acting)	Leontiev ÇUÇI Ambassador of the Republic of Albania to IFAD Rome
Adviser	Leonidha KOSTA Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Albania to IFAD Rome
Adviser	Sali METANI Director Foreign Affairs Division Ministry of Agriculture and Food Tirana

ALGERIA

Gouverneur (provisoire)	Idriss JAZAIRY Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire auprès des États-Unis et Représentant spécial du Président de la République Washington, D.C.
Gouverneur suppléant	Hocine MEGHAR Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire auprès du FIDA Rome

ANNEXE I

ALGERIA (cont'd)

Conseiller	Ahmed SADOUDI Directeur général du budget Ministère des finances Alger
Conseiller	Ahmed HACHEMI Conseiller Représentant permanent adjoint de la République algérienne démocratique et populaire auprès du FIDA Rome

ANGOLA

Gouverneur (provisoire)	Gilberto Buta LUTUCUTA Ministre de l'agriculture et du développement rural Luanda
Gouverneur suppléant (provisoire)	Pedro Afonso CANGA Directeur général Institut de développement agraire Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Kiala Kia MATEVA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Carlos Alberto AMARAL Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Pedro Agostino KANGA Chef du Département de la coopération et des relations internationales Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda

ANNEXE I

ARGENTINA

Gobernador
Hilda GABARDINI
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina ante
el FIDA
Roma

Asesor
Ariel FERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República Argentina ante
el FIDA
Roma

ARMENIA

Governor
(acting)
Hovsep KLOYAN
Deputy Minister for Agriculture
Yerevan

Adviser
Gagik MATEVOSSIAN
Project Director
North-West Agricultural
Services Project
Ministry of Agriculture
Yerevan

AUSTRALIA

Governor
(acting)
Robin DAVIES
Counsellor (Development Cooperation)
Australian Permanent Delegation
to the OECD
Paris

AUSTRIA

Alternate Governor
Markus CORNARO
Minister
Embassy of the Republic
of Austria
Rome

ANNEXE I

BENIN

Gouverneur	Théophile NATA Ministre du développement rural Cotonou
Gouverneur suppléant	Abdoulaye Soulé MANIGUI Directeur de la programmation et de la prospective Ministère du développement rural Cotonou
Conseiller	Imorou ADAM Directeur de l'agriculture Ministère du développement rural Cotonou
Conseiller	Bio SOUROKOU Directeur du programme spécial Benin-FIDA Ministère du développement rural Cotonou

BHUTAN

Governor (acting)	Sonam Tobden RABGYE Ambassador of the Kingdom of Bhutan to the State of Kuwait Kuwait
----------------------	--

BOLIVIA

Gobernador (interino)	Rosa CHAVEZ Primera Secretaria Representante Permanente Alterna de la República de Bolivia ante el FIDA Roma
Asesor	Claudia Marcela VARGAS Segunda Secretaria Representante Permanente Alterna de la República de Bolivia ante el FIDA Roma

ANNEXE I

BOTSWANA

Alternate Governor	Thomas Madubeng TAUKOBONG Deputy Permanent Secretary Ministry of Agriculture Gaborone
Adviser	Atamelang Anthony MOKGARE Principal Agricultural Economist Ministry of Agriculture Gaborone

BRAZIL

Governor (acting)	Julio César GOMES DOS SANTOS Ambassador of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome
Adviser	Roberto BASTOS CARREIRO General Coordinator of Policies and Evaluation Secretariat of International Affairs Ministry of Planning, Budget and Management Brasilia, D.F.
Adviser	Irene PESSÕA DE LIMA CÂMARA Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Federative Republic of Brazil to IFAD Rome

BURKINA FASO

Gouverneur (provisoire)	Tertius ZONGO Ministre de l'économie et des finances Ouagadougou
Gouverneur suppléant (provisoire)	Noellie Marie Béatrice DAMIBA Ambassadeur du Burkina Faso auprès du FIDA Rome

ANNEXE I

BURKINA FASO (cont'd)

Conseiller	André Anatole YAMEOGO Conseiller économique Représentant permanent adjoint du Burkina Faso auprès du FIDA Rome
------------	--

BURUNDI

Gouverneur (provisoire)	Gaspard KABURA Premier Conseiller Mission diplomatique de la République du Burundi Rome
----------------------------	---

CAMEROON

Gouverneur suppléant	Michael TABONG KIMA Ambassadeur de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome
----------------------	---

CANADA

Alternate Governor	Roger EHRHARDT Director-General International Financial Institutions Division Multilateral Programmes Branch Canadian International Development Agency Hull
--------------------	--

Adviser	Jean DEVLIN Counsellor (Development) Alternate Permanent Representative of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
---------	---

Adviser	Chris LIEBICH Senior Programme Officer International Financial Institutions Division Multilateral Programmes Branch Canadian International Development Agency Hull
---------	---

ANNEXE I

CAPE VERDE

Gouverneur	Élvio GONÇALVES NAPOLEÃO FERNANDES Ambassadeur de la République du Cap-Vert auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant	Adelaide RIBEIRO Directrice de la coopération Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement Praia

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

Gouverneur	Daniel Emery DÉDÉ Ministre de l'agriculture et de l'élevage Bangui
Conseiller	Gilbert N'GANGA Directeur du Projet de développement rural de Bouca Ministère de l'agriculture et de l'élevage Bangui

CHAD

Gouverneur (provisoire)	Saleh KEBZABO Ministre de l'agriculture N'Djaména
Gouverneur suppléant (provisoire)	Bintou MALLOUM Ambassadeur de la République du Tchad Bonn
Conseiller	Goundoul GOLONA Conseiller au développement rural Bureau du Premier Ministre N'Djaména
Conseiller	Oumar Chaib HASSANTY Directeur général Ministère de l'agriculture N'Djaména

ANNEXE I

CHILE

Gobernador	Victor Manuel REBOLLEDO GONZÁLEZ Embajador de la República de Chile ante el FIDA Roma
Asesor	Humberto MOLINA REYES Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de la República de Chile ante el FIDA Roma

CHINA

Governor (acting)	LIU Chenguo Vice-Minister for Agriculture Beijing
Alternate Governor	LIANG Qu Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the People's Republic of China to IFAD Rome
Adviser	LONGYUE Zhao Deputy Director-General Department of International Cooperation Ministry of Agriculture Beijing
Adviser	ZHANG Zhongjun Deputy Division Director Department of International Cooperation Ministry of Agriculture Beijing
Adviser	YE Anping Second Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to IFAD Rome

ANNEXE I

CHINA (cont'd)

Adviser	SHENG Qi Project Officer Department of International Cooperation Ministry of Agriculture Beijing
Adviser	BING Zhao Third Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to IFAD Rome

COLOMBIA

Gobernador (interino)	Carlos Eduardo MARTINEZ SIMAHAN Embajador de la República de Colombia ante el FIDA Roma
Asesor	Alfredo ALDANA Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Colombia ante el FIDA Roma

COSTA RICA

Gobernador	Victoria GUARDIA ALVARADO DE HERNÁNDEZ Embajadora de la República de Costa Rica ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Yolanda GAGO DE SINIGAGLIA Ministra Consejera Representante Permanente Alterna de la República de Costa Rica ante el FIDA Roma

ANNEXE I

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur (provisoire)	Aboubakar BAKAYOKO Conseiller Ambassade de la République de Côte d'Ivoire Rome
----------------------------	--

CROATIA

Governor (acting)	Branimir CECUK First Secretary Embassy of the Republic of Croatia Rome
----------------------	--

CUBA

Gobernador Suplente	Juan NUIRY SÁNCHEZ Embajador de la República de Cuba ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
---------------------	--

CYPRUS

Governor	George F. POULIDES Ambassador of the Republic of Cyprus to IFAD Rome
Adviser	Andreas ROUSHIAS Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Cyprus to IFAD Rome

D.P.R. KOREA

Governor	RI Won Jung Vice-Minister for Agriculture Pyongyang
Alternate Governor	KIM Hung Rim Ambassador of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome

ANNEXE I

D.P.R. KOREA (cont'd)

Adviser	YUN Su Chang Ambassador Deputy Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	HAN Tae Song First Secretary Alternate Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	SIN Ku Sam Officer International Organizations Department Ministry of Foreign Affairs Pyongyang

D.R. CONGO

Gouverneur (provisoire)	Malefele MUNWAKU Premier Secrétaire Ambassade de la République démocratique du Congo Rome
----------------------------	---

DENMARK

Alternate Governor	Johannes DAHL-HANSEN Head of Department United Nations Development Assistance Ministry of Foreign Affairs Copenhagen
Adviser	Jorgen MAERSK-PEDERSEN Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Denmark to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

ANNEXE I

DENMARK (cont'd)

Adviser	Steen Malthe HANSEN Head of Section Ministry of Foreign Affairs Copenhagen
---------	---

DJIBOUTI

Gouverneur (provisoire)	Ali Mohammad DAOUD Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, chargé des ressources hydrauliques Djibouti
----------------------------	--

Gouverneur suppléant (provisoire)	Djama Mahamoud DOUALEH Chef du Bureau de programmation et de suivi Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, chargé des ressources hydrauliques Djibouti
--------------------------------------	---

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador (interino)	Juan BORG GIL Ministro Consejero Embajada de la República Dominicana Roma
--------------------------	---

ECUADOR

Gobernador	José PARRA GIL Embajador de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
------------	--

Gobernador Suplente	Carlos LARREA DÁVILA Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
---------------------	--

ANNEXE I

EGYPT

Governor
(acting) Mohamad KHALIFA
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Agencies
Rome

Adviser Reda ZAKI
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Agencies
Rome

EL SALVADOR

Gobernador Suplente María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA
Ministra Consejera
Representación Permanente de la República
de El Salvador ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

ERITREA

Governor
(acting) Yohannes TENSUE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the State of Eritrea to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

ETHIOPIA

Governor Halima Mohammed FEGI
Ambassador of the Federal
Democratic Republic of
Ethiopia to IFAD
Rome

Adviser Ato Gebrehiwot REDAI
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome



ANNEXE I

FINLAND

Governor	Kirsti LINTONEN Under-Secretary of State for International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Alternate Governor (acting)	Matti AALTOLA Director Department of International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Adviser	Markku AHO Counsellor Department of International Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Adviser	Seija TORO Counsellor Deputy Permanent Representative of the Republic of Finland to the United Nations Agencies Rome

FRANCE

Gouverneur (provisoire)	Luc RÉMONT Chef du Bureau de l'aide au développement Direction du Trésor Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris
Gouverneur suppléant (provisoire)	Philippe BERNIER Attaché principal Bureau de l'aide au développement Direction du Trésor Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Paris

ANNEXE I

FRANCE (cont'd)

Conseiller	Alain GUILLOUËT Ministre Conseiller financier auprès de l'Ambassade de France Rome
Conseiller	Sébastien COCHARD Attaché financier Agence financière auprès de l'Ambassade de France Rome
Conseiller	Danick IBAÑEZ-RINALDI Attaché Ambassade de France Rome

GABON

Gouverneur	Barnabé NDAKI Ministre délégué auprès du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville
Gouverneur suppléant (provisoire)	Marcel IBINGA-MAGWANGU Ambassadeur de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
Conseiller	Hilaire MATHAS Haut Commissaire auprès du Ministre d'État chargé de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville
Conseiller	Ivone Alves DIAS DA GRAÇA Premier Conseiller Représentant permanent suppléant de la République gabonaise auprès du FIDA Rome

ANNEXE I

GABON (cont'd)

Conseiller	Lambert EDOU Directeur national de l'APG/FIDA Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville
------------	--

GAMBIA, THE

Governor (acting)	Hassan SALLAH Secretary of State for Agriculture Banjul
Alternate Governor (acting)	Sompo-Ceesay BABOUCAR Permanent Secretary Department of State for Agriculture Banjul

GEORGIA

Governor (acting)	Rusudan LORDKIPANIDZE Ambassador of Georgia to IFAD Rome
Adviser	Malkhaz BAKANIDZE Counsellor Alternate Permanent Representative of Georgia to IFAD Rome

GERMANY

Governor	Michael HOFMANN Director-General Federal Ministry of Economic Cooperation and Development Bonn
Alternate Governor	Wilfried KOSHORRECK Head of Division Federal Ministry of Finance Bonn

ANNEXE I

GREECE (cont'd)

Adviser
Dimitri DADIOTIS
Consultant
International Organizations and
Economic Cooperation Division
Ministry of Foreign Affairs
Athens

GUATEMALA

Gobernador
Roger VALENZUELA BONILLA
Ministro de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Ciudad de Guatemala

Gobernador Suplente
Rita CLAVERIE DE SCIOLLI
Ministra Consejera
Representante Permanente Adjunta
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Asesor
Carlos DE LEÓN PRERA
Asesor
Ministerio de Agricultura, Ganadería
y Alimentación
Ciudad de Guatemala

Asesor
Adelina VITERI FRASER
Agregada
Representante Permanente Alterna
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Asesor
María José LOZANO BAUER
Asesora
Embajada de la República
de Guatemala
Roma

GUINEA

Gouverneur
(provisoire)
Souhaib Deen BANGOURA
Ambassadeur de la République de
Guinée auprès du FIDA
Rome

ANNEXE I

HAITI

Gouverneur	François SÉVERIN Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince
Gouverneur suppléant	Jean Walnard DORNEVAL Ministre Conseiller Représentant permanent de la République d'Haïti auprès des Organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Suze PERCY Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Haïti auprès des Organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Patrick SAINT-HILAIRE Premier Secrétaire Représentant permanent suppléant de la République d'Haïti auprès des Organisations des Nations Unies Rome
Conseiller	Jackson CHOOUNE Conseiller Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince

HONDURAS

Gobernador	Guillermo Enrique ALVARADO DOWNING Secretario de Estado en el Despacho de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa
Gobernador Alterno	José Rafael FERRARI SAGASTUME Embajador de la República de Honduras ante el FIDA Roma

ANNEXE I

HONDURAS (cont'd)

Asesor	Salomé CASTELLANOS Embajadora de la República de Honduras ante el Gobierno Italiano Roma
Asesor	Manuel Hernando REYES PINEDA Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Honduras ante el FIDA Roma

INDIA

Governor (acting)	Ram Sewak SHARMA Joint Secretary Department of Economic Affairs Ministry of Finance New Delhi
Adviser	Neela GANGADHARAN Minister (Agriculture) Embassy of the Republic of India Rome

INDONESIA

Governor	Noor FUAD Secretary-General Ministry of Finance Jakarta
Alternate Governor	Soendaroe RACHMAD Ambassador of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Mochammad ROSUL Director Bureau for Planning and International Cooperation Department of Finance Ministry of Finance Jakarta

ANNEXE I

INDONESIA (cont'd)

Adviser I. Nyoman ARDHA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Adviser Adek Triana YUDHASWARI
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF

Governor (acting) Seyed Reza ZARGARBASHI
Director
International Specialized
Agencies Department
Ministry of Foreign Affairs
Teheran

Adviser Mostafa JAFARI
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Iran to the
United Nations Agencies
Rome

Adviser Abdolreza SHAGHAGHI
First Secretary
Embassy of the Islamic
Republic of Iran
Rome

IRAQ

Governor (acting) Bader Jassim ALLAWI
Ambassador of the Republic of Iraq
to the United Nations Agencies
Rome

Adviser Mutasim AL-FITYAN
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Iraq to the
United Nations Agencies
Rome

ANNEXE I

IRELAND

Alternate Governor Anthony DEVLIN
First Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of
Ireland to the United Nations Agencies
Rome

Adviser Sonya Mc GUINNESS
First Secretary
Multilateral Aid
Development Cooperation Division
Department of Foreign Affairs
Dublin

ITALY

Gouverneur Natale D'AMICO
Sous-Secrétaire
Ministère des finances
Rome

Gouverneur suppléant
(provisoire) Raffaele BERLENGHI
Ambassadeur de la République
italienne auprès du FIDA
Rome

Conseiller Augusto ZODDA
Directeur général
Affaires générales, personnel et
processus organisationnels
Ministère du Trésor, du budget
et de la planification économique
Rome

Conseiller Adolfo TREGGIARI
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République italienne
auprès du FIDA
Rome

Conseiller Filippo ALESSI
Spécialiste
Direction générale de la
coopération au développement
Ministère des affaires étrangères
Rome

ANNEXE I

ITALY (cont'd)

Conseiller	Daniela LOZZI Conseiller Ministère du Trésor, du budget et de la planification économique Rome
------------	--

JAPAN

Governor	Hiromoto SEKI Ambassador of Japan to Italy Rome
----------	--

Alternate Governor (acting)	Keiji YAMAMOTO Minister Deputy Head of Mission Embassy of Japan Rome
--------------------------------	--

Adviser	Shoichi NAKANO First Secretary Embassy of Japan Rome
---------	---

Adviser	Tsukasa CHIBA Assistant Director International Cooperation Planning Division Economic Affairs Bureau Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries Tokyo
---------	---

Adviser	Masaru HARADA Officer Multilateral Cooperation Division Economic Cooperation Bureau Ministry of Foreign Affairs Tokyo
---------	--

JORDAN

Governor (acting)	Mazen KHASAWNEH Secretary-General Ministry of Agriculture Amman
----------------------	--

ANNEXE I

JORDAN (cont'd)

Alternate Governor (acting)	Mustafa ZAHRAN Director Productive Projects Department Ministry of Planning Amman
--------------------------------	---

KAZAKHSTAN

Alternate Governor	Olzhas Omarovitch SULEIMENOV Ambassador of the Republic of Kazakhstan to Italy Rome
--------------------	--

Adviser	Valery TOLMACHEV First Secretary Embassy of the Republic of Kazakhstan Rome
---------	---

Adviser	Barlybay SADYKOV Second Secretary Embassy of the Republic of Kazakhstan Rome
---------	--

KENYA

Alternate Governor	Bob Francis JALANG'O Ambassador of the Republic of Kenya to IFAD Rome
--------------------	--

Adviser	Paul Kipsigei CHEPKWONY Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Kenya to IFAD Rome
---------	---

Adviser	Joseph Kipchirchir BOINNET Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Kenya to IFAD Rome
---------	--

ANNEXE I

KUWAIT

Governor (acting)	Hisham Ibrahim AL-WOQAYAN Deputy Director-General Operations and Disbursement Kuwait Fund for Arab Economic Development Kuwait
----------------------	---

LEBANON

Gouverneur	Samir EL-KHOURY Ambassadeur de la République libanaise auprès des Organisations des Nations Unies Rome
------------	--

Conseiller	George MANSOUR Directeur des études et de la coordination Ministère de l'agriculture Beyrouth
------------	---

Conseiller	Fadj HAJJ ALI Secrétaire Représentant permanent suppléant de la République libanaise auprès des Organisations des Nations Unies Rome
------------	---

LESOTHO

Governor	Vova BULANE Minister for Agriculture, Cooperatives and Land Reclamation Maseru
----------	--

Alternate Governor	Tieiso Maxwell KHALEMA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to the United Nations Agencies Rome
--------------------	---

ANNEXE I

LUXEMBOURG

Gouverneur (provisoire)	Paul Victor Joseph FABER Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant	Georges HEINEN Conseiller de gouvernement Ministère des finances Luxembourg-Ville

MADAGASCAR

Gouverneur suppléant	Georges RUPHIN Ambassadeur de la République de Madagascar auprès du FIDA Rome
Conseiller	Paul Bernard ANDRIAMORA Directeur de Cabinet Ministère de l'agriculture Antananarivo
Conseiller	M. MONJA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République de Madagascar auprès du FIDA Rome

MALAWI

Governor (acting)	Charles J. MATABWA Controller of Agriculture Extension and Technical Services Ministry of Agriculture and Irrigation Lilongwe
Adviser	Clement Peanson MZEMBE Controller of Irrigation Services Ministry of Agriculture and Irrigation Lilongwe

ANNEXE I

MALAYSIA

Alternate Governor	Ramanathan VENGADESAN Ambassador of Malaysia to Italy Rome
Adviser	Roseley Haji KHALID Agricultural Attaché Embassy of Malaysia Rome
Adviser	Shahrul Anuwar SARMAN Assistant Secretary Finance, Debt and Investment Management Division Ministry of Finance Kuala Lumpur
Adviser	Syed Mohd Bakri Syed ABDUL RAHMAN Second Secretary Embassy of Malaysia Rome

MALI

Gouverneur	Ibrahim Bocar DAGA Ambassadeur de la République du Mali auprès du FIDA Rome
Conseiller	Modibo Mahamane TOURE Conseiller Représentant permanent suppléant de la République du Mali auprès du FIDA Rome

MALTA

Governor	Francis Montanaro MIFSUD Ambassador of the Republic of Malta to IFAD Rome
----------	--

ANNEXE I

MAURITANIA

Gouverneur	Mohamed OULD NANY Ministre des affaires économiques et du développement Nouakchott
Gouverneur suppléant	Melainine Ould Moctar NECHE Ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Italie Rome
Conseiller	Sidi Mohamed Ould BAKHA Directeur du financement Ministère du Plan Nouakchott
Conseiller	Sidi Mohamed Ould MOINE Directeur général Société nationale pour le développement rural Nouakchott

MAURITIUS

Governor	Arvin BOOLELL Minister for Agriculture, Food Technology and Natural Resources Port Louis
Alternate Governor (acting)	Santi Bai HANOOMANJEE Principal Assistant Secretary Ministry of Agriculture, Food Technology and Natural Resources Port Louis
Adviser	Denis CANGY Consul of the Republic of Mauritius Rome

MEXICO

Gobernador	Mario MOYA PALENCIA Embajador de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
------------	--

ANNEXE I

MEXICO (cont'd)

Gobernador Suplente	José ROBLES-AGUILAR Consejero Representante Permanente Adjunto de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
---------------------	---

MONGOLIA

Governor	Seteviin BYAMBAA Secretary of State for Agriculture and Industry Ulanbaatar
----------	--

Adviser	Daydu DALANTAINYAM Officer Ministry of Agriculture and Industry Ulanbaatar
---------	--

Adviser	Bazar SANJMYATAV First Secretary Permanent Mission of Mongolia to the Office of the United Nations Geneva
---------	--

MOROCCO

Gouverneur	Mohamed AIT KADI Secrétaire général Direction de la coopération multilatérale Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes Rabat
------------	---

Gouverneur suppléant (provisoire)	Fouad SAMIR Chef de la Division des financements et des relations multilatéraux Ministère de l'économie et des finances Rabat
--------------------------------------	--

ANNEXE I

MOROCCO (cont'd)

Conseiller Ahmed AFAILAL
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint
du Royaume du Maroc auprès des
Organisations des Nations Unies
Rome

Conseiller Jamila ALAOUI
Secrétaire
Représentant permanent suppléant
du Royaume du Maroc auprès des
Organisations des Nations Unies
Rome

MOZAMBIQUE

Governor Joana David SARANGA
(acting) Administrator
Central Bank of the Republic
of Mozambique
Maputo

Adviser Ananias Benjamin SIGAÚQUE
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Mozambique to
the United Nations Agencies
Rome

MYANMAR

Governor Phone MYIINT
(acting) Ambassador of the Union
of Myanmar to Italy
Rome

NAMIBIA

Governor Stan WEBSTER
Deputy Minister for Agriculture,
Water and Rural Development
Windhoek

ANNEXE I

NAMIBIA (cont'd)

Alternate Governor (acting)	Desmond R. TSHIKESHO Director of Extension and Engineering Services Ministry of Agriculture, Water and Rural Development Windhoek
--------------------------------	--

NEPAL

Governor	Chakra Prasad BASTOLA Minister for Agriculture Kathmandu
----------	--

Adviser	Suresh Kumar VERMA Joint Secretary Ministry of Agriculture Kathmandu
---------	---

Adviser	Shreeram PANTA Under-Secretary Ministry of Finance Kathmandu
---------	---

NETHERLANDS

Governor (acting)	Jan BERTELING Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of The Netherlands to FAO, WFP and IFAD Rome
----------------------	--

Alternate Governor (acting)	Ewald Johannes Nicolas BROUWERS Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of The Netherlands to FAO, WFP and IFAD Rome
--------------------------------	---

Adviser	Yvonne RUIJTERS Policy Adviser Coordination and Institutional Affairs Division United Nations Department Ministry of Foreign Affairs The Hague
---------	--

ANNEXE I

NEW ZEALAND

Governor	Peter Robert BENNET Ambassador of New Zealand to Italy Rome
Alternate Governor	Godfrey R.B. PAYNE First Secretary Embassy of New Zealand Rome

NICARAGUA

Gobernador	Alejandro MEJÍA FERRETTI Embajador de la República de Nicaragua ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
------------	---

NIGER

Gouverneur (provisoire)	Wassalke BOUKARI Ministre du développement rural Niamey
Gouverneur suppléant (provisoire)	Abdoul Karim MAMALO Directeur des études et de la programmation Ministère du développement rural Niamey
Conseiller	Idi MAMAN Directeur du Programme Spécial Niger-FIDA Ministère du développement rural Niamey
Conseiller	Adam MAÏGA ZAKARIAOU Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Niger auprès du FIDA Rome

ANNEXE I

NIGERIA

Governor	Alhaji Sani Zango DAURA Federal Minister for Agriculture and Rural Development Abuja
Alternate Governor (acting)	Ango ABDULLAHI Special Adviser to the President on Food Security Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Oloche Anebi EDACHE Director Federal Department of Agriculture Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Barnabas Chiemeka IHEKIRE Deputy Director Multilateral Financial Institutions Federal Ministry of Finance Abuja
Adviser	Gabriel LOMBIN Minister Permanent Representative Designate of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Onyeabo Emmanuel ONWUKEME First Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome

NORWAY

Alternate Governor	Ingrid GLAD Assistant Director-General Bank Section Department of Global Affairs Ministry of Foreign Affairs Oslo
--------------------	--

ANNEXE I

NORWAY (cont'd)

Adviser Dag BRISEID
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Adviser Per Anders NILSEN
Executive Officer
Department for United Nations
and International Finance
Institutions
Ministry of Foreign Affairs
Oslo

OMAN

Governor
(acting) Khalfan bin Salah AL-NABI
Under-Secretary
Ministry of Agriculture
and Fisheries
Muscat

Alternate Governor Said Khalifa Moh'd AL-BUSAIDI
Ambassador of the Sultanate
of Oman to IFAD
Rome

Adviser Mohamed Redha Hassan SULEIMAN
Adviser for Planning
Ministry of Agriculture
and Fisheries
Muscat

Adviser Hilal bin Saoud AMBUSAIDI
Director of International Relations
and Training
Ministry of Agriculture
and Fisheries
Muscat

Adviser Yousuf Abdullah Nasser AL-AFIFY
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Sultanate of Oman to IFAD
Rome

ANNEXE I

PAKISTAN

Governor (acting)	Nawid AHSAN Additional Secretary Economic Affairs Division Ministry of Finance and Economic Affairs Islamabad
Alternate Governor (acting)	Arif AYUB Ambassador of the Islamic Republic of Pakistan to IFAD Rome
Adviser	Adnan BASHIR KHAN Agricultural Counsellor Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Pakistan to IFAD Rome

PANAMA

Gobernador	Rossana Luigia AMEGLIO Embajadora de la República de Panamá ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Horacio MALTEZ Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República de Panamá ante el FIDA Roma

PARAGUAY

Gobernador (interino)	Raúl INCHAUSTI VALDEZ Consejero Representante Permenente Alterno de la República del Paraguay ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
--------------------------	---

ANNEXE I

PARAGUAY (cont'd)

Asesor
Osvaldo ADIB BITTAR
Primer Secretario
Representante Permenente Alterno
de la República del Paraguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

PERU

Gobernador
Ana María DEÚSTUA CARAVEDO
Embajadora de la República del Perú
ante el FIDA
Roma

Gobernador Suplente
José Miguel BARRETO SÁNCHEZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno de la
República del Perú ante el FIDA
Roma

PHILIPPINES

Governor
(acting)
Noel D. DE LUNA
Agricultural Attaché
Deputy Permanent Representative
of the Republic of The Philippines
to IFAD
Rome

Adviser
Maria Luisa GAVINO
Assistant Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of The Philippines
to IFAD
Rome

PORTUGAL

Governor
Carlos Manuel Inácio FIGUEIREDO
President
Financing and Support Institute for
the Development of Agriculture
and Fisheries
Ministry of Agriculture, Rural
Development and Fisheries
Lisbon

ANNEXE I

PORTUGAL (cont'd)

Alternate Governor	Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEREIDO Head of Division Directorate General for European and International Affairs Ministry of Finance Lisbon
--------------------	---

QATAR

Governor (acting)	Ahmed Ali AL-ANSARI Ambassador of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Akeel HATOOR Adviser Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome

REPUBLIC OF KOREA

Governor	Chung TAE-IK Ambassador of the Republic of Korea to IFAD Rome
Alternate Governor	Rho KYEONG-SANG Agricultural Attaché Deputy Permanent Representative of the Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	Bae JONG-HA Director Multilateral Cooperation Division Ministry of Agriculture and Forestry Seoul

ROMANIA

Gouverneur suppléant	Serban STATI Ambassadeur de la Roumanie auprès du FIDA Rome
----------------------	--

ANNEXE I

ROMANIA (cont'd)

Conseiller	Ioan PAVEL Conseiller Représentant permanent adjoint de la Roumanie auprès du FIDA Rome
------------	---

SAUDI ARABIA

Governor (acting)	Abdallah ibn Abdel Aziz BIN MOAMMAR Minister for Agriculture and Water Riyadh
----------------------	--

Alternate Governor (acting)	Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome
--------------------------------	--

Adviser	Hamid Ben Mohammed ABOU JEBAL Director-General Office of the Minister for Agriculture and Water Riyadh
---------	--

Adviser	Waleed EL KHEREIJI Director-General Agriculture and Water in the Western Region Department Ministry of Agriculture and Water Riyadh
---------	--

Adviser	Abdel Rahman AL ANGARI Secretary Ministry of Agriculture and Water Riyadh
---------	---

Adviser	Mohammad ALABASSI Secretary Ministry of Agriculture and Water Riyadh
---------	--

ANNEXE I

SAUDI ARABIA (cont'd)

Adviser Bandar AL-SHALHOOB
Counsellor
Alternate Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Adviser Mariam MAGAR
Secretary
Embassy of the Kingdom
of Saudi Arabia
Rome

SENEGAL

Gouverneur
(provisoire) Mouhammed El Habib LY
Directeur de l'Unité de
politique agricole
Ministère de l'agriculture
Dakar

Conseiller Moussa Bocar LY
Ministre Conseiller
Ambassade de la République
du Sénégal
Rome

Conseiller Abdoukarim DIOUF
Deuxième Conseiller
Ambassade de la République
du Sénégal
Rome

SOUTH AFRICA

Governor
(acting) Edward MAKAYA
Second Secretary
Embassy of the Republic
of South Africa
Rome

SPAIN

Gobernador Jorge DOMECQ FERNÁNDEZ DE BOBADILLA
Ministro Plenipotenciario
Embajada de España
Roma

ANNEXE I

SPAIN (cont'd)

Gobernador Suplente	María Victoria SCOLA PLIEGO Primera Secretaria Embajada de España Roma
Asesor	Javier PIERNAVIEJA NIEMBRO Agregado de Agricultura, Pesca y Alimentación Representante Permanente Adjunto de España ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

SRI LANKA

Governor	Dissanayake Mudiyanse JAYARATNE Minister for Agriculture and Lands Battaramulla
Alternate Governor (acting)	Jyaraj FERNANDOPULLE Minister for Plan Implementation and Parliamentary Affairs Battaramulla
Adviser	Thelmuth Harris Wilhelm WOUTERSZ Ambassador of the Democratic Socialist Republic of Sri Lanka to IFAD Rome
Adviser	Sandaradura Lal SENEVIRATNE Secretary Ministry of Plan Implementation and Parliamentary Affairs Battaramulla
Adviser	Nimal Felix C. RANAWEERA Additional Secretary Ministry of Agriculture and Lands Battaramulla

ANNEXE I

SRI LANKA (cont'd)

Adviser Deeptha KULATILLEKE
Counsellor (Commercial)
Alternate Permanent Representative
of the Democratic Socialist
Republic of Sri Lanka
to IFAD
Rome

Adviser Anula YAPA
Private Secretary
Ministry of Agriculture
and Lands
Battaramulla

SUDAN

Governor Elhag Adam YOUSIF
Minister for Agriculture
and Forestry
Khartoum

Alternate Governor Abdelrazik El Bashir MOHAMED FADUL
Under-Secretary
Ministry of Agriculture
and Forestry
Khartoum

Adviser Andrew Makur THOU
Ambassador of the Republic
of The Sudan to Italy
Rome

Adviser Elfatih ALI MOHAMED
Director-General
Ministry of Agriculture
and Forestry
Khartoum

Adviser Makki Mirghani OSMAN
Adviser
Ministry of Finance and
National Economy
Khartoum

ANNEXE I

SUDAN (cont'd)

Adviser
Mohamed Said Mohamed ALI HARBI
Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of The Sudan to IFAD
Rome

SWAZILAND

Governor
(acting)
Christopher NKWANYANA
Under-Secretary
Ministry of Agriculture
and Cooperatives
Mbabane

Adviser
Khangezile DLAMINI
Project Coordinator
Ministry of Agriculture
and Cooperatives
Mbabane

Adviser
Clement MABUZA
Counsellor
High Commission for the
Kingdom of Swaziland
London

SWEDEN

Governor
(acting)
Lennart BÅGE
Ambassador
Head of the Division for
International Development
Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Stockholm

Alternate Governor
(acting)
Pernilla JOSEFSSON
Desk Officer
Division for International
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Stockholm

ANNEXE I

SWEDEN (cont'd)

Adviser	Michael ODEVALL Minister Permanent Representative of the Kingdom of Sweden to IFAD Rome
---------	--

SWITZERLAND

Gouverneur	Henri-Philippe CART Directeur général adjoint Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne
Gouverneur suppléant (provisoire)	Catherine CUDRÉ-MAUROUX Conseillère scientifique Secrétariat d'État à l'économie Département fédéral de l'économie Berne
Conseiller	Lothar CAVIEZEL Conseiller scientifique principal Direction du développement et de la coopération Département fédéral des affaires étrangères Berne

SYRIA

Governor	Asa'ad MUSTAFA Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Alternate Governor (acting)	Orfan ALLOUCH Assistant Minister for Agriculture and Agrarian Reform Damascus

ANNEXE I

SYRIA (cont'd)

Adviser	Nabila CHAALAN Minister Plenipotentiary Embassy of the Syrian Arab Republic Rome
Adviser	Hassan QATANA Director Agricultural Affairs Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Basel TELLO Director Arab and International Relations Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Ahmed AL-ZOOBI Adviser Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Bachar AKBIK Second Secretary Deputy Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to the United Nations Agencies Rome

TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF

Governor (acting)	Albano Lumbe Teneku ASMANI Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome
Adviser	Perpetua M.S. HINGI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome

ANNEXE I

THAILAND

Governor (acting)	Chao Tiantong Minister (Agriculture) Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Agencies Rome
----------------------	---

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC
OF MACEDONIA**

Alternate Governor	Viktor Gaber Ambassador of The Former Yugoslav Republic of Macedonia to the United Nations Agencies Rome
--------------------	--

Adviser	Miomir Ristovski Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of The Former Yugoslav Republic of Macedonia to the United Nations Agencies Rome
---------	---

Adviser	Elizabeta Angelova Assistant Minister Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
---------	--

Adviser	Ljubica Trencevska Senior Adviser Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
---------	--

Adviser	Zivko Brajovski Adviser Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
---------	--

Adviser	Kenan Ramadani Adviser Ministry of Foreign Affairs Skopje
---------	--

ANNEXE I

TUNISIA

Gouverneur (provisoire)	Azouz ENNIFAR Ambassadeur de la République tunisienne auprès des Organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Mahjoub LAMTI Conseiller Représentant permanent adjoint de la République tunisienne auprès des Organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Naceur BOUALI Conseiller Représentant permanent suppléant de la République tunisienne auprès des Organisations spécialisées des Nations Unies Rome

TURKEY

Governor	Necati UTKAN Ambassador of the Republic of Turkey to IFAD Rome
Alternate Governor	Ömer GÜCÜK First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to IFAD Rome
Adviser	Ahmet SAYLAM Agricultural Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to IFAD Rome

UGANDA

Governor (acting)	Wilburforce Kisamba MUGERWA Minister for Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe
----------------------	--

ANNEXE I

UGANDA (cont'd)

Alternate Governor (acting)	Vincent KIRABOKYAMARIA Ambassador of the Republic of Uganda to IFAD Rome
Adviser	Wilber AINEBYONA Principal Economist Ministry of Finance, Planning and Economic Development Entebbe
Adviser	Martin KASIRYE Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Uganda to IFAD Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Governor (acting)	Mohammed Fahad AL DUHAIM Ambassador of the United Arab Emirates to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Ali Mohammed RABIAH Second Secretary Alternate Permanent Representative of the United Arab Emirates to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Saleh Ahmed Saif ALTHEEB Head of the Technical Cooperation Division Ministry of Financial and Industrial Affairs Dubai

UNITED KINGDOM

Governor (acting)	Anthony BEATTIE Minister Permanent Representative of the United Kingdom to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
----------------------	--

ANNEXE I

UNITED STATES (cont'd)

- Adviser Mary Ann KEEFFE
Deputy Administrator for
International Cooperation
and Development
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.
- Adviser David P. LAMBERT
Agricultural Attaché
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome
- Adviser David WINKELMANN
Special Assistant to the
Deputy Administrator for
International Cooperation
and Development
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.

URUGUAY

- Gobernador Felipe H. PAOLILLO
Embajador de la República Oriental
del Uruguay ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma
- Gobernador Suplente
(interino) Laura GALARZA
Agregada
Representante Permanente Alternativa
de la República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

VENEZUELA

- Gobernador Suplente Consuelo GUTIÉRREZ
Vicepresidenta de Operaciones
Financieras
Fondo de Inversiones
Caracas



ANNEXE I

ZAMBIA

Governor (acting)	Yotam NGULUBE Deputy Minister for Agriculture, Food and Fisheries Lusaka
Alternate Governor (acting)	Chasiya KAZEMBE Senior Economist Ministry of Finance and Economic Development Lusaka
Adviser	Abedanigo K. BANDA Director Economics and Marketing Development Ministry of Agriculture, Food and Fisheries Lusaka
Adviser	Gertrude Mukuwa KALULU Treasury Counsel Ministry of Finance and Economic Development Lusaka
Adviser	Fredrick MULENGA Principal Extension Officer Forestry Department Ministry of Environment and Natural Resources Lusaka

ZIMBABWE

Governor	Kumbirai Manyika KANGAI Minister for Lands and Agriculture Harare
Alternate Governor	Mary Margareth MUCHADA Ambassador of the Republic of Zimbabwe to IFAD Rome
Adviser	Tobias TAKAVARASHA Permanent Secretary Ministry of Lands and Agriculture Harare



ANNEXE I

ZIMBABWE (cont'd)

Adviser	Peter GOKO Principal Agricultural Economist Policy and Planning Division Ministry of Lands and Agriculture Harare
Adviser	Sophia NYAMUDEZA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Zimbabwe to IFAD Rome



OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

BULGARIA

Krassimir KOSTOV
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent de
la République de Bulgarie
auprès de la FAO
Rome

HUNGARY

Mariann KOVÁCS
Counsellor
Permanent Representative of the
Republic of Hungary to FAO
Rome

ICELAND

Jón Erlingur JÓNASSON
Resident Representative
Permanent Representation of the
Republic of Iceland to FAO
Rome

SAN MARINO

Daniela ROTONDARO
Counsellor
Embassy of the Republic
of San Marino
Rome

UKRAINE

Amdrii KARTYSH
First Secretary
Embassy of the Republic
of Ukraine
Rome



HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE



ANNEXE I

Agostino MARCHETTO
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Conseiller
Cité du Vatican

Giovanni TEDESCO
Conseiller
Cité du Vatican



REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

ANNEXE I

**Food and Agriculture Organization
of the United Nations**

David HARCHARIK
Deputy Director-General
Rome

David FORBES WATT
Director
Investment Centre
Rome

Michael FITZPATRICK
Chief
Investment Centre
Rome

**Office of the United Nations
High Commissioner for Refugees**

Giuseppe DE VINCENTIS
External Relations Officer
Geneva

Ana Liria FRANCH
Representative
in Italy
Rome

United Nations Information Centre

Staffan DE MISTURA
Director
Rome

United Nations Development Programme

Evlogui BONEV
Senior Adviser
European Office
Geneva



ANNEXE I

United Nations Office for Project Services

Bisrat AKLILU
Deputy Executive Director and
Director of Operations
New York

Alberto ORLANDI
Chief
Division for IFAD Programmes
New York

United Nations Population Fund

Alphonse L. MAC DONALD
Director
European Liaison Office
Geneva

World Food Programme

A. Namanga NGONGI
Deputy Executive Director
Rome

Valerie SEQUEIRA
Secretary to the Executive Board
Chief
Inter-Agency Affairs Service
Rome

Scott GREEN
Officer
Inter-Agency Affairs Service
Rome

Yasuhiro TSUMURA
Officer
Inter-Agency Affairs Service
Rome



OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES



ANNEXE I

African Development Bank

Kebede TAMRAT
Senior Cooperation Officer
Abidjan

**Arab Bank for Economic
Development in Africa**

Wahid HAJRI
Assistant Director-General
of Operations
Khartoum

Mohameden Baba OULD AHMED
Rural Engineer
Khartoum

**Arab Center for the Studies of
Arid Zones and Dry Lands**

Hassan SEOUD
Director-General
Damascus

Salah Al KURDI
Director of Planning
Damascus

Muhammad Fadel WARDEH
Coordinator
ACSAD/IFAD Programme
Damascus

**Arab Fund for Economic and
Social Development**

Mervat BADAWI
Director
Technical Department
Safat

**Arab Organization for Agricultural
Development**

Yahia BAKOUR
Director-General
Khartoum



ANNEXE I

**Arab Organization for Agricultural
Development (cont'd)**

El Sadig El Fadil AZRAG
Director
Technical and Scientific
Cooperation Department
Khartoum

Asian Development Bank

Muhammad E. TUSNEEM
Deputy-Director
Agriculture and Social Sectors
Department (West)
Manila

**Consultative Group on International
Agricultural Research**

Alexander VON DER OSTEN
Executive Secretary
Washington, D.C.

European Community

Wilma DU MARTEAU
Permanent Representative to the
United Nations Agencies
Commission of the European Community
Rome

Frances-Anne HUNTER
Attaché
Commission of the European Community
Rome

**Inter-American Institute for
Cooperation on Agriculture**

Larry M. BOONE
Deputy Director-General
San José

ANNEXE I

**International Center for Agricultural
Research in the Dry Areas**

Adel S. AL-BELTAGY
Director-General
Aleppo

**International Organization
for Migration**

Peter SCHATZER
Director of External Relations
Geneva

Islamic Development Bank

Abderrafia ABDELMOUTTALIB
Senior Agricultural Economist
Jeddah

League of Arab States

Khaldoun ROUEIHA
Counsellor
Rome

West African Development Bank

Seini Ganda HASSANE
Deputy-Director
Public Financial Department
Lomé

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES



ANNEXE I

**Centre for Environment and
Development for the Arab Region**

Kamal A. SABET
Executive Director
Cairo

Giordano Dell'Amore Foundation

Felice TAMBUSI
Member of the Board
of Directors
Milan

Human Appeal International

Mahmoud ASFA
Director of Italian Office
Milan

**International Development
Research Centre**

Randy SPENCE
Senior Program Specialist
Economics
Ottawa

**International Federation of
Agricultural Producers**

Paola ORTENSI
Permanent Representative to the
United Nations Agencies
Rome

Society for International Development

Stefano PRATO
Managing Director
Rome

Elena MANCUSI-MATERI
Programme Officer
Rome



Trickle Up Program

Mildred ROBBINS LEET
President and Co-Founder
New York

ANNEXE II



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-troisième session
Rome, 16-17 février 2000

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection des membres du bureau du Conseil des gouverneurs
4. Déclaration du Président du FIDA
5. Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
6. Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale : rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA
7. Déclarations générales
8. Budget du FIDA proposé pour 2000
9. États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1998
10. Budget d'investissement du FIDA
11. Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) et à son renforcement
12. Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
13. Élection des membres et membres suppléants du Conseil d'administration
14. Rapport de situation et perspective de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté



ANNEXE II

15. Émoluments du Président du FIDA
16. Rapport sur l'état de l'accord relatif au siège
17. Autres questions

Approbation de la diffusion des documents

ANNEXE III

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS
À SA VINGT-TROISIÈME SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 23/L.1/Rev.2	2	Ordre du jour provisoire
GC 23/L.1/Rev.1/ Add.1	2	Calendrier de travail de la session
GC 23/L.2 + Add.1	5	Rapport de situation sur la quatrième reconstitution des ressources du FIDA
GC 23/L.3/Rev.1 + Rev.1/Add.1	6	Partenariats pour éradiquer la pauvreté rurale: Rapport de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA
GC 23/L.4 + Add.1	8	Programme de travail et budget du FIDA pour 2000
GC 23/L.5	9	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 1998
GC 23/L.6	10	Budget d'investissement du FIDA
GC 23/L.7 + Corr.1	11	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et à son renforcement
GC 23/L.8	12	Rapport de situation sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 23/L.9 + Add.1	13	Élection des membres et des membres suppléants du Conseil d'administration
GC 23/L.10	14	Rapport de situation et perspective de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté
GC 23/L.11	15	Émoluments du Président
GC 23/INF.1		Arrangements pour la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs
GC 23/INF.2		État d'avancement du Rapport sur la pauvreté rurale en 2000
GC 23/INF.3		Contribution d'un État non membre

ANNEXE III

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 23/INF.4		Combiner le microfinancement et l'aide alimentaire – Note d'information sur la coopération opérationnelle entre le FIDA et le Programme alimentaire mondial (PAM)
GC 23/INF.5		Programme du FIDA pour l'ajustement à l'an 2000
GC 23/INF.6		Ouvrer en commun pour le développement: Partenariats mondiaux pour le développement et liens du FIDA avec le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies
GC 23/INF.7		Chiffres significatifs pour l'année qui a pris fin le 31 décembre 1999
GC 23/Résolutions		Programme du FIDA pour l'ajustement à l'an 2000

ANNEXE IV



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs - Vingt-troisième session
Rome, 16-17 février 2000

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU FIDA POUR 2000

1. Conformément à la note 1 (page 2 de couverture) du Programme de travail et budget du FIDA pour 2000 (document GC 23/L.4), le Conseil des gouverneurs est invité à approuver le réajustement du budget en fonction du taux de change actuel de la lire italienne, le budget ayant été initialement calculé sur la base du cours moyen projeté pour 1999, à savoir 1 805 ITL pour 1,00 USD.
2. À la suite de l'introduction de l'euro le 1^{er} janvier 1999, il est nécessaire d'appliquer le taux de change EUR/USD actuel et le taux de conversion ITL/EUR qui a été fixé pour obtenir le taux de change ITL/USD. Le taux de change ainsi obtenu au 31 janvier 2000 pour la lire italienne est de 1 977,60 ITL pour 1,00 USD, taux que le Président recommande au Conseil des gouverneurs d'approuver pour le réajustement du budget du FIDA pour 2000.
3. En conséquence, au paragraphe 4 du projet de résolution figurant page 2 de couverture du document GC 23/L.4, le montant total du budget du FIDA pour 2000 sera de 52 728 000 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD, plus un montant séparé de 131 000 USD pour financer les réunions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

PROJET DE RÉOLUTION RELATIVE AU BUDGET DU FIDA POUR 2000

Résolution ..XXIII

Budget du FIDA pour 2000

Le Conseil des gouverneurs du FIDA

1. **Vu** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;
2. **Notant** qu'à sa soixante-huitième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2000 d'un montant de 345,3 millions de DTS;
3. **Au vu** de l'examen du budget du FIDA proposé pour 2000, effectué par le Conseil d'administration à sa soixante-huitième session;
4. **Approuve** le budget du FIDA pour 2000 présenté dans le document GC 23/L.4, d'un montant de 52 728 000 USD établi sur la base d'un taux de change de 1 977,60 ITL pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus un montant séparé de 131 000 USD pour financer les réunions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;
4. **Décide** qu'au cas où en 2000 le taux de change du dollar des États-Unis par rapport à la lire italienne s'écarterait du taux utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en lires italiennes serait ajusté à proportion de l'écart entre le taux effectif de 2000 et le taux budgétaire.

ANNEXE IV

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil des gouverneurs - Vingt-troisième session**

Rome, 16-17 février 1999

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU FIDA POUR 2000

1. Conformément à l'article 6, section 10, de l'Accord portant création du FIDA et de l'article VI du Règlement financier du FIDA et sur la recommandation du Conseil d'administration, le Président soumet ci-après, à l'approbation du Conseil des gouverneurs, le budget du FIDA pour 2000.
2. Le programme de travail pour 2000, sur lequel se fonde le budget, a été examiné par le Conseil d'administration à sa soixante-huitième session et un montant de 345,3 millions de DTS a été approuvé aux fins de planification en se basant sur l'hypothèse que les négociations relatives à la cinquième reconstitution seront menées à terme en 2000. Le Conseil d'administration a noté que les niveaux de prêt régionaux étaient conformes aux recommandations figurant dans le rapport du Président du Comité ad hoc sur les allocations régionales. Il a également pris note des efforts du Fonds pour continuer à accroître la part des prêts allant à la région Afrique.
3. Le Conseil d'administration, à sa soixante-huitième session, a également examiné le budget proposé du FIDA pour 2000. Il s'est déclaré satisfait des efforts déployés par le Fonds au cours des huit dernières années pour réduire le budget et pris note que le montant proposé pour 2000, soit 55,4 millions de USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus une provision distincte de 141 000 USD pour financer au cours de l'année les réunions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA, correspond à une croissance réelle zéro. Le Conseil d'administration a recommandé d'autoriser le Président à soumettre le budget au Conseil des gouverneurs.
4. En conséquence de ce qui précède, le Conseil des gouverneurs est invité à adopter le projet de résolution ci-joint approuvant le budget pour 2000 à hauteur du montant qui y est indiqué.

PROJET DE RÉSOLUTION RELATIVE AU BUDGET DU FIDA POUR 2000

Résolution ../XXII

Budget du FIDA pour 2000

Le Conseil des gouverneurs du FIDA

1. **Vu** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;
2. **Notant** qu'à sa soixante-huitième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2000 d'un montant de 345,3 millions de DTS;
3. **Au vu** de l'examen du budget du FIDA proposé pour 2000, effectué par le Conseil d'administration à sa soixante-huitième session;
4. **Approuve** le budget du FIDA pour 2000 présenté dans le document GC 23/L.4, d'un montant de 55 392 000 USD ¹ établi sur la base d'un taux de change de 1 805 ITL pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus un montant séparé de 141 000 USD pour financer les réunions de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.
5. **Décide** qu'au cas où en 2000 le taux de change du dollar des États-Unis par rapport à la lire italienne s'écarterait du taux utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en lires italiennes serait ajusté à proportion de l'écart entre le taux effectif de 2000 et le taux budgétaire.

¹ Ce chiffre devra être ajusté en conformité avec le taux de change lire italienne/dollar des États-Unis en vigueur, comme décidé par le Conseil des gouverneurs. Un document indiquant le taux recommandé et le montant total du budget ainsi calculé sera distribué lors de la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs. Étant donné que l'euro est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1999, le taux courant euro/dollar des États-Unis sera également indiqué pour faciliter à l'avenir la comparaison.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION ET POINTS SAILLANTS: L'AN 2000 EST L'ANNÉE DE LA CONSOLIDATION

DEUXIÈME PARTIE - LA STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE: MISE EN ŒUVRE À CE JOUR ET PROGRAMME D'ACTION POUR L'AN 2000

TROISIÈME PARTIE - STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE

- A. L'an 2000 – De nouveaux défis à relever
- B. Stratégie en matière de ressources
- C. Stratégie de gestion des ressources humaines
- D. Stratégie de gestion de l'information

QUATRIÈME PARTIE - EXAMEN DES RESSOURCES ET DES ENGAGEMENTS

CINQUIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2000

- A. Programme de prêts
- B. Programme de dons d'assistance technique

SIXIÈME PARTIE - QUESTIONS AYANT UNE INCIDENCE SUR LE BUDGET DE 2000

- A. Dépenses initiales de réingénierie
- B. Coûts de supervision de la Banque mondiale
- C. Réunions de la Consultation

SEPTIÈME PARTIE – LE BUDGET POUR 2000

- A. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles
- B. Dépenses de personnel
- C. Paiements relatifs à l'évaluation prospective, à la supervision et à l'évaluation
- D. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement
- E. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation des ressources
- F. Imprévus



ANNEXES

- I. DÉPARTEMENT GESTION DES PROGRAMMES - PROGRAMME DE TRAVAIL
PAR NOMBRE D'OPÉRATIONS POUR LE CYCLE DES PROJETS**
- II. DÉPARTEMENT GESTION DES PROGRAMMES - PROGRAMME DE PRÊTS**
- III. PAIEMENTS POUR LA SUPERVISION ET L'ADMINISTRATION DES PROJETS DU
FIDA**
- IV. ANALYSE DU BUDGET 2000 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL**
- V. APERÇU DES STRATÉGIES RÉGIONALES POUR 1999**

PREMIÈRE PARTIE - INTRODUCTION ET POINTS SAILLANTS: L'AN 2000 EST L'ANNÉE DE LA CONSOLIDATION

1. À sa soixante-septième session, en septembre 1999, le Conseil d'administration a examiné l'Aperçu du Programme de travail et budget du FIDA pour 2000 (document EB 99/67/R.8), qui exposait les orientations stratégiques du Fonds à moyen et à long terme ainsi que ses objectifs pour 2000.
2. Le cadre stratégique institutionnel du FIDA pour 2000 restera centré sur sa vocation essentielle - éliminer la pauvreté rurale - et s'inspirera des cinq grands axes définis en 1997. On veillera de très près à maintenir les liaisons essentielles entre les buts et les objectifs des divisions.
3. Depuis 1995, diverses mesures de réingénierie et de restructuration de grande ampleur ont été mises en oeuvre au FIDA, et le Conseil d'administration en a été informé périodiquement. Nombre de ces mesures ont été intégralement appliquées alors que d'autres nécessitent encore un appui non négligeable pour leur mise au point et finalisation. L'an 2000 sera donc une année de consolidation des acquis qui permettra de renforcer les gains d'efficacité et de s'assurer que les processus sont durables et adaptés à l'évolution des besoins de l'institution. Au cours de l'année à venir, il sera également nécessaire d'entreprendre l'examen de la stratégie institutionnelle du FIDA, puisque celle actuellement en vigueur prend fin en 2001.
4. À l'aube d'un nouveau millénaire, l'an 2000 semble être le moment propice pour étudier les possibilités qu'offrira l'avenir et les enjeux que posera l'éradication de la pauvreté rurale. À cet égard, le Fonds a entamé une série d'études et organisé divers ateliers ayant pour objet de contribuer à l'élaboration d'un rapport sur la pauvreté rurale qui devrait être publié en septembre 2000.
5. Il est prévu que la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA (ci-après dénommée "la Consultation") s'achèvera en l'an 2000 et que la mise en oeuvre de ses recommandations débutera au cours de cette même année.
6. Au cours de l'année on compte mettre en oeuvre une formule de budget d'investissement qui permettra au Fonds de développer à plus long terme ses divers processus opératoires. Il sera élaboré un système institutionnel d'information pour satisfaire les besoins du Fonds en la matière pendant la période 2000-2002. Une étude de faisabilité a été menée pour identifier les principaux processus de travail, estimer les coûts par composante, et calculer les rendements escomptés de l'investissement sur les composantes mises en oeuvre. Les résultats de l'étude ont servi de base à la formulation d'une proposition de budget d'investissement qui a été examinée à la soixante-huitième session du Conseil d'administration et est présentée séparément à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs (document GC 23/L.6).

DEUXIÈME PARTIE - LA STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE: MISE EN ŒUVRE À CE JOUR ET PROGRAMME D'ACTION POUR L'AN 2000

7. Les axes fondamentaux de la stratégie institutionnelle du FIDA pour l'an 2000 restent ceux qui ont été définis en 1997, à savoir:
 - appuyer des projets et programmes fondés sur la participation des bénéficiaires, tant au stade de la conception qu'à celui de l'exécution;
 - créer un système efficace de gestion du portefeuille assurant les résultats souhaités sur le terrain;



- assurer la présence effective du FIDA et l'impact de ses activités sur le terrain: a) en maintenant un niveau de prêts crédibles en valeur réelle; et b) en élargissant le champ d'action du FIDA;
- établir et utiliser des réseaux de savoirs sur la pauvreté rurale pour s'ériger en organisation de savoirs reconnue;
- développer des systèmes de gestion et de valorisation des ressources humaines qui favorisent la transparence, le travail d'équipe et la décentralisation au plan de la prise de décision ainsi que d'autres objectifs.

8. La stratégie institutionnelle permet au Fonds de définir ses priorités et d'adopter une approche sur plusieurs années pour atteindre ses objectifs. Cette approche permet au Fonds d'articuler clairement ses objectifs et fait en sorte que ses opérations et instruments soient axés sur les résultats à atteindre, dans le cadre d'une démarche coordonnée mais flexible, qui lui permet d'établir une coopération plus élargie avec des partenaires internes ou externes tout en restant sensible aux changements, aux faits nouveaux et aux contraintes à mesure qu'ils se présentent.

9. Depuis l'adoption de la stratégie institutionnelle en 1997, l'accent a été placé sur:

- a) une plus grande prise en charge des projets par les bénéficiaires. Des ateliers sur la conception des projets associant toutes les parties prenantes ont contribué à améliorer à la fois l'exécution des projets et la répartition de leurs avantages. Le dialogue avec les gouvernements assure que les bénéficiaires sont représentés dans les instances décisionnelles des projets. Grâce à l'utilisation systématique de l'"Aide-mémoire pour la conception des programmes et des projets: sécurité alimentaire des ménages et rôle des hommes et des femmes" dans les activités financées par des projets ou des dons, il a été possible de promouvoir l'équité entre les sexes.
- b) Une meilleure exécution des projets grâce à un système permettant de suivre l'état d'avancement. Les difficultés sont repérées en temps réel rendant ainsi possible de prendre les mesures correctives appropriées. En œuvrant de concert avec ses partenaires de développement, le FIDA veille à ce que les conditions matérielles et financières de l'exécution des projets soient respectées.
- c) Une recherche de partenariats avec les clients, les autres institutions des Nations Unies, les États membres et la société civile pour relever le défi mondial que représente l'éradication de la pauvreté rurale.
- d) Le développement permanent du FIDA en tant qu'organisation de savoirs.
- e) Une plus grande efficacité et transparence moyennant la restructuration de ses processus opérationnels.

10. **Les perspectives d'avenir.** L'atout du FIDA réside dans son aptitude à cerner les préoccupations des pauvres, leurs difficultés et les possibilités qui s'ouvrent à eux, et à appuyer des programmes et des projets visant à éliminer la pauvreté en milieu rural. Outre sa stratégie institutionnelle, l'efficacité future du FIDA reposera sur son aptitude à tirer parti de ses points forts et de l'expérience acquise ces vingt dernières années. Le FIDA étudie actuellement les enjeux et les possibilités de s'attaquer à la pauvreté rurale à l'échelon mondial et fait la synthèse de sa riche masse de savoirs opérationnels et de savoirs venant de l'extérieur pour établir un rapport sur la pauvreté rurale. Ce rapport, qui devrait paraître en septembre 2000 récapitulera la position du FIDA sur la pauvreté en milieu rural et les problèmes que rencontrent les partenariats du développement qui luttent contre ce phénomène. La stratégie opérationnelle s'inspirera de la compréhension plus approfondie par le Fonds des problèmes posés par la pauvreté rurale.

TROISIÈME PARTIE - STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE

A. L'an 2000 – De nouveaux défis à relever

11. Les principaux éléments des stratégies opérationnelles du FIDA qui façonneront ses programmes de prêts et de dons en l'an 2000 seront les suivants:

- a) **Participation des pauvres.** En l'an 2000, le Fonds continuera à déployer des efforts pour que ceux qui constituent en dernier ressort sa clientèle – les pauvres – non seulement participent à la conception et à l'élaboration des projets mais puissent mieux faire entendre leur voix lors de l'exécution (par exemple, dans le cadre de diagnostics participatifs, d'ateliers conjoints et d'activités approfondies de planification et d'évaluation participatifs). On privilégiera le renforcement des capacités institutionnelles locales en vue de garantir aux femmes un accès équitable aux avoirs et aux autres moyens de réduction durable de la pauvreté rurale. Le renforcement de la sensibilisation aux sexo-spécificités restera un aspect important de l'approche adoptée par le FIDA pour lutter contre la pauvreté en milieu rural.
 - i) **Renforcement des capacités locales.** En l'an 2000, le renforcement des capacités des institutions qui sont au service des pauvres sera une priorité majeure de la stratégie opérationnelle du Fonds. Ce volet comportera trois éléments: i) renforcement institutionnel; ii) développement structurel visant à appuyer efficacement les pauvres; et iii) développement des ressources humaines et formation. Le FIDA consacrera des ressources sous forme de dons au renforcement des capacités locales afin de promouvoir l'adoption de processus participatifs et d'apporter aux organisations non gouvernementales et aux organisations de la société civile (en particulier les associations d'usagers) un appui leur permettant de comprendre les objectifs des projets, de participer à leurs activités et de jouer un rôle actif dans l'exécution plutôt que de recevoir passivement l'aide octroyée.
 - ii) **Amélioration de l'exécution des projets et de l'impact souhaité sur le terrain.** Le Fonds continuera de privilégier l'amélioration de l'exécution des projets et de s'assurer que les groupes visés en bénéficient. En l'an 2000, l'orientation opérationnelle du FIDA sera la suivante: les activités seront encore rationalisées, en concertation avec les institutions coopérantes; des moyens locaux seront mis en place pour garantir que l'exécution des projets respecte les calendriers convenus; les initiatives locales seront valorisées, tout comme les interventions d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux, dans le cadre d'un partenariat renforcé. Au siège, les acquis découlant de la formation aux méthodes du cadre logique seront encore consolidés, et le programme de formation sera élargi à l'ensemble des directeurs de projet sur le terrain. Parallèlement, on veillera de très près à ce que les projets directement supervisés par le FIDA soient correctement mis en oeuvre et que les enseignements tirés de cette supervision directe soient capitalisés en vue d'améliorer la conception des projets futurs.
- b) **Maintien de la focalisation sur les personnes les plus démunies des zones et régions défavorisées.** L'Afrique occupera la première place dans le programme global de prêts du Fonds. Le recul passé du niveau de prêts destiné à l'Afrique a été rattrapé par un accroissement des crédits à ce continent en 1998 et 1999. L'Afrique subsaharienne reste néanmoins l'une des régions les plus vulnérables du monde. Les petits producteurs et la



grande masse des populations déplacées par des catastrophes d'origine naturelle ou humaine resteront prioritaires. La région Asie et Pacifique restera également prioritaire étant donné que la majorité des pauvres du monde y vit et que, dans de nombreux pays d'Asie, les pauvres des zones rurales et urbaines ont été gravement frappés par la crise financière. Les pays d'Amérique latine ont également souffert des retombées de la crise financière et de désastreux phénomènes climatiques qui ont paralysé la croissance économique de la région et porté un rude coup aux perspectives de développement à court et moyen terme. Une assistance visera à articuler les mesures de lutte contre la pauvreté rurale aux processus locaux de développement rural. Le Fonds s'attachera à aider les victimes de ces crises à rétablir durablement leurs moyens de subsistance et les paysans pauvres à faire face aux aléas. Les nouveaux États membres des régions Asie et Proche-Orient poseront également de nouveaux défis en ce domaine.

- c) **Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).** L'appui du Fonds à l'initiative PPTE se poursuivra en l'an 2000. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont préparé des estimations de l'incidence financière qu'aura l'initiative de Cologne pour les institutions financières internationales (IFI) participantes. Un document distinct exposant les incidences en matière de ressources du renforcement de l'initiative PPTE est soumis à la présente session du Conseil d'administration pour examen et transmission au Conseil des gouverneurs.
- d) **Renforcement de partenariats.** Les partenariats stratégiques auront pour finalité de:
- i) **Conclure des accords de cofinancement** avec d'autres institutions financières. Conformément aux souhaits maintes fois exprimés par ses organes directeurs, le FIDA continuera à mettre l'accent sur cet objectif opérationnel. La stratégie opérationnelle du Fonds visera à reproduire à plus grande échelle au moins un projet dans chacune des cinq régions et à mobiliser au moins 30% des fonds sous forme de cofinancement, à savoir de financement extérieur de projets dus à l'initiative du FIDA. Toutefois, l'objectif n'est pas seulement de mobiliser des ressources mais aussi de resserrer les liens avec des institutions internationales; ces partenariats serviront à assurer que les aspects novateurs des projets financés par le FIDA soient reproduits à plus grande échelle, tout en mobilisant les ressources nécessaires pour réaliser les objectifs inscrits à l'ordre du jour mondial de la lutte contre la pauvreté rurale.
 - ii) **Compléter et étayer la réforme macro-économique** pour faire en sorte que les petits producteurs et les ruraux pauvres en tirent réellement profit. Les interventions du FIDA resteront axées sur le renforcement des capacités locales en encourageant la participation des pauvres, en examinant et en orientant la structure et l'approche des services de vulgarisation et des organismes financiers, et en favorisant la mise en place d'infrastructures répondant aux besoins de la population rurale.
 - iii) **Mettre en commun les moyens institutionnels.** Le FIDA travaillera avec la Banque mondiale à la formulation d'un cadre de développement intégré en prenant part aux activités pilotes menées dans quatre pays. Ce cadre permettra au Fonds d'intensifier sa coopération.



- iv) **Examiner les possibilités de contribution du secteur privé dans divers domaines.** En l'an 2000, les efforts déployés à cet égard porteront sur: a) les liens avec les filières de valorisation en aval (transformation, commercialisation, échanges et transport); b) les industries à fort potentiel, dans des secteurs tels que les sciences de la vie, l'agro-alimentaire, les services financiers et l'énergie; c) la recherche de possibilités de partenariats autour de thèmes particuliers (recherche-développement, sensibilisation) ou de fonctions institutionnelles (gestion des connaissances, accès aux systèmes d'information, services de consultants); et d) les possibilités de cofinancement des projets avec le secteur privé (par exemple crédit consorcié).
- v) **Un centre de savoirs reconnu.** Le FIDA a examiné en 1999 l'adéquation des services d'évaluation en vue d'intensifier les efforts déployés pour atteindre les objectifs de l'axe "D" de la stratégie institutionnelle (génération et production de savoirs). L'étude qui avait pour but d'améliorer le rendement, la faculté d'ajustement et l'adéquation des activités, a conduit à reformuler les orientations stratégiques pour répondre au désir du FIDA de faire de l'évaluation un processus d'apprentissage. Celui-ci doit faire appel à la participation de tous les intéressés, afin de faire de l'évaluation un instrument au service de l'exécution et de la qualité des projets et des programmes du FIDA - y compris de ses stratégies et de ses politiques - et de l'acquisition des pratiques et des savoirs sur lesquels repose le partenariat avec les responsables du développement. Si des fonds ont été alloués à l'évaluation c'est précisément pour promouvoir l'apprentissage dans le cadre même de l'activité d'évaluation. Une place importante est faite aux exercices d'évaluation, comme les études thématiques et stratégiques, les évaluations de programme de pays et l'amélioration de la méthodologie des études d'impact, qui génèrent des savoirs appuyant les efforts d'éradication de la pauvreté du FIDA et leur assurent une large diffusion.

B. Stratégie en matière de ressources

Plan d'action visant à assurer la disponibilité de ressources suffisantes

12. Comme par le passé, l'objectif global de la stratégie de mobilisation des ressources du FIDA sera d'assurer la disponibilité de ressources suffisantes pour garantir la viabilité de l'institution et un niveau de prêt crédible. À cet effet, le FIDA poursuivra une démarche pluridirectionnelle fondée sur trois principales catégories de ressources: **financières**, pour les programmes annuels de dons et de prêts et les dépenses institutionnelles du FIDA; **information et savoirs** pour améliorer la pertinence et l'impact des interventions du Fonds, comme indiqué à la section III.A ci-dessus; et **bonne volonté**, pour rallier le soutien du grand public, et la volonté politique à la cause de l'éradication de la pauvreté partout dans le monde. Dans un tel contexte, on entend par adéquation des ressources un équilibre harmonieux entre ces trois catégories étroitement corrélées. Parvenir à un tel équilibre est le défi que devra relever le Fonds dans sa stratégie institutionnelle pour l'an 2000 et au-delà.

Ressources du programme ordinaire

13. Les programmes de prêts et de dons pour l'an 2000 se chiffrent actuellement, d'après les projections, à 450 millions de USD aux prix de 1996, sous réserve des conclusions de la Consultation pour la période 2000-2002 et des décisions qui seront prises par les organes directeurs du Fonds en décembre 1999 et février 2000. Les ressources du Fonds destinées au programme ordinaire proviennent des contributions des membres, du produit des placements et des rentrées de prêts. La part des contributions des membres sur le total de ces ressources pour les années à venir devrait être connue en décembre 1999. En 2000, environ 180 millions de USD devraient provenir des rentrées de

prêts et 164 millions de USD du produit des placements. Ce dernier chiffre représente un taux de rendement d'environ 7%, en valeur nominale, de l'ensemble du portefeuille de placements. Les ressources endogènes constituent une proportion non négligeable des ressources disponibles pour engagement, comme l'indique le graphique ci-après concernant la période de la quatrième reconstitution.

14. En conséquence, en 2000, la stratégie en matière de ressources du Fonds sera axée sur le suivi des conclusions de la Consultation et la mobilisation des ressources supplémentaires nécessaires pour renforcer l'impact du programme ordinaire. Les activités prévues dans le cadre de cette stratégie en matière de reconstitution sont notamment les suivantes:

- a) Suivi de la situation des ressources du Fonds et notamment des flux réels de ressources par rapport aux projections. Ce suivi des ressources devrait englober une analyse des allocations au titre des prêts et des dons, des décaissements et des rentrées, du budget administratif et du produit des placements.
- b) Suivi de l'application des recommandations émanant de la Consultation, du Comité ad hoc chargé des allocations régionales ainsi que des orientations prioritaires définies par les organes directeurs pour le programme de travail relatif à la période 2000-2002.
- c) Suivi du développement des stratégies et des priorités des principaux donateurs eu égard à leurs incidences sur les opérations du Fonds.
- d) Suivi de l'orientation des politiques et des programmes des principales IFI.

Mobilisation de ressources financières supplémentaires

15. Les ressources supplémentaires sont les fonds reçus par le FIDA à l'appui d'activités et de programmes opérationnels, qui ne font pas partie des contributions des membres aux ressources de base du Fonds ("Article 4 – Ressources"). Ces ressources complètent et renforcent la stratégie du FIDA et revêtent des formes diverses, notamment: le cofinancement de projets et programmes; les fonds fiduciaires détenus par le FIDA, y compris le recours éventuel aux marchés des capitaux privés; et les ressources (financières et autres) du secteur privé.

16. S'agissant de la mobilisation de ressources destinées au cofinancement, l'objectif à atteindre en l'an 2000 est d'accroître les ressources de manière à ce que 30% du coût total des projets et des programmes soient cofinancés par des organismes bilatéraux et multilatéraux. Pour ce faire, les activités interdépartements de suivi des politiques, priorités et possibilités de cofinancement seront renforcées.

17. Les ressources gérées par le FIDA à des fins particulières sont généralement appelées "fonds supplétifs". Elles sont affectées à des domaines prioritaires définis sur une base thématique, comme la conservation des ressources naturelles, la problématique hommes-femmes et les questions de développement, et les opérations pilotes novatrices. Les fonds supplétifs peuvent également servir à financer les services de consultants contribuant à la réalisation d'études stratégiques et à la conception, l'exécution et l'évaluation des projets et programmes du FIDA. Les ressources actuellement disponibles au titre des contributions supplétives se chiffrent au total à environ 6,4 millions de USD. En l'an 2000, le FIDA intégrera davantage les fonds supplétifs au cycle des projets et augmentera le recours à ces fonds.



18. La mise au point de mécanismes financiers obéissant aux lois du marché est un troisième domaine dans lequel le FIDA cherche activement à renforcer les opérations du programme ordinaire. Plusieurs options s'inscrivant dans une stratégie plus vaste de développement des partenariats avec le secteur privé sont à l'examen, dont le financement garanti par des actifs.

Promotion des partenariats stratégiques et mobilisation de l'appui public en faveur du Fonds et de ses objectifs

19. Le FIDA continuera de promouvoir les partenariats avec deux grandes familles d'organisations afin d'améliorer la coordination de l'aide et l'adoption de politiques de développement efficaces en faveur des ruraux pauvres: celle des institutions des Nations Unies et des autres institutions financières internationales (IFI) d'une part et celle des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile (ONG et OSC) de l'autre. En l'an 2000, les principales activités prévues avec le premier de ces groupes sont les suivantes:

- a) suivre et encourager le développement des principaux cadres de coordination et de partenariat, notamment le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les bilans communs de pays et le Cadre de développement intégré de la Banque mondiale;
- b) assurer le suivi des conférences mondiales, y compris du Sommet mondial de l'alimentation, et du partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial;
- c) suivre l'évolution des stratégies et des ressources des grandes IFI et diffuser l'information au sein du FIDA;
- d) plaider la cause des ruraux pauvres dans les instances interorganisations compétentes.

20. S'agissant de la communauté des ONG et des OSC, l'objectif du FIDA est de rendre plus efficace son action de lutte contre la pauvreté en renforçant le dialogue sur les mesures à prendre et la collaboration opérationnelle avec ces organisations. Les principales activités prévues en l'an 2000 pour atteindre cet objectif sont notamment les suivantes:

- a) organisation d'une réunion consultative mondiale FIDA/ONG sur le thème de "Partenariats tripartites pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire par des projets et des programmes";
- b) participation stratégique sélective aux manifestations organisées par les Nations Unies pour célébrer l'entrée dans le nouveau millénaire et auxquelles seront associées des ONG et des OSC;
- c) parachèvement d'une base de données sur les ONG et d'un site web donnant des exemples concrets de coopération avec des ONG sur le terrain dans le cadre d'un système institutionnel d'information et de diffusion des savoirs.

21. Au cours de l'année à venir, le Fonds continuera d'œuvrer au renforcement de son image de marque et de mobiliser le soutien en faveur de la lutte contre la pauvreté. Il s'y emploiera dans le cadre d'une stratégie de communication visant les résultats suivants:

- a) positionner le FIDA par rapport aux autres IFI en soulignant ses points forts et ses points de complémentarité;
- b) susciter l'engagement des grands interlocuteurs du Fonds (gouvernements, organisations internationales, grand public, ONG/OSC et secteur privé);



- c) accroître l'appui fourni par les pays donateurs aux activités du FIDA;
- d) élaborer et appuyer des programmes pour diffuser l'information dans les pays;
- e) encourager les divers média à faire connaître les activités du FIDA en matière de lutte contre la pauvreté;
- f) faire circuler au sein du personnel du FIDA l'information sur les résultats des opérations du Fonds, les enseignements qui en ont été tirés, et leur impact sur l'évolution du contexte du développement international.

C. Stratégie de gestion des ressources humaines

22. Comme précédemment indiqué au Conseil dans le cadre de la Stratégie des ressources humaines, la réingénierie a continué de jouer un rôle important dans le travail du FIDA en 1999. Au nombre des résultats obtenus figurent: l'amélioration et le suivi des mesures prises au cours des deux dernières années dans le cadre de la stratégie des ressources humaines; l'élargissement des possibilités de formation et de perfectionnement du personnel à l'appui des objectifs de l'Organisation; l'emploi de techniques de gestion de la qualité pour repérer et supprimer des procédures faisant double emploi et rationaliser les opérations. Le FIDA s'est fixé trois grands objectifs pour 2000:

- consolidation des résultats des efforts de restructuration des cinq dernières années;
- restructuration des services d'appui qui n'ont pas encore bénéficié de la mesure, à savoir administration et protocole, finances et personnel;
- introduction de mesures novatrices dans la politique relative aux ressources humaines.

D. Stratégie de gestion de l'information

23. **Gestion de l'information.** La stratégie opérationnelle du FIDA pour l'an 2000 privilégie l'amélioration des moyens de gestion de l'information par d'importants investissements de départ dans l'étude des activités, le développement de systèmes appuyant la rationalisation et le renforcement de l'infrastructure. À cet égard, l'étude de faisabilité prévue dans l'aperçu du budget de septembre 1999 a jeté les bases du document présenté au Conseil d'administration.

QUATRIÈME PARTIE – EXAMEN DES RESSOURCES ET DES ENGAGEMENTS

24. **Niveaux des engagements 1994-2000.** Les prêts et les dons approuvés par le Conseil d'administration pour la période 1994-1999 et le montant proposé pour le programme de travail de 2000 sont indiqués ci-dessous.

TABLEAU 1: PRÊTS ET DONS APPROUVÉS (ANNULATIONS NON COMPRIS) 1994-1999 ET PROPOSITION POUR 2000

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	1999	2000
						Montant approuvé	Montant prévu	Montant proposé
Nombre de prêts	29	33	32	29	30	34	29 ²	30
(en millions de DTS – chiffres arrondis)								
Total valeur des prêts	243	261	275	288	304	310	306,9 ²	319,4
Total valeur des dons ³	12	15	19	23	24	25	25	25,9
Total valeur des prêts et des dons	255	276	294	311	328 ¹	335	331,9 ²	345,3 ⁴

² À l'exclusion du montant de 9,15 millions de DTS prévu pour 1998 pour le Projet de gestion des ressources forestières en Zambie, qui a été reporté.

³ Depuis 1995, la rubrique dons comprend le Fonds d'élaboration des projets (FEP).

⁴ Équivalent du montant en dollars des États-Unis pour 1999, corrigé de 2% pour tenir compte de l'inflation, comme précisé au tableau 3.

25. Les projections des ressources disponibles jusqu'à la fin de 2000 figurent au tableau 2.

TABLEAU 2: RESSOURCES ET ENGAGEMENTS, 1998-2001
(millions de DTS)

	Montant effectif 1998	Prévision 1999	Prévision 2000	Prévision 2001
Ressources au début de l'année ⁵	287	263	140	240
Annulations de prêts et autres ajustements ⁶	37	29	36	36
Total partiel	324	292	176	276
Contributions des membres				
Troisième reconstitution	5	0	0	0
Quatrième reconstitution ⁷	48	65	63	0
Cinquième reconstitution ⁸			144	144
Remboursement des prêts	119	116	131	128
Produit des placements ⁹	136	53	118	120
Dépenses de fonctionnement ¹⁰	(38)	(40)	(42)	(42)
Provisions ¹¹	(3)	(5)	(5)	(5)
Ressources après dépenses	591	481	585	621
Engagements– prêts et dons	(328)	(341)	(345)	(355)
Ressources en fin d'année	263	140	240	266

⁵ Les "ressources" sont définies comme étant nettes de tout engagement préalable au titre de prêts et en excluant le pouvoir d'engagement anticipé.

⁶ Les annulations de prêts ont été estimées sur la base de l'expérience passée et des clôtures de projets prévues.

⁷ D'un montant total de 460 millions de USD (y compris les 40 millions de USD de contributions complémentaires) qui comprend les 420 millions de USD de la quatrième reconstitution, en partant de l'hypothèse que l'intégralité de ce montant sera disponible pour engagement en 2000. Le FIDA a pour politique de ne prendre des engagements au titre de prêts ou de dons que sur versement effectif en espèces ou en billets à ordre.

⁸ En principe, la cinquième reconstitution devrait aboutir à un niveau d'environ 600 millions de USD et devenir disponible pour engagement dans le courant de 2000.

⁹ Le portefeuille de placements du FIDA devrait dégager un rendement nominal annuel de 7% en 2000 et 2001. Toutefois, pour 1999, les projections se fondent sur les tendances actuelles.

¹⁰ Pour les dépenses de fonctionnement et les allocations inscrites au programme de travail, le calcul repose sur l'hypothèse de l'utilisation de la quasi-totalité des montants pour 1999. Pour 2000, le chiffre comprend le montant qu'il est proposé d'utiliser au titre du budget d'investissement pour la phase de conception détaillée du programme de développement des processus et des technologies de l'information, soit 1,3 milliard de USD.

¹¹ Y compris les provisions pour le financement du déficit actuariel (2,6 millions de USD) de la couverture médicale après cessation de service et le fonds de l'Initiative PPTE (16 millions de USD) tel qu'approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-cinquième session.

CINQUIÈME PARTIE - LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2000

26. Le programme de travail pour 2000 est maintenu au même niveau réel qu'en 1999, ajusté pour tenir compte de l'inflation projetée (2%). Comme indiqué au tableau 3, il s'établit à environ 482,2 millions de USD, soit 345,3 millions de DTS. Pour mémoire, le programme de travail soumis à l'approbation du Conseil d'administration est exprimé en droits de tirage spéciaux (DTS), mais il est toujours élaboré en dollars des États-Unis, et c'est dans cette monnaie que sont présentées les comparaisons qui figurent au tableau 3.

TABLEAU 3: PROGRAMME DE TRAVAIL APPROUVÉ POUR 1999 ET PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR 2000

	1999 en millions de DTS (recalculé au taux de 1,41031)	1999 (en millions de USD)	Augmentation de prix (en millions de USD)	2000 proposé (en millions de USD)	2000 proposé (en millions de DTS à 1,39647)
Programme de prêts	310,1	437,3	8,7	446,0	319,4
Programme de dons d'assistance technique ¹²	25,1	35,5	0,7	36,2	25,9
Total	335,2	472,8	9,4	482,2	345,3

A. Programme de prêts

27. **Programme de prêts prévu pour 1999.** Le programme de prêts de 1999 prévoyait l'approbation de 34 projets pour un montant total de 310,09 millions de DTS (437,3 millions de USD), soit en moyenne 9,12 millions de DTS (12,9 millions de USD) par prêt. De fait, sans tenir compte du prêt à la Zambie qui a été reporté en 1998 et approuvé en 1999, 29 projets ont été approuvés en 1999 pour un montant total d'environ 306,9 millions de DTS (419,7 millions de USD), ce qui représente en moyenne 10,5 millions de DTS par prêt.

28. **Le programme de prêts pour 2000.** En 2000, 30 projets devraient être soumis pour approbation, représentant un montant total de 319,4 millions de DTS (446,0 millions de USD) soit en moyenne 10,7 millions de DTS (14,8 millions de USD) par prêt. Conformément au Rapport du président du Comité ad hoc du Conseil d'administration sur les allocations régionales (document CRR I/3/R.5) et comme l'a noté le Conseil d'administration à sa soixante-septième session en septembre 1999 (document EB 99/67/R.10), les allocations régionales recommandées sont de: 36,77% pour l'Afrique; 31,01% pour l'Asie et le Pacifique; 17,03% pour l'Amérique latine et les Caraïbes; et 15,19% pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (voir annexe II). Ces pourcentages correspondent aux allocations régionales ordinaires; toutefois, la part de l'Afrique (Afrique I et Afrique II) pourrait être augmentée pour répondre aux possibilités de projets qui se présenteraient en 2000 et pallier ainsi la baisse des prêts à cette région en 1997. Comme par le passé, on consultera les divers partenaires pour repérer les occasions de collaboration sous forme de cofinancement de projets – aussi bien de projets dus à l'initiative du FIDA qu'à celle des institutions coopérantes.

29. **Stratégies de prêt au niveau des régions.** Des précisions sur les tendances socio-économiques, les orientations stratégiques et les possibilités qui s'offrent au FIDA dans chacune des cinq régions figuraient dans l'aperçu du programme de travail et budget du FIDA pour 2000 (document EB 99/67/R.8), et sont résumées dans l'annexe V au présent document.

¹² Le pourcentage du programme DAT par rapport au programme global de travail a été maintenu à 7,5% comme en 1999.

B. Programme de dons d'assistance technique

30. Le programme de dons d'assistance technique (DAT) pour 2000 sera maintenu à hauteur de 7,5% du programme global de travail. Les activités financées par des dons sont choisies sur la base de l'appui apporté à l'exécution de la stratégie institutionnelle et des stratégies régionales du Fonds. Le programme DAT proposé pour 2000 se monte à 25,9 millions de DTS; la répartition de ce montant entre différents postes de dépenses est présentée au tableau 3A.

31. Comme en 1999, le programme DAT pour 2000 comportera des dons appuyant: a) la recherche agricole; b) d'autres activités de recherche, de formation et autres activités, destinées à aider les clients du FIDA et à faire connaître des moyens efficaces de lutte contre la pauvreté rurale; c) la mise en route et l'élaboration de projets (par le FEP); d) des programmes de coopération élargie avec des ONG; e) des audits d'environnement; et f) le Mécanisme spécial d'intervention (MSI).

32. Le FIDA passe actuellement en revue sa stratégie en matière de DAT. À sa soixante-troisième session, le Conseil a examiné un rapport préliminaire intitulé Principes fondamentaux et stratégie du FIDA en matière de financement sous forme de dons. Un séminaire informel qui s'est réuni en septembre 1998 pour examiner le rapport a fourni des directives utiles pour une étude plus approfondie du Conseil. La stratégie finale sera soumise à la soixante-neuvième session du Conseil d'administration en avril 2000.

**TABLEAU 3A: PROGRAMME DE DONN D'ASSISTANCE TECHNIQUE APPROUVÉ POUR 1999
ET PROPOSÉ POUR 2000
(en millions de USD)**

	1999		2000	
	Montant approuvé (en millions de USD)	% de l'ensemble du programme DAT	Montant proposé (en millions de USD)	% de l'ensemble du programme DAT
Recherche agricole	8,51	24,01	8,51	23,51
Autres activités de recherche, de formation et autres	13,67	38,56	13,84	38,23
Fonds d'élaboration des projets	8,77	24,74	9,15	25,28
Programme de coopération élargie FIDA/ONG	2,35	6,62	2,55	7,04
Audits d'environnement	0,4	1,13	0,40	1,10
Mécanisme spécial d'intervention	1,75	4,94	1,75	4,84
Total	35,45	100,00	36,20	100,00

33. Le Fonds se propose de continuer de financer sélectivement la recherche et la formation agricoles pour faire en sorte que les connaissances scientifiques disponibles soient mises au service de la petite production agricole et de la lutte contre la pauvreté. Cette approche facilitera l'identification des principaux obstacles à la production de revenus et à la sécurité alimentaire parmi les ruraux pauvres et aidera à promouvoir la diffusion de savoirs parmi les institutions, les agents de terrain et les décideurs qui cherchent à promouvoir le développement. Les dons seront utilisés pour renforcer la collaboration entre le FIDA et les centres de recherche régionaux et nationaux en vue de résoudre les principaux problèmes techniques freinant la productivité et d'améliorer l'information de tous les responsables du développement.



34. Les centres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) continueront de bénéficier de l'appui du Programme DAT du FIDA. À la fin d'octobre 1999, une "Semaine du GCRAI" a été organisée à Washington, D.C. autour du thème de la lutte contre la pauvreté. Le FIDA assurera une large diffusion aux conclusions de cette manifestation qui vont dans le sens de son propre programme.

35. Sous la rubrique "autres activités de recherche, de formation et autres", le FIDA continuera d'appuyer les activités ouvrant des possibilités aux ruraux pauvres là où c'est le plus nécessaire. Les dons pour la formation viseront notamment à améliorer le potentiel local en Amérique centrale et la formation à la gestion au niveau local en Asie. D'autres dons pourront aller à des programmes régionaux de gestion collective des ressources naturelles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord; à l'établissement d'un projet pilote prévoyant des réseaux de gestion des savoirs et le développement des légumes en Afrique de l'Ouest; au maintien de l'appui à l'Unité régionale d'assistance technique; à l'appui de la Coalition populaire pour éradiquer la faim et la pauvreté, etc.

36. Sous la rubrique "autres dons" on a privilégié la rapidité et la qualité de l'exécution des projets afin que les ruraux pauvres puissent rapidement bénéficier des avantages prévus. Le but sera de renforcer le potentiel local, sous-régional et régional et de faciliter la préparation des rapports d'achèvement de projets.

37. **Fonds d'élaboration des projets.** Un montant de 9,15 millions de USD sera alloué à l'élaboration d'environ 30 équivalents de projet complet (EPC); soit une légère augmentation par rapport à 1999, destinée à relever le niveau des projets de la réserve. Le FIDA examine actuellement si les ressources allouées à l'élaboration des projets et des programmes sont adéquates au plan du montant, de la portée et des mécanismes impliqués. L'opération pourra déboucher sur une modification de l'approche du financement des coûts d'élaboration des projets. Une partie des ressources du Fonds servira à financer des études de portefeuilles de pays dont les résultats seront pris en compte dans la conception de projets. Comme antérieurement, les ressources du Fonds serviront aussi à financer les activités associées à l'élaboration de la stratégie et à la conception des DAT.

38. **Programme de coopération élargie (PCE) entre les ONG et le FIDA.** En finançant directement par des dons les activités pilotes et expérimentales novatrices d'ONG, le PCE donne au FIDA la possibilité de mettre à profit l'expérience recueillie localement par les ONG; d'améliorer son approche de la conception, de l'exécution et de l'évaluation des projets; et de mettre en place des activités de développement répondant mieux aux besoins et plus durables. Les activités menées au titre du Programme pourraient en outre constituer une source de données d'expérience et de savoir-faire sur les opérations et la conduite à tenir et renforcer ainsi le rôle du FIDA en tant que centre de savoirs sur la pauvreté et la lutte contre la pauvreté. Elles seront poursuivies de manière plus systématique au cours des prochaines années. Enfin, le Programme aide à établir des partenariats et à maintenir des échanges réguliers avec de nombreuses ONG travaillant à promouvoir le développement qui peuvent enrichir la stratégie du FIDA et la panoplie des interventions menées dans le cadre des projets.

39. **Audit d'environnement.** Un montant de 400 000 USD figure à ce poste compte tenu du fait qu'un audit d'environnement est prévu pour les projets de la réserve pouvant avoir des répercussions importantes sur l'environnement. Les considérations touchant à la protection de l'environnement, y compris l'utilisation judicieuse, la bonne gestion et la restauration de la base de ressources naturelles, revêtent une importance capitale dans tous les projets du FIDA.

40. **Mécanisme spécial d'intervention (MSI).** Le montant proposé en 2000 pour les dons au titre de ce mécanisme a été maintenu au même niveau qu'en 1999, à savoir 1,75 million de USD. Ces dons servent à faciliter le démarrage des projets et la mise en œuvre rapide des activités d'appui. Ils sont réservés aux pays bénéficiant de prêts à des conditions extrêmement favorables.

SIXIÈME PARTIE – QUESTIONS AYANT UNE INCIDENCE SUR LE BUDGET DE 2000

41. Comme indiqué brièvement dans le document EB 99/67/R.8, présenté au Conseil d'administration à sa soixante-septième session en septembre 1999, l'introduction d'un budget d'investissement distinct constitue l'un des principaux éléments nouveaux du budget 2000. Il a fait l'objet d'un examen séparé à la soixante-huitième session du Conseil d'administration au cours de laquelle il a été recommandé que le Président soit autorisé à soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation une proposition y relative (GC 23/L.6). Comme les années précédentes, les autres dépenses exceptionnelles apparaîtront à la rubrique "dépenses initiales de réingénierie". De même, comme indiqué au tableau 4 ci-dessous, l'augmentation considérable du coût des activités de supervision de la Banque mondiale ainsi que le coût des sessions de la Consultation continueront d'être présentés à part.

A. Dépenses initiales de réingénierie

42. Une somme de 1,135 million de USD sera affectée en 2000 aux dépenses initiales de réingénierie. Le tableau A ci-dessous présente une ventilation des différents éléments concernés.

TABLEAU A: DÉPENSES INITIALES DE RÉINGÉNIERIE

	Budget 1998	Budget 1999	Budget 2000	
	Montant effectif (au taux de 1 742 ITL pour 1 USD)	Montant recalculé (au taux de 1 805 ITL pour 1 USD)	Augmentation (diminution) réelle	Proposition pour le budget 2000 (au taux de 1 805 ITL pour 1 USD)
Systèmes d'information	624	583	(583)	0
Programme de sécurité de l'information		55	(55)	0
Adaptation à l'an 2000		198	(198)	0
Passage à un environnement informatique à 32 bytes		219	(219)	0
Environnement technique de l'Intranet du FIDA		69	(69)	0
Systèmes d'information – information financière	624	42	(42)	0
Mise en oeuvre du système				
Cessation d'emploi et réaffectation du personnel	0	344	0	344
Assistance juridique spéciale		28	0	28
Supervision directe		28	(28)	0
Simplification des procédures/processus internes			14	14
Recours pour reclassement			14	14
Appui spécial aux services d'investigation	0	80	(80)	0
Évaluation des ressources humaines	530	60	(60)	0
Campagne de communication à l'appui des consultations sur les ressources futures	0	40	(40)	0
Matériel de sécurité			35	35
Gestion des savoirs			100	100
Rationalisation du processus d'appui du FIDA ¹³			628	628
Total	1 154	1 135	0	1 135

¹³ Il s'agit d'une estimation provisoire qui pourrait être réduite au cours de l'an 2000 selon les composantes spécifiques du processus traitées dans le cadre du budget d'équipement.



Cessation d'emploi et réaffectation du personnel

43. Comme en a été informé le Conseil en 1999 (document EB 98/65/R.5), l'adoption du système d'évaluation de l'activité professionnelle a été l'occasion d'identifier les compétences nécessaires, de déterminer les qualifications correspondant aux diverses activités de l'organisation et d'étudier la charge de travail du personnel. En conséquence et conformément aux priorités du Fonds, il pourrait encore y avoir des réaffectations de personnel et cessations de service. Tout sera fait pour maintenir le personnel en poste et lui assurer une formation appropriée afin de lui permettre d'acquérir les compétences requises par les postes occupés. Le FIDA s'efforcera de fournir aux fonctionnaires réaffectés des services de conseil et de soutien, qu'il s'agisse de soutien moral suite au transfert, de formation pour le transfert vers un autre poste ou d'une aide pour la recherche d'un emploi au sein de l'organisation. Il est proposé d'allouer une somme supplémentaire de 344 000 USD pour faciliter ce processus.

Assistance juridique spéciale

44. Il est proposé d'allouer une somme de 28 000 USD au titre des dépenses ponctuelles prévues en 2000. La moitié de cette somme, soit 14 000 USD, est destinée aux activités de simplification des procédures et des processus internes et l'autre moitié aux activités en rapport avec les appels interjetés par un certain nombre de fonctionnaires à la suite du programme de reclassement de 1998.

Matériel de sécurité

45. Il est proposé de consacrer une somme de 35 000 USD à l'achat de matériel de sécurité (détecteur de métal/rayons-X) pour le courrier et les colis, comme recommandé par le coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et dans le rapport du Comité de gestion des risques opérationnels.

Gestion des savoirs

46. L'évaluation externe rapide a préconisé que le FIDA devienne une institution de savoirs concernant l'élimination de la pauvreté rurale. Un certain nombre d'initiatives, dont la création d'un système de données d'évaluation (EKSYST), ont donc été prises. Le cycle d'élaboration des projets a été modifié de façon à en faire un cycle d'apprentissage. Le FIDA a également accordé une plus grande importance à la constitution de partenariats stratégiques reposant sur le partage des savoirs, bien qu'une grande partie de ces savoirs continuent d'être gérés pays par pays et/ou par région. Comme il apparaissait de plus en plus clairement que la gestion des savoirs ne devait pas être circonscrite aux différentes unités fonctionnelles ou aux différentes procédures, il a été décidé d'adopter une gestion thématique. Ainsi, à la fin de 1999, quatre groupes thématiques, disposant de ressources limitées, auront été créés et devraient fournir leurs premiers résultats le 30 juin 2000 au plus tard. Au vu de ces résultats, le FIDA pourrait développer la gestion thématique de ses savoirs concernant l'éradication de la pauvreté rurale.

47. Il est prévu d'allouer en 2000, à chacun des quatre groupes thématiques (ainsi qu'à un cinquième groupe qui sera créé) 20 000 USD supplémentaires (soit, au total, 100 000 USD), afin de leur permettre d'utiliser, pendant un temps limité, les services d'un assistant de recherche et d'un expert extérieur possédant les compétences requises; de réaliser un certain nombre de produits (page Internet, brochures, outils multimédias, publications, etc.); et d'organiser des ateliers et des séminaires en vue de produire et de diffuser des savoirs.

48. Le recours à des groupes thématiques constitue un nouveau mode de partage des savoirs au sein du FIDA (et, avec le temps, entre le FIDA et ses partenaires) et différentes modalités sont actuellement mises à l'essai à cette fin. Il est par conséquent proposé de contribuer à ces efforts en augmentant les ressources destinées à la phase initiale de réingénierie, puis de revoir les modalités de financement une fois que le processus aura dépassé la phase pilote.

Rationalisation des opérations de soutien du FIDA

49. Il est proposé d'allouer un montant de 628 000 USD. Comme indiqué au Conseil d'administration à sa session de septembre 1999, la direction s'emploie actuellement à restructurer les services de soutien, à savoir la Division du personnel, les Services administratifs et du protocole, le Bureau du Secrétaire, la Trésorerie et le Bureau du Contrôleur. Il est envisagé de réaliser une certaine partie de ces activités dans le cadre de l'examen des processus de travail imputable au budget d'investissement, ce qui réduira le montant requis. Toutefois, la direction alloue ce montant provisoire pour tenir compte du temps imparti et des composantes spécifiques qui seront traitées pendant la première phase.

B. Coûts de supervision de la Banque mondiale

50. Le montant additionnel au titre de l'augmentation extraordinaire des coûts de supervision de la Banque mondiale, qui était de 640 000 USD en 1999, comme indiqué dans le document EB 98/65/INF.3, a été ramené à 389 000 USD en 2000.

C. Réunions de la Consultation

51. Une somme de 343 000 USD avait été réservée dans le budget de 1999 à la tenue de trois sessions de la Consultation. Or, cinq sessions ont été organisées - c'est-à-dire deux de plus que prévu - et le FIDA a par conséquent été contraint d'utiliser des fonds pour imprévus afin de couvrir les coûts supplémentaires liés à ces deux sessions. Étant donné que la Consultation n'a toujours pas pris fin au moment de la rédaction du présent document, un montant de 141 000 USD a été prévu pour 2000.

SEPTIÈME PARTIE – LE BUDGET POUR 2000

52. Il est proposé de maintenir le budget de 2000 au même niveau qu'en 1999, c'est-à-dire de maintenir une croissance zéro en termes réels mais de tenir compte de la hausse prévue des prix/de l'inflation. Au cours des sept années écoulées depuis 1993, le budget administratif a été maintenu au même niveau ou a diminué en termes réels, comme on peut le voir dans les encadrés 2 et 3 ci-dessous. De fait, le budget proposé pour 2000, soit 55 392 000 USD, est inférieur à celui de 1993 en termes effectifs.

53. Comme on le verra, la direction du Fonds a clairement fait la preuve de sa détermination à maintenir de façon judicieuse et dans la mesure du possible, les dépenses administratives au même niveau.

Encadré 2

Budget administratif ¹⁴

Augmentation (diminution) réelle par rapport
à l'année précédente (%)

1993	(2,16)
1994	(13,00)
1995	(3,60)
1996	(8,08)
1997 ¹⁵	0
1998	(0,26)
1999 ¹⁶	(0,04)
2000	0

¹⁴ Tel qu'il figure dans le document sur le budget publié chaque année.

¹⁵ Non compris le programme de départ à la retraite anticipée.

¹⁶ Non compris la Consultation.



54. Il est désormais admis qu'au lieu de procéder à des réductions de crédit artificielles, il est préférable d'accroître l'efficacité des procédures de façon à réaliser durablement des économies en terme réel. Il faudra donc examiner les procédures existantes de façon à déterminer si elles doivent ou non être modifiées, voire progressivement supprimées.

55. Si l'on s'était contenté de maintenir artificiellement une croissance zéro en terme nominal sans analyser les besoins découlant des activités de base et de l'orientation stratégique du FIDA, il est probable que les activités au cours des sept dernières années auraient été frappées d'immobilisme. Aucune nouvelle croissance n'aurait été possible, et on aurait même pu craindre une dégradation des résultats et une baisse de moral du personnel. Tous les services auraient vu leur part "réelle" du budget diminuer puisque, comme les activités et les procédures seraient restées les mêmes et au même niveau, il aurait fallu absorber d'une façon ou d'une autre les hausses des coûts de personnel et des autres coûts fixes liées à l'inflation. Il aurait été impossible d'entreprendre de nouvelles activités et les programmes essentiels auraient été gravement pénalisés.

56. Au lieu de cela, la direction du FIDA a adopté une approche énergique et dynamique. En consultation avec le personnel et les États membres, un certain nombre de priorités ont été fixées, les activités inutiles ont été éliminées et les méthodes de travail ont été analysées afin de déterminer comment parvenir à une efficacité maximale. Cette analyse s'est fréquemment accompagnée d'investissements initiaux qui, dans la plupart des cas, ont été absorbés les années suivantes en maintenant un budget à croissance réelle zéro. Cette approche a par ailleurs encouragé les responsables à simplifier un certain nombre de procédures de façon à "faire plus avec moins".

57. La réingénierie d'un certain nombre de processus de travail commencée en 1994/95 a permis de réaliser des économies budgétaires réelles, notamment dans les domaines de la gestion des documents, des publications et du cycle d'élaboration des projets. Le renforcement et la plus grande transparence du cycle des projets qui en sont résultés se sont traduits par une amélioration des performances des projets et des produits dans d'autres domaines. Le nombre de publications du FIDA a été multiplié par trois au cours des trois dernières années. Les économies ainsi réalisées ont été par la suite utilisées pour financer de nouvelles activités et pour renforcer l'exécution et la supervision des projets.

58. Le processus de réingénierie a permis d'entreprendre, sans ressources additionnelles, un certain nombre de nouvelles activités, à savoir: a) la supervision directe de 15 projets; b) un accroissement d'environ 30% du programme de prêts en termes de dollars des États-Unis; c) le lancement de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté; d) la transformation du FIDA en une organisation de savoirs; et e) la définition d'une vision de l'action du FIDA et d'une orientation stratégique unifiée.

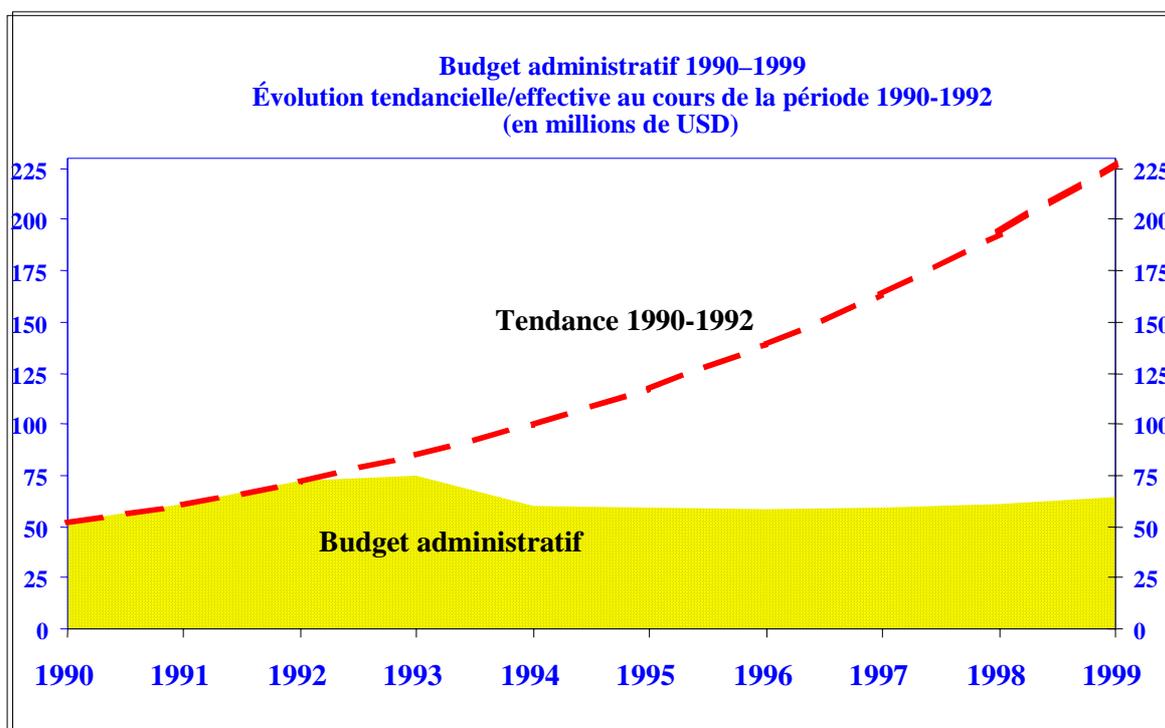
59. Les initiatives en matière de technologies de l'information prises à la suite du processus de réingénierie permettent d'apporter un appui dans plusieurs domaines: le cycle des projets (système de gestion du portefeuille de projets); le Centre de documentation (système de gestion des documents et système de gestion des dossiers); la passation des marchés et les services financiers (système PeopleSoft) pour les sommes à payer/les ordres d'achats. De plus, comme le Conseil en a été informé, l'équipe de gestion des ressources humaines a conclu, à la suite d'une analyse exhaustive, à la nécessité de renforcer le programme gestion des ressources humaines par des outils informatiques. Toutes ces initiatives ont été prises au cours de la période 1994-1999 et ont été financées dans les limites imposées par la politique du FIDA de croissance zéro en termes réels du budget administratif annuel.

60. L'étape suivante a consisté à chercher à améliorer l'efficacité d'autres activités de soutien. Comme envisagé dans le rapport de situation sur les systèmes de gestion informatisée (EB 99/67/R.25), une étude exhaustive a été entreprise afin de déterminer la structure opérationnelle

des méthodes de travail internes et de définir les priorités en matière de technologies de l'information compte tenu de la poursuite du processus de réingénierie. L'étude ayant fait ressortir les avantages d'un programme de développement institutionnel, le FIDA est assuré du bien-fondé de financer son programme de renouvellement des processus pour la période 2000-2002 au titre du budget d'investissement.

61. Le budget pour 1999 que le Conseil des gouverneurs a approuvé à sa vingt-deuxième session (au taux alors en vigueur de 1 731,29 ITL pour 1 USD) s'élevait à 55 416 000 USD, y compris une réserve pour imprévus de 400 000 USD et un montant de 343 400 USD pour le financement des sessions de 1999 de la Consultation. Il est proposé de fixer le budget pour 2000 à 55 392 000 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD, mais non compris une somme de 141 000 USD pour le financement d'une session de la Consultation.

Encadré 3*



* Comme on peut le voir sur l'encadré 3, le budget administratif a été maintenu au même niveau au cours des sept dernières années. Précédemment, il avait affiché une tendance persistante à la hausse, notamment au cours de la période 1990-1992. Il a diminué d'environ 30% en termes réels entre 1990 et 1993 et s'est maintenu constant, toujours en termes réels, depuis cette date.

62. **Utilisation du budget de 1999.** On trouvera au tableau 4 le montant prévu des dépenses administratives en 1999 ainsi que leur ventilation par poste. Ces montants ont été recalculés, aux fins de comparaison, sur la base des dernières estimations en ce qui concerne le taux de change moyen ITL/USD pour 1999 (soit 1 805 ITL pour 1 USD). Comme en 1999, ils seront recalculés sur la base des derniers taux de change moyens ITL/USD et EURO/USD disponibles lors de la présentation à la vingt-troisième session du Conseil des gouverneurs pour approbation. D'après les projections actuelles, les crédits alloués aux différents postes budgétaires devraient être intégralement utilisés.

TABLEAU 4: COMPARAISON ENTRE LE BUDGET EFFECTIF DE 1998 ET LES BUDGETS POUR 1999 ET 2000
(en milliers de USD)

	1998	1999					2000		
	Montant effectif (à 1 742 ITL/1 USD)	Montant initialement approuvé (à 1 734 ITL/1 USD)	Dépenses prévues (à 1 731,29 ITL/1 USD)	Budget (à 1 731,29 ITL/ 1 USD)	Budget recalculé (à 1 805 ITL/ 1 USD)	Montant révisé (à 1 805 ITL/USD)	Augmentation (diminution) réelle	Augmentation des prix	Budget proposé (à 1 805 ITL/ 1 USD)
Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles	1 775	1 840	1 842	1 842	1 786	1 786	(50)	68	1 804
Dépenses de personnel	28 102	27 834	27 869	27 869	26 964	27 014	32	1 104	28 150
Paiements relatifs à l'évaluation prospective, à la supervision et à l'évaluation	13 753	14 914	14 917	14 917	14 830	14 830	24	164	15 018
Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	5 790	6 045	6 053	6 053	5 875	5 825	(21)	128	5 932
Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	2 182	2 540	2 542	2 542	2 486	2 486	15	63	2 564
6. Imprévus									
a) Dépenses relatives au nouveau bâtiment du siège		150	150	150	150	150			150
b) Dépenses imprévues		250	250	250	250	250			250
Total partiel	51 602	53 573	53 623	53 623	52 341	52 341	-	1 527	53 868
Dépenses initiales pour la réingénierie	624	1 153	1 153	1 153	1 135	1 135	-	0	1 135
TOTAL	52 226	54 726	54 776	54 776	53 476	53 476	0	1 527	55 003
Hausse extraordinaire de prix (Banque mondiale)		640	640	640	640	640	(37)	(116)	487
TOTAL GÉNÉRAL	52 226	55 366	55 416	55 416	54 116	54 116	(37)	1 411	55 490
Consultation		343	343	343	333	333	(192)	0	141

Voir tableau 5

Voir tableau 6

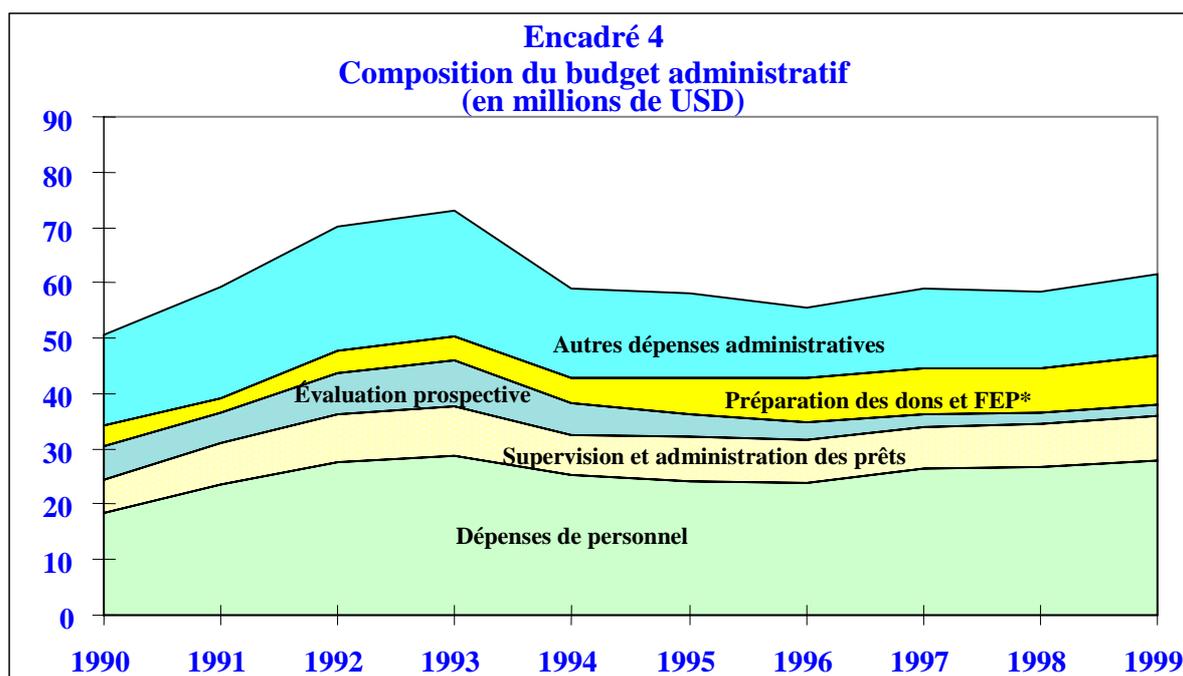
Voir tableau 7

Voir tableau 8

Voir tableau 9

Comparaison budget 1999/budget 2000

Augmentation (diminution) globale	0,00%
Augmentation nominale de prix	2,85%



* Bien que ne faisant pas à proprement parler partie du budget, les coûts liés à la préparation des projets - actuellement couverts par le FEP au titre du programme DAT - figurent ici en tant que dépenses liées à l'exécution des projets.

Prévisions budgétaires pour 2000

63. Comme les années précédentes, les prévisions budgétaires pour chaque type de dépenses ont été calculées en fonction des tendances présentes et passées concernant la variation des indices, les hausses de commissions annoncées par les institutions coopérantes pour la supervision et l'administration des prêts, les hausses des tarifs des fournisseurs et des services publics, les contrats négociés ainsi que d'autres facteurs qui ont une influence sur les dépenses au siège et hors siège. Les principaux éléments utilisés pour calculer les prévisions des dépenses sont les suivants:

- a) sauf indication contraire, un taux général d'inflation de 2%, calculé sur la base du taux moyen d'inflation prévu en Italie en 2000, a été appliqué à toutes les dépenses encourues à Rome;
- b) les augmentations des traitements des fonctionnaires du cadre organique et des personnels des services généraux ont été calculées sur la base des facteurs ci-après. Elles sont conformes au régime commun des Nations Unies et ont été calculées en étroite collaboration avec l'organisme de référence à Rome (FAO) en tenant compte de toute recommandation éventuelle de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Ces pourcentages peuvent varier d'une année à l'autre et les chiffres retenus représentent la meilleure estimation possible au moment de la préparation du présent document de ce que seront effectivement les augmentations décidées pour 2000 pour le régime commun:
 - i) une augmentation d'environ 2,5% des traitements et indemnités de poste correspondant aux avancements annuels ou biennaux à l'échelon supérieur et aux changements de classe;



- ii) une augmentation de 3% pour les agents des services généraux au titre de la hausse du coût de la vie, à compter du 1^{er} novembre 2000, et une provision de 3% en prévision des résultats de l'enquête sur les salaires, à compter du 1^{er} octobre 2000;
- iii) une provision en prévision de l'augmentation de quatre points du barème de l'indemnité de poste pour les fonctionnaires du cadre organique, à compter de mai 2000;
- iv) une augmentation de 3% de la rémunération considérée aux fins de la pension des fonctionnaires du cadre organique à partir de novembre 2000;
- v) une hausse prévue de 15% des contributions au plan d'assurance maladie et des frais médicaux après cessation de service à compter de janvier 2000;
- vi) l'actualisation, en fonction du dernier niveau de rémunération, des primes de rapatriement et des indemnités pour cessation de service, conformément à la pratique du régime commun des Nations Unies. Comme les années précédentes, cette actualisation est estimée à 6,5% des traitements de base nets des fonctionnaires du cadre organique et à 12% des salaires du personnel des services généraux, et est liée aux augmentations prévues de rémunération;
- vii) une hausse pondérée d'environ 2% pour les tarifs aériens et de 2% pour l'indemnité journalière de subsistance applicable à Rome et dans les autres capitales;
- viii) les prévisions concernant la rémunération des institutions coopérantes au titre de la supervision et de l'administration des prêts liées aux projets du FIDA, conformément à ce qui a été communiqué au Fonds.

64. On trouvera ci-après le détail des diverses catégories du budget administratif, ainsi que les explications de tout écart significatif par rapport à 1999, et à l'annexe IV une analyse du budget pour 2000 par département et unité organique.

A. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles

65. On trouvera au tableau 5 le détail des dépenses liées à la vingt-quatrième session du Conseil des gouverneurs, aux trois sessions du Conseil d'administration, aux cinq réunions du Comité de l'évaluation et aux quatre réunions du Comité de vérification des comptes qui doivent se tenir en 2000. Les économies nécessaires pour couvrir le coût supplémentaire représenté par l'augmentation du nombre de réunions du Comité de l'évaluation sont principalement obtenues en réduisant le nombre de traducteurs recrutés au plan international, en assurant une plus grande efficacité des flux de documents et en ayant plus largement recours à la traduction à distance pour les réunions du Conseil d'administration. L'économie de 50 000 USD en termes réels sera transférée au poste "Dépenses de personnel" afin de couvrir le coût de la transformation d'un poste de personnel temporaire employé pour une longue durée en poste permanent. L'allocation globale proposée pour 2000 comprend une provision de 68 000 USD pour augmentation éventuelle des taux de rémunération du personnel de conférence, de l'indemnité journalière de subsistance à Rome et des frais de voyage.

TABLEAU 5: RÉUNIONS DES ORGANES DIRECTEURS ET AUTRES RÉUNIONS OFFICIELLES
(en milliers de USD)

	1998	1999		2000		
	Montant effectif (à 1 742 ITL/USD)	Budget (à 1 731,29 ITL/USD)	Budget recalculé (à 1 805 ITL/USD)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse des prix	Budget proposé (à 1 805 ITL/USD)
a) CONSEIL DES GOUVERNEURS						
Personnel du cadre organique (traitements/ indemnités de poste/indemnités de subsistance), interprètes, traducteurs et autres	211	162	159	-	2	161
Personnel auxiliaire temporaire (traitements/ indemnités de poste/indemnités de subsistance)	196	199	191	(25)	9	175
Frais de voyage	30	35	34	-	-	34
Communications, sécurité et autres services	85	78	75	(10)	2	67
Fournitures, impression et divers	112	105	100	24	2	126
Total partiel	634	579	559	(11)	15	563
b) CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SOUS-COMITÉS						
Personnel du cadre organique (traitements/ indemnités de poste/ indemnités de subsistance), interprètes, traducteurs et autres	618	698	684	-	12	696
Personnel auxiliaire temporaire (traitements/ indemnités de poste/indemnités de subsistance)	289	355	341	(34)	36	343
Frais de voyage	80	85	82	-	2	84
Administrateurs (voyages et indemnités de subsistance)	98	73	70	-	2	72
Communications, sécurité et autres services	18	24	23	(2)	-	21
Fournitures, impression et divers	38	28	27	(3)	1	25
Total partiel	1 141	1 263	1 227	(39)	53	1 241
TOTAL GÉNÉRAL	1 775	1 842	1 786	(50)	68	1 804

B. Dépenses de personnel

66. On trouvera au tableau 6 une ventilation des dépenses totales de personnel pour 2000 (soit 28 150 000 USD) au titre des postes approuvés. L'augmentation totale de 1 104 000 USD, indiquée au paragraphe 63, et l'augmentation réelle globale de 32 000 USD sont expliquées ci-dessous.

TABEAU 6: DÉPENSES DE PERSONNEL
(en milliers de USD)

	1998	1999			2000			Cadres	Services généraux	Autres
	Montant effectif (à 1 742 ITL/USD)	Budget (à 1 731,29 ITL/USD)	Budget recalculé (à 1 805 ITL/USD)	Budget révisé (à 1 805 ITL/USD)	Augmentation (diminution) réelle	Augmentation de prix	Budget proposé (à 1 805 ITL/USD)			
a) Traitements et indemnités de poste	17 200	16 920	16 284	16 284	52	596	16 932	10 738	6 162	32
b) Indemnités pour frais d'études et autres indemnités	1 566	1 754	1 694	1 694	-	66	1 760	1 572	188	
c) Contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie ¹	4 728	5 252	5 148	5 198	22	295	5 515	3 151	1 718	646
d) Congés dans les foyers	311	315	304	304	-	6	310	309	1	
e) Primes de rapatriement et indemnités pour cessation d'emploi	1 462	1 443	1 416	1 416	-	74	1 490	815	675	
f) Frais de réinstallation et de recrutement	387	416	401	401	(46)	8	363			363
Personnel permanent et sous contrat à durée déterminée	25 654	26 100	25 247	25 297	28	1 045	26 370	16 585	8 744	1 041
g) Personnel temporaire à engagement de courte durée	1 253	1 103	1 070	1 070	9	41	1 120	354	766	
h) Heures supplémentaires	191	226	217	217	(5)	9	221		221	
i) Formation	1 004	440	430	430		9	439			439
TOTAL GÉNÉRAL	28 102	27 869	26 964	27 014	32	1 104	28 150	16 939	9 731	1 480

¹ À des fins de comparaison, comprend désormais les dépenses médicales dues à la FAO qui figuraient auparavant sous la rubrique "Dépenses de bureau et autres dépenses générales".

TABLEAU 6A: TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31/10/1999¹⁷

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						Personnel de soutien	
	AP	D-2	D-1	P-5	P-4	P-2/3	Total	
Cabinet du Président (OP)								
Cabinet du Président		1					1	3
Vérification interne des comptes				1	1	1	3	1
Bureau de l'évaluation et des études			1	3	3		7	6
Bureau du Conseil général			1	2	2		5	4
TOTAL OP	0	1	2	6	6	1	16	14
Bureau du Vice-Président (VP)								
Bureau du Vice-Président								1
Bureau du Contrôleur			1	4	2	1	8	25.5
Trésorerie			1	1	1	2	5	7
TOTAL VP	0	0	2	5	3	3	13	33,5
Département gestion des programmes (PD)								
Bureau du Président adjoint	1			2	1	1	5	3
Division Afrique I		1		6	3		10	6
Division Afrique II			1	6	2	1	10	6
Division Asie et Pacifique			1	7	1		9	6
Division Amérique latine et Caraïbes		1		6	1		8	5
Division Proche-Orient et Afrique du Nord			1	6	1		8	4
Division consultative technique			1	7			8	4
TOTAL PD	1	2	4	40	9	2	58	34
Département politique économique et stratégie de mobilisation de ressources (ED)								
Bureau du Président adjoint	1	1	1	2	6	1	12	11
TOTAL ED	1	1	1	2	6	1	12	11
Département management et services du personnel (MD)								
Bureau du Président adjoint	1						1	1
Services administratifs et du protocole				1	1	2	4	23.5
Systèmes de gestion informatisée			1	1	4	3	9	7.5
Bureau du Secrétaire du FIDA			1	2	5	6	14	25.5
Division du personnel			1	2	1	1	5	8
TOTAL MD	1	0	3	6	11	12	33	65,5
TOTAL GÉNÉRAL	3	4	12	59	35	19	132	158

67. Le tableau 6A fait apparaître l'actuelle répartition des effectifs par classe et par département; la dotation générale en personnel ne change pas par rapport à 1999 à l'exception toutefois du personnel temporaire employé pour une longue durée dont le financement, comme indiqué précédemment au Conseil, est assuré autrement. L'administration est toujours à la recherche d'une solution à long terme pour absorber cette catégorie, rien n'étant prévu à cet égard dans le cadre du renouvellement de personnel en 2000 et dans l'avenir immédiat. Les autres éléments importants des dépenses de personnel sont les suivants:

- a) **Traitements et indemnités de poste.** En ce qui concerne les cadres, les crédits prévus pour les avancements à l'échelon supérieur et la revalorisation du barème des indemnités de poste s'élèvent au total à 219 000 USD, conformément au paragraphe 63 b) i) et iii). S'agissant du personnel des services généraux, la provision pour hausse des traitements et pour une partie des avancements biennaux d'échelon est de 377 000 USD. Ces augmentations, d'un montant total de 596 000 USD, marquent une progression d'environ 3% par rapport à l'année précédente. L'augmentation de 52 000 USD tient à la conversion d'un poste de temporaire employé pour une longue durée, comme indiqué au paragraphe 65.

¹⁷ Les postes du président et du vice-président ne sont pas inclus.



- b) **Indemnités pour frais d'études et autres indemnités.** L'augmentation prévue de 66 000 USD couvre principalement les augmentations des indemnités pour frais d'études.
- c) **Contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie.** L'augmentation de 295 000 USD est due principalement à une augmentation de 206 000 USD de l'assurance médicale et de la couverture médicale après cessation de service et à l'augmentation de 3% de la rémunération considérée aux fins de la pension qui doit prendre effet en novembre 2000 pour les deux catégories de personnel.
- d) et e) **Congés dans les foyers, primes de rapatriement et indemnités de cessation d'emploi.** Les hausses de prix correspondent à une augmentation des frais de transport aérien pour les congés dans les foyers de 6 000 USD; en ce qui concerne les primes de rapatriement et les indemnités de cessation d'emploi, l'augmentation atteint au total 74 000 USD pour les deux catégories de personnel.
- f) **Réinstallation et recrutement.** Comme indiqué précédemment, les coûts de recrutement et de réinstallation ont considérablement augmenté en 1999. Pour 2000, le montant total de l'allocation pour réinstallation a été diminué de 46 000 USD en raison des actuelles tendances en matière de vacances de poste et de cessation d'emploi. Le montant de 8 000 USD prévu au titre de la hausse des prix est destiné à couvrir l'effet de l'inflation sur les frais de déplacements pour entretiens et sur les dépenses d'engagement des cadres. Bien qu'un nombre moindre de départs à la retraite soit prévu en 2000, les activités de recrutement en cours se poursuivront. Un crédit a en outre été prévu pour les démissions et les transferts au cours de l'an 2000.
- g) **Personnel temporaire à engagement de courte durée.** Une petite augmentation de 9 000 USD est prévue et, compte tenu de l'augmentation de 41 000 USD inscrite au titre de la hausse des prix, le total s'établit à 1 120 000 USD.
- h) **Heures supplémentaires.** Les crédits prévus à ce poste pour 1999 accusent une légère réduction de 5 000 USD. Compte tenu d'une augmentation de 9 000 USD au titre de la hausse de prix, ils s'établissent au total à 221 000 USD pour 2000.
- i) **Formation.** Les activités figurant au programme de formation 2000 ont été retenues sur la base de directives pour la gestion, de questions concernant la ligne d'action à tenir et des fiches utilisées pour la planification et la mise en œuvre du système d'évaluation de l'activité professionnelle. Les programmes de formation sont conçus pour appuyer les systèmes du FIDA et améliorer les compétences et les connaissances déjà acquises. Le montant alloué en 2000 devrait être le même qu'en 1999. Les activités retenues pour 2000 correspondent aux étapes successives de la stratégie de mise en valeur des ressources humaines et portent notamment sur les domaines suivants:
- **Appui du changement.** Dans le prolongement de ce qui a été fait en 1998 et en 1999, la formation portera notamment sur l'aptitude à la gestion et à l'encadrement, la gestion de l'exécution et la constitution d'équipes. Cette formation, qui tiendra compte des besoins identifiés au cours de 1999 par un exercice d'évaluation des besoins aura pour but essentiel de renforcer le potentiel afin d'aider le personnel à atteindre les objectifs stratégiques du Fonds. Les sessions de suivi appuieront les initiatives de gestion des savoirs en constituant un forum facilitant les échanges de savoirs et de données d'expérience. Les sessions consacrées à la constitution d'équipes ont débuté en 1998 et se sont poursuivies tout au long de 1999 pour renforcer la cohésion des groupes et résoudre les problèmes organisationnels perçus. D'autres sessions prévues en 2000 seront consacrées à la continuation d'interventions au niveau des unités, à la constitution d'équipes représentant plusieurs unités et aux équipes autogérant leur travail.



- **Renforcement des qualifications du personnel.** Tirés des fiches de planification et de performance du système d'évaluation de l'activité professionnelle, les besoins en formation pour l'an 2000 portent notamment sur les questions suivantes: problèmes de développement rural; questions financières; comptabilité; ressources humaines, technologies de l'information, milieu du travail et sécurité au travail, aptitudes aux relations interpersonnelles et à la communication, aptitudes linguistiques, cadre logistique, microfinancement, rudiments d'économie pour non spécialistes, aptitudes à l'exposé d'une question, à la négociation, aux entretiens, à la gestion du temps, à l'organisation du travail et à la représentation graphique des opérations.
- **Formation orientée vers l'action.** La formation à la gestion des risques a été assurée au cours des deux dernières années et sera maintenue tout au long de l'an 2000.
- **Dons appuyant des études.** Introduit en 1994, ce programme continuera de fournir une aide financière à des membres du personnel désireux de poursuivre des études universitaires en rapport avec leur travail et le déroulement de leur carrière.

68. On s'est efforcé de maximiser les fonds consacrés à la formation en organisant des ateliers de formation au siège. Dans les cas cependant où il est évident qu'une formation à l'extérieur est plus appropriée, celle-ci sera financée sur le budget de formation. Le recours à des experts ou à des consultants extérieurs et à la formation institutionnelle sera maintenu; les dépenses de voyage, le matériel, l'équipement et les fournitures didactiques, les installations de conférence, le logement et les transports des participants seront défrayés.

C. Paiements relatifs à l'évaluation prospective, à la supervision et à l'évaluation

69. On trouvera au tableau 7 le détail des coûts projetés pour 2000 qui se montent à 15 018 000 USD.

Évaluation prospective et dépenses connexes

70. Comme en 1999, il est proposé que le FIDA entreprenne 33 équivalents d'évaluation prospective complète pour un total de 2 016 000 USD. Il s'agit là d'un niveau minimum, vu la nécessité: i) de réaliser une évaluation prospective d'un nombre important de projets devant être examinés par le Conseil en 2000 tout en faisant en sorte que commence le travail d'évaluation prospective sur des projets devant être soumis à la session du Conseil d'avril 2001; ii) d'assurer une meilleure répartition des projets au cours des prochaines années et iii) de constituer l'actuelle réserve et de mettre au point des avant-projets préliminaires, afin de dresser une petite liste de projets aménageant une certaine souplesse. Différentes possibilités de cofinancement ont été identifiées pour 2000. Des pourparlers sont engagés avec la Banque africaine de développement et la Banque mondiale pour préciser les conditions; de leur issue dépendra le nombre final de projets cofinancés en 2000. Le montant total de 2 016 000 USD qui est proposé prévoit une augmentation pour hausse de prix de 45 000 USD qui permettra de tenir compte des changements prévus des tarifs des consultants et des indemnités journalières de subsistance/voyages à travers le monde.

Supervision directe du FIDA

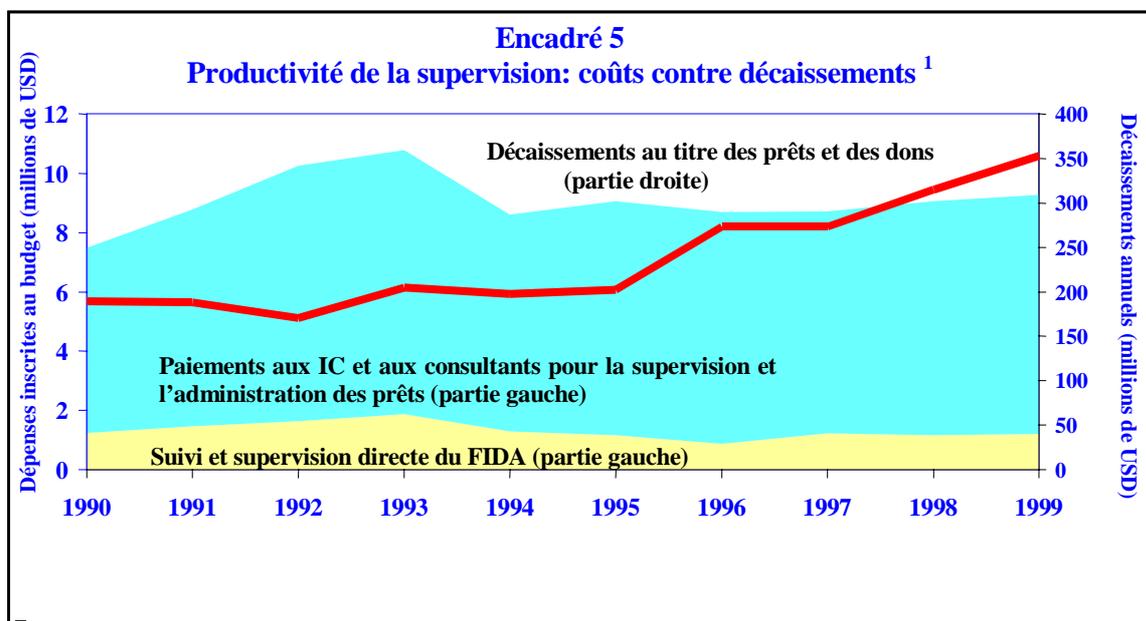
71. À sa vingtième session en février 1997, le Conseil des gouverneurs a adopté une résolution autorisant le FIDA à superviser directement un nombre limité de projets (15 au total). Le premier de ces projets a été approuvé en avril 1997; 13 autres ont été approuvés depuis lors. Le quinzième projet doit être soumis à l'approbation du Conseil d'administration à sa session de décembre 1999. Des progrès satisfaisants ont été enregistrés, soit au stade de l'exécution, soit à celui des travaux préparatoires avant l'exécution. Comme des ressources budgétaires sont demandées pour un total de 10,5 de l'EPC, une allocation légèrement majorée est proposée en cas de supervision directe des projets. Le FIDA sera ainsi en mesure d'assurer une supervision et un suivi efficaces, ce qui devrait se traduire par une meilleure exécution et des résultats plus satisfaisants sur le terrain.

**TABLEAU 7: PAIEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION PROSPECTIVE, À LA SUPERVISION ET À L'ÉVALUATION
(en milliers de USD)**

	1998	1999		2000		
	Montant effectif (à 1 742 ITL/USD)	Budget (à 1 731,29 ITL/USD)	Budget recalculé (à 1 805 ITL/USD)	Augmentation (diminution) Réelle	Hausse de prix	Budget proposé (à 1 805 ITL/USD)
1 Évaluation prospective et coûts apparentés	2 047	2 059	2 038	-	46	2 084
a) Élaboration de stratégies	80	68	67	-	1	68
b) Évaluations prospectives	1 967	1 991	1 971	-	45	2 016
2 Supervision et dépenses connexes	9 096	9 836	9 817	9	47	9 873
a) Institutions coopérantes ¹	7 910	8 073	8 073	(26)	21	8 068
b) Supervision directe	60	411	408	16	5	429
c) Suivi du FIDA	1 025	1 120	1 107	18	17	1 142
d) Supervision des DAT	101	187	184	11	3	198
e) Vérification des prêts et des dons dus à l'initiative du FIDA	-	45	45	(10)	1	36
3 Voyages du personnel	904	1 137	1 113	15	25	1 153
a) Évaluation prospective et suivi du FIDA	890	1 059	1 037	-	22	1 059
b) Supervision directe	14	78	76	15	3	94
4 Évaluation et études	1 706	1 885	1 862	-	46	1 908
TOTAL	13 753	14 917	14 830	24	164	15 018

¹ L'augmentation de prix extraordinaire (389 000 USD) imposée par la Banque mondiale qui figure séparément au tableau 4 non comprise.

Supervision et dépenses connexes



¹ Les coûts indiquent les paiements directs aux institutions coopérantes (IC) et aux consultants pour la supervision et l'administration des prêts, et les dépenses additionnelles du personnel du FIDA pour le suivi. Les décaissements incluent les prêts et les dons mais excluent les dons pour la préparation de projets et le FEP. Les chiffres de décaissement pour 1999 sont des estimations.

N.B.: Les montants pour la supervision directe du FIDA sont trop faibles pour figurer sous une rubrique distincte.

72. Les investissements dans la supervision et l'exécution des projets sont payants, les décaissements au titre des prêts et des dons ayant beaucoup augmenté ces dernières années.

Audits des prêts et dons dus à l'initiative du FIDA

73. L'allocation proposée qui se monte à 36 000 USD sera utilisée par le Bureau de vérification interne des comptes pour financer en 2000 son programme de vérification des activités financées par des dons, l'accent étant mis sur les dons qui ne sont pas vérifiés par des commissaires aux comptes.

Voyages du personnel

74. L'allocation proposée pour 2000 pour l'évaluation prospective et le suivi reste inchangée par rapport à 1999.

Évaluation et études

75. L'allocation prévue sous cette rubrique a pour but de promouvoir l'apprentissage au cœur du processus d'évaluation. Dans cette optique une grande importance est accordée aux exercices d'évaluation qui aident à réunir et à partager des savoirs appuyant les efforts d'éradication de la pauvreté du FIDA, comme les études thématiques et stratégiques, les évaluations de programmes de pays, la mise en forme des enseignements tirés et l'amélioration de la méthodologie des études d'impact. Des précisions sur les activités de l'an 2000 sont présentées au tableau 7A ci-dessous.

TABLEAU 7A: ÉVALUATION ET ÉTUDES
(en milliers de USD)

	1999		2000		
	Budget (à 1 731,29 ITL/USD)	Budget recalculé (à 1 805 ITL/USD)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Budget proposé (à 1 805 ITL/USD)
4 ÉVALUATION ET ÉTUDES					
Évaluations à mi-parcours	221	218	63	7	288
Évaluations intérimaires	402	396	19	10	425
Missions d'évaluation finale/rétrospective de projets	410	405	(296)	3	112
Évaluations de portefeuille de pays	119	118	-	3	121
Études thématiques et stratégiques	273	270	224	12	506
EKSYST et IFADEVAL	45	44	35	2	81
Stratégie et réorganisation du Bureau de l'évaluation et des études (OE)			85	2	101
(ex préparation d'un don d'assistance technique relatif au S&E)	14	14			
Activités de formation/ateliers	132	130	18	4	152
Recherche méthodologique	128	127	(57)	2	72
Gestion des savoirs par l'évaluation			(17)	1	50
(ex activités OE/PD de participation à l'évaluation)	67	66			
Système de données d'évaluation	28	28	(28)	0	0
Programme LEOS	21	21	(21)	0	0
Technologie de l'information	25	25	(25)	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	1 885	1 862	-	46	1 908

D. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement

76. Le tableau 8 fournit des détails sur le montant de 5 932 000 USD qu'il est proposé d'allouer en 2000 pour financer les dépenses du siège, les services professionnels et les dépenses diverses.

a) Dépenses du siège

Cette rubrique couvre les coûts de fonctionnement des locaux du siège de Rome, ainsi que de l'équipement de bureau, des services informatiques, des communications et des fournitures administratives.

- i) **Services de sécurité et de gardiennage.** L'allocation proposée, soit 378 000 USD, couvre le montant du contrat relatif aux services de sécurité ainsi que celui de l'assistance technique pour les systèmes de sécurité du siège et du FIDA/2. Ce montant représente une augmentation réelle de 32 000 USD destinée à couvrir les services de garde supplémentaires prévus pour le FIDA/2 en raison des nombreuses activités prévues pour 2000.

**TABLEAU 8: DÉPENSES DE BUREAU ET DÉPENSES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT
(milliers de USD)**

	1998	1999			2000		
	Montant effectif ITL/USD (à 1 742)	Budget ITL/USD (à 1 731,29)	Budget recalculé ITL/USD (à 1 805)	Budget révisé ITL/USD (à 1 805)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse de prix	Budget proposé ITL/USD (à 1 805)
DÉPENSES DU SIÈGE							
Services de sécurité et de gardiennage	356	354	339	339	32	7	378
Communications	530	582	559	559	(2)	11	568
Éclairage, chauffage, énergie et eau et entretien des locaux	1 173	1 306	1 253	1 253	(52)	24	1 225
Fournitures et imprimerie	452	439	421	421	21	9	451
Matériel de bureau et entretien	190	179	172	172	-	3	175
Services informatiques	1 654	1 685	1 645	1 645	-	37	1 682
Autres	113	135	131	131	3	3	137
Total partiel	4 468	4 680	4 520	4 520	2	94	4 616
SERVICES PROFESSIONNELS							
Honoraires et frais des vérificateurs externes	98	100	96	96	-	4	100
Services financiers	184	181	177	177	-	5	182
Traducteurs – extérieurs	10	-	-	-	-	-	-
Services juridiques	24	26	25	25	-	1	26
Bâtiment – services techniques	22	21	20	20	-	1	21
Consultants pour la vérification des comptes du système	40	-	-	-	-	-	-
Services de vérification des comptes	-	80	79	79	(24)	1	56
Consultants – Mise au point du système SIG	417	427	424	424	-	12	436
Total partiel	795	835	821	821	(24)	24	821
DIVERS							
Frais de représentation	35	46	44	44	1	1	46
Bibliothèque, livres et périodiques	77	80	79	79	-	1	80
Liaison avec l'ONU	316	325	325	325	-	7	332
Services de la FAO ¹	29	50	50	-	-	-	-
Autres	45	37	36	36	-	1	37
Total partiel	502	538	534	484	1	10	495
MUTUELLE DE CRÉDIT							
Directeur de la Mutuelle de crédit	25	-	-	-	-	-	-
Total partiel	25	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	5 790	6 053	5 875	5 825	(21)	128	5 932 ¹

1/ Pour faciliter la comparaison, les services de la FAO qui ne figurent pas sous Dépenses de personnel ne sont pas inclus.

- ii) **Communications.** Le montant alloué qui est de 568 000 USD couvre les télécommunications (506 000 USD) et les services de courrier et de messagerie (62 000 USD). La plupart des transactions qu'impliquent les opérations du FIDA dans le monde entier reposent sur une infrastructure de télécommunications efficace. Il est essentiel de concevoir, d'établir et de maintenir des liens efficaces avec des réseaux électroniques mondiaux, comme Internet et WorldWide Web, pour assurer des communications rapides, fiables et rentables avec le personnel et les contreparties travaillant sur le terrain, ainsi que pour disposer d'un moyen d'information à l'échelle mondiale. Le personnel en voyage devrait pouvoir communiquer directement et efficacement avec le siège, cela d'autant plus que le FIDA n'a pas de bureaux extérieurs. L'infrastructure repose sur une série intégrée de services de communications en phonie, par fax et par télex délocalisés vers des sociétés internationales, l'accès à Internet étant actuellement

assuré par le Centre international de calcul. Les services de messagerie internationaux et nationaux ont été récemment revus et le niveau pour 2000 est diminué de 2 000 USD. La qualité des services sera suivie en 2000 et tout impact sur les prix sera répercuté au cours des années à venir.

- iii) **Frais d'éclairage, chauffage, énergie, eau et entretien des locaux.** Cette rubrique couvre les dépenses correspondant à l'utilisation et à l'entretien des bâtiments, aux services d'entretien et de nettoyage, au fonctionnement des installations techniques, y compris le chauffage et la climatisation, aux matériaux de construction, aux charges de copropriété pour la consommation d'électricité, d'eau et de gaz et aux travaux d'aménagement des locaux qui ne sont pas financés par le gouvernement hôte. L'allocation de 1 225 000 USD proposée pour 2000 représente une diminution de 52 000 USD par rapport à 1999 due à la stabilisation des besoins au FIDA/2.
- iv) **Fournitures et imprimerie.** Cette rubrique couvre le fonctionnement de l'atelier d'imprimerie et les frais connexes d'entretien du matériel, ainsi que la reproduction des documents, les fournitures de bureau et la papeterie. L'allocation proposée qui se monte à 451 000 USD pour 2000 inclut une augmentation réelle de 21 000 USD couvrant l'introduction d'un nouveau système de reproduction destiné à améliorer l'efficacité des services d'imprimerie internes.
- v) **Matériel de bureau et entretien.** Il est proposé de maintenir l'allocation de 1999 qui se monte à 175 000 USD et qui couvre l'achat, le remplacement et l'entretien du matériel de bureau pour le siège, y compris de véhicules, de coffres-forts, de matériel audiovisuel et des agencements de bureau ordinaires.
- vi) **Services informatiques.** Cette rubrique couvre le coût des services et des outils de technologie de l'information nécessaires aux opérations du Fonds. Les montants figurant sous cette rubrique, qui sont en grande partie pré-engagés sur la base de contrats et d'accords de services, s'inscrivent dans cinq grands domaines comme ci-après:

Services informatiques	Budget 1999 (en milliers de USD)	Budget proposé 2000 (en milliers de USD)
Opération et appui de l'infrastructure technique du FIDA pour assurer la continuité et la fiabilité du réseau et des services informatiques	944	882
Appui aux utilisateurs finals (Hotline) et formation à divers niveaux	211	275
Maintenance des systèmes utilisés et fourniture d'un appui pour ces systèmes	165	203
Services contractuels pour les applications des gros ordinateurs, liaison avec Internet	289	278
Maintenance de l'infrastructure technique	36	44
Total	1 645	1 682

- vii) **Autres.** Ce poste, qui couvre les dépenses de primes d'assurance du siège, d'achat, de remplacement et d'entretien du matériel de la cafétéria, les fournitures médicales et des services divers, ainsi que les dépenses afférentes au nouveau contrat pour les services de restauration, prévoit une augmentation en termes réels de 3 000 USD et devrait se monter à 137 000 USD pour 2000.



b) **Services professionnels**

Cette allocation couvre les dépenses afférentes aux services externes de spécialistes auxquels il est recouru principalement pour la gestion administrative et financière courante. Le crédit proposé pour 2000 est de 821 000 USD.

- i) **Honoraires et frais du commissaire aux comptes.** Les honoraires et frais du commissaire aux comptes pour 2000 sont évalués à 100 000 USD, y compris une hausse des prix estimée à 4 000 USD.
- ii) **Services financiers.** L'allocation proposée qui se monte à 182 000 USD, et qui est inchangée par rapport à 1999, couvre les dépenses encourues par la Trésorerie du FIDA pour l'abonnement à un service d'information en ligne sur les marchés financiers, à une agence de notation financière, à des publications et à des services professionnels.
- iii) **Services juridiques.** Le montant de 26 000 USD proposé pour ce poste doit couvrir le maintien de dispositions contractuelles avec un cabinet juridique local qui donne des avis au FIDA sur les aspects juridiques de ses activités en Italie: contrats commerciaux, privilèges et immunités des fonctionnaires, statut juridique du Fonds au regard de l'Accord de siège, procédures du Gouvernement italien et de la justice italienne. Une revue de ces services en 2000 peut influencer sur les futures allocations budgétaires.
- iv) **Bâtiment - services techniques.** Les crédits proposés sous cette rubrique qui se montent à 21 000 USD et sont inchangés par rapport à 1999, correspondent aux prestations techniques. Un accord-cadre a été conclu avec un bureau d'architectes conseils qui doit donner des avis sur les questions techniques intéressant l'immeuble du siège provisoire, les bureaux du FIDA/2, les projets techniques d'amélioration des locaux et fournir une aide dans les rapports avec les autorités italiennes compétentes.
- v) **Services d'audit spécialisés.** L'allocation proposée de 56 000 USD accuse une diminution en termes réels de 24 000 USD par rapport à 1999, et assurera au Bureau de la vérification interne des comptes des fonds suffisants pour son programme de recours à des services extérieurs de vérification spécialisés (par exemple, gestion des investissements dans les technologies de l'information). Le recours à des spécialistes extérieurs est un élément essentiel de la stratégie utilisée pour assurer des services d'audit plus efficaces dans des domaines spécialisés.
- vi) **Consultants – développement des systèmes d'information pour la gestion.** La coordination des lignes téléphoniques spéciales, le service d'aide aux utilisateurs ainsi que le soutien et la maintenance des systèmes institutionnels exigent le concours permanent de spécialistes. Ces activités couvrent l'entretien et l'amélioration des systèmes institutionnels, l'élaboration de systèmes et l'administration de la base de données, ainsi que le soutien spécialisé des systèmes de gros ordinateurs, des systèmes financiers, des systèmes de gestion des documents et des savoirs. Il est proposé que la mise au point de nouveaux systèmes soit financée par le budget d'investissement.

c) **Divers**

- i) **Frais de représentation.** Le montant de 46 000 USD proposé pour 2000 traduit une légère augmentation de 1 000 USD par rapport à 1999 et une hausse de prix de 1 000 USD.

- ii) **Bibliothèque, livres et périodiques.** Le niveau de 1999 reste inchangé à 80 000 USD avec une hausse de prix de 1 000 USD.
- iii) **Liaison avec l'ONU.** Le niveau est inchangé par rapport à 1999, soit 332 000 USD, avec une hausse des prix de 7 000 USD.
- iv) **Services de la FAO.** Ils figurent maintenant à la section B sous Dépenses de personnel.
- vi) **Autres.** Le niveau de 1999 reste inchangé - 37 000 USD – et la hausse de prix est de 1 000 USD.

E. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation des ressources

77. Cette catégorie budgétaire est présentée en détail au tableau 9 et regroupe les diverses rubriques ci-après:

TABLEAU 9: AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, Y COMPRIS LES DÉPENSES AFFÉRENTES À LA STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE, AUX GRANDES ORIENTATIONS ET À LA MOBILISATION DES RESSOURCES

(en milliers de USD)

	1998	1999		2000		
	Montant effectif (à 1 742 ITL/USD)	Budget (à 1 731,29 ITL/USD)	Budget recalculé (à 1 805 ITL/USD)	Augmentation (diminution) réelle	Hausse des prix	Budget proposé (à 1 805 ITL/USD)
a) Voyages officiels	1 383	1 691	1 655	21	34	1 710
b) Études spéciales	113	120	119	1	4	124
c) Médias, communications et maillage	269	268	263	9	9	281
d) Rapport annuel	142	137	132	(18)	4	118
e) Publications	179	234	226	(5)	8	229
f) Contributions à des comités des Nations Unies et autres comités	70	57	57	7	3	67
g) Participation à des réunions et accueil de réunions	26	35	34	-	1	35
TOTAL GÉNÉRAL	2 182	2 542	2 486	15	63	2 564

78. **Voyages officiels.** Comme en 1999, cette rubrique correspond aux voyages du personnel de toutes les divisions, à l'exclusion toutefois des voyages du personnel de la gestion des programmes pour les activités d'évaluation prospective et de supervision qui figurent séparément. Le montant proposé pour 2000 prévoit une augmentation de 21 000 USD, en liaison principalement avec l'exécution des projets.

79. **Études spéciales.** Il est parfois nécessaire de réaliser des études spéciales à l'appui de certaines activités, de certains thèmes ou de certaines directives opérationnelles. Le coût de ces activités de soutien devrait augmenter de 1 000 USD. Compte tenu d'une légère hausse de prix de 4 000 USD, le crédit proposé pour 2000 s'établit à 124 000 USD.



80. **Médias, communications et maillage.** Dans les conditions de développement concurrentiel qui prévalent actuellement le FIDA doit s'attacher prioritairement à faire savoir qu'il s'acquitte efficacement du mandat exceptionnel dont il est investi à l'égard du monde extérieur. Cette exigence l'a amené à formuler et à exécuter une stratégie de communication qui est au centre de ses activités. L'utilisation optimale de technologies/savoir-faire à jour et des compétences professionnelles permettra de mettre au point des messages et des supports de commercialisation efficaces à l'intention des principaux partenaires du FIDA – organisations d'assistance bilatérale et multilatérale, États membres, secteur privé, médias, ONG, société civile, grand public. Ces messages iront dans le sens des orientations stratégiques du FIDA et imposeront de lui l'image d'un centre de savoirs. Compte tenu d'une hausse de prix de 9 000 USD, le crédit proposé pour 2000 prévoit une légère augmentation de 9 000 USD et s'établit à 281 000 USD.

81. **Rapport annuel.** Conformément à la politique de restructuration et de simplification des opérations, l'allocation proposée pour 2000, soit 118 000 USD, comprend une réduction réelle de 18 000 USD en partie absorbée par une hausse de prix de 4 000 USD.

82. **Publications.** Les publications contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et institutionnels du FIDA et renforcent donc sa position en tant que centre de savoirs. Elles ont pour but de faire connaître les résultats obtenus par le Fonds, de promouvoir ses grandes orientations, d'obtenir des appuis pour ses activités et de mieux faire comprendre la pauvreté rurale. À la suite du processus de réingénierie, les publications sont produites de façon plus systématique et plus rentable grâce à la mise en place d'une nouvelle procédure prévoyant un examen du contenu, à la présence au FIDA de services internes de graphisme et de publication assistée par ordinateur ainsi qu'à des stratégies plus rationnelles d'impression et de diffusion. Dans ces conditions, l'allocation proposée pour 2000 est de 229 000 et inclut une réduction réelle de 5 000 USD.

83. **Contributions à des comités des Nations Unies et autres comités.** Le FIDA verse des contributions aux budgets de certains comités des Nations Unies, à d'autres comités dont les activités sont en rapport avec ses projets ou ses tâches administratives, et à d'autres organismes régionaux ou sectoriels qui contribuent à promouvoir ses priorités et politiques. La contribution du Fonds au Service de liaison non gouvernemental a été portée de 12 000 USD à 20 000 USD en réponse à la demande formulée par les membres du Groupe consultatif mixte des politiques. Les contributions totales se montant à 67 000 USD s'établissent ainsi:

	Proposé 2000 (USD)
CFPI/ CCQA	41 000
Service de liaison avec les organisations non gouvernementales	20 000
Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations	6 000

84. **Participation à des réunions et accueil de réunions.** Le montant alloué à ce poste restera inchangé par rapport au niveau de 1999 et s'établira à 35 000 USD. Les activités ont pour but d'appuyer le développement prévu des partenariats ainsi que les services de conférence.



F. Imprévus

85. **Dépenses afférentes au nouveau bâtiment du siège.** L'accord de siège conclu entre la République italienne et le FIDA prévoit que le Gouvernement italien mette à la disposition du Fonds un bâtiment permanent doté d'installations de conférence appropriées. Depuis 1984, chaque budget du FIDA comprend une allocation pour le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux. Les autorités italiennes ont régulièrement réaffirmé leur intention de respecter leur engagement et ont proposé, en guise de solution, de louer le bâtiment voisin de l'actuel siège provisoire; cette option s'est récemment concrétisée, puisqu'un contrat de location attend maintenant l'approbation des autorités italiennes. Un crédit de 150 000 USD a été prévu en 2000 pour financer le concours de spécialistes chargés de superviser les travaux de transformation de l'immeuble pour faire en sorte qu'il réponde effectivement aux besoins du FIDA. Ce montant devra certainement être augmenté en 2001. (Le montant prévu à ce poste a été ramené en 1994 de 400 000 USD à 200 000 USD, puis porté en 1996 à son niveau actuel de 150 000 USD.)

86. **Provisions pour dépenses imprévues.** Cette provision fixée à 250 000 USD comme en 1999 est destinée à couvrir toutes dépenses imprévues et à compenser les effets d'une inflation qui serait supérieure aux prévisions.

87. À sa soixante-cinquième session, le Conseil d'administration a autorisé le Président à affecter les provisions pour imprévus à d'autres catégories de dépenses selon les besoins. Le Conseil d'administration a été informé séparément des mesures prises en 1999 (document EB 99/68/INF.5).

**DÉPARTEMENT GESTION DES PROGRAMMES
PROGRAMME DE TRAVAIL PAR NOMBRE D'OPÉRATIONS POUR LE CYCLE
DES PROJETS**

	Proposé pour 2000	%
FONDS D'ÉLABORATION DES PROJETS ^{1 2 3}		
Afrique I	5,50	18,3
Afrique II	6,00	20,0
Asie et Pacifique	6,20	20,7
Amérique latine et Caraïbes	5,10	17,0
Proche-Orient et Afrique du Nord	5,90	19,7
Division consultative technique	1,30	4,3
TOTAL	30,00	100,0
ÉVALUATION PROSPECTIVE ¹		
Afrique I	8,50	25,8
Afrique II	7,00	21,2
Asie et Pacifique	6,00	18,2
Amérique latine et Caraïbes	5,75	17,4
Proche-Orient et Afrique du Nord	5,75	17,4
TOTAL	33,00	100,0
PROJETS PRÉVUS ⁴		
Afrique I	7,00	23,3
Afrique II	6,00	20,0
Asie et Pacifique	7,00	23,3
Amérique latine et Caraïbes	5,00	16,7
Proche-Orient et Afrique du Nord	5,00	16,7
TOTAL	30,00	100,0

¹ Ces opérations comprennent des projets provenant de la réserve d'autres IFI; comme les coûts d'élaboration de ces projets seront moins élevés, le nombre effectif d'opérations pourra être différent.

² Inclut des coûts partiels d'élaboration de projets dus à des activités engagées, mais non terminées à la fin de 1999. De même, des coûts partiels d'activités à engager en 2000 peuvent être imputés.

³ Ces pourcentages indiquent le nombre d'opérations plutôt que des niveaux de financement qui se trouvent au tableau 3A.

⁴ Ces pourcentages indiquent le nombre de prêts proposés plutôt que des niveaux de financement qui se trouvent à l'annexe II.

DÉPARTEMENT GESTION DES PROGRAMMES - PROGRAMME DE PRÊTS
(en milliers de USD et DTS)

	1998			1999						2000		
	Montant effectif ¹			Montant initialement approuvé ²			Montant effectif ^{3 4}			Montant projeté		
	USD	DTS	%	USD ²	DTS	%	USD	DTS	%	USD	DTS ^{5 6}	%
PROGRAMME DE PRÊTS												
Afrique I	80 479	58 450	19,26	93 149	66 049	21,30	85 654	62550	20,38	82 025	58 738	18,385
Afrique II	64 690	47 400	15,62	93 149	66 049	21,30	100 217	73 200	23,85	82 025	58 738	18,385
Asie et Pacifique	106 182	77 450	25,51	124 286	88 127	28,42	103 960	76 300	24,86	138 315	99 046	31,010
Amérique latine et Caraïbes	74 031	53 000	17,46	71 021	50 358	16,24	75 882	55 350	17,27	75 959	54 394	17,030
Proche-Orient et Afrique du Nord	91 883	67 250	22,15	55 715	39 505	12,74	54 111	39 211	12,57	67 752	48 517	15,190
TOTAL	417 265	303 550	100,00	437 320	310 088	100,00	429 807	311 908	100,00	446 076	319 433	100,000

¹ Le montant effectif de 1998 en USD a été calculé au taux en vigueur à la date d'approbation par le Conseil d'administration.

² Montant approuvé par le Conseil d'administration calculé au taux de 1 DTS = 1,41031 USD.

³ Pour les prêts approuvés aux sessions d'avril, septembre et décembre 1999 du Conseil d'administration, l'équivalent en USD a été calculé au taux en vigueur à la date d'approbation par le Conseil d'administration.

⁴ Non compris le prêt à la Zambie (Projet de gestion des ressources forestières) pour un montant de 9,15 millions de DTS reporté en 1998, à titre exceptionnel, et approuvé en 1999.

⁵ Calculé au taux du 15 octobre 1999, soit 1 DTS = 1,39647 USD (voir tableau 3).

⁶ Ces pourcentages indiquent la proportion du financement plutôt que le nombre effectif de projets, comme figurant à l'annexe I.

PAIEMENTS POUR LA SUPERVISION ET L'ADMINISTRATION DES PROJETS DU FIDA
(en milliers de USD)

	1998 Montant effectif (à 1 742 ITL/USD)	1999 Budget approuvé recalculé (à 1 805 ITL/USD)	1999 Nombre approuvé	Augmentation (diminution) réelle	Hausse des prix	Budget proposé pour 2000 à 1 805 ITL/USD	2000 Nombre estimatif de projets sous supervision	2000 Nombre de projets pour lesquels des frais sont prévus ¹
Banque mondiale (BIRD et IDA) ³	1 319	405	8,70	107	6	518	33,4	11,2
Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU	4 788	5 743	124,83	(156)	-	5 587	121,43	121,43
Banque africaine de développement	368	322	7,00	(23)	20	319	6,5	6,5
Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES)	330	450	13,60	63	10	523	15,5	15,5
Banque asiatique de développement	239	124	2,00	-	(6)	118	7	2
Banque de développement des Caraïbes	48	30	4,40	4	-	34	5	5
Banque ouest-africaine de développement	241	304	12,15	(33)	36	307	10,85	10,85
Banque centraméricaine d'intégration économique	45	80	5,00	(32)	-	48	3,5	3,5
Société andine de développement	532	615	16,50	44	(45)	614	17,7	17,7
Banque interaméricaine de développement	0	0	0,00	-	-	-	1	0
TOTAL PARTIEL	7 910	8 073	194,18	(26)	21	8 068	221,88	193,68
Projets tests pour la supervision directe par le FIDA ²	60	408	10,00	16	5	429	10,5	10,5
TOTAL	7 970	8 481	204,18	(10)	26	8 497	232,38	204,18

¹ Inclut une répartition proportionnelle pour les projets proposés en 1999 et exclut les projets susceptibles d'être approuvés en 2000. Cette méthodologie est également appliquée aux projets sous la supervision directe du FIDA. De même, la répartition proportionnelle a été appliquée aux projets dont on prévoit qu'ils seront prorogés en 2000 ou qui sont suspendus. Les montants sont également répartis proportionnellement dans le cas de l'approbation d'un prêt cofinancé par le Fonds de survie belge (FSB).

² Conformément à la résolution 102/XX adoptée par le Conseil des gouverneurs à sa vingtième session et au document EB 97/61/R.12 présenté à la soixante et unième session du Conseil d'administration.

³ En supposant que 11,2 projets restent confiés à la Banque mondiale (8,7 projets en 1999). Voir la hausse extraordinaire de prix indiquée séparément au tableau 4 (389 000 USD).

ANALYSE DU BUDGET 2000 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
(en milliers de USD)

	Total proposé pour 2000 (à 1 805)	Cabinet du Président	Bureau du Vice-Président	Département gestion des programmes	Département politique économique et stratégie de mobilisation de ressources	Département management et services du personnel
1. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles	1 804				54	1 750
2. Dépenses de personnel	28 150	3 392	4 030	9 791	1 904	9 033
3. Paiements relatifs à l'évaluation prospective, à la supervision et à l'évaluation ¹	15 407	1 944		13 416	47	
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	5 932	82	294	25	343	5 188
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	2 564	525	231	762	546	500
TOTAL	53 857	5 943	4 555	23 994	2 894	16 471

¹ Comprend une hausse exceptionnelle de prix de 389 000 USD, au sujet de laquelle des précisions sont données au tableau 4.

ANALYSE DU BUDGET 2000 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
Cabinet du Président (OP)
(milliers de USD)

	Cabinet du Président	Vérification interne des comptes	Bureau de l'évaluation et des études	Bureau du Conseil général	Total (OP)
2. Dépenses de personnel	850	371	1 236	935	3 392
2.a - 2.e Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée	839	335	1 118	779	3 071
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée		35	109	146	290
2.h Heures supplémentaires	11	1	9	10	31
3. Paiements relatifs à l'évaluation prospective, à la supervision et à l'évaluation	0	36	1 908	0	1 944
3.2 Supervision et dépenses connexes		36			36
3.4 Évaluation et études			1 908		1 908
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	18	58	0	6	82
4.b Services professionnels		57			57
4.c Divers ¹	18	1		6	25
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	76	49	300	100	525
5.a Voyages autorisés	76	49	209	100	434
5.b Études spéciales			91		91
TOTAL	944	514	3 444	1 041	5 943

¹ Y compris les frais de représentation et autres qui feront l'objet d'une sous-allocation aux divisions du Cabinet du Président en 2000.



ANALYSE DU BUDGET 2000 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
Bureau du Vice-Président (VP)
(milliers de USD)

	Bureau du Vice-Président	Bureau du Contrôleur	Trésorerie	Total (VP)
2. Dépenses de personnel	336	2 622	1 072	4 030
2.a - 2.e Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée	324	2 473	1 027	3 824
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée	6	130	38	174
2.h Heures supplémentaires	6	19	7	32
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	3	103	188	294
4.b Services professionnels		100	182	282
4.c Divers	3	3	6	12
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	32	131	68	231
5.a Voyages autorisés	32	131	68	231
TOTAL	371	2 856	1 328	4 555



ANALYSE DU BUDGET 2000 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
Département gestion des programmes (PD)
(milliers de USD)

	Bureau du Président adjoint	Division Afrique I	Division Afrique II	Division Asie et Pacifique	Division Amérique latine et Caraïbes	Division Proche- Orient et Afrique du Nord	Division consultative technique	Total (PD)
2. Dépenses de personnel	989	1 574	1 592	1 595	1 369	1 359	1 313	9 791
2.a - 2.e Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée	910	1 556	1 575	1 572	1 354	1 323	1 296	9 586
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée ¹	72	12	9	17	6	24	10	150
2.h Heures supplémentaires	7	6	8	6	9	12	7	55
3. Paiements relatifs à l'évaluation prospective, à la supervision et à l'évaluation	193	2 816	2 980	2 887	2 165	2 188	187	13 416
3.1 Évaluation prospective et dépenses connexes	21	519	428	367	351	351		2 037
3.2 Supervision et dépenses connexes ²	46	2 085	2 351	2 329	1 676	1 668	71	10 226
3.3 Déplacements du personnel	126	212	201	191	138	169	116	1 153
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	6	2	3	4	3	5	2	25
4.c Divers	6	2	3	4	3	5	2	25
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	66	115	95	136	126	144	80	762
5.a Voyages autorisés	66	115	95	136	126	144	80	762
TOTAL	1 254	4 507	4 670	4 622	3 663	3 696	1 582	23 994

¹ Y compris un montant de 56 000 USD correspondant aux besoins prévus pour certaines divisions du département au titre des prestations pour le personnel temporaire.

² Y compris une hausse extraordinaire de prix de 389 000 USD, au sujet de laquelle des précisions sont données au tableau 4.

ANALYSE DU BUDGET 2000 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
Département politique économique et stratégie de mobilisation de ressources (ED)
(milliers de USD)

	Total (ED)
1. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles	54
1.a Conseil des gouverneurs	54
2. Dépenses de personnel	1 904
2.a - 2.e Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée	1 800
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée	82
2.h Heures supplémentaires	22
3. Paiements relatifs à l'évaluation prospective, à la supervision et à l'évaluation	47
3.1 Évaluation prospective et dépenses connexes	47
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	343
4.c i) Divers	11
4.c iii) Liaison avec les Nations Unies	332
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	546
5.a Voyages autorisés	200
5.b Études spéciales	33
5.c Médias, communications et constitution de réseaux	281
5.e Publications	0
5.f Contributions à des comités des Nations Unies et autres comités	27
5.g Participation à des réunions et accueil de réunions	5
TOTAL	2 894



ANALYSE DU BUDGET 2000 PAR DÉPARTEMENT ORGANISATIONNEL
Département management et services du personnel (MD)
(milliers de USD)

	Bureau du Président adjoint	Division des services administratifs et du protocole	Siège	Bureau du Secrétaire	Systèmes de gestion informatisée	Division du personnel	Total (MD)
1. Réunions des organes directeurs et autres réunions officielles	0	277	0	1 454	19	0	1 750
1.a Conseil des gouverneurs		216		280	13		509
1.b Conseil d'administration		61		1 174	6		1 241
2. Dépenses de personnel	279	1 850	0	2 761	1 487	2 656	9 033
2.a - 2.e Personnel permanent et personnel engagé pour une durée déterminée ¹	273	1 763		2 657	1 364	1 670	7 727
2.f Réinstallation et recrutement ²						363	363
2.g Personnel temporaire engagé pour une courte durée ³	3	37		98	110	173	421
2.h Heures supplémentaires	3	50		6	13	11	83
2.i Formation ²						439	439
4. Dépenses de bureau et dépenses générales de fonctionnement	7	50	2 422	76	2 626	7	5 188
4.a Dépenses du siège			2 422		2 189	5	4 616
4.b Services professionnels		47			435		482
4.c Divers	7	3		76	2	2	90
5. Autres dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses afférentes à la stratégie institutionnelle, aux grandes orientations et à la mobilisation de ressources	6	54	0	364	17	59	500
5.a Voyages autorisés	6	8		33	17	18	82
5.e Rapport annuel		17		101			118
5.f Publications		29		200			229
5.g Contributions à des comités des Nations Unies et autres comités						41	41
5.h Participation à des réunions et accueil de réunions				30			30
TOTAL	292	2 231	2 422	4 655	4 149	2 722	16 471

¹ Le montant indiqué à la rubrique Division du personnel inclut l'allocation pour tous les départements au titre des prestations médicales après cessation de service (596 000 USD), du système de rémunération au mérite (32 000 USD) et des prestations médicales de la FAO (50 000 USD).

² Le montant indiqué à la rubrique Division du personnel concerne l'ensemble des départements.

³ Le montant indiqué à la rubrique Division du personnel comprend une allocation de 20 000 USD pour les recours et une allocation de 89 000 USD pour les congés de maternité de tous les départements.



APERÇU DES STRATÉGIES RÉGIONALES POUR 2000

	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
TENDANCES SOCIO-ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des politiques d'incitations macro-économiques et sectorielles. • Les politiques d'ajustement structurel et de libéralisation des échanges ont ouvert de nouvelles possibilités. • Les gouvernements optent pour des systèmes de décisions plus décentralisés pour la mobilisation des ressources et les dépenses. • Les retombées positives n'ont pas toujours été réparties équitablement, et les ruraux pauvres risquent d'être marginalisés en l'absence d'investissements dans le développement rural bien ciblés. • Plusieurs pays sont encore aux prises avec de graves bouleversements économiques, sociaux et politiques et auront besoin d'une aide spéciale des donateurs internationaux lorsqu'ils pourront reprendre leurs activités de développement. • La dette et les arriérés dans les remboursements au FIDA font toujours problème. L'Initiative PPTE n'est pas encore effective dans la plupart des pays concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le maintien de la stabilité sociale et politique a créé un environnement favorable au développement économique de la région. • Des réformes ont été introduites dans l'administration publique pour réduire les coûts et assurer l'efficacité. • Des réformes préalables à la décentralisation et à la remise du pouvoir administratif et financier aux régions et aux districts ont été adoptées et sont en cours d'exécution. • La privatisation des activités du secteur public est gênée par le manque de personnel qualifié et de moyens institutionnels, ainsi que par l'intransigeance bureaucratique. • La capacité d'ajustement, la responsabilité et la transparence deviennent peu à peu la règle de l'administration locale. • Le FIDA concentrera ses efforts sur l'amélioration des conditions économiques et sociales de la lutte contre la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parmi les ruraux pauvres d'Asie, les populations qui ont été le plus lourdement frappées par la marginalisation sont les habitants des plateaux, y compris les indigènes et d'autres groupes. • Le processus de marginalisation a conduit à l'exclusion sociale, à une dégradation rapide de l'environnement et à l'instabilité politique qui engendrent la violence ethnique et la criminalité. • La féminisation croissante de l'agriculture a eu des répercussions fâcheuses sur l'éducation des filles, ce qui s'est traduit par un recyclage de la pauvreté rurale. • Vu l'isolement et la diversité de ces régions, le programme doit être abordé et exécuté en plusieurs temps, de manière décentralisée et en faisant appel à la participation afin de tenir compte des conditions locales. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Amérique latine et les Caraïbes afficheront en 1999 les pires résultats économiques de la décennie depuis la crise financière du Mexique de 1994. • La croissance du PIB au niveau de la région devrait tomber à -0,4%. Avec une croissance démographique annuelle de 1,7%, cela implique une aggravation inéluctable de la pauvreté urbaine et rurale. • La crise de 1998 et de 1999 – associée aux catastrophes climatiques qui ont frappé la région (<i>El Niño</i> et le cyclone Mitch) — a aggravé la pauvreté structurelle traditionnellement associée aux groupes indigènes, aux femmes rurales, aux paysans sans terre et à d'autres minorités rurales. Il en résultera dans plusieurs pays de la région une contraction des marchés du travail, de moindres possibilités de commercialisation des produits agricoles et une aggravation de la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution positive de l'intégration politique et sociale dans plusieurs pays, parmi lesquels l'Algérie, la Jordanie et le Maroc, ainsi que du processus de paix au Moyen Orient. • Reprise de la croissance économique dans certains pays et développement du commerce interrégional dans la région méditerranéenne. • Conflit armé dans les régions des Balkans et du Caucase. • Persistance du dénuement et de taux de croissance faibles ou négatifs à l'échelle nationale, surtout dans les régions rurales de tous les pays emprunteurs d'Europe de l'Est et du Centre et dans les États ayant récemment accédé à l'indépendance.



	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
POSSIBILITÉS D'ACTION DU FIDA	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la sécurité alimentaire en améliorant la disponibilité des produits et l'accès à ceux-ci. Établir des services financiers ruraux atteignant les populations isolées qui n'ont pas encore eu accès aux marchés financiers et sont bien intégrées au secteur financier national. Renforcer le potentiel appuyant les décisions décentralisées dans le cadre du développement rural axé sur la participation. Souligner l'importance de la participation du groupe cible aux décisions sur les objectifs et sur les activités. Assurer une gestion des ressources naturelles et de l'environnement mettant l'accent sur l'appui des mesures de lutte contre la désertification. Maximiser l'utilisation de l'expérience et des savoirs locaux. Maintenir l'orientation stratégique des investissements par le renforcement de la collaboration avec les gouvernements, la société civile et d'autres donateurs. Maintenir l'appui aux institutions sous-régionales s'occupant du développement rural. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base d'un environnement socio-économique favorable, renforcer les liens entre le secteur public et le secteur privé afin de donner aux ruraux pauvres et aux petits propriétaires les moyens d'améliorer la productivité, le rendement et l'efficacité de la gestion de leurs ressources dans l'optique d'un développement durable. Explorer les possibilités d'élargir l'accès aux services financiers ruraux et mettre au point des instruments de prêts consentis à de petits emprunteurs, notamment des agriculteurs, par des établissements financiers privés. En liaison avec les initiatives de la Convention sur la lutte contre la désertification, améliorer la production vivrière et la fertilité des sols dans les zones de parcours et les terres marginales en optimisant l'utilisation de la terre et de l'eau. Améliorer l'accès des petits propriétaires à des terres de qualité en explorant les possibilités de réforme agraire de type communautaire au Zimbabwe. 	<ul style="list-style-type: none"> Réorienter la stratégie du développement, les priorités et les pratiques au profit des régions marginales et de plateau. Mettre les ménages ruraux très pauvres de ces régions mieux en mesure de faire face aux chocs économiques extérieurs. Appuyer le renforcement du potentiel local afin de soutenir les institutions locales, de promouvoir la décentralisation, et de permettre aux communautés rurales d'améliorer leurs moyens de subsistance. Mettre l'accent sur les programmes qui donnent aux femmes les moyens d'agir et leur permettent d'exercer un meilleur contrôle sur les revenus et les ressources. Mettre l'accent sur les systèmes d'agroforesterie assurant la régénération, sur le financement rural des activités sur exploitations et hors exploitations, sur l'amélioration de l'infrastructure rurale, sur les institutions locales et le renforcement du potentiel. Influer sur les vues des décideurs et édifier des partenariats avec des donateurs, des gouvernements et des ONG de même tendance en proposant des idées novatrices et des projets faisant appel à la participation des collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les partenariats entre le FIDA et les pays de la région au profit de stratégies nouvelles et novatrices de développement rural ainsi que de politiques, de stratégies et de programmes ou de projets de lutte contre la pauvreté. Consentir des prêts et cofinancer des programmes compte tenu des moyens financiers et budgétaires réels des pays les moins avancés et du financement conjoint assuré par des institutions financières internationales, chaque fois que c'est réalisable et possible. Promouvoir et renforcer les activités non agricoles génératrices de revenus dans les régions rurales. Améliorer la situation des petits producteurs ruraux pauvres face à la concurrence nationale et internationale en mettant en place des services d'appui financier et extrafinancier plus efficaces et plus durables. Appuyer les populations indigènes en Amazonie, dans les Andes et en Amérique centrale. Gérer les ressources naturelles dans des environnements écologiquement fragiles. Renforcer la durabilité des projets par des modèles multi-institutionnels ouverts. Donner aux organisations locales les moyens de promouvoir le développement des ruraux pauvres de toute la région. Poursuivre l'analyse approfondie des rôles joués par les hommes et par les femmes et maintenir la formation. Améliorer la viabilité institutionnelle des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les initiatives prises par les gouvernements pour améliorer l'accès des ruraux pauvres à la terre, à l'eau, au capital et à l'information. Soutenir les initiatives prises par les gouvernements pour décentraliser la responsabilité de la gestion des ressources naturelles et l'autorité en la matière. Mettre à profit les projets d'investissement du FIDA pour créer des micro-entreprises rurales et des possibilités d'emploi extra-agricole. Diriger les ressources fournies à titre de prêts du FIDA vers les régions montagneuses où la pauvreté sévit tout particulièrement. Maintenir l'actuel engagement dans le développement et la diversification des services financiers ruraux.



	AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE	AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE	ASIE ET PACIFIQUE	AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	PROCHE-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, ET EUROPE DE L'EST ET DU CENTRE
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES OPÉRATIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les efforts en vue de régler le problème des arriérés et de permettre au FIDA de reprendre ses activités dans les pays où elles ont été suspendues. • Jouer un rôle actif dans les initiatives d'allègement de la dette (Stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays bénéficiant de l'Initiative PPTE) • Assurer une présence effective du FIDA sur le terrain par le maintien des niveaux de prêts et des services de proximité. • Appuyer les projets et les programmes entraînés par la participation des bénéficiaires. • Développer le programme de prêts dans la région afin de compenser le faible niveau des prêts consentis en 1997. • Établir et utiliser des réseaux de savoirs sur la pauvreté rurale. • Créer des systèmes efficaces de gestion de portefeuille. • Mettre en valeur les ressources humaines et développer les systèmes de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le FIDA doit établir des partenariats stratégiques avec les gouvernements, les organisations de la société civile et les particuliers qui sont parties prenantes afin de les associer à l'identification des problèmes et à leur solution. • La coordination et la complémentarité entre donateurs seront recherchées dans le contexte d'un programme de travail convenu ainsi que d'initiatives nouvelles pouvant concerner des problèmes sectoriels aussi bien que des détails d'exécution. • Appui de projets et de programmes au niveau du suivi de l'impact et de la participation des bénéficiaires au diagnostic et à la solution des problèmes. • Rationalisation du portefeuille de projets du FIDA par la clôture des projets insatisfaisants et l'utilisation optimale des ressources financières dans quelques secteurs névralgiques en vue d'atteindre les objectifs stratégiques. • Incitation du personnel à participer à la gestion des savoirs dans les secteurs où cela est indispensable pour que le FIDA puisse jouer un rôle décisif dans la lutte contre la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la participation des bénéficiaires et d'autres parties prenantes à la conception et à l'exécution des projets. • Assurer une gestion efficace du portefeuille en promouvant de nouveaux mécanismes permettant le partage des coûts de supervision avec les donateurs et d'autres organisations. • Établir et utiliser des réseaux de savoirs en reliant électroniquement les projets financés par le FIDA à leurs contreparties dans d'autres pays afin de mettre en commun idées et données d'expérience. • Étendre le rayon d'action du FIDA dans la région Asie et Pacifique en concluant des alliances stratégiques avec des partenaires particulièrement importants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la détermination de combattre la pauvreté rurale en resserrant les liens entre les mesures de lutte contre la pauvreté et les programmes d'investissement social et de développement agricole axés sur les paysans et les petits agriculteurs. • Améliorer les espaces de commercialisation et l'accès des bénéficiaires des projets aux marchés locaux, nationaux et régionaux. • Renforcer l'appui de l'exécution des projets d'investissement. • Renforcer l'impact institutionnel des projets. • Promouvoir la constitution de partenariats. • Améliorer la qualité des services autres que les services de prêt et encourager les projets financés par des dons d'assistance technique qui ont un caractère expérimental et novateur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Large concertation avec les bénéficiaires au stade de la conception des projets. • Participation des bénéficiaires à la gestion des projets et aux décisions en cours d'exécution, notamment dans les systèmes S&E des projets supervisés par le FIDA. • Intensification du suivi des projets en cours afin de maintenir au niveau auquel il a récemment été ramené le nombre de projets à problèmes. • Maintien de liens étroits avec le FADES, la Banque islamique de développement, l'Association internationale de développement et le Fonds de l'OPEP pour le cofinancement de partenariats • Recherche de nouvelles alliances avec les pays d'Europe de l'Ouest pour travailler en Europe du Centre et de l'Est ainsi que dans les États ayant récemment accédé à l'indépendance. • Contribution à l'amélioration de l'image de marque du FIDA en tant que centre de savoirs et chef de file dans la région pour tout ce qui concerne le financement rural par l'instauration de la concertation et la conception de projets.



